

SUPPLÉMENT

Le Monde ARGENT

La braderie des crédits immobiliers



ITALIE
Mobilisation des anti-Berlusconi. Entretien avec Nanni Moretti p. 4

ÉCOLOGIE
Comment les partis politiques s'en saisissent p. 6

UMP
Deviendra-t-elle la Maison bleue ? p. 7

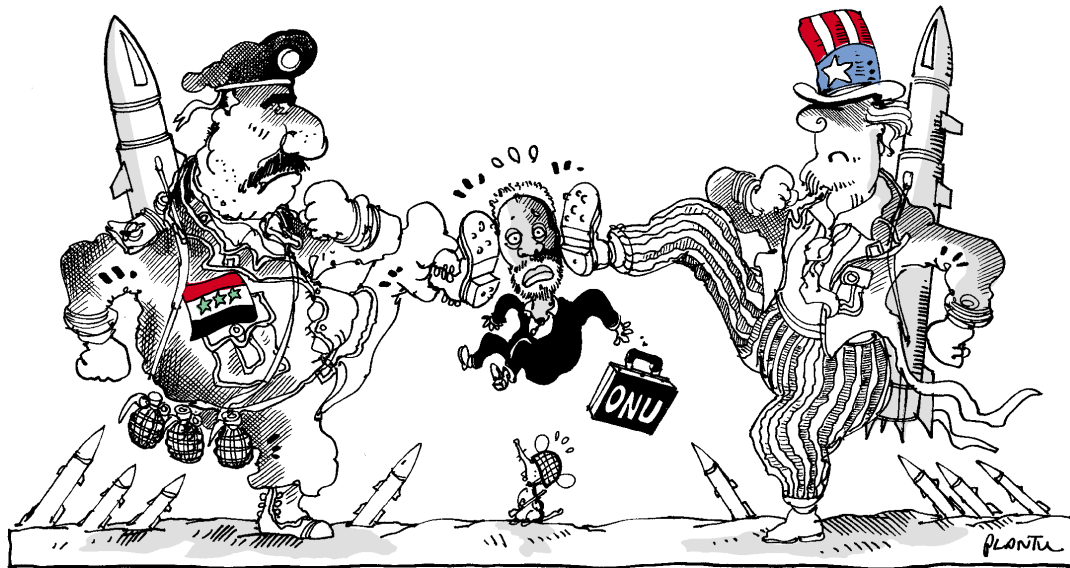
AUTOMOBILE
La Mini Cooper S p. 17

PORTRAIT
Lee Hazlewood, le dur-à-cuire de la country p. 22

International.....	2	Météorologie.....	18
France.....	6	Jeux.....	18
Société.....	8	Culture.....	19
Horizons.....	10	Radio-Télévision.....	23
Entreprises.....	14	Carnet.....	24
Aujourd'hui.....	15	Abonnements.....	24

Les Etats-Unis ont capturé un des « cerveaux » du 11 septembre

UN HOMME qui dit être l'un des principaux dirigeants d'Al-Qaïda et l'un des organisateurs directs des attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis a été arrêté à la fin de la semaine au Pakistan et est détenu par les autorités américaines. Intervenant la semaine du premier anniversaire de la destruction du World Trade Center à New York, cette arrestation marque un succès dans la lutte contre l'organisation du dissident saoudien Oussama Ben Laden. Elle a eu lieu mercredi 11 septembre à Karachi, le grand port du sud du Pakistan, lorsque la police locale, appuyée par des agents américains, a donné l'assaut à une maison dans une zone résidentielle. Recherché en tant que maître d'œuvre des attentats de New York et Washington, le Yéménite Ramzi Ben Al-Shaiba a été capturé au terme d'une longue fusillade. Il aurait été transféré dans une base américaine en Afghanistan. Selon les autorités pakistanaises, deux membres supposés d'Al-Qaïda ont été tués dans l'opération, et dix autres arrê-



tés - un Egyptien, un Saoudien et huit Yéménites. M. Ben Al-Shaiba, dans un récent entretien avec la chaîne qatarie Al-Jazira, affirme avoir assuré une partie de la logis-

que des attentats de 2001. D'autre part, Bagdad a répondu par un non catégorique à toute demande de retour en Irak des inspecteurs du désarmement de

l'ONU, rejetant en bloc le discours de George W. Bush et les appels du Conseil de sécurité.

Lire pages 2 et 3

Entreprises publiques

► EDF met en place un plan d'austérité pour ne pas subir le sort de France Télécom

► François Roussely décrète la pause des investissements

► Notre enquête sur la chute de Michel Bon, « manager de l'Etat » à France Télécom

► Comment l'Allemagne veut sauver MobilCom

Nos informations page 14, l'enquête page 10

De plus en plus d'enfants obèses

LE NOMBRE d'enfants obèses était estimé à 5 % en 1980, il est aujourd'hui de 15 % : à ce rythme, dans vingt-cinq ans, un quart des 5-12 ans souffriront, comme aux Etats-Unis, d'une surcharge pondérale. « La situation est alarmante », reconnaît le directeur général de la santé, qui a mis en vente une plaquette chez tous les marchands de journaux à partir du 17 septembre et pour 2 euros (photo).

Pour l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, il s'agit d'une « épidémie », qui n'est



pas seulement imputable aux McDo. Le comportement alimentaire lié au mode de vie, tant à l'école qu'en famille, la baisse de l'activité physique des enfants comme la période pré ou post-natale sont mis en cause.

Une expérience pilote a été lancée dans des collèges du Val-de-Marne. Dans une classe choisie au hasard, les infirmières ont découvert avec inquiétude 9 obèses sur 27 élèves.

Lire page 8

VOILE

Cette étrange épidémie qui frappe les multicoques



LE TRIMARAN Foncia d'Alain Gautier (photo) ne participe pas au Grand Prix de Fécamp, son mât n'ayant pas résisté à une sortie d'entraînement. Les dématages successifs de multicoques commencent à inquiéter les skippers avant le départ de la Route du Rhum. Page 15

A la Coupole, le conte de fées d'une jeune artiste irlandaise

LA COUPOLE est une vénérable et sympathique institution qui a vu défiler bien des artistes. On parle, bien sûr, de celle du boulevard du Montparnasse, pas de celle du quai Conti. Malgré une rénovation récente, la célèbre brasserie souffre d'une image un peu vieillotte, et ses tarifs la rendent peu accessible aux jeunes, les rapins d'aujourd'hui, impécunieux mais désireux de suivre les traces de Modigliani, de Soutine, Giacometti et autres Montparnos. C'est pourquoi ses responsables imaginent régulièrement des manifestations qui tentent de retrouver l'esprit des lieux.

L'une des plus réussies s'intitule « Les accros du croquis ». Organisée par Jacques Brehm, elle réunit des étudiants des Beaux-Arts. Ils ont réalisé,



selon le principe du cadavre exquis, un panneau mural de 40 mètres de long. Chaque soir, les sept artistes (Benjamin Bozonnet, Ladane Dehdar, Pierre Lancelin, Sinead Lucey, Keira Miyata, Ella Ngovan et Raphaël de Villers) déambulent dans la salle à manger pour croquer les clients.

C'est ce à quoi était occupée, le samedi 7 septembre, l'Irlandaise Sinead Lucey quand un grand monsieur aux cheveux blancs et aux grosses lunettes se leva et vint vers elle. « J'ai pensé qu'il était gêné que je le dessine, raconte-t-elle, mais il m'a dit doucement : "Moi aussi, je suis artiste." Il m'a raconté qu'il avait fait les Beaux-Arts à Paris en 1948. Et qu'il venait d'avoir une exposition au Centre Pompidou, avec Matisse. Je lui ai dit timidement : "Vous

êtes Ellsworth Kelly ?" J'avais vu son exposition. On en a parlé, puis il est retourné s'asseoir. »

L'artiste américain, un des plus grands de l'après-guerre, est actuellement en Europe pour la préparation de sa rétrospective qui ouvre le 15 septembre à la Fondation Beyeler, à Bâle. S'ennuyant un peu sur les bords du Rhin, il a fait une escapade à Paris, pour y respirer l'air de sa jeunesse. Et dîner à la Coupole. En partant, il a tendu un carton à Sinead. Tous les clients du restaurant sont invités à dessiner eux aussi. Les meilleurs peuvent se voir offrir une bouteille de champagne.

Ellsworth Kelly a représenté ce qu'il avait devant lui, une assiette, deux verres et une bouteille. Aux enchères, un tableau de Kelly dépasse le million de dollars. Les dessins valent beaucoup moins, mais tout de même. Plutôt que de concourir pour le prix, le grand monsieur a préféré donner son croquis à la jeune artiste, qui n'en est pas encore revenue.

Harry Bellet

THÉÂTRE

Duras chez Molière



MARGUERITE DURAS entre au répertoire de la Comédie-Française. A partir du 14 septembre, salle Richelieu, Catherine Samie et Catherine Hiegel jouent Savannah Bay, mis en scène par Eric Vigner. Lire page 19

POINT DE VUE

Guerre d'Irak : le prix de la solidarité

par François Heisbourg

GEORGE W. BUSH a parlé : la guerre aura lieu à brève échéance, à moins que l'Irak, pour la première fois depuis douze ans, n'agisse en conformité avec ses obligations internationales. Voulu par les Etats-Unis, il n'est pas moins évident que la guerre d'Irak n'aurait pas lieu s'il ne tenait qu'aux Européens.

Cette réticence européenne n'est pas, ou pas partout, le produit d'une méconnaissance des capacités bien réelles dont dispose l'Irak en matière d'armes de destruction massive. De fait, les analyses des experts européens ne dif-

fèrent guère de celles des Américains en la matière. De même, il n'y a pas de désaccord européen sur le fait que le jeu des sanctions ne permet pas, ou plus, de contenir les programmes irakiens : non seulement l'Irak est redevenu un grand producteur de pétrole, mais une partie notable de ses exportations échappe au contrôle de l'ONU, les revenus correspondants pouvant donc être recyclés par le régime de Bagdad dans les programmes d'armement.

Simplement, les Européens, fusent-ils aussi militants que les Britanniques, n'en avaient pas déduit

qu'il y avait une urgence absolue de lancer hic et nunc des opérations militaires. Celles-ci auront bien lieu parce que les Etats-Unis les auront voulues. La France, comme ses partenaires européens, ne pourra pas échapper aux choix brutaux qu'impose toute situation de guerre, en tentant d'en limiter les dégâts.

Lire la suite page 13

FRANÇOIS HEISBOURG est directeur de la Fondation pour la recherche stratégique.

LOUIS ROEDERER
CHAMPAGNE
DE L'EXCEPTION LA REGLE
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION

INTERNATIONAL

TERRORISME

Les Etats-Unis ne l'ont annoncé que vendredi 13 septembre. Mercredi, une opération conjointe des services américains et pakistanais a permis l'arrestation, à Karachi, de l'un des cerveaux des **ATTENTATS** du 11 septem-

bre. Ramzi Ben Al-Shaiba, un Yéménite âgé de 30 ans, a été capturé à l'issue d'une véritable bataille rangée. Cet homme, dans une longue **INTERVIEW** accordée en juin à la chaîne de télévision Al-Jazira, et diffusée il y a quel-

ques jours, avait revendiqué un rôle d'organisateur des attentats du 11 septembre. Il devait initialement être le 20^e **PIRATE DE L'AIR** mais s'était vu refuser un visa d'entrée aux Etats-Unis. Membre de la cellule

de Hambourg, en contact avec le Français **ZACARIAS MOUSSAOUI** et Mohammed Atta, il appelait dans un texte à « un millier d'autres opérations » pour « enflammer le cœur des musulmans ».

Les Etats-Unis capturent un chef d'Al-Qaida réfugié au Pakistan

C'est un important succès pour Washington. Ramzi Ben Al-Shaiba a été arrêté mercredi 11 septembre à Karachi, après une fusillade meurtrière. L'homme avait longuement expliqué son rôle décisif dans l'organisation des attaques terroristes sur New York et Washington

ISLAMABAD

de notre correspondante

Les services de sécurité américains ont remporté un succès important dans la guerre contre Al-Qaida. Ils ont réussi à capturer au Pakistan Ramzi Ben Al-Shaiba, un Yéménite de 30 ans considéré comme l'un des principaux organisateurs des attentats du 11 septembre 2001. Il a été transféré sur une base américaine en Afghanistan. L'information a été rendue publique vendredi 13 septembre dans la soirée.

Cette opération intervient quelques jours après la diffusion par la chaîne de télévision arabe Al-Jazira d'une interview de Ramzi Ben Al-Shaiba. Il se vantait d'avoir participé à l'organisation des attaques depuis 1999. Les pirates de l'air « ont commis des actes héroïques... Ils ont réussi car l'ennemi est idiot », disait-il.

Selon Washington, Ramzi Ben Al-Shaiba a été arrêté à Karachi le 11 septembre par les forces pakistanaises avec l'aide de la CIA et du FBI. En ce jour anniversaire, des mesures de sécurité exceptionnelles étaient prises dans la ville. Une bataille rangée s'est déroulée en plein cœur du quartier résidentiel de Défense.

Tout avait commencé la veille par une descente de police dans un appartement de Karachi repéré à la suite d'un coup de téléphone par satellite. Le FBI, dont une centaine d'agents opèrent au Pakistan, aurait transmis l'information aux services secrets pakistanais ISI (Inter Service Intelligence). L'appartement était vide de ses occupants



Les services pakistanais, informés par les agents du FBI, ont dû livrer une véritable bataille rangée pour capturer, mercredi 11 septembre, un groupe de personnes appartenant à Al-Qaida caché dans un quartier résidentiel de Karachi. Après une fusillade meurtrière, Ramzi Al-Shaiba a pu être capturé. Il a par la suite été transmis aux services américains.

mais les enquêteurs y trouvent le téléphone satellitaire, quatre ordinateurs portables et 350 000 roupies (environ 6 000 euros).

Le concierge indique un autre appartement à proximité que des policiers et des agents de l'ISI surveillent dès les premières lueurs de l'aube. Apparemment, l'ISI, qui mène l'opération, ne s'attend pas à la très forte résistance armée que rencontrent les agents sur place quand ils débent l'opération vers 9 heures du matin. Ils capturent d'abord deux personnes avant d'être contraints de reculer quand les occupants de l'appartement tirent sur eux au fusil mitrailleur et lancent des grenades. Les tireurs

d'élite de la police se déploient aussi sur les toits voisins. La bataille dure quatre heures. Deux occupants du logement sont tués.

Selon le président pakistanais, le général Pervez Moucharrarf, dix sont arrêtés, « un Egyptien, un Saoudien et huit Yéménites ». Sept membres des forces de l'ordre sont blessés dont deux gravement.

Depuis plusieurs mois, les enquêteurs pakistanais soupçonnaient les militants d'Al-Qaida d'avoir trouvé refuge dans les villes du Pakistan où ils peuvent se dissimuler plus facilement et où leur origine arabe ou étrangère passe plus inaperçue. Selon un des voisins de l'immeuble où a lieu l'incident, cité par le quoti-

dien *The Nation*, il y a cinq mois environ, 6 à 8 personnes s'étaient installés au deuxième étage de l'immeuble. « On ne les voyait jamais le

matin », précise le voisin, qui ajoute « on ne les apercevait que la nuit dans l'appartement ». Selon les experts, les fuyitifs d'Al-Qaida prennent beaucoup de précautions et par exemple ne téléphonent jamais de l'endroit où ils se trouvent. « Ils sont capables de faire cent kilomètres pour donner un coup de fil si c'est indispensable », raconte un spécialiste. « Ils utilisent aussi des téléphones mobiles en changeant sans arrêt de cartes », ajoute-t-il. Beaucoup de messages sont délivrés par des porteurs.

MANUEL D'INSTRUCTIONS

Avec ses 14 millions d'habitants, sa population cosmopolite, ses quartiers où la police ne pénètre quasiment pas, ses milliers de *madrassas* (écoles coraniques) alimentées par l'argent qui circule dans ce port, capitale économique du Pakistan, Karachi constitue une place idéale pour des gens qui cherchent à se cacher. Selon le journal *The News*, parmi les personnes arrêtées mercredi, certaines avaient pour charge de trouver une sortie

sûre pour les membres d'Al-Qaida. Un grand nombre de passeports et de papiers d'identité ont été retrouvés dans l'appartement ainsi qu'un manuel d'instructions sur la façon de se comporter dans les aéroports ou aux frontières pour éviter de se faire repérer. « Les passeurs impliqués dans le trafic de drogue ou d'autres humains sont maintenant impliqués dans l'exfiltration du Pakistan des militants d'Al-Qaida » affirme un enquêteur cité par *The News*.

L'arrestation de Ramzi Ben Al-Shaiba tombe en tout cas très bien pour le président Moucharrarf en visite à New York. Interrogé vendredi soir par la chaîne CNN, il s'en est réjoui affirmant : « C'était une opération bien menée. »

Le président a rendu hommage à l'ISI pour cette opération en y voyant une preuve que les services pakistanais ne protègent plus les extrémistes islamiques. Il semble que dans cette opération, le FBI n'ait fait confiance qu'à l'ISI, laissant la police de Karachi dans la vague sur l'ampleur et l'objectif de l'affaire.

A plusieurs reprises et notamment lors de l'enquête sur l'enlèvement à Karachi du journaliste du *Wall Street Journal*, Daniel Pearl, les enquêteurs s'étaient plaints de voir les ravisseurs avertis en avance de leurs mouvements. Outre une centaine d'agents du FBI, des agents de la CIA (Central Intelligence Agency) et des spécialistes des écoutes sont déployés au Pakistan.

Françoise Chipaux
avec Eric Leser à New York

« Coordinateur du mardi saint », Ramzi Ben Al-Shaiba promettait « un millier d'autres opérations de ce type »

NEW YORK

de notre correspondant

Ramzi Ben Al-Shaiba a longuement revendiqué sa participation aux attentats du 11 septembre. Ce Yéménite, âgé de 30 ans, a livré de nombreux détails sur leur préparation dans un entretien donné à la chaîne de télévision arabe Al-Jazira et diffusé il y a quelques jours.

En juin, Yosri Fouda, journaliste vedette d'Al-Jazira, était invité à Karachi pour y rencontrer deux dirigeants présumés d'Al-Qaida, Khaled Cheikh Mohammed et Ramzi Ben Al-Shaiba. Le premier se présente alors comme le « chef du comité militaire d'Al-Qaida » et explique que Ramzi est le « coordinateur du mardi saint » (le 11 septembre). Les deux hommes sont sur la liste des 22 terroristes les plus recherchés par le FBI, qui a offert une récompense de 25 millions de dollars pour tout renseignement permettant leur arrestation.

L'un et l'autre affirment au jour-

naliste d'Al-Jazira qu'Oussama Ben Laden s'est impliqué personnellement dans la préparation des attentats et que la cible manquée à Washington était le Capitole, siège du Congrès, et non la Maison Blanche. Ramzi Ben Al-Shaiba apparaît aussi sur une cassette vidéo retrouvée par les troupes américaines en Afghanistan au domicile de Mohammed Atef, le chef militaire d'Al-Qaida tué pendant un bombardement.

Dans le *Sunday Times* du 8 septembre, le journaliste Yosri Fouda raconte sa rencontre de Karachi. Ramzi lui présente une mallette dont il sort des disquettes, des cartes, des manuels d'instructions de pilotage. « Mes souvenirs de Hambourg », dit-il. Il lui confie également un document de 112 pages, « La Réalité de la nouvelle croisade », demandant au journaliste de le faire traduire en anglais et de le transmettre à la bibliothèque du Congrès à Washington. Ce texte justifie les attentats du 11 septem-

bre et appelle à « un millier d'autres opérations de ce type » pour « enflammer le cœur des musulmans contre l'Amérique ».

Ramzi Ben Al-Shaiba affirme avoir voulu être le 20^e pirate de l'air, mais que ses demandes suc-

Ramzi voulait être le 20^e pirate de l'air, mais ses demandes successives de visa ont été refusées

cessives de visa d'entrée aux Etats-Unis ont été refusées. C'est également ce qu'a établi le FBI. Son directeur, Robert Mueller, expliquait, fin 2001, que Ramzi aurait dû être le 20^e pirate de l'air. Il y en avait cinq par avion détourné et quatre seulement dans le vol 93

d'United Airlines qui s'est écrasé en Pennsylvanie. Ramzi a essayé en vain et à quatre reprises d'obtenir un visa d'entrée aux Etats-Unis, entre juin et octobre 2000. Un des terroristes, Ziad Jarrah, a cherché à l'inscrire dans une école de pilotage en Floride.

En 1998 et 1999, Ramzi loge à Hambourg avec l'égyptien Mohammed Atta. Ils étaient tous deux employés comme magasiniers dans une entreprise informatique. Mohammed Atta est suspecté d'être le pilote du premier avion qui s'est écrasé sur les tours du World Trade Center.

En juillet 2001, lors d'une réunion tenue à Madrid, il est décidé que Mohammed Atta communiquera à Ramzi Al-Shaiba, en allemand et via Internet, le choix des cibles et la date retenue pour les attaques terroristes.

Trois semaines avant le 11 septembre, un message codé parvient à Hambourg, le choix des cibles : « deux lycées et deux universités ; 19



certificats et 4 examens ». Soit : « les deux tours, le Pentagone et le Capitole ; 19 pirates de l'air pour quatre cibles ». Le 29 août, la date retenue pour l'opération est communiquée par téléphone à Ramzi qui est toujours dans son appartement de Hambourg. L'homme décide alors de l'« évacuation » des cellules Al-Qaida actives en Europe et aux Etats-Unis. Lui-

même s'envole pour le Pakistan avec sa mallette de « souvenirs ».

Les enquêteurs américains disposent d'autres éléments sur Ramzi Ben Al-Shaiba. Il est ainsi cité à de nombreuses reprises dans l'acte d'accusation du Français Zacarias Moussaoui. Ramzi lui a transféré d'Allemagne des milliers de dollars ainsi qu'à deux des terroristes du 11 septembre. Il existe la trace d'au moins un contact téléphonique fin juillet 2001 entre Zacarias Moussaoui et Ramzi Ben Al-Shaiba à Hambourg. Ce dernier lui envoie au début du mois d'août 14 000 dollars d'Allemagne par l'intermédiaire de la Western Union.

Le nom de Ramzi Ben Al-Shaiba a également été cité dans les enquêtes sur l'attaque, en octobre 2000, dans le port d'Aden au Yémen, du navire de guerre américain USS Cole et dans l'attentat au début de l'année contre la synagogue de Djerba en Tunisie.

E. L.

L'Iran extrade un islamiste kurde irakien vers la Norvège

Mollah Kreikar dirigeait un groupe extrémiste en contact avec Al-Qaida

LES AUTORITÉS iraniennes ont expulsé jeudi 12 septembre vers la Norvège Najmeddine Fatah, alias mollah Kreikar, qui dirige une formation islamiste extrémiste kurde irakienne, Ansar Al-Islam, a-t-on appris vendredi 13 septembre de source kurde. L'homme a été renvoyé en Norvège parce qu'il était porteur d'un passeport norvégien où il s'était réfugié il y a quelques années. Mollah Kreikar faisait d'ailleurs l'objet d'un mandat d'arrêt international délivré par la Norvège et les Etats-Unis, a ajouté cette source.

Selon elle, Mollah Kreikar, la cinquantaine, est un Kurde irakien sunnite, qui faisait partie des volontaires de la guerre sainte en Afghanistan. Après avoir combattu aux côtés des hommes de Gulbudin Hekmatyar et de l'ancien président Rabbani, il s'était rallié aux talibans. Son groupe, qui « était en contact avec Al-Qaida »

et qui rassemblait une centaine de membres de différentes nationalités, avait d'abord pris l'appellation de Jound Al-Islam (les soldats de l'Islam) avant de se muer, il y a quelques mois, en Ansar Al-Islam (les partisans de l'Islam). Ce sont des membres de cette formation qui, en mars, avaient assassiné un membre du Comité central du Parti démocratique du Kurdistan (PDK de Massoud Barzani), à Erbil, « capitale » de la partie du Kurdistan irakien contrôlée par le PDK. C'est également Jound Al-Islam qui, le 2 mai, a tenté d'assassiner à Souleimayyeh, Barham Salah, le « premier ministre » de la partie du Kurdistan contrôlée par l'Union patriotique du Kurdistan (UPK de Jalal Talabani). A l'origine, Jound Al-Islam considérait l'UPK et le PDK, qui sont les deux principales formations kurdes irakiennes, comme ses adversaires déclarés et des mécréants.

Récemment, un éditorialiste du *New York Times*, William Safire, avait affirmé que Ansar Al-Islam était instrumentalisé par le président irakien, Saddam Hussein et servait en quelque sorte de lien entre Bagdad et l'organisation terroriste Al-Qaida. Saddam Hussein, rectifie la source kurde, était « en contact » avec ce groupe extrémiste. L'UPK, selon elle, a récemment arrêté un agent des services de renseignements irakiens qui était chargé de ce contact.

GROUPUSCULES TERRORISTES

Dans son édition du 2 septembre, l'hebdomadaire américain *Time magazine*, tout en n'excluant pas que Bagdad et Al-Qaida aient pu juger « utiles » les activités d'Ansar Al-Islam, indiquait que rien ne prouve que ce groupe ait pu servir de courroie de liaison entre l'Irak et l'organisation d'Oussama Ben Laden. Bagdad a formel-

lement démenti tout lien avec Ansar Al-Islam et affirmé qu'il a aidé l'UPK à le combattre.

On ignore dans quelles circonstances les autorités iraniennes ont arrêté mollah Kreikar sur le territoire iranien et si certains de ses partisans ont subi le même sort. Mais son extradition vers la Norvège traduit le souci de Téhéran d'écarter tout soupçon de coopération avec Al-Qaida ou des groupuscules terroristes.

La récente extradition vers l'Arabie saoudite de seize Saoudiens qui seraient membres d'Al-Qaida et qui s'étaient réfugiés en territoire iranien traduit elle aussi cette volonté de dissiper toute suspicion, à l'heure où les Etats-Unis accusent régulièrement la République islamique, classée dans « l'axe du mal », de soutien au terrorisme.

Mouna Naïm

Arrestations dans l'Etat de New York

Les autorités américaines ont annoncé, vendredi 13 septembre, avoir démantelé une cellule terroriste installée aux Etats-Unis et formée de cinq hommes d'origine yéménite, qui ont été arrêtés à Lackawanna, dans la banlieue de Buffalo, dans l'Etat de New York. Ils possèdent la nationalité américaine et vivent depuis des années aux Etats-Unis. Ils auraient été en communication récemment avec des réseaux terroristes à l'étranger et se seraient entraînés dans les camps d'Oussama Ben Laden.

L'un des suspects aurait des liens avec Omar Al-Farouq, un membre important d'Al-Qaida capturé en Asie cet été. Les informations données par Omar Al-Farouq sont à l'origine de la décision du gouvernement américain d'augmenter à la veille du 11 septembre le niveau d'alerte contre le terrorisme.

Vendredi, une fausse alerte a eu lieu en Floride, où une autoroute a été fermée plusieurs heures après l'interception d'une voiture supposée transporter des explosifs. - (Corresp.)

NOUVEAU

PRÉPA
CELSA/IEP 2^e cycle

→ Rentrée mi-octobre 2002
→ Admission après :

- 1^{ère} année de prépa Sc. Po/Hypokhâgne/HEC
- Bac +2 validé

ISTH
ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS PRIVÉS

2, Rue de Rémusat - 75016 Paris
Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com

L'Irak n'acceptera pas un retour « inconditionnel » des experts du désarmement

La presse arabe est sévère pour les Etats-Unis, mais invite Bagdad à respecter les résolutions de l'ONU

L'IRAK a formellement exclu, vendredi 13 septembre, tout retour « inconditionnel » sur son territoire des inspecteurs du désarmement, dans une première réaction aux exigences formulées la veille par le président américain George W. Bush à propos de la destruction de l'arsenal irakien d'armes de destruction massive. Un retour « inconditionnel ne résoudrait pas le problème » entre l'Irak et les Nations unies, a déclaré le vice-premier ministre, Tarek Aziz, à la chaîne satellitaire arabe Middle East Broadcasting Center. Mais il a aussitôt ajouté qu'il n'annoncerait pas « de position définitive. Ceci n'est pas de mon ressort. Il y a une direction en Irak qui en décidera », a-t-il précisé.

Bagdad ne veut pas « rééditer une expérience qui avait échoué et qui n'avait pas empêché que son territoire soit la cible de frappes », a fait valoir le responsable irakien dans une allusion aux inspections menées par les experts de l'ONU jusqu'en décembre 1998. « Nous sommes exposés à une frappe américaine. Nous espérons qu'elle n'est pas inéluctable, mais nous nous préparons aux pires éventualités. L'Irak n'a pas d'armes chimiques ou biologiques. Mais, s'ils [les Américains] nous attaquent, nous avons la capacité de défendre notre patrie et les moyens de le faire. »

M. Aziz estime que le président Bush « cherche à imposer sa mainmise sur l'Irak. Il veut le pétrole et cherche à protéger Israël. Son agression vise à permettre [au premier ministre israélien Ariel Sharon] d'envahir complètement la Cisjordanie et de chasser de leurs terres les millions de Palestiniens ». Rejetant la mise en demeure du président Bush, M. Aziz l'a mis au défi de présenter des preuves de la détention par l'Irak d'armes nucléaires. Il l'a qualifié d'« affabulateur » et estimé que « la direction irakienne est un million de fois plus légitime que George W. Bush, qui, a-t-il dit, a été élu à la majorité d'une poignée de voix, d'ailleurs douteuses ».

Pour le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleisher, ces déclarations sont la preuve que « l'Irak a quelque chose à cacher ». A son



Tarek Aziz s'est rendu au centre de presse du ministère de l'information, vendredi 13 septembre, à Bagdad, afin de répondre au discours tenu par George Bush à la tribune des Nations unies la veille. Le vice-premier ministre irakien a traité le président américain d'« affabulateur » et a considéré que Washington « cherche à imposer sa mainmise sur l'Irak. Il veut le pétrole et cherche à protéger Israël ».

retour à Washington vendredi, M. Bush s'est abstenu de toute nouvelle déclaration, mais il n'était pas exclu qu'il s'exprime à nouveau sur l'Irak samedi, en recevant dans sa résidence de campagne, à Camp David, le chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi. Parallèlement, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, le chef de la diplomatie française, Dominique de Villepin, devait rencontrer à New York son homologue irakien, Nadjib Sabri. Et, à en croire le secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa, M. Sabri devrait reprendre dans trois ou quatre jours les discussions sur le retour des experts du

désarmement. M. Moussa a exprimé l'espoir que Bagdad donnera son feu vert, « pour éviter la mise à exécution des menaces actuelles ».

« PLAN D'AGRESSION »

Tandis que la presse irakienne a passé sous silence, vendredi, les déclarations du président Bush, les commentaires des journaux des pays arabes sont sévères pour les Etats-Unis. En Syrie, le quotidien *Al-Baas*, organe du parti du même nom au pouvoir, a estimé que M. Bush « a utilisé la tribune des Nations unies pour convaincre le monde d'un plan d'agression contre un pays arabe qui souffre de l'em-

bargo depuis des années (...), ignorant les vrais problèmes du Proche-Orient, à savoir l'agression permanente d'Israël et l'occupation des territoires arabes ».

Les journaux des monarchies pétrolières du Golfe ne sont pas plus tendres. Sous le titre « Détruire le monde pour la survie des Etats-Unis », le journal émirati *Al-Khalij* juge que le président américain « cherche un prétexte pour attaquer l'Irak ». *Al-Sharq*, du Qatar, estime que, « même si l'Irak satisfait aux conditions posées par M. Bush, les Etats-Unis interviendront pour renverser le régime irakien ». *Al-Raya* invite pour sa part l'Irak à respecter les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et à autoriser le retour sur son territoire des experts du désarmement, faute de quoi « une intervention américaine bénéficiera d'un soutien international ». - (AFP.)

« Volontaires de la paix » en Irak

Un premier groupe de quinze « volontaires de la paix », dont Françoise Hostalier, ancienne membre du gouvernement d'Alain Juppé, vient de se constituer à Paris à l'initiative de Gilles Munier, secrétaire général des Amitiés franco-irakiennes. Ces « volontaires de la paix », indique un communiqué, ont répondu à l'appel lancé par M. Munier en août pour que des Français « aillent témoigner en Irak de leur hostilité à la « guerre du Golfe II », espérant que leur présence empêchera l'armée de l'air américaine de bombarder massivement le pays. Ils vérifieront la véracité des accusations américaines ou britanniques et rendront compte des atrocités qui risquent d'être commises en Irak au nom des peuples occidentaux ».

M. Munier doit se rendre dimanche à Bagdad pour rencontrer le vice-premier ministre, Tarek Aziz, et fixer la date d'arrivée en Irak de ces « volontaires ».

L'Égypte respecterait toute décision des Nations unies

Hosni Moubarak veut ménager à la fois son opinion publique et les Etats-Unis

LE CAIRE

de notre correspondant

L'Égypte pourrait accepter des frappes militaires contre l'Irak, à condition qu'elles soient décidées par les Nations unies. C'est ce qu'a implicitement indiqué le ministre égyptien des affaires étrangères, Ahmad Maher, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire américain *Time Magazine* et publié jeudi 12 septembre par le journal cairote *Al-Ahram*. « Pour des raisons pratiques ainsi que par principe, l'Égypte ne peut approuver une action militaire américaine [contre l'Irak]. Toutefois, si les Nations unies adoptent une résolution contre l'Irak, à la suite de son refus de se plier aux décisions internationales, alors l'Égypte soutiendra la légalité internationale et ses résolutions », a affirmé M. Maher.

Cette attitude correspond à la tradition « légaliste » de la diplomatie égyptienne. En juin 1961, déjà, le président Gamal Abdel Nasser était intervenu en faveur du Koweït fraîchement indépendant, contre les revendications territoriales de l'Irak. Près de trente ans plus tard, en 1991, c'était au tour du président Hosni Moubarak de venir au secours du Koweït, alors même que l'Égypte était liée à l'Irak par un accord de coopération politique et économique. Le Caire respecte par ailleurs à la lettre les sanctions imposées par l'ONU à Bagdad. Des contrats commerciaux ont bien été conclus, mais dans le cadre de la résolution dite « Pétrole contre nourriture ».

Cela ne signifie pas pour autant que l'Égypte approuve pleinement une éventuelle attaque contre l'Irak. M. Maher a de fait estimé que « toute frappe militaire déstabiliserait le Proche-Orient ». Le chef de la diplomatie égyptienne a ajouté que de telles actions « approfondiraient les sentiments de colère et de rancœur qu'éprouvent les peuples arabes à cause de ce qui se passe en

Palestine et des souffrances endurées par le peuple irakien ». La colère gronde en Égypte même, où l'opinion est très remontée contre les Etats-Unis, accusés de pratiquer une politique de deux poids et deux mesures : action drastique contre les pays arabes et musulmans qui ne respectent pas des résolutions de l'ONU, et laxisme total à l'égard d'Israël qui n'a toujours pas appliqué la résolution 242 prévoyant le retrait des territoires occupés en 1967, en échange de la paix.

Le gouvernement égyptien, qui est déjà confronté à une crise économique, ne peut tolérer des troubles

Hosni Moubarak n'a jamais pardonné à Saddam Hussein de l'avoir « trompé » à la veille de l'invasion du Koweït

politiques, surtout à un moment où les islamistes semblent vouloir reconquérir le terrain perdu depuis l'attentat sanglant de Louxor, en 1997. Pourtant, Le Caire sait que les frappes sont presque inévitables, et cherche donc à ménager à la fois son opinion publique et les Etats-Unis. Si les frappes sont ordonnées par le Conseil de sécurité de l'ONU, elles auront un impact moins négatif au sein de l'opinion publique qu'une attaque unilatéralement décidée par Washington. Par ailleurs, en soutenant une éventuelle résolution de l'ONU, l'Égypte pourra se prévaloir de cet appui auprès des Etats-Unis, dont l'aide économique et militaire, qui s'élève à 2 milliards de dollars par an, est vitale.

Alexandre Buccianti

Début des discussions sur le vote d'une résolution contre Bagdad

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité n'ont pas encore débattu des questions délicates

NEW YORK

de notre correspondante

« *Sofar, so good.* » Le ministre britannique des affaires étrangères, Jack Straw, a ainsi résumé la situation, vendredi à New York, à l'issue du déjeuner réunissant les ministres des affaires étrangères des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité, déjeuner censé lancer, dans la foulée du discours de George Bush, le processus par lequel les Nations unies espèrent obtenir le désarmement de l'Irak. « Pour l'instant, tout va bien, a dit M. Straw. Il y a eu une complète unanimité sur l'impératif de faire revenir les inspecteurs. »

Le ministre russe Igor Ivanov, qui avait été chargé de la coordination, a lu le communiqué sur lequel les Cinq s'étaient accordés. Sur l'Irak, le texte tient en deux phrases. Les ministres « sont tombés d'accord pour estimer que le fait que l'Irak ne se conforme pas aux résolutions du Conseil de sécurité est un problème sérieux et que l'Irak doit s'y conformer ». En conséquence de quoi, ils ont « commencé des consultations en vue de déterminer comment le Conseil de sécurité peut traiter la question pour assurer la mise en application de ses résolutions ». M. Ivanov a refusé d'en dire davantage.

« UN BON DÉPART »

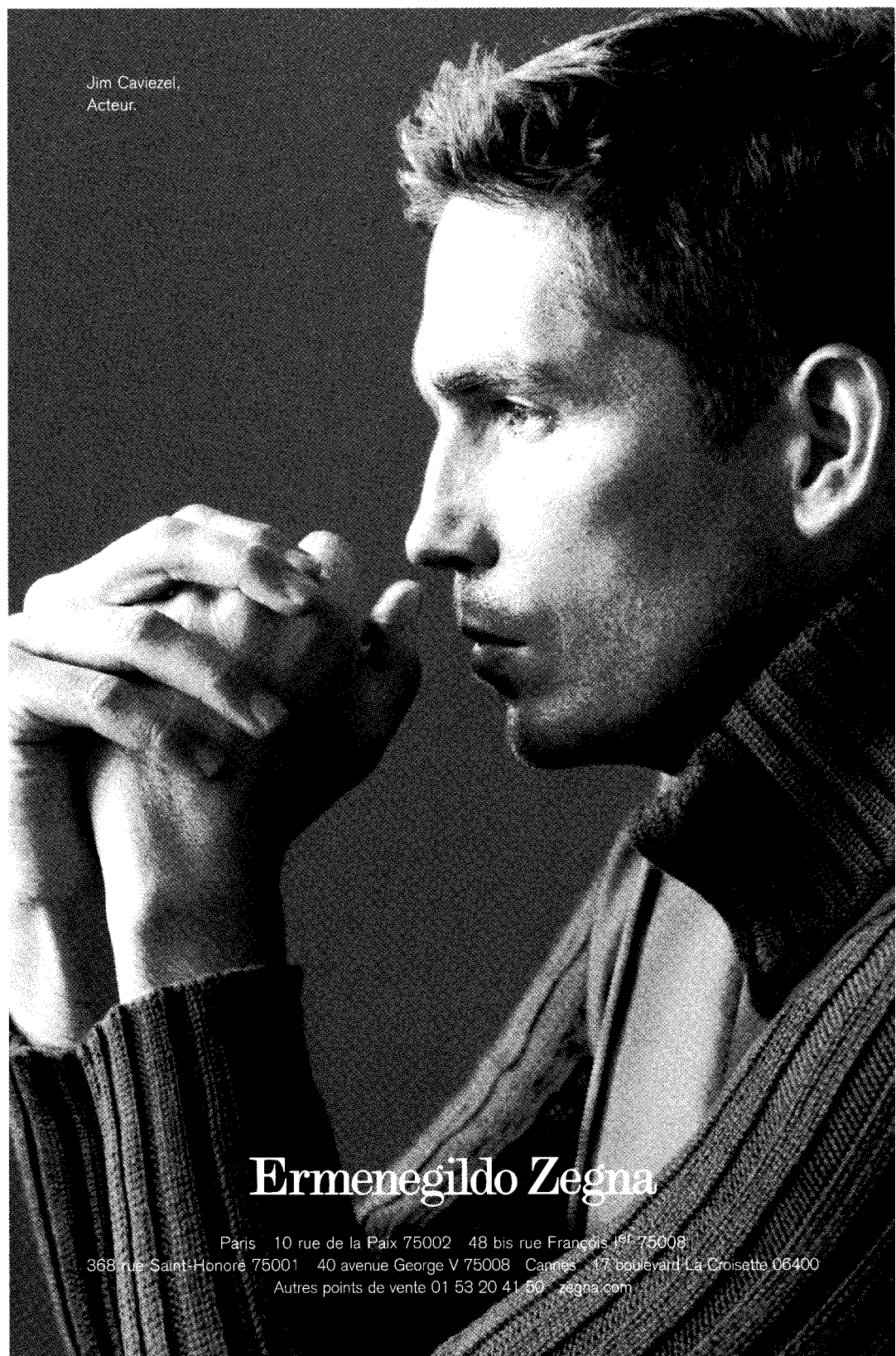
Après le langage pugnace de M. Bush, le phrasé du communiqué a brutalement fait retomber la tension. « On n'en est encore qu'aux concepts, a dit M. Straw. Le travail sur les mots viendra après. » Son homologue américain, Colin Powell, a lui aussi affiché une honnête satisfaction. « Je pense que nous avons pris un bon départ. Il devrait être possible de définir les éléments d'une résolution dans un avenir relativement proche », a-t-il dit.

Dominique de Villepin, pour la France, a indiqué qu'il y avait eu « un large accord pour considérer que le problème central est celui de la prolifération et des armes de destruction massive » (sous-entendu, pas le changement de régime). Le ministre a estimé que le plan français d'une résolution en deux étapes avait « reçu un bon accueil ».

Aucun des sujets délicats n'a encore été discuté, même si chacun a planté des jalons. Les Américains ont exposé leur vision de ce que devait contenir la résolution (ou les résolutions : le nombre leur est indifférent, disent-ils, pour peu que la première mentionne que des « conséquences » sont à attendre en cas de refus de l'Irak). Selon un haut responsable, le texte devra d'abord rappeler les violations par l'Irak des résolutions précédentes, aussi bien sur le désarmement que sur les manquements aux droits de l'homme. Il devra dire quelles actions l'Irak devra entreprendre pour s'y conformer, et dans quel délai. Enfin, il devra définir les mesures que prendront les membres du Conseil si l'Irak n'obtempère pas. George Bush a indiqué qu'il voulait une date butoir qui se mesure « en jours et en semaines ; pas en mois et en années ».

Les Américains parient qu'il n'y aura pas de veto contre cette résolution. Mais il faut 9 voix (sur 15) pour qu'un texte soit adopté. Colin Powell s'est déjà entretenu avec plus de la moitié des membres du Conseil, et la venue du vice-président Cheney à New York a été annoncée. L'élaboration de la résolution ne fait que commencer. Certains diplomates estiment qu'un vote ne devrait pas intervenir avant la fin du mois.

Corine Lesnes



Ermenegildo Zegna

Paris 10 rue de la Paix 75002 48 bis rue François 1^{er} 75008
368 rue Saint-Honoré 75001 40 avenue George V 75008 Cannes 17 boulevard La Croisette 06400
Autres points de vente 01 53 20 41 50 zegna.com

Suède : M. Persson menacé par l'essoufflement du « modèle » social-démocrate

Les élections législatives ont lieu dimanche

STOCKHOLM

de notre envoyé spécial

Göran Persson est sur la défensive. Le chef du Parti social-démocrate suédois (SAP) avait beau jouer au faux modeste, il se voyait, jusqu'au milieu de l'été, reconduit haut la main dans ses fonctions de premier ministre, au terme des élections législatives du dimanche 15 septembre. Les dernières semaines de la campagne ont déjoué ses prévisions. A la veille du scrutin, les militants du parti à la rose donnaient un dernier coup de rein pour éviter la défaite, hypothèse désormais évoquée par les médias et les politologues.

S'il ne faut pas négliger cette capacité de mobilisation de dernière minute, et le soutien appuyé de la puissante centrale syndicale LO, le fait est que les sociaux-démocrates n'ont cessé de baisser dans les sondages depuis juillet. Crédités désormais de près de 37 % des intentions de vote, ils pourraient réaliser un score identique à celui des précédentes élections législatives, leur plus mauvais depuis plus d'un demi-siècle (36,4 % en 1998).

Pour pouvoir se maintenir, M. Persson doit compter sur ceux qui l'ont soutenu au Parlement pendant la législature qui s'achève : le Parti de gauche (SVP, ex-communiste) et les Verts. Or ces deux formations sont, elles aussi, en perte de vitesse. Les écologistes ne sont même pas assurés de franchir la barre de 4 % des suffrages, minimum nécessaire pour être représenté au Parlement. S'ils n'y parviennent pas, M. Persson, 53 ans, risque d'entrer dans l'histoire suédoise comme l'un des rares dirigeants sociaux-démocrates à avoir été vaincu par les partis dits « bourgeois ». Seuls Olof Palme, en 1976, et Ingvar Carlsson, en 1991, ont subi un tel affront depuis 1945. Ces passages dans l'opposition n'ont jamais duré : dix ans au total. Deux parenthèses durant lesquelles les gouvernements de centre droit n'ont pas fondamentalement remis en question l'Etat-providence sur lequel repose le fameux « modèle suédois ».

Lorsque les sociaux-démocrates reprennent le pouvoir en 1994, M. Persson, alors ministre des finances, entreprend d'assainir les comptes du pays pour le sortir d'une crise économique profonde. Le plan d'austérité qu'il met sur pied, à coups de canif dans les avantages sociaux et de réduction de personnel dans la fonction publique, le rend impopulaire, même si beaucoup de Suédois en comprennent la nécessité. D'où, en 1998, la réélection de justesse du gouvernement, désormais dirigé par M. Persson. Celui-ci connaît ensuite une sorte d'état de grâce, à la faveur d'une embellie économique. Le taux de

chômage officiel est ramené à près de 4 % (plus de 6,5 % en comptant les programmes de formation). Le budget devient excédentaire, permettant de rehausser le niveau de certaines prestations sociales. Des allègements fiscaux sont introduits. Avec les Finlandais, les Suédois sont en avance en matière d'Internet, tandis qu'Ericsson vend des téléphones portables dans le monde entier.

Pour M. Persson, cette période faste culmine lorsqu'il assure, pour la première fois au nom de son pays, la présidence tournante de l'Union européenne, au premier semestre 2001. Avid de reconnaissance internationale, il accède enfin à la stature d'homme d'Etat responsable, qu'il entretient après les attentats du 11 septembre 2001, lorsqu'il range son pays derrière les Etats-Unis dans la lutte contre le terrorisme.

MISE EN GARDE

Aujourd'hui, l'éclat des sommets européens a disparu. C'est la gestion des affaires quotidiennes qui intéresse les électeurs. La campagne électorale a beaucoup tourné autour du porte-monnaie, à l'exception du thème de l'intégration des étrangers vivant dans le pays (*Le Monde* du 14 septembre). « Je ne pense pas que les impôts que je paye soient utilisés au mieux », estime Filippa, une traductrice, reprenant un argument avancé par le Parti conservateur, le principal parti d'opposition. « Cela ne fait pas de mal de laisser le secteur privé s'occuper de gérer les écoles ou les hôpitaux », renchérit Jacob, qui travaille dans la publicité. Lui et son épouse ont décidé de placer leur fille dans une crèche privée plutôt que dans l'établissement communal.

En cette période plutôt faste pour le pays, la liberté de pouvoir choisir semble, dans l'esprit de bon nombre de jeunes citoyens, au moins aussi importante que le besoin d'une protection sociale, certes généreuse, mais aussi fort coûteuse. Les nouvelles générations ne se reconnaissent pas forcément dans le système collectif en vigueur depuis des décennies. Ce qui explique, en partie, la percée de l'opposition de centre droite, créditée d'environ 47 % dans les sondages. Selon les quatre partis qui la composent, l'accent est mis tantôt sur une liberté accrue, tantôt sur une réduction des impôts. Pour les contrer, M. Persson martèle, dès qu'il le peut, que la politique fiscale de ses adversaires ne pourra mener qu'à une détérioration des services offerts aux citoyens. Une mise en garde qui pourrait, finalement, porter ses fruits.

Antoine Jacob

La société civile italienne se mobilise contre la politique judiciaire de M. Berlusconi

Le cinéaste Nanni Moretti et les animateurs de la manifestation pour la défense de la justice, organisée samedi après-midi à Rome, dénoncent le « gouvernement de l'illégalité »

ROME

de notre correspondante

Six trains spéciaux et huit cents autocars ont été mobilisés pour la manifestation de défense de la justice organisée à Rome, samedi après-midi 14 septembre, par le mouvement des Rondes citoyennes (les *Girotondi*), répondant ainsi à l'appel du principal organisateur, Nanni Moretti, le cinéaste, devenu presque par hasard leader charismatique.

Aux côtés du metteur en scène de *La Chambre du fils* (Palme d'Or à Cannes), devaient intervenir les animateurs de la première heure de ce mouvement sans précédent de la société civile : Paolo Flores D'Arcais, fondateur et directeur de la revue *Micromega*, Francesco Pardi, dit « Pancho », et son mouvement des Professeurs de Florence, Silvia Bonucci et Marina Astrologo, traductrices dans le civil, inspiratrices et chevilles ouvrières des Rondes, etc.

Mais aucun homme de parti ni leader syndical ne devait monter sur le podium. Sans vouloir leur fermer la porte (« Notre combat est solidaire, non concurrent », explique Nanni Moretti), les organisateurs ont voulu que cette Fête de la protestation, avec la participation des meilleurs chanteurs de la péninsule, reste signée par la société civile.

De nombreuses personnalités du centre-gauche – à l'exception nota-



ble, et « pour raisons critiques », du président des Démocrates de gauche, Massimo D'Alema –, le principal leader de la CGIL, Sergio Cofferati – qui avait réuni le 23 mars à rassembler 3 millions de personnes à Rome contre la politique sociale du gouvernement – et des centaines de prestigieux artistes et créateurs, comme Claudio Abbado, Renzo Piano ou Manuel Vasquez Montalban avaient appelé à manifester samedi 14 septembre.

Même Monica Bellucci a fait savoir qu'elle serait de cœur dans le cortège, à défaut de pouvoir venir. A Berlin, Paris, Bruxelles, Madrid et Londres, au même moment, des rassemblements étaient prévus « pour la défense de la Constitution, de l'Etat de droit et de la liberté de l'information en Italie ».

C'est une course contre la montre qu'ont engagée le gouvernement Berlusconi et sa majorité pour faire passer un décret-loi, dit

« Cirami », du nom de son auteur. Selon ce texte, qui devait faire l'objet d'un vote, samedi, à la Commission jointe justice et affaires constitutionnelles de la Chambre des députés, après avoir été adopté par le Sénat le 1^{er} août, tout accusé peut demander le transfert de son procès s'il estime que les magistrats du tribunal sont partiaux.

Or le tribunal de Milan doit prononcer, en octobre, son jugement dans une affaire de corruption de magistrats dans laquelle le chef du gouvernement est impliqué. Les conseils de ce dernier s'évertuent à obtenir le transfert du procès à Brescia, estimant que leur client ne dispose pas de l'intégralité de ses droits face aux juges milanais, célèbres pour leur combat dans le pool « Mains propres ».

« La loi doit être égale pour tous », proclament, indignés, les citoyens des Rondes, qui en ont assez « des lois fabriquées sur mesure pour les intérêts privés de Silvio Berlusconi et de ses amis ». Et de rappeler la loi qui rend la coopération judiciaire internationale plus difficile, la loi qui dépenalise le faux en matière de bilan, grâce à laquelle le chef du gouvernement et son ami Fedele Confalonieri, PDG de Mediaset, vont sans doute bénéficier d'une prescription dans l'affaire dite « All Iberians ».

Danielle Rouard

Nanni Moretti, cinéaste et organisateur de la Fête de la protestation

« C'est la démocratie qu'il faut défendre »

Est-ce vous qui avez lancé cette idée de Fête de la protestation ?

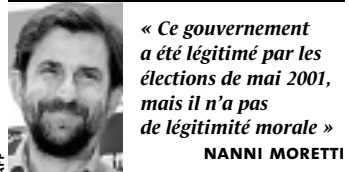
Oui, l'idée m'est venue fin juillet, devant le Sénat qui adoptait alors à toute vitesse le projet de loi présenté par le gouvernement sur la possibilité de demander le transfert d'un procès en cas de suspicion légitime. Mais elle était dans l'air et beaucoup d'entre nous, présents ce jour-là, le sentaient.

Quelle mouche vous a piqué, vous qui, dès 1978, dans votre film *Ecce Bombo*, aviez fait l'éloge de celui qui reste à côté de la mêlée ?

J'ai milité un peu dans les années 1970, mais cela n'a pas duré. En revanche, j'ai toujours eu à cœur d'exercer mon autonomie de jugement. La Constitution est une ressource précieuse pour la vie en commun dans une démocratie. Mais elle ne semble plus l'être pour cette majorité, qui s'emploie à la mettre en pièces. Dans ce pays, il existe sept chaînes de télévision : trois sont la propriété du président du Conseil ; trois autres, appartenant à l'Etat, sont indirectement contrôlées par ce même chef du gouvernement. Même un enfant trouverait cette situation très étrange.

Tout aussi étrange est cette

méthode qui consiste à faire passer un décret-loi sur la justice à seule fin d'empêcher un procès à Milan de se terminer, alors qu'il ne manque plus qu'à prononcer réquisitoire et plaiderie avant le jugement. C'est pourtant la méthode qu'adopte maintenant un groupe de gens influents pour défendre leurs propres intérêts.



« Ce gouvernement a été légitimé par les élections de mai 2001, mais il n'a pas de légitimité morale »

NANNI MORETTI

Après avoir épinglé la gauche dans vos films, vous attaquez-vous maintenant à un gouvernement de droite ?

Je suis un modéré. Mais face à tant d'arrogance de la part de ce gouvernement, comment ne pas relever la tête ? Ce gouvernement a été légitimé par les élections de mai 2001, mais il n'a pas de légitimité morale. Pourquoi des millions d'Italiens accepteraient-ils de se voir imposer une politique dictée par des intérêts purement privés, qui n'étaient pas explicites dans le

programme de campagne ? Je n'ai jamais économisé mes critiques, mais à présent, l'esprit est un peu différent.

Le 2 février, lors d'un meeting pour défendre « la loi égale pour tous », je suis monté sur l'estrade pour dire qu'il était urgent de se réveiller, à gauche, et j'en ai été le premier surpris. C'est arrivé comme ça, piazza Navona, par hasard, et les gens présents m'ont offert leur affection et leur solidarité. Je me suis senti simplement investi d'une nouvelle responsabilité. Depuis on s'est réveillé. Maintenant, c'est la démocratie qu'il faut défendre.

Ces mouvements « auto-convocés », ces Rondes citoyennes ont-ils déjà changé quelque chose ?

Le dialogue a repris entre les citoyens et les instances dirigeantes du centre-gauche. La gauche retrouve un esprit unitaire. Au centre-droit également, et c'est important, des gens ont compris qu'il fallait défendre les valeurs de la Constitution. Dans le passé, il existait un pacte des partis avec l'électorat, de droite comme de gauche, reposant sur un ensemble de valeurs fondamentales pour vivre ensemble la démocratie. Ce pacte n'existe plus

et c'est très grave. Grâce aux mouvements et aux *Girotondi*, la distance s'est réduite entre les élus qui se battent à l'intérieur du Parlement et les citoyens qui luttent à l'extérieur. Leurs combats sont solidaires, pas concurrents. Enfin, on redécouvre la passion pour la politique, on sort de la résignation et de l'indifférence qui avaient suivi l'échec de la gauche en mai 2001.

La question – répandue, remarquez-vous en souriant, chez les journalistes français – est celle du rôle de l'intellectuel...

Avant tout, un metteur en scène doit faire de bons films qui n'ont pas encore été vus. Un écrivain doit écrire de beaux livres qui n'ont pas encore été lus. Leur liberté de jugement peut servir de stimulant. On m'a demandé mille fois si j'allais me lancer dans une carrière politique. Non, non. Pourquoi quitter un métier qui me plaît pour un autre qui ne me plaît pas ? J'espère seulement que nous n'allons pas exporter en Europe ce qui n'est encore pour le moment qu'une anomalie italienne, comme ce monopole de l'information, si étrange pour une démocratie.

Propos recueillis par D. R.

Un ex-officier de la dictature chilienne arrêté en Argentine

Luis Ramirez Pineda est impliqué dans la disparition d'un Français, Georges Klein, en 1973

BUENOS AIRES

de notre correspondante

Un officier chilien, âgé de 77 ans, Luis Ramirez Pineda, a été arrêté, vendredi 13 septembre, dans un hôtel de Buenos Aires, en Argentine, à la suite d'un mandat d'interpol lancé par la justice française dans le cadre de la disparition d'un ressortissant français pendant la dictature d'Augusto Pinochet (1973-1990). Georges Klein, un jeune médecin français, était devenu au Chili l'un des conseillers politiques du président socialiste Salvador Allende. Il avait été arrêté au palais présidentiel de La Moneda, en plein cœur de Santiago, le jour même du coup d'Etat militaire, le 11 septembre 1973, avant d'être transféré au régiment de Tacna, dans la capitale chilienne.

A Santiago, l'avocat Nelson Caucoto a précisé que Luis Ramirez Pineda était un général en retraite de l'armée de terre qui commandait le régiment de Tacna au moment du putsch. L'avocat d'organisations de défense des droits de l'homme a précisé que l'officier était « sérieusement lié » à la dispari-

tion de plusieurs opposants de la dictature.

Dans le dossier concernant la disparition de Georges Klein, le juge parisien Roger Le Loire avait lancé, le 25 octobre 2001, cinq mandats d'arrêt internationaux à l'encontre d'anciens officiers chiliens, dont le général Pinochet, considéré par le magistrat comme le « donneur d'ordres » de la politique d'élimination des opposants à la dictature menée par l'armée chilienne et la police secrète. Au total, le juge Le Loire

avait lancé 18 mandats d'arrêt pour « séquestration et tortures » ou « complicité de séquestration et tortures » dans les cas de quatre Français dont les corps n'ont jamais été retrouvés. Les quatre victimes, Georges Klein, Etienne Pesle, Alphonse Chanfreau et Jean-Yves Claudet-Fernandez, étaient considérés par la justice comme proches du gouvernement Allende. Le cas d'un cinquième Français disparu en Argentine en 1977, Marcel-René Amiel, devrait aboutir à un non-

lieu, la thèse d'un assassinat n'ayant pu être confirmée.

En avril 2001, le juge Le Loire s'était rendu au Chili pour rencontrer le juge Juan Guzman, chargé d'instruire le dossier Pinochet. Les autorités chiliennes avaient fait procéder à l'audition de quelques témoins. L'Argentine, elle, n'a jamais donné suite aux demandes du magistrat français.

L'enquête sur la disparition de Français sous la dictature chilienne avait été ouverte en France en 1998 et instruite pendant trois ans par le juge Le Loire avant que ne lui succède la juge Sophie-Hélène Chateau. L'instruction officielle menée à Paris devait être close prochainement. Si l'Argentine acceptait d'extrader Luis Ramirez Pineda, la France pourrait être le premier pays à juger un ancien militaire chilien. Vingt-neuf ans après les faits, Augusto Pinochet et seize autres militaires (quinze Chiliens et un Argentin), pour la plupart à la retraite, pourraient être jugés par contumace à Paris.

Christine Legrand

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
L'atout indispensable pour une carrière internationale
MBA
SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 19 septembre 2002 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa
174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://mba.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

BAC + 1
RÉORIENTEZ-VOUS VERS UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE
L'AFIG
(ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)
VOUS PRÉPARE À INTÉGRER
L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
Contactez Marion Maury : 45, rue Spontini - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 26 10/26
ETABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Des élections législatives pour parachever la normalisation en Macédoine

La population est appelée, dimanche, à élire un nouveau Parlement alors que les tensions entre les communautés albanaise et slave se sont atténuées depuis les accords d'Ohrid

SKOPJE

de notre envoyé spécial

Un an après la signature des accords de paix d'Ohrid, Ali Ahmeti est la preuve vivante que la situation s'est améliorée en Macédoine à l'heure où la population est appelée, dimanche 15 septembre, à renouveler son Parlement. L'ancien « ennemi public numéro 1 » à Skopje, qui tenait des conférences de presse clandestines dans les montagnes au-dessus de Tetovo, accès maintenant librement aux tribunes des meetings où l'ex-chef de l'Armée nationale des Albanais de Macédoine (UCKM) est candidat à la députation. Certes, l'entrée en scène est toujours rythmée par l'hymne guerrier de l'UCKM. Mais l'intitulé de son parti, l'Union démocratique pour l'intégration (BDI), ne fait aucune référence à sa communauté d'origine même s'il ne peut espérer glaner une seule voix parmi les électeurs non-albanais de Macédoine. Depuis qu'il a troqué son treillis camouflé pour un costume croisé bleu marine au moment de la dissolution de l'UCKM, en septembre 2001, ce quinquagénaire est devenu « très politiquement correct » selon un diplomate européen.

« Un chemin considérable a été parcouru depuis la signature des accords d'Ohrid [le 13 août 2001] », se réjouit Alain Le Roy, représentant spécial de l'Union européenne en Macédoine, pilier avec les Etats-Unis et l'OSCE du succès relatif de cet exemple de diplomatie préventive dans un pays au bord du gouffre il y a quelques mois encore. Toutefois le représentant de Bruxelles mesure bien « la montée de la tension à l'approche des élections ». Ces dernières semaines, trois policiers ont été tués, des civils ont été abattus ou enlevés, surtout dans et

autour de Tetovo, où les combats avaient éclaté en 2001 et où vivent la plupart des quelque 30 % de Macédoiens (2 millions au total) d'origine albanaise.

Sous la pression des Européens et des Américains qui craignaient des provocations, Ali Ahmeti a annulé le grand rassemblement qu'il prévoyait d'organiser, vendredi 13 septembre, à Skopje. « Nous savons que des forces obscures veulent saper les élections de dimanche », a-t-il expliqué. Le gouverne-

ment a également soufflé sur les braises. Le ministre de l'intérieur a sorti de son képi un mandat d'arrêt contre ce même Ahmeti, bénéficiaire pourtant, comme 1 000 autres guérilleros, de la loi d'amnistie de mars 2002.

Autre source d'inquiétude : les tensions au sein même des communautés. « Les oppositions ne sont plus interethniques mais entre les partisans des partis albanais eux-mêmes [le PDSH d'Arben Xhaferi et le BDI d'Ali Ahmeti] ainsi qu'entre les Macédoiens, entre le parti [VMRO-DPMNE] du premier ministre Ljubco Georgievski et celui [le SDSM] de Branko Crvenkovski », observe Alain Le Roy.

Il faut dire que les sondages ne sont pas favorables à l'actuelle coalition, cet étonnant attelage politique tiré par les nationalistes slaves macédoiens du VMRO-DPMNE et leurs alter ego albanais du PDSH.

« Les oppositions ne sont plus interethniques mais entre les partisans des partis albanais eux-mêmes [le PDSH d'Arben Xhaferi et le BDI d'Ali Ahmeti] ainsi qu'entre les Macédoiens, entre le parti [VMRO-DPMNE] du premier ministre Ljubco Georgievski et celui [le SDSM] de Branko Crvenkovski », observe Alain Le Roy.

Il faut dire que les sondages ne sont pas favorables à l'actuelle coalition, cet étonnant attelage politique tiré par les nationalistes slaves macédoiens du VMRO-DPMNE et leurs alter ego albanais du PDSH.

Il faut dire que les sondages ne sont pas favorables à l'actuelle coalition, cet étonnant attelage politique tiré par les nationalistes slaves macédoiens du VMRO-DPMNE et leurs alter ego albanais du PDSH.

Autre source d'inquiétude : les

Une paix obtenue « avec des moyens réduits »

Moins explosive que par le passé, la situation reste tendue en Macédoine où, à deux jours de la tenue d'une élection cruciale pour la paix, une attaque armée contre des militaires macédoiens s'est produite, vendredi 13 septembre, à la frontière avec le Kosovo, sans faire de victimes.

La situation est incomparablement plus calme qu'en 2001, lors des heurts violents entre les communautés albanaise et slave. Selon Alain Le Roy, le représentant spécial de l'Union européenne en Macédoine : « La police a maintenant accès à tous les villages. 95 % des 170 000 réfugiés sont rentrés chez eux. 85 % des maisons sont reconstruites et le Parlement a voté quasiment toutes les lois exigées dans le cadre des accords de paix ». Et, rappelle-t-il, ceci a été mis en place « avec des moyens réduits : une poignée de diplomates européens, 700 soldats étrangers et 200 personnes de l'OSCE », c'est-à-dire « rien à côté du Kosovo, de ses 400 000 soldats de l'OTAN et de ses milliers de fonctionnaires de l'ONU ». — (Corresp.)

ment en campagne a également soufflé sur les braises. Le ministre de l'intérieur a sorti de son képi un mandat d'arrêt contre ce même Ahmeti, bénéficiaire pourtant, comme 1 000 autres guérilleros, de la loi d'amnistie de mars 2002.

Il faut dire que les sondages ne sont pas favorables à l'actuelle coalition, cet étonnant attelage politique tiré par les nationalistes slaves macédoiens du VMRO-DPMNE et leurs alter ego albanais du PDSH.

Autre source d'inquiétude : les

L'un et l'autre seraient devancés par les sociaux-démocrates du SDSM et le BDI, un parti vieux de seulement deux mois mais qui a semble-t-il gagné les cœurs d'une majorité d'Albanais. « Il s'agit moins d'une question de différences de programmes que d'envie d'alternance », reconnaît-on au QG de campagne du SDSM où l'on espère que le mauvais bilan du VMRO-DPMNE (guerre, crise, économique, corruption) lui permettra de remporter au moins 50 des 120 sièges du Parlement à l'issue du scrutin à la proportionnelle à un tour de dimanche.

LES PLUS NOIRS DESSEINS

Huit cents observateurs étrangers surveilleront ce vote dont les résultats définitifs devraient être communiqués trois jours plus tard. Mais ce n'est qu'à l'issue d'une très vraisemblable litanie de contestation et de recomptage des voix que la Macédoine pourra se doter d'un nouveau gouvernement dont on ne peut espérer l'annonce avant la deuxième quinzaine d'octobre au plus tôt.

La question est de savoir si, le cas échéant, les perdants se résoudront de bonne grâce à accepter la défaite et à quitter un pouvoir synonyme d'argent facile à défaut d'être propre. A la veille du scrutin, les rues de Skopje prêtaient d'ailleurs au premier ministre Ljubco Georgievski et à son incontrôlable ministre de l'intérieur Ljube Boskovski les plus noirs desseins pour rendre le scrutin de dimanche impossible. A Tetovo, « la capitale » des Albanais de Macédoine, on ajoutait que cela ne dérangerait certainement pas le PDSH d'Arben Xhaferi et de son sulfureux concurrent Mendu Thaqi.

Christophe Châtelot

Le Rwanda va retirer des troupes de RDC

NEW YORK (Nations Unies). Le président rwandais Paul Kagamé a annoncé, vendredi 13 septembre, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, qu'il commencerait dès la semaine prochaine à retirer ses troupes de la région orientale de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre). Le président Kabila s'est de son côté engagé à permettre aux personnels de la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (Monuc) de mieux contrôler les aéroports de brousse afin d'éviter qu'ils ne soient utilisés pour approvisionner les ex-soldats de l'Armée rwandaise et les miliciens Interahamwe qui ont trouvé refuge dans l'est de la RDC. Les forces rwandaises en RDC et les rebelles favorables à Kigali contrôlent toute la partie orientale de l'ancien Zaïre, particulièrement riche en matières premières. — (AFP.)

La campagne de M. Schröder dopée par ses positions sur l'Irak

BERLIN. Les sociaux-démocrates (SPD) du chancelier allemand Gerhard Schröder, (photo) longtemps à la traîne dans les sondages, se sentent pousser des ailes grâce à leur refus catégorique d'une attaque contre l'Irak, avant les élections législatives du 22 septembre. L'écart avec la CDU n'a fait que se réduire pour déboucher, mardi, sur la première avance du SPD depuis l'ouverture de la campagne (d'1 point, à 39 %, selon l'institut de sondage Infratest-dimap). Un écart qui s'est creusé, vendredi, jusqu'à 3 points, à 40 % selon Forschungsgruppe Wahlen. — (AFP.)



JAN BAUER/AP

Bruxelles publie une liste de produits américains qui pourraient être taxés

BRUXELLES. La Commission européenne a rendu public, vendredi 13 septembre, la liste provisoire des produits américains qui pourraient faire l'objet d'un relèvement de droits d'importation, si un règlement n'intervient pas avec les Etats-Unis dans l'affaire des aides fiscales à l'exportation (FSC). Cette décision est la conséquence de la décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui a autorisé l'Union à imposer jusqu'à 100 % de taxes sur les produits américains, dans la limite d'un montant de 4 milliards d'euros. — (Corresp.)

Essais DU 12 AU 23 SEPTEMBRE

VOUS AUSSI, VENEZ, ESSAYEZ... ET SUCCOMBEZ !



www.peugeot.fr



Du 12 au 23 septembre 2002, pendant les Essais Exquis 206, laissez-vous séduire par la fraîcheur de la série spéciale X-LINE PACK CLIM*, disponible sur 206 et 206 SW. Profitez-en pour essayer** l'exquis gamme 206, 206 CC et SW, une gamme riche et racée, récemment rééquipée. Et pour en préserver toute la saveur, bénéficiez de l'offre exclusive d'entretien Peugeot Contrat Privileges Maintenance à 1€***, pour 24 mois ou 40 000 km.

* Série spéciale limitée à 5 200 Peugeot 206 (3 et 5 portes) et 800 Peugeot 206 SW. ** Selon les modèles disponibles à l'essai dans le Réseau Peugeot participant. *** Selon les conditions du Peugeot Contrat Privileges Maintenance disponibles chez votre Concessionnaire ou Agent Peugeot. Offre non cumulable, valable du 12 au 23 septembre 2002 pour tout achat d'un véhicule neuf dans la gamme 206, 206 CC et 206 SW, pour un Peugeot Contrat Privileges Maintenance 24 mois/40 000 km (fin des prestations au premier des deux termes précédents échu), réservée aux personnes physiques pour un usage particulier, dans le Réseau Peugeot participant.

ON PEUT ENCORE ÊTRE ÉMU À NOTRE ÉPOQUE.

206



PEUGEOT

FRANCE

POLITIQUE

Alors que les Verts subissent de plein fouet les effets de la défaite de la gauche plurielle, tous les autres partis tentent de **LANCER UNE OPA** sur l'écologie politique dans leur programme. A l'UMP, on cherche

à se rapprocher, voire à **INTÉGRER**, les petites formations écologistes de droite. Au PS, certains rêvent d'un grand parti qui comprendrait les Verts. Jacques Chirac, qui a prononcé un discours volontariste au

Sommet de la Terre à Johannesburg, a fait de l'environnement un des **THÈMES MAJEURS** de son quinquennat. Ces déclarations d'intention et l'action de Roselyne Bachelot au ministère de l'environnement, ne

convainquent pas les écologistes. « **Nous jugerons aux ACTES** », déclare un dirigeant de Greenpeace. « **Les autres ne proposent que des solutions libérales** », raille une porte-parole des Verts.

Les partis veulent faire main basse sur l'écologie

Alors que les Verts ne parviennent pas à se constituer en force politique majeure, toutes les formations, du FN à l'extrême gauche, affichent leur volonté d'intégrer les préoccupations environnementales à leur programme. Des intentions pas toujours suivies d'effet

PENDANT que les Verts errent, sans tête, dans une gauche encore déboussolée, la plupart des partis traditionnels peaufinent leur OPA sur l'écologie. Au premier rang des chefs d'Etat, Jacques Chirac fait sensation à Johannesburg, au Sommet de la Terre, comme premier écologiste de France, lui qui défendit, selon ses détracteurs, l'agriculture la plus productiviste et la plus polluante qui soit. Fodé Sylla, député européen (app. PCF) ne lui a pas moins rendu un vibrant hommage dans *Libération* du 5 septembre. Au moins dans le discours, tous les politiques ont appris à parler couramment la langue du développement durable.

« *On a l'ambition de faire de l'écologie quelque chose de fort* », assure Serge Lepeltier, secrétaire général du RPR, qui a découvert l'écologie en faisant de la plongée sous-marine. L'incompatibilité entre l'idée du développement durable et les thèses libérales, ordinairement professées par la droite, le fait soupçonner : « *La volonté politique de Chirac va nous aider, mais ce sera un combat de longue haleine, en matière de transports et d'agriculture.* »

Nathalie Kosciusko-Morizet an-

cienne conseillère de Jacques Chirac, représentée, à l'UMP, une des « références » en matière d'environnement. Cette polytechnicienne, députée de l'Essonne, estime qu'à droite, l'approche de l'écologie a été jusque-là d'autant plus discrète qu'elle était « technique » et « locale ». Aujourd'hui, elle pense que « *l'écologie doit être un projet transversal.* »

La question du nucléaire constitue-t-elle une pierre d'achoppement ? « *Le discours "pro et anti", masque surtout une vraie réflexion, celle qui doit accompagner le prochain bilan de la loi sur les déchets* », un texte de 1991 relatif aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs, pense-t-elle.

Dans un univers politique qui va vers une bipolarisation croissante, on estime également au PS qu'un grand parti ne peut se permettre de sous-traiter l'écologie. « *On ne peut plus évoquer les valeurs travail, Europe, coopération, sans parler d'environnement* », souligne ainsi le fabulien Claude Bartolone. Les socialistes auront « *leurs propres réponses* », qui seront sans doute moins radicales que celles des Verts, pense l'artisan de la défunte gauche plurielle, Jean-Christophe Cambadélis.

Nucléaristes, productivistes, historiquement liés à l'histoire ouvrière et syndicale, donc à la défense de l'emploi, les communistes n'avaient guère le souci de préserver l'environnement. Mais comme tout le monde, la PCF plaide désormais pour « *un codéveloppement humain et solidaire* », titre de la con-

« **On ne peut plus évoquer les valeurs travail, Europe, coopération, sans parler d'environnement** »

CLAUDE BARTOLONE

tribution du PCF au Sommet de la terre de Johannesburg.

La « porosité », relative, entre Verts et militants de la LCR a, en revanche, depuis longtemps permis à la formation trotskiste de prendre en compte la dimension de l'écologie politique. Ainsi existe-t-il, depuis de nombreuses années, une commission écologie à la

Ligue. Quant aux militants antimondialisation, plutôt issus du mouvement social, ce sont les spectaculaires campagnes de fauchage de plants d'OGM qui les ont rapprochés de la défense de l'environnement. Ainsi José Bové a-t-il fusionné l'argumentaire anticapitaliste et écologiste devant les militants d'Attac (*Le Monde* du 29 août), en dénonçant les stratégies de la firme américaine Monsanto, productrice de semences transgéniques.

A l'autre bout de l'échiquier, le parti de Jean-Marie Le Pen plaide « pour un *écologisme sincère* » qui ne soit pas « récupéré » et « dénaturé » par la gauche et par l'extrême gauche. Le « *productivisme mercantile* » est mis sur la sellette, ainsi que les « *pressions des lobbies politico-financiers* ». Le FN croise la défense de l'environnement avec celle du patrimoine et de la sauvegarde des traditions.

Une enquête postélectorale sur les scrutins du printemps 2002 conduite par le Cevipof (Centre d'étude de la vie politique française) laisse apparaître une certaine convergence de valeurs entre l'électorat chasseur et celui de M. Le Pen. Cette convergence retrouve un écho dans la volonté affichée

par le FN d'inciter les chasseurs « à prendre une part toujours plus responsable dans la gestion et la protection de la faune et de la flore. »

Comment voit-on ces évolutions du côté des associations écologistes ? Certaines s'estiment déçues par le bilan de la gauche de gouvernement, que ce soit en matière de transports, d'énergie, d'eau, etc. Le bilan de la participation des Verts au gouvernement de Lionel Jospin est considéré comme mince. « *La crédibilité est dans les faits et la gauche n'a pas beaucoup montré l'exemple. Elle ne s'est pas posée la question des modèles industriels qu'elle contribuait à faire émerger* », estime ainsi Jannick Jadot, directeur des campagnes de Greenpeace. L'ONG qui compte 60 000 adhérents (contre 10 000 aux Verts), estime que l'écologie ne fait pour l'instant son apparition que dans les discours, sous la pression de la demande sociale.

Mais les bonnes intentions affichées de la droite ne convainquent pas : « *Chirac a bien dit que les dérèglements climatiques étaient liés à l'activité humaine. Mais l'essentiel de l'énergie, repose sur le nucléaire et les énergies fossiles. On le jugera sur les actes* », pointe M. Jadot.

Autre exemple, les OGM. Le ministère de l'agriculture continue à autoriser la mise sur le marché de lots de semences « contaminées », souligne-t-il, alors que la législation est encore en débat. L'examen des contrats territoriaux d'exploitation (CTE), qui prenaient en compte la dimension environnementale, est suspendu depuis début août, pour des raisons budgétaires. Le premier ministre s'est contenté de promettre aux agriculteurs, qu'ils seraient « plus simples, plus efficaces ». Le projet de ferroutage Lyon-Turin est pour l'instant en attente.

Ce « pillage » de l'écologie n'inquiète pas outre mesure la porte-parole des Verts, Francine Bavay : « *Les autres ne proposent que des réponses libérales* », estime-t-elle, en soulignant que la conseillère de Jean-Pierre Raffarin à Matignon en matière d'environnement est une spécialiste des marchés de « droits à polluer ». « *Une idée qui a de l'avenir fait toujours son chemin. Si la gauche peut se refertiliser autour de nouveaux modes de développement et de production, tant mieux* », espère-t-elle.

Béatrice Gurrey et Nicolas Weill

Ces petites formations très convoitées par les grandes

SI, À DROITE, on accuse parfois les Verts d'avoir « récupéré » l'écologie politique, l'UMP semble vouloir absorber, à terme, la nébuleuse des mouvements composant l'écologie de droite, comme Génération écologie, Cap 21 (Corine Lepage) ou le Mouvement des écologistes indépendants d'Antoine Waechter. « *Pour l'instant, c'est un peu le chaos* », déplore Nathalie Kosciusko-Morizet, députée (UMP) de l'Essonne.

L'UMP est donc en discussion avec Génération écologie les Bleus, l'ancien parti de Brice Lalonde, désormais présidé par France Gamerre, une adjointe de Jean-Claude Gaudin à la mairie de Marseille. Mais pas question, pour ce petit parti, de se laisser phagocyter par l'UMP : « *Nous nous situons clairement à droite et au centre, et nous rechercherons des partenariats dans ce sens* », dit M^{me} Gamerre. « *Mais on ne veut pas être les supplétifs de l'UMP* », plaide la nouvelle présidente.

Au moment où l'UMP définissait ses statuts, la formation majoritaire avait envisagé de créer un « mouvement » - un courant - axé sur l'environnement. « *Il nous faut des moyens en structures, en financements* », plaide Serge Lepeltier, encore secrétaire général du RPR, qui a évoqué la question

avec Alain Juppé. L'hypothèse a cependant été abandonnée au profit d'une conception « transversale », selon laquelle le souci de l'environnement doit « irriguer » l'ensemble du parti. L'UDF n'échappe pas à cette tendance et tente, elle aussi, de se rapprocher de l'écologie. François Bayrou devait, samedi 14 ou dimanche 15 septembre, se rendre à l'université d'été de Cap 21, à Paris, la formation de Corine Lepage, qui fut, comme lui, candidate à l'élection présidentielle.

Au PS, après l'éclatement de la gauche plurielle, on ne veut plus laisser le champ aux Verts. La stratégie que Laurent Fabius avait théorisée dès le congrès de Bordeaux de 1992, sous le slogan « *Devenir le parti de l'éco-développement* », est en train de gagner du terrain. Si le PS revenait aux affaires, a même plaisanté M. Fabius à La Rochelle, où le parti tenait son université d'été, il faudrait « *mettre un communiste aux finances et un Vert aux travaux* ». Pour Jean-Christophe Cambadélis, l'écologie « *ne peut pas être privatisée par les écologistes, c'est une question que les sociaux-démocrates doivent aborder à partir de leur propre prisme* ».

B. G. et N. W.

Roselyne Bachelot, une ministre sous surveillance de Matignon

CE MERCREDI 11 septembre, Jacques Chirac écourte le conseil des ministres pour aller commémorer, à l'ambassade des Etats-Unis, l'anniversaire des attentats de New York. Roselyne Bachelot, ministre de l'écologie, est obligée de renoncer à la communication qu'elle avait préparée. Commentaire sans appel d'un ministre : « *Cela n'a manqué à personne.* »

La remarque, cruelle, dit assez, après quatre mois de gouvernement, que la ministre de l'environnement ne convainc pas. Elle a beau s'écrier « *Mon premier ministre préféré !* », tout sourire dehors, lorsqu'elle aperçoit Jean-Pierre Raffarin, elle sait que son ministre est sous haute surveillance. Le premier ministre en question ne la cite presque jamais, mais dit de Nathalie Kosciusko-Morizet, députée (UMP) de l'Essonne, spécialiste d'environnement : « *Voilà une femme qui est brillante.* »

Chargée d'un dossier sensible aux yeux du chef de l'Etat, M^{me} Bachelot commence à agacer en haut lieu. Passe encore qu'elle trouve « *génial et trop beau !* » le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, com-

me elle l'a confié à *Paris-Match* du 5 septembre, ou qu'elle affirme que M. Raffarin est « *un pote de toujours* ». La droite ne s'est pas toujours plainte de compter dans ses rangs cette femme au franc-parler, capable de manger la laine sur le dos de la gauche, notamment en passionaria du pac.

Mais, aujourd'hui, l'enjeu dépasse une simple question de société. On ne plaisante pas avec l'avenir de la planète. Surtout quand c'est le souhait de l'opinion. Et le nouveau positionnement du chef de l'Etat. Or, voilà que la ministre de l'environnement affirme avec aplomb que « *99 % du changement climatique est lié à l'inclinaison de la Terre* ». A Johannesburg, elle a été officiellement priée de ne pas communiquer. Au retour à Paris, sa conférence de presse a été annulée.

« **QUELQUES TOQUÉS** »

Les inondations meurtrières du sud-est de la France ? « *Il y a toujours eu des cataclysmes. Les habitants des zones inondées vivaient avec, tel le paysan du Nil.* » Au XXI^e siècle, les habitants de l'Hérault ou du Gard seront ravis de le savoir. De plus, la ministre, elle, n'a

pas jugé bon de quitter Paris pour aller voir elle-même les dégâts ou pour reconforter la population. M. Raffarin, Nicolas Sarkozy et Luc Ferry s'en sont chargés.

Les spécialistes de l'environnement n'ont pas apprécié les premières déclarations de M^{me} Bachelot sur le nucléaire. Sans grande diplomatie, elle s'est d'emblée déclarée farouchement pour. Aujourd'hui, elle prend pour modèle la Finlande, où tout le monde est favorable au nucléaire, « *à part quelques toqués* ».

Quant aux chasseurs, ils ont peu apprécié que leur activité dépende de son ministère, et non de celui de l'agriculture, comme l'avait promis le candidat Chirac lors de sa campagne. Ayant perdu l'aménagement du territoire, la ministre a exigé de garder la chasse. Sur cette manche, elle a gagné. Mais les chasseurs ont bien compris que M. Raffarin gérait directement le dossier à Matignon. Et s'il vient de réaffirmer que la chasse restait bien Avenue de Ségur, et non au ministère de l'agriculture, bien peu sont dupes.

B. G.

A Toulouse, la bataille entre sinistrés et salariés s'apaise

TOULOUSE

de notre envoyée spéciale
Il pose ses grosses pognes sur la table. Parfois, il tape sur le Formica, par surprise, pour faire peur.

■ **REPORTAGE**

Un an après, les gens, pourtant fatigués par les réunions, ne désarment pas

Le 21 septembre 2001, quand l'usine AZF de Toulouse a explosé, Jacques Mignard venait de sortir de son atelier. Quand il est revenu, les autres étaient morts.

« *Tous les civages politiques ont alors explosé avec l'usine*, explique l'ancien délégué CGT. *C'est presque la rupture à mort, avec des copains de trente ans.* » Entre ceux qui voulaient préserver l'emploi à tout prix et ceux qui ne voulaient « plus jamais ça », le dialogue a été longtemps impossible. Grande gueule, figure toulousaine, Jacques Mignard joue les étonnés : « *Je n'aurais jamais imaginé que ceux qui se disent dans le camp des travailleurs n'en aient pas le souci. Même Arlette Laguiller était pour la fermeture du pôle. Un comble !* » Les Verts ne sont pas non plus épargnés. « *Ils veulent limiter les nitrates [fabriqués par AZF]. Mais*

les engrais, ça sert à nourrir beaucoup de gens », explique l'ancien syndicaliste. « *Tout le monde veut rouler en voiture, mais personne ne veut être accidenté* », dit-il encore en guise de résumé. Il reconnaît pourtant qu'à la CGT, « *ça a tangué* ». Il y avait des collègues blessés, ceux dont l'appartement avait été dévasté et qui se sentaient autant sinistrés qu'ouvriers : « *Il a fallu beaucoup de temps pour que l'on se cale sur une position.* »

Xavier Riesco, 39 ans, est juché sur un escabeau. Devant lui, une petite foule attentive de sinistrés et de salariés, qu'une agence de photos a rassemblée, pour la commémoration, sous le soleil d'automne. Au second plan, le paysage définitivement froissé de l'usine. Xavier, un ancien de la CGT, passé à FO, était opérateur à l'atelier d'ammoniaque. Il improvise. Il dit que tous ont des intérêts communs, qu'ils ne doivent pas se laisser diviser. Monique opine. « *Nous sommes tous les victimes d'une industrialisation à outrance. Les politiques ont tout fait pour essayer de nous manipuler* », s'indigne-t-elle.

Xavier raconte : « *En un mois et demi les ouvriers étaient retournés. Ils se sont retrouvés comme de vrais militants patronaux.* » Anne-Marie glisse : « *C'est bien que ce soit un salarié qui l'admette.* » Xavier avoue qu'il y a eu « beaucoup de conneries ». Par exemple, ce défilé pour la réouverture de l'usine

dans l'une des rues les plus touchées par l'explosion. Aujourd'hui, il se montre plus optimiste : « *Les gens ont compris que ce n'est pas simplement en fermant des usines que les problèmes seront résolus.* »

« **INSURGÉ DU CANAPÉ** »

Rien n'est moins sûr. Les 5 et 12 septembre, dans *Rouge*, l'hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), deux pleines pages exposent des points de vue diamétralement opposés. Le 5, José Sanchez, syndicaliste à la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE) de Gironde, pourfend la position de la Ligue, qui demande la fermeture d'une grande partie de la SNPE de Toulouse, raillant sa « *vision idyllique des reclassements* » et justifiant la production de l'entreprise. Le 12,

le Toulousain Stéphane Borrás lui répond, sous le titre « *Stratégie syndicale suicidaire* », qu'il ne pense pas que « *les pesticides et les engrais à base de nitrates, pas plus que les missiles balistiques [soient] l'avenir de l'humanité* ».

A Toulouse, en tout cas, on se parle. On s'est pris en main. Comme Frédéric Arrou, président de l'Association des sinistrés du 21 septembre, qui en a eu assez, après cette date fatidique, d'être « *un insurgé du canapé* ». Même si les collectifs s'engueulent entre eux. Même si chacun sort épuisé des réunions tardives. Au lycée Déodat-de-Séverac - 2 500 m² d'Algeco au milieu de la cour -, Jean-Pierre Bataille ne désarme pas. « *J'ai eu du temps et de la rage. Et marre d'entendre dire que tout allait bien.* » Avec le collectif Plus jamais ça, il a écrit au ministère pour demander la levée du secret défense sur les activités de la SNPE. Il s'étonne qu'une entreprise publique fabrique des pesticides « *qui bousillent la planète* ». Et comme son ami Pierre Labeyrie, le Vert qui a inquiété Philippe Douste-Blazy aux législatives, il voudrait bien savoir pourquoi les 150 postes d'inspecteurs chargés de contrôler les installations industrielles dangereuses, prévus au budget 2003, viennent d'être supprimés par Jean-Pierre Raffarin.

B. G.

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix
Rembourse la différence si vous trouvez moins cher le mois suivant l'achat

FIXES OU RELEVABLES

5 500 M² D'EXPOSITION

MATELAS • SOMMIERS
vente par téléphone possible

SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI - SIMMONS DUNLOPILLO - BULTEX - etc.
Toutes dimensions - Garantie 5 et 10 ans
et une gamme de literie spéciale pour dos sensibles

CANAPÉS - SALONS - CLIC-CLAC
en cuirs - tissus ou alcantara...

STEINER - DUVIVIER - COULON - DIVA - BOURNAS - HUKLA - etc.

247, rue de Belleville Paris 19^e M^o Télégraphe

148, av. Malakoff Paris 16^e M^o Porte Maillot

50, avenue d'Italie Paris 13^e M^o Place d'Italie

MOBECO ☎ 01 42 08 71 00 7/7
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MARKETING INDUSTRIEL
Conservatoire National des Arts et Métiers

Cours et séminaires d'études de cas (150 heures sur 9 mois : soirs et samedis)
Coût : 216 €

Brochure sur demande écrite au :
CNAM - Marketing Industriel
292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS
☎ 01 40 27 29 78 - mail : nehme@cnam.fr

Présentation du Cycle
Samedi 28 sept - 11h
Mardi 1^{er} oct - 18h30

3^{ème} Cycle
du CNAM

Alain Juppé rêve d'une « Maison bleue » pour abriter ses ambitions

Les militants de l'UMP auront à se prononcer sur le nom du parti

L'UMP n'est pas encore un parti qu'elle s'apprête déjà à changer de nom. La « Maison bleue » pourrait bien devenir l'appellation définitive du nouveau parti chiraquien, dont le congrès fondateur se tiendra, le 17 novembre, au Bourget (Seine-Saint-Denis). Le secret devait être bien gardé, mais il a finalement percé, au grand dam des quelques initiés qui auraient préféré que les dirigeants de l'UMP l'apprennent autrement que par les médias. En tout cas, entre les trois propositions de noms actuelles – les deux autres, UMP et Union, ont été annoncées depuis plusieurs semaines –, Alain Juppé, président provisoire de l'UMP, n'a pas l'ombre d'une hésitation : « Si je devais créer mon propre parti politique, c'est ce nom que je choisirais », a-t-il déclaré au Monde.

Mais le maire de Bordeaux, qui ne veut surtout pas être accusé de « caporaliser » la future « grande formation de la droite et du centre », n'imposera rien. Le comité exécutif, convoqué pour le 24 septembre, donnera son avis et ce sont les adhérents qui, « dans tous les cas, auront le dernier mot », insiste l'un de ses membres. Un vote

devrait être organisé, avant ou pendant le congrès.

Depuis le mois de juillet, une douzaine d'agences de communication planchent sur ce sujet. Sous la houlette de Bernard Brochand, maire RPR de Cannes et spécialiste de la communication – il fut l'un des fondateurs de l'agence RSCG à la fin des années 1970 –, en présence des trois délégués généraux (Jérôme Peyrat, Régis Lefebvre, Franck Dhersin) et d'Alain Juppé, de Philippe Douste-Blazy et d'Edouard Philippe, plusieurs projets ont été étudiés. « Les idées les plus sérieuses comme les plus loufoques ont été discutées », raconte un participant. Au final, trois agences ont été sélectionnées, dont une domiciliée dans le département du Nord, auteur de cette proposition jugée « décoiffante ».

ENTHUSIASTE MAIS PESSIMISTE

L'appellation la Maison bleue a été avancée une première fois dès la fin du mois d'août, accompagnée d'un logo qui a depuis été retravaillé. Présentée de nouveau, mardi 10 septembre, à la dizaine de personnes qui, autour de M. Juppé, assurent au siège provisoire, rue

Saint-Dominique à Paris, la mise en place de l'UMP, la proposition a enthousiasmé plusieurs des participants, au premier rang desquels figure le député de la Gironde.

« Alain Juppé souffre de passer pour un type cassant, autoritaire, voire intolérant, explique l'un de ses proches. Il voudrait se débarrasser de cette image, et il est certain qu'il aimerait bien entrer dans les mémoires comme étant l'instigateur d'une initiative audacieuse et moderne comme celle-là. » D'ailleurs, le maire de Bordeaux confirme lui-même : « Cette idée, qui renferme à la fois la rupture et le renouveau, me plaît beaucoup. » Reste désormais à la faire avaliser par ses partenaires et par les militants, habitués depuis tant d'années à des sigles. L'ancien premier ministre confesse d'ailleurs un certain pessimisme. Pour mémoire, en 1999, quand Philippe Séguin, alors président du RPR, avait souhaité proposer aux militants que le parti gaulliste prenne le nom – pourtant simple – de « Rassemblement », ces derniers s'y étaient majoritairement opposés.

Yves Bordenave

La place de Robert Hue à la tête du PCF remise en cause par Patrick Braouezec

« Il n'est pas la bonne personne pour faire évoluer le Parti », a déclaré le député « réformateur » de Seine-Saint-Denis

ALORS que Robert Hue, le président du PCF, tente d'opérer un rebond politique, à l'occasion de la Fête de l'Humanité, le député et maire de Saint-Denis, Patrick Braouezec, n'a pas attendu pour se mettre en travers. « Je ne crois pas que Robert Hue soit la bonne personne pour faire évoluer le Parti », a déclaré, vendredi 13 septembre, celui qui est l'un des chefs de file des réformateurs du PCF, interrogé par la chaîne « i-télévision ». « Si ça avait été le cas, a-t-il ajouté, il l'aurait démontré lors de l'élection présidentielle. » Pour M. Braouezec, « le communisme a un avenir, à condition que ce parti, dans sa forme d'organisation, change réellement ».

Il a estimé, en outre, que « le Parti n'a pas fait sa mutation profonde en termes d'organisation, et surtout en termes de projet et de contenu ». « On est arrivé au bout d'un cycle qu'il faut analyser, bien comprendre », a-t-il encore indiqué, souhaitant que « l'on se remette au travail pour proposer une perspective de société autre que celle qui nous pend au bout du nez ».

Vendredi soir, sur France 2

Marie-George Buffet s'est efforcée de couper court. « Je ne veux pas rentrer dans cette histoire de personnes », a-t-elle déclaré, un brin agacée, mettant un terme aux interrogations sur la rentrée de M. Hue. « C'est un travers de la culture d'appareil. Plus un enjeu est fort pour elle, moins il doit être apparent. Elle a tort : elle devrait le construire politiquement », analysait, dans la foulée, un proche

« Le communisme a un avenir, à condition que ce parti, dans sa forme d'organisation, change réellement »

PATRICK BRAOUEZEC

AFP

de M. Braouezec. Et d'affirmer : « Il y a une perte de confiance diffuse, et par ailleurs confuse, par rapport à la direction dans les rangs de la base communiste qui se concentre sur la personne de Robert Hue. » Devant les secrétaires fédéraux du Parti communiste, réunis place du Colonel-Fabien, M^{me} Buffet a en tout cas pris acte de ce malaise en annonçant que la direction nationale

actuelle remettrait ses mandats deux mois avant le prochain congrès. Un geste d'apaisement.

M. Hue, qui devait prononcer samedi 14 septembre un discours à la Fête de l'Humanité, à La Courneuve, n'a pas réagi aux propos de M. Braouezec. Vendredi, il a mis en garde contre toute « amorce d'un alignement de la France sur la politique américaine et sur l'intervention en Irak ». Ce serait « une erreur politique extrêmement lourde de conséquences et dangereuse pour l'avenir », a-t-il indiqué. « Le président américain veut l'aval des Nations unies sur sa politique », mais « son discours est offensif et guerrier », a-t-il ajouté. Par ailleurs, interrogé sur France 2, sur la situation à France Télécom, il s'est insurgé contre « la politique choisie, celle d'une privatisation, d'une logique financière qui a conduit à un véritable désastre » et, commentant la nomination de l'UDF Anne-Marie Idrac à la tête de la RATP, il a dénoncé « une droite qui veut occuper tous les postes de commande ».

Caroline Monnot

« DSK » se défend d'être « un social-libéral »

« JE NE SUIS pas un social-libéral, je suis un réformiste social-démocrate », a déclaré Dominique Strauss-Kahn, vendredi 13 septembre, à Londres, en voulant contribuer à « inventer la social-démocratie du XXI^e siècle ». L'ancien ministre de l'économie du gouvernement de Lionel Jospin participait à un colloque du club Policy Network sur « le challenge progressiste », où Tony Blair devait intervenir samedi. M. Strauss-Kahn a expliqué qu'il se distinguait « de ce qu'on appelle en France le social-libéralisme » pour trois raisons : « Je crois à l'importance du rôle de l'Etat comme régulateur même si celui-ci est évidemment, dans la mondialisation, très différent de ce qu'il a été. (...) L'économie et le social sont liés. (...) Enfin, je pense que le rôle des différents organismes qui structurent la vie sociale – syndicats, associations – va aller croissant. »

Polémique parmi les rescapés de la tuerie de Nanterre

JACQUES CHIRAC devait remettre, samedi 14 septembre, à l'Elysée, la Légion d'honneur aux victimes de la tuerie de Nanterre, survenue le 27 mars. Pour Marie-Laure Meyer (PS) adjointe au maire, interrogée par *Le Parisien*, ce sont tous les membres du conseil ainsi que les fonctionnaires municipaux présents ce soir-là qui auraient dû être décorés. « Nous avons tous risqué notre vie pour autrui », souligne l'élue qui a été touchée à l'épaule. Elle dénonce « ce mépris de la République de salon pour les représentants de la République du quotidien ». Elle sera néanmoins présente à l'Elysée « par respect pour les familles ». Nathalie Vicq (PS), conseillère municipale, a décliné l'invitation, ainsi que nombre d'élus socialistes, selon le quotidien.

Démissions en chaîne au sein du MNR

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL du Mouvement national républicain (MNR) de Bruno Mégret, Franck Timmermans, a indiqué, vendredi 13 septembre, qu'il avait démissionné au début de la semaine de son poste et du parti, faisant suite à plusieurs autres démissions. « Ma lettre est partie au début de la semaine mais dans les faits ma démission est effective depuis la fin de l'université d'été », fin août, a précisé M. Timmermans à l'AFP.

« Je n'étais pas d'accord avec la manière de gérer le mouvement sur le plan financier », a-t-il indiqué, soulignant que sa démission « n'a pas grand-chose à voir avec le discours de M. Mégret (...) qui, après avoir appelé à voter Le Pen il y a trois mois, a déclaré vouloir se rapprocher de l'UMP, ce qui révèle aussi des problèmes de boussole politique ». Son adjoint Léon-Pierre Durin, le directeur national du service d'ordre du MNR, Claude Cotte, ainsi que tous ses responsables régionaux et plusieurs secrétaires départementaux ont également démissionné.

La gauche rejetée à la commission permanente de la région Bourgogne

LA MAJORITÉ de Jean-Pierre Soisson, président du conseil régional de Bourgogne, a repoussé, vendredi 13 septembre, par 33 voix parmi lesquelles 5 FN et 2 MNR, contre 22 (PS, PCF, Verts) et 2 non-participants au vote, l'entrée de la gauche à la commission permanente de l'assemblée régionale. Les socialistes, les communistes et les Verts, qui avaient refusé d'y siéger après l'élection de Jean-Pierre Soisson grâce au vote du Front national, avaient saisi l'occasion de la démission de trois de leurs collègues, pour se porter candidats. Réduite à 28 membres, la commission permanente, où siègent les 5 élus FN et 2 mégrétistes de l'assemblée, continuera de se réunir sans opposition, comme par le passé (-corresp.)

DÉPÊCHE

■ **DROITE** : le président du Mouvement pour la France (MPF), Philippe de Villiers, a déclaré samedi 14 septembre dans le journal *Le Parisien-Aujourd'hui* que l'UMP « était une grande boutique à querelles ». Il accuse la nouvelle formation de vouloir « sacrifier les idées aux structures » pour faire « entrer tout le monde dans un même moule ».

Du 15 septembre au 15 novembre 2002

à partir de

89€

par mois⁽¹⁾

Taux Nominal = 4,20%

PIANOS YAMAHA

Silent[™]

SERIES

Modèle présenté : U1 Silent noir brillant.

« Jamais un piano droit Silent Yamaha n'a été aussi accessible »

A partir de 89 €⁽¹⁾ par mois vous possédez un véritable piano acoustique à la sonorité riche et expressive permettant un jeu tout en nuances, un instrument unique à la ligne élégante de très bonne facture aussi bien en finition moderne que traditionnelle. En version Silent, le piano YAMAHA que vous allez acquérir vous permet de jouer à toute heure, au calme, sans craindre de déranger votre entourage. Vous pouvez découvrir auprès de votre distributeur agréé YAMAHA la gamme des pianos droits Silent, riche de 8 modèles différents ; et notamment le tout nouveau modèle P121 SILENT disponible en 6 finitions.

(1) Exemple : pour un crédit, sans apport, d'un piano droit Silent Yamaha (Modèle MPT NPE finition noir brillant) de 6 430 € (prix public TTC incluant au 01 64 61 02 24 mensualités de 88,07 €⁽¹⁾, Taux Nominal annuel 4,20%, Taux Effectif Global annuel 4,202 % (mensuel 0,3505%), coût du crédit 897,88 €⁽¹⁾, coût total de l'achat 6 519,88 €⁽¹⁾ ; à partir de 1 524 € de crédit et après acceptation par Sofinco SA au capital de 125 749 221 € - 542 057 522 FCS Paris - 27, rue de la Vierge l'Enfer 75 005 Paris. Conditions et modalités en vigueur du 15/09 au 15/11/02, susceptibles de variations ; offre réservée aux particuliers et valable uniquement chez les distributeurs agréés Piano Yamaha participant à l'opération et exclusivement pour l'achat d'un piano droit Silent Yamaha. Hors assurance facultative, mensualité arrondie à l'€ supérieur.

SOFINCO

Pour recevoir une documentation et la liste des distributeurs :

Tél. 01 64 61 40 25

YAMAHA

ASSOCIÉ L'ESPRIT YAMAHA. Kanda / l'inspiration de cœur et de l'esprit.

YAMAHA MUSIQUE FRANCE BP 70
77312 Mame la Vallée Cedex 02
www.yamaha.fr

SOCIÉTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

En France, la proportion d'enfants obèses est passée de 5 % en 1980 à 15 % en 2000. A ce rythme, dans vingt-cinq ans, un quart des enfants souffriront de surcharge pondérale, comme aux Etats-Unis. Or

l'obésité infantile peut provoquer une augmentation de la tension artérielle, du cholestérol, du diabète et, à l'âge adulte, des **MALADIES CARDIO-VASCULAIRES**. Pour enrayer ce phénomène, le ministère de la

santé a présenté, vendredi 13 septembre, un **GUIDE ALIMENTAIRE**, où l'on trouve toutes les informations pour mieux se nourrir. Parmi les principaux facteurs qui favorisent le surpoids des enfants, les experts

citent une alimentation déséquilibrée, la sédentarité et la nutrition pré et postnatale. Dans **LE VAL-DE-MARNE**, une opération de prévention unique en France a été menée auprès de plusieurs centaines de collégiens.

L'alarmante augmentation du nombre d'enfants obèses

En vingt ans, la proportion d'enfants âgés de 5 à 12 ans qui souffrent d'une surcharge pondérale est passée de 5 % à 15 %. Si rien n'est fait, les problèmes de santé liés à une alimentation trop riche et à un mode de vie sédentaire pourraient encore s'aggraver, à l'image des Etats-Unis

ASSISTERA-T-ON bientôt en France, comme en juin aux Etats-Unis, à un discours d'un président de la République consacré à la lutte contre l'obésité ? Au regard des chiffres, l'hypothèse ne paraît pas invraisemblable. Alors que la France comptait de 5 % à 6 % d'enfants obèses (de 5 à 12 ans) dans les années 1980, la proportion est passée à 15 % en 2000. « En matière d'obésité chez l'enfant, la situation est alarmante », reconnaît Lucien Abenham, directeur général de la santé. Dans ce domaine, les Français s'« américanisent ». A ce rythme, « dans vingt-cinq ans, nous serons comme aux Etats-Unis, où un quart des enfants ont une surcharge pondérale », préviennent les experts.

Pour tenter d'enrayer cette progression, un programme national nutrition santé (PNNS) a été lancé en janvier 2001 par les pouvoirs publics afin, notamment, de « réduire de 20 % la prévalence du surpoids et de l'obésité chez les adultes et d'interrompre l'augmentation, particulièrement élevée ces dernières années, de la prévalence de l'obésité chez l'enfant ». La présentation, vendredi 13 septembre, du *Guide alimentaire pour tous* (disponible à partir du 17 septembre chez les marchands de journaux au prix de 2 euros) par

le ministère de la santé se veut l'une des premières réponses à cette nouvelle éducation à la nutrition, avant la sortie, en 2003, de deux nouveaux guides à l'attention des parents et des adolescents.

L'obésité infantile, qualifiée d'épidémie par l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), est à la fois un problème de santé et de société. Elle provoque, à brève échéance, une augmentation de la pression artérielle, du cholestérol et du diabète et fait le lit des maladies cardio-vasculaires qui, à l'âge adulte, sont les premières causes de mortalité.

GOÛT POUR LA « JUNK FOOD »

S'il est commun d'accuser les fast-foods et la télévision, les facteurs prépondérants du surpoids restent mal connus. « Nous avons des hypothèses, des présupposés, mais nous ne savons pas encore quels sont les facteurs les plus déterminants dans l'apparition de l'obésité », explique Marie-Aline Charles, épidémiologiste à l'Inserm. « C'est une maladie multifactorielle. Dire que c'est à cause de McDo est insuffisant », résume le professeur Philippe Froguel, généticien à l'Institut Pasteur de Lille. Pour l'heure, trois grandes causes sont régulièrement évoquées : le comportement alimentaire lié au mode de vie, la baisse de l'activité physique, la période pré et post-natale.

Chips, boissons sucrées, pizzas, frites, barres chocolatées, glaces à la crème, les préférences alimentaires et la déstructuration des repas des enfants alarment les nutritionnistes. Ce goût pour la *junk food* est directement lié à l'environnement de l'enfant. Entre deux dessins animés à la télévision, les publicitaires se chargent de leur vanter les « bienfaits » des sodas et autres cacahuètes enrobées de chocolat, qu'ils pourront consommer à toute heure grâce aux distributeurs automatiques et aux fast-foods du coin de la rue. A la maison, par manque de temps et pour éviter les querelles à table après une journée de travail, les parents préfèrent souvent faire réchauffer une pizza, et l'enfant, rentré seul de l'école, aura déjà consommé des aliments manufacturés hypercaloriques. Les jeunes oublient ainsi le goût de l'eau, des fruits et des légumes, dont la consommation n'a cessé de diminuer.



Parallèlement, l'environnement urbain augmente la sédentarité. Pressés, les parents préfèrent courir à l'ascenseur et utiliser la voiture pour emmener les enfants à l'école. Quant aux loisirs – télévision, jeux vidéos, ordinateur –, ils

deviennent de plus en plus passifs. « Les jeunes bougent moins. En ville, ils ont peu de possibilités de jouer dehors ou de faire du vélo », souligne M. Froguel. « Certains comportements susceptibles d'entraîner une obésité sont déterminés par l'environnement et le mode de vie de l'enfant et de sa famille », insiste M^{me} Charles. Pour cette épidémiologiste, il faut aussi analyser la période prénatale et les premiers mois de la vie. « Les troubles métaboliques de la femme enceinte et la composition des laits premier âge seraient peut-être susceptibles d'amorcer le phénomène d'obésité », suggère-t-elle.

TROIS QUESTIONS À... JEAN-PIERRE POULAIN

1 Sociologue à l'université Toulouse-Mirail, vous avez participé à l'expertise collective de l'Inserm sur l'obésité de l'enfant et à la réalisation du Guide alimentaire pour tous. Pourquoi la France est-elle confrontée, depuis quelques années, à une augmentation du surpoids chez les jeunes ?

Il faut s'interroger sur ce qui a changé dans notre mode de vie : le développement de la sédentarité, mais aussi la modification des pratiques alimentaires. Incontestablement, nous ne mangeons plus comme avant. Le changement le plus important est intervenu dans la transmission du modèle alimentaire. Avant, les enfants n'avaient pas le choix de leur nourriture. Avec l'arrivée des self-services dans les cantines, l'enfant peut choisir, par exemple, entre le gâteau de semoule et la salade de fruits. A la maison, ce n'est plus

« Si tu n'aimes pas, tant pis, tu mangeras mieux demain », mais « Que veux-tu manger ce soir ? » et la préparation d'un « menu enfant ». Dans les familles, les parcours alimentaires s'individualisent. Parce que l'enfant est une personne, on respecte ses goûts et on lui donne une certaine autonomie. Cette situation nouvelle justifie la nécessité de faire de l'éducation alimentaire et pas seulement nutritionnelle, en prenant en compte les dimensions sociales et culturelles de l'alimentation.

2 Quelles sont les autres pistes d'analyse ?

On assiste à une transformation des valeurs autour de l'esthétique corporelle et à une moralisation de la corpulence. Dans les sociétés développées, le modèle de la minceur s'impose aussi aux enfants. Des filles se mettent au régime

dès 12 ans, cela fait partie de la panoplie de l'entrée dans la féminité adulte. Notre obsession de la minceur pourrait être, dans un effet boomerang, un facteur de l'augmentation de l'obésité. Combien de mères, qui se trouvent grosses, rêvent de minceur pour leur gamine. Cela peut entraîner une obsession alimentaire. L'obèse, quant à lui, est stigmatisé, il est considéré comme quelqu'un de moralement incorrect.

3 Quelle prévention peut-on envisager ?

Il faut éviter d'être moralisateur. En France, 40 % de la population veut maigrir alors que beaucoup n'en ont pas besoin. Il faut éviter de renforcer l'idéologie de la minceur, qui accroit la stigmatisation de l'obésité.

Propos recueillis par S. Bl.

également être prochainement lancée. Dans son expertise collective consacrée au dépistage et à la prévention de l'obésité, l'Inserm recommande d'« exercer un contrôle rigoureux des messages publicitaires » sur les produits alimentaires à forte charge calorique. La DGS envisage de « valider » certaines campagnes par un logo PNNS. Mais il faut aussi agir à l'école, même si l'« éducation de l'enfant au sein de sa famille reste primordiale », soulignent les experts.

LES DANGERS DE L'ANOREXIE

Au printemps, Jack Lang, ex-ministre de l'éducation nationale, a adressé deux courriers aux recteurs d'académie. L'un pour promouvoir une opération de prévention contre l'obésité lancée dans les établissements du Val-de-Marne, l'autre pour rappeler que la circulaire du 25 juin 2001, définissant le bon équilibre nutritionnel des menus des cantines, devait être respectée. Dans ce document, le ministère a pointé la « trop grande richesse en protéines et en matières grasses », ainsi que « l'insuffisance de produits laitiers, fruits et légumes » dans les repas des élèves : trente ans plus tôt, ce constat avait déjà été dressé exactement dans les mêmes termes.

A l'issue d'une enquête menée en 2002 dans les cantines de 70 communes, qui servent 320 000 repas quotidiens, le magazine spécialisé *Néorestauration* note dans son numéro que les consignes ministérielles liées à la qualité nutritionnelle des menus ne seraient respectées que dans 41,4 % des communes françaises.

Reste que l'aggravation des troubles du comportement alimentaire chez les jeunes ne mène pas seulement à l'obésité, mais aussi, à l'autre extrémité, à l'anorexie. Deux récentes enquêtes nationales menées auprès d'adolescents montrent que, si la surcharge pondérale continue à s'accroître, en particulier chez les garçons, la grande maigreur augmente de manière significative chez les filles. Pour Marie Choquet, responsable de l'équipe santé de l'adolescent à l'Inserm, « les deux extrêmes progressent, c'est cela qui est inquiétant ».

Sandrine Blanchard et Mathilde Mathieu

« Je ne confie mon poids qu'à mes copines, celles qui me mettent des baffes quand je grignote »

Dans le Val-de-Marne, une opération unique en France de dépistage et de lutte contre l'obésité a été menée auprès de centaines de collégiens

« C'QUE J'KIFFE, c'est les pizzas, les grecs et les paninis », raconte Elodie (les prénoms ont été changés). Ses cheveux longs tombent sur sa veste de sport ; sa longue veste sur

REPORTAGE

Aujourd'hui, dans son chocolat au lait, Elodie glisse zéro sucre au lieu de huit

son jogging. « Dans le passé, j'ai fait plus de 90 kg », avoue-t-elle. A 15 ans, en classe de 4^e au collège Gustave-Monod de Vitry-sur-Seine, Elodie a bénéficié en 2001-2002 d'une opération de prévention contre l'obésité, lancée dans le Val-de-Marne par l'inspection académique et le conseil général. Une opération originale, la seule de grande ampleur jamais mise en œuvre en France. 62 % des jeunes se sont dits contents ou plutôt contents qu'un suivi leur ait été proposé, chez les parents, le taux de satisfaction monte à 85 %.

« Nous avions été alertés en 1998, lors d'une enquête sur les stratégies alimentaires des élèves, se souvient le docteur Elisabeth Feur, responsable du projet au conseil général. On a réalisé qu'il fallait entreprendre

quelque chose. Mais interdire, dicter, culpabiliser, c'est inopérant. Alors on a tenté d'agir en profondeur sur les habitudes alimentaires. » Le programme a été bâti autour de trois idées : transformer les jeunes en consommateurs avertis, encourager l'éducation nutritionnelle et porter assistance aux adolescents déjà obèses. Les élèves ont appris à déchiffrer des étiquettes, visité une chocolaterie ou composé des menus de cantine avec une diététicienne.

A la rentrée 2001, un dépistage a été organisé dans 94 classes de 5^e, une par collège. Quelque 2 200 élèves ont été pesés, mesurés. « Les résultats nous ont sidérés », raconte Blandine Paquet, infirmière au collège Gustave-Monod. Chez nous, dans la classe qu'on a tirée au sort, on a trouvé 9 obèses sur 27. » Dans l'ensemble du département, on avoisine les 22 %. Avec un pic à 29 % dans les établissements classés en ZEP (zones d'éducation prioritaire). « Le phénomène était là, mais on s'était habitué aux enveloppés et on ne les voyait plus », ajoute Blandine Paquet. Les élèves dépistés ont été suivis toute l'année. En poche : un carnet de route, avec jeux, tests et conseils.

« Y A QUAND MÊME PLUS GROS »

« J'ai pas trop compris pourquoi on m'a choisi, soupire Miguel, onrclés frôlés, assis à l'infirmerie. Je fais 7'58" aux 40 mètres. Franchement,

j'ai pas besoin d'aide. » D'origine portugaise, il a passé ses vacances au pays. « C'était resto tous les jours. Frites, glaces, mousse. » Il glisse que, dans sa classe, « y a quand même bien plus gros ». Selon l'infirmière, « les garçons admettent difficilement leurs problèmes de poids ». Et quelques parents voient d'un mauvais œil leur prise en charge à l'école : « En donnant des conseils sur l'alimentation, je rentre dans l'intimité des familles, je les bouscule », explique l'infirmière. Chez Miguel, les courses sont ritualisées, calibrées. « Par exemple, on ne dépasse pas six glaces par semaine et par personne. » Le week-end, c'est Game Boy et PlayStation. Après, la famille file sur son bout de terrain, lancer le barbecue. Miguel annonce 1,60 m et 60 kg. C'est pour son frère qu'il s'inquiète : « Il a 10 ans et fait le même poids que moi. » Ni l'un ni l'autre ne sont inscrits dans un club de sport.

« Paradoxalement, pas mal de gamins obèses ont une activité physique », souligne Etienne Cances, professeur d'EPS au collège Issaurat de Créteil, impliqué dans le dispositif de prévention. « Le truc, c'est qu'ils choisissent une activité adaptée, où la corpulence est un atout. » « Confronté au phénomène tous les jours », Etienne Cances a modifié son programme. Parce que les adolescents obèses « ont un rapport au corps délicat et recourent parfois à des échappatoires : maux de tête, de genoux... »

Avec la course d'orientation, il donne sa chance à chacun. « Je fais aussi de l'acrobatie, c'est-à-dire de la construction de pyramides humaines. » Les gros occupent les postes-clés de porteurs. « Il est important que les profs de sport cassent leur image, celle d'un enseignant qui ne travaille que pour les baraqués. » Dans les MJC (maisons de la jeunesse et

toute rouge, ça me fait du bien. » Elle monte sur la balance une fois par semaine mais ne confie son poids qu'à ses meilleures copines. Celles de sa cité, « celles qui me mettent des baffes quand je grignote ». Avant d'être suivie au collège, elle voyait déjà une nutritionniste, à l'hôpital parisien Saint-Vincent-de-Paul. Avec son corps, elle a joué au

Les introuvables fontaines à eau

Remplacer, dans les écoles, les distributeurs de boissons sucrées et de bars chocolatés par des fontaines à eau et des fruits : l'idée, de bon sens, est citée dans tous les rapports sur l'obésité des enfants. Une circulaire du 25 juin 2001 recommandait « de mettre à la disposition des élèves des distributeurs d'eau réfrigérée qui devront être préférés aux distributeurs de boissons sucrées ». Ce texte avait été signé par sept ministres. Huit mois plus tard, Jack Lang, alors ministre de l'éducation nationale, a pris sa plume pour rappeler à tous les recteurs d'académie que « la suite donnée à [cette circulaire] sera suivie très attentivement par le ministère ».

Et alors ? Ces recommandations ne sont toujours pas suivies d'effet. Selon la direction de l'enseignement scolaire, « les fontaines d'eau restent rarissimes dans le second degré, en tout cas en dehors des selfs ». Dans le primaire, elles sont « inexistantes ». Explications : « Il faut équiper en fontaines, payer la maintenance » et résister au lobby de l'agroalimentaire.

de la culture) de Créteil et de Champs-sur-Marne, Etienne Cances a également mené des ateliers sportifs, hors temps scolaire, avec des jeunes obèses. « Ils se sont retrouvés ensemble, ça les a désinhibés. »

Elodie, scolarisée au collège Gustave-Monod, joue au volley-ball tous les mercredis et se dit bien dans sa peau. « Je transpire, je suis

Yo-Yo. Aujourd'hui, ses parents se veulent stricts et le frigo aligne des rayons presque vides. Les gâteaux sont cachés dans un placard fermé à clé. Elodie souffre d'un pincement discal et déteste les poignées d'amour. Alors aujourd'hui, dans son chocolat au lait, elle glisse zéro sucre au lieu de huit. Et tente d'arrêter de se faire vomir. « D'être suivie

M. Ma.

La guerre des cancérologues devant le tribunal de Paris à propos du droit à une « alternative thérapeutique »

Soutenue par des parents de malades, une responsable de l'hôpital Avicenne de Bobigny attaquait en diffamation le directeur de Villejuif, accusé d'avoir mis en cause ses compétences



TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE PARIS
17^e chambre
correctionnelle

D'UN CÔTÉ, la faculté, ses gloires, ses titres et son verbe professoral. De l'autre, une femme parlant haut et trop vite, qui bouillonne sur son banc. Entre les deux, un précipité de douleur, les familles des enfants atteints de l'une des formes les plus graves de cancer, l'ostéosarcome.

Tous se sont retrouvés, jeudi 12 et vendredi 13 septembre, devant la 17^e chambre correctionnelle de Paris, saisie d'une plainte en diffamation déposée par Nicole Delépine, pédiatre et cancérologue, responsable d'une unité d'oncologie pédiatrique à l'hôpital Avicenne de Bobigny (Seine-Saint-Denis), contre Thomas Turz, directeur de l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif (Val-de-Marne). A l'appui de sa plainte, une lettre adressée par M. Turz au directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, avec copie aux responsables de la santé, dont le ministre de l'époque, Bernard Kouchner, qui met en cause l'activité et les compétences du docteur Delépine.

Etrange femme que ce médecin dont la carrière est jalonnée de différends avec le conseil de l'ordre. Elle se pose volontiers en victime d'un complot ourdi par une institution médicale et dénonce la systématisation des essais thérapeutiques dans le traitement des cancers chez l'enfant. Elle revendique des résultats spectaculaires de rémission (supé-

rieurs à 90 %) dans un cas particulier d'ostéosarcome, contestés par une grande partie des cancérologues, qui mettent en cause leur rigueur et leur fiabilité.

Cela aurait pu se résumer à l'une de ces querelles dont les arrières-cours des hôpitaux sont familières. Mais les débats ont révélé un enjeu autrement lourd, celui du droit à une alternative thérapeutique. Et, avec lui, la polémique lancinante entre une médecine présentée comme industrialisée, déshumanisée, et une autre qui serait personnalisée et vouée tout entière aux soins du malade. C'est ce procès que, à travers la diffamation, M^{me} Delépine a cherché à instruire. « Je suis une petite bonne femme dans son coin qui aime ses malades. Je suis humiliée, insultée, alors que je demande juste le droit d'exister. »

Elle apparaît bien isolée en effet, lorsque tout ce que la France compte de cancérologues réputés se succèdent pour justifier les essais thérapeutiques : Maurice Tubiana, président de l'Académie générale de médecine, les professeurs Jean Lemerle, président de la Société française d'oncologie pédiatrique, Thierry Philip, directeur du centre Léon-Bérard à Lyon, Henri Pujol, président de la Ligue nationale française contre le cancer ou l'ancien sénateur Claude Huriet... « Il n'y a pas de médecine sans médecine scientifique, a martelé le professeur Tubiana. La médecine, ce n'est pas l'affaire d'un individu, c'est celle d'un groupe. Personne ne peut avoir raison tout seul contre tout le monde. »

Mais ils ne pèsent pas bien lourd, ces professeurs, lorsque déposent

les parents de malades. M^{me} Delépine le sait, qui en use, et puise toute sa force dans leur soutien. Ils sont là, omniprésents et oppressants sur les bancs du public. Des adolescents appuyés sur une béquille, une petite fille en poussette qui dissimule sous un foulard sa chimiothérapie, des parents à vif qui n'hésitent pas à s'indigner ou à applaudir. A la barre, ils disent l'enfant malade, celui qui vit encore et celui qui ne vit plus, la terrible souffrance, la colère, la culpabilité et l'espoir.

« IL EXISTE D'AUTRES SOLUTIONS »

Anne Helary, frêle silhouette au visage pâle et creusé, raconte les chimiothérapies à l'hôpital Curie de sa fillette de 4 ans, le papier qu'on lui a fait signer dans un couloir et dont elle a compris plus tard qu'il était un consentement pour un essai thérapeutique - « J'ai appris à mettre des cachets de chimiothérapie dans sa gorge. Ils étaient pâteux, ça ne rentrait pas, ça faisait hurler ma gosse. On nous a dit, en novembre 2000, que notre fille n'en avait plus que pour trois semaines. » Elle refuse, demande l'adresse d'un autre centre. En vain. Lorsqu'elle cite le nom du docteur Delépine, on lui répond,

affirme-t-elle, qu'à Avicenne, elle met « la vie de [sa] fille en danger » et on refuse de lui donner les clichés du dossier médical. « Ce qui me gêne, ce sont ces médecins qui osent nous cacher qu'il existe d'autres solutions. Ma fille est encore là, je ne dis pas qu'elle est en super-forme, mais elle est là. Elle a 8 ans et elle a été très fière de rentrer en CM1 », dit-elle d'une voix étranglée.

Père d'une enfant de 2 ans et demi, Eric Beaumier est venu jeter sa colère à la barre : « Je m'en fous de savoir que dans dix ans vous aurez trouvé le meilleur traitement. Moi, je veux que vous traitiez ma fille tout de suite ! »

Si le tribunal ne devait pas reconnaître M^{me} Delépine comme étant diffamée, c'est à travers elle la possibilité d'une alternative thérapeutique qui serait menacée, a plaidé M^{me} Didier Skornicki, son avocat. Ce n'est pas au tribunal de juger de la « vérité scientifique », a répondu le substitut Christian Ligneul, qui a cependant estimé que la diffamation était constituée.

Jugement le 25 octobre.

Pascale Robert-Diard

La cour d'assises de Paris a acquitté Haitham Kazkaz pour l'empoisonnement de sa belle-fille

Le médecin est condamné pour abus de confiance

DOUZE ANS après les faits, Haitham Kazkaz, un chirurgien soupçonné d'avoir empoisonné sa belle-fille, âgée à l'époque de 9 ans, a finalement été acquitté, dans la soirée du vendredi 13 septembre, par la cour d'assises de Paris, de la seule qualification qui avait justifié son renvoi devant la juridiction criminelle. Les jurés ont en effet estimé qu'il ne s'était pas rendu coupable d'« empoisonnement », puni de vingt ans de réclusion criminelle, une qualification qui, au regard de la jurisprudence récente, ne tenait plus, puisqu'il faut démontrer l'intention homicide de l'auteur.

Conscient de cet écueil juridique, l'avocat général, Philippe Bilger, avait lui-même demandé dans ses réquisitions la « disqualification » de cette incrimination au profit du délit de « complicité d'administration de substances nuisibles sur mineur de moins de quinze ans » et réclamé une peine de cinq ans de prison avec sursis. Le représentant du ministère public a reconnu que l'intention homicide n'existait pas. Mais il a estimé que Haitham Kazkaz était bien le complice de son épouse Liliane qui, souffrant du syndrome de Münchhausen par procu-

ration, avait fait avaler des médicaments à sa fille, Caroline, et lui avait injecté de l'insuline afin de simuler une pathologie. La cour a effectivement retenu la qualification d'« administration de substances nuisibles » à l'encontre de Liliane Kazkaz. Une qualification « abstraite » puisqu'elle est décédée en novembre 1995, éteignant de fait l'action publique.

DEUX ANS DE PRISON AVEC SURSIS

Faute d'éléments matériels, les juges n'ont en revanche pas retenu la « complicité » à l'égard de Haitham Kazkaz. Sur les cinq délits connexes qui accompagnaient l'incrimination initiale, la cour d'assises n'en a retenu qu'un seul, celui d'« abus de confiance ». Haitham Kazkaz a donc été condamné à une peine de deux ans de prison avec sursis pour avoir mis à la disposition de son épouse des ordonnances provenant d'établissements hospitaliers dans lesquels il avait travaillé. Cette condamnation permet à Caroline, âgée aujourd'hui de 21 ans, qui s'était constituée partie civile, d'obtenir des dommages et intérêts.

Acacio Pereira

Asnières : quatre mineurs ont été mis en examen

QUATRE ÉLÈVES du collège André-Malraux à Asnières (Hauts-de-Seine) ont été mis en examen par un juge d'instruction, vendredi 13 septembre dans la soirée, après avoir reconnu, devant les policiers, leur rôle dans l'explosion d'une bouteille d'acide chlorhydrique, mercredi 11 septembre dans la cour de l'établissement (Le Monde du 13 septembre). Selon une source policière, l'un d'entre eux serait à l'origine du choix de la date anniversaire des attentats islamistes commis aux Etats-Unis, pour commettre cet acte. Trois des adolescents sont âgés de 14 ans, tandis que le quatrième a seulement 12 ans. Dans ses réquisitions, le parquet de Nanterre a réclamé, vendredi, le placement en foyer sous contrôle judiciaire des jeunes garçons et l'interdiction de se présenter au collège.

Après avoir été achetée, la bouteille d'acide avait été dissimulée dans le collège. L'un des adolescents l'avait récupérée dans les toilettes puis y avait introduit du papier d'aluminium provoquant la réaction chimique nécessaire à l'explosion. Celle-ci a fait quatorze blessés légers.

Appel pour une régularisation européenne des sans-papiers

UNE QUINZAINE d'associations françaises et européennes ont rendu public, vendredi 13 septembre à Paris, un appel à la régularisation de tous les sans-papiers en Europe, et à la libre circulation pour tous. Lancé à l'initiative du Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigrés), le texte réclame un « titre de séjour pour tous les résidents de fait sur le territoire de l'Union européenne ».

Estimant que la méthode choisie par Nicolas Sarkozy de régulariser après un examen « social et humain » des dossiers était « mauvaise » et que la question des sans-papiers ne pouvait être résolue qu'à l'échelle européenne, les signataires (dont Act Up, le Cedetim, la Fasti, Droits devant !, le Cnafal) ont demandé l'élaboration d'une directive « qui oblige les Etats membres à procéder à une régularisation de tous ». Par ailleurs, quelque 500 sans-papiers ont manifesté, vendredi, à Paris pour réclamer une « régulation globale ».

DÉPÊCHES

■ **ISLAMISTES** : Omar Saïki a été déchu de la nationalité française par un décret paru vendredi 13 septembre au Journal officiel. Condamné le 12 décembre 2000 à Paris à quatre ans d'emprisonnement dont un avec sursis, il lui était reproché d'être le chef d'un réseau islamiste dont 24 membres avaient été interpellés à la veille de la Coupe du monde de football en 1998.

■ **JUSTICE** : la récusation des juges d'instruction antiterroristes Laurence Le Vert et Gilbert Thiel a été demandée par Gaël Roblin, mis en examen dans l'enquête sur l'attentat contre le McDonald's de Quévert (Côtes-d'Armor) et incarcéré depuis deux ans. Le porte-parole du mouvement indépendantiste breton Emgann reproche aux deux magistrats leur « partialité » à son encontre, a indiqué, vendredi 13 septembre, son avocat Gérard Tcholakian.

■ **INONDATIONS** : le bilan provisoire des inondations survenues les 8 et 9 septembre est de vingt morts et quatre disparus dans le seul département du Gard. Par ailleurs, une personne a été tuée par la foudre dans le Vaucluse et un pompier mortellement blessé dans l'Hérault.

■ **ÉDUCATION** : près de 3 000 personnes ont manifesté, vendredi 13 septembre, à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), pour soutenir une grève illimitée dans l'éducation nationale déclenchée depuis le 4 septembre. Les syndicats réclament 527 postes d'enseignants et agents techniques comme préalable à la rentrée des classes. Seuls 133 postes d'enseignants et agents techniques ont été créés, alors que le rectorat lui-même estime à 294 le nombre nécessaire.



Aujourd'hui, il existe un meilleur moyen de gâter ses enfants.

Les jouets préférés de Quentin ont eu le privilège de voyager avec lui dans le grand monospace Citroën C8. Voici leurs témoignages : Gros Nounours a particulièrement apprécié les portes latérales coulissantes électriques⁽¹⁾, la climatisation quadri-zone⁽²⁾ et les rangements réfrigérés. Le radar de recul⁽³⁾, les phares au Xénon⁽⁴⁾ et l'écran vidéo⁽⁵⁾ avec casque infrarouge ont fortement impressionné Petit Robot. Enfin, l'ESP avec système anti-patinage, l'ABS avec aide au freinage d'urgence et les 6 airbags ont vraiment rassuré Jolie Poupée.



NOUVEAU MONOSPACÉ

C'est un jeu d'enfant de gâter ses enfants. CITROËN C8



www.citroen.fr
CITROËN TOTAL

12 ANS DE GARANTIE

2 GARANTIE 3 ANS / 100 000 KM

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin.

(1) Série à partir de C8 Pack. (2) Série sur C8 Exclusive. (3) Série sur C8 Exclusive, option sur C8 Pack. (4) Disponible en accessoire.

MICHEL BON

TOUT commence il y a sept ans, presque jour pour jour. Par un simple coup de fil. Michel Bon, qui dirige depuis deux ans l'ANPE, est en déplacement à Poitiers

quand le président Jacques Chirac l'appelle. Son téléphone mobile donne des signes de faiblesse, la communication est coupée. Michel Bon se précipite à la préfecture, rappelle et reçoit la proposition présidentielle : prendre la direction de France Télécom.

Son ami, François Henrot, qui avait d'abord accepté de remplacer Marcel Roulet congédié brutalement par son ministre de tutelle François Fillon, a finalement décidé de refuser le poste. Les gages d'un changement de statut de l'opérateur public France Télécom ne lui ont pas été donnés. Michel Bon relève le gant. Mais le conseil d'administration réuni pour élire François Henrot, placé devant le fait accompli, ne l'entend pas de cette oreille. Fronde de quelques administrateurs, suspension de séance : Bon n'est élu qu'à une courte majorité, 12 voix sur 21.

L'épisode met en lumière les dissensions au sein du gouvernement entre la vision libérale d'Alain Juppé, supporteur de Bon, partisan d'une privatisation rapide, et son ministre François Fillon, soucieux de temporiser. Bon fait ses premiers pas à la tête de France Télécom sur fond de cafoillage politique. Mais sa mission est claire : il doit mener à bien la transformation de l'opérateur public, le préparer à l'ouverture du marché des télécommunications à la concurrence, sans provoquer une levée de boucliers syndicale. Sa première rencontre avec les cadres de la maison fait grincer quelques dents quand il déclare tout de go qu'il n'a pas accepté le poste pour l'argent, son départ de Carrefour lui ayant permis d'empocher 20 millions de francs de stock-options.

Le courant passe pourtant vite et bien. L'inspecteur des finances Michel Bon, revendiquant son passé d'« épicier », se dit prêt à inculquer à l'établissement public les méthodes chères au monde de la distribution. Ce discours, jugé iconoclaste à l'ANPE – où le choix du mot « client » pour parler des demandeurs d'emploi a choqué et provoqué une crispation syndicale –, épouse cette fois la réalité d'une entreprise en pleine mutation, prête à accepter le glissement sémantique entre usager et client. Michel Bon s'attelle à la réorganisation de l'entreprise et réoriente vers le secteur commercial une grande partie du personnel technique. Il insufflé un savoir-faire marketing pour préparer l'ancien monopole à la concurrence. Son credo : baisser les prix pour inciter les consommateurs à dépenser plus. L'opérateur public, qui a longtemps été un constructeur de réseaux, avec ses ingénieurs et ses « lignards », se mue en une entreprise de services tournée vers les clients.

En parallèle, le gouvernement trace la voie au changement de statut avec la transformation de l'opérateur public en société anonyme au 1^{er} janvier 1997, puis l'annonce d'une ouverture du capital. Des garde-fous rassurent les syndicats : l'Etat ne peut descendre en dessous du seuil des 50 %, une large part du capital sera attribuée aux salariés et, surtout, les employés qui le souhaitent pourront garder leur statut de fonctionnaire. Michel Bon joue de la ligne de fracture syndicale pour faire passer le projet sans trop de heurts et adresse à l'ensemble des salariés une copie d'un courrier d'Alain Juppé, s'engageant sur le maintien du statut de fonctionnaire. Un an après son arrivée, Michel Bon, contre toute attente, réussit son pari et évoque une mise sur le marché pour avril 1997.

Tout semble sur les rails quand survient la dissolution de l'Assemblée nationale et le changement de majorité politique. Or, pendant la campagne électorale, le Parti socialiste n'a eu de cesse de dénoncer la privatisation partielle de France Télécom. Le PDG serait-il désavoué par la gauche ? Non. Confirmé à son poste, il convainc le premier ministre Lionel Jospin, avec le soutien de Dominique Strauss-Kahn, de changer de doctrine et de se rallier au projet d'ouverture du capital.

Les solides réseaux politiques de Michel Bon, où se retrouvent nombre de ses condisciples de l'ENA, transcendent les clivages droite-gauche. Catholique social, le PDG ne revendique aucune appartenance politique hormis son attachement de jeunesse à Pierre Mendès France, Grenoblois comme lui. A l'aise dans les coulisses du pouvoir, il maîtrise parfaitement la communication et son pouvoir de séduction. Si sa réputation a été ternie lors de son passage à l'ANPE, par des déclarations à l'emporte-pièce, il en a tiré les leçons. Il est devenu prudent et adapte son discours à ses auditoires.

L'ouverture du capital de France Télécom, en octobre 1997, est un succès popu-

Nommé avec la mission d'ouvrir le marché des télécommunications à la concurrence, le PDG de France Télécom a dû constater, après sept ans d'exercice, que l'Etat était le seul recours du groupe, en faillite virtuelle

laire. Trois millions de petits porteurs se précipitent pour acheter des titres à 27,50 euros ainsi qu'une majorité de salariés. Michel Bon fête son succès lors de la première cotation du titre à Paris, puis à New York où il se rend à bord du Concorde et où il célèbre, au milieu des danseuses de french cancan, la clôture de la séance de Wall Street.

Un an plus tard, l'Etat cède une nouvelle part du capital et scelle, par un échange de participations croisées, l'alliance historique avec son homologue allemand Deutsche Telekom. Le PDG de France Télécom continue à affirmer que sa stratégie internationale s'articule autour de cet accord. Or, cette alliance hautement politique, héritage du passé, reposait en grande partie sur l'estime réciproque que se vouaient les précédents PDG, MM. Roulet et Rieke. Leurs successeurs, Michel Bon et Ron Sommer, ne s'apprécient guère. Les retombées concrètes de l'alliance

LA CHUTE DU « MANAGER DE L'ÉTAT »

tardent à se concrétiser, et le patron de France Télécom privilégie la politique des petits pas, en posant quelques jalons dans plusieurs pays européens. En avril 1999, ce mariage franco-allemand vole en éclats. Sans même en référer à son allié, qui rêve d'une mégafusion, Michel Bon tente de prendre d'assaut Telecom Italia. Le divorce est consommé.

Cette date marque un tournant. La rupture franco-allemande oblige Michel Bon à reconsidérer son développement international. La bulle spéculative autour des valeurs de télécommunications commence à se former. La perspective d'attribution des licences de téléphonie mobile UMTS en Europe contribue à échauffer les esprits. Les principaux opérateurs européens, qui perdent des parts de marché dans leur pays sous la pression des concurrents, cherchent des relais de croissance à l'étranger et misent sur l'UMTS.

France Télécom n'échappe pas à la règle. Michel Bon décide de l'implanter sur deux grands marchés européens dont il est totalement absent, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Les banquiers font le siège des opérateurs, alléchés par cette fièvre d'acquisitions. Les prix montent. France Télécom prend une participation dans un câblo-opérateur américano-britannique, NTL. Puis, il regarde le dossier de l'opérateur de téléphonie mobile One2One en Grande-Bretagne, mais recule devant le prix. M. Bon jette alors son dévolu sur l'opérateur de téléphonie mobile allemand E-Plus et entre au capital. Las ! L'opérateur néerlandais KPN surenchérit et s'empare d'E-Plus en décembre 1999. L'action de France Télécom continue de grimper. Le paroxysme est atteint le 2 mars 2000, lorsque M. Bon annonce la prochaine cotation de la filiale Internet Wanadoo. Le titre vaut alors 219 €. M. Bon dénonce les valorisations Internet et parle d'assignats pour qualifier cette monnaie virtuelle. A l'opposé des envolées lyriques de Jean-Marie Messier, M. Bon met en garde contre les excès de la nouvelle économie. « Il faudra revenir aux principes fondamentaux de rentabilité où un et un feront toujours deux », déclare-t-il au mensuel *Capital* en janvier 2000.

Mais sa calculatrice se dérègle. Il ne résiste plus à la pression des marchés. En mars 2000, il débourse 3,7 milliards

d'euros pour s'emparer de 28,5 % du capital d'une PME allemande, MobilCom.

Deux mois plus tard, c'est un autre homme qui signe un chèque faramineux de 40 milliards d'euros au britannique Vodafone pour s'emparer d'Orange. De peur de voir sa proie, une nouvelle fois, lui échapper, M. Bon, avec l'accord de l'Etat, a plongé au plus fort de la spéculation. Un pari à haut risque. Rompant avec son habituelle discrétion, le PDG s'affiche dans *Paris Match*. Il est photographié,

Dix-huit mois plus tard, la valeur du titre a été divisée par 10. En mars 2002, M. Bon, contraint d'engager une opération vérité sur ses comptes, affiche une perte historique. Il reconnaît avoir commis des erreurs. La pression monte. Le gouvernement s'inquiète de la situation de l'opérateur, mais n'ose ouvrir le dossier avant les échéances électorales d'avril-mai et de juin. En pleine campagne présidentielle, lors du match de rugby du Tournoi des six nations au Stade de

Revendiquant son passé d'« épicier » chez Carrefour, le nouveau patron de l'opérateur public se dit prêt à lui inculquer les grands principes chers au monde de la distribution

un éternel sourire aux lèvres, en train de tronçonner les arbres dans sa propriété de l'Eure. « *Le risque, je l'ai tourné et retourné dans ma tête pendant neuf mois. Jour et nuit. Mais, au jour J, j'étais serein* », déclare-t-il. Cet homme pudique lève un coin du voile sur sa vie privée et évoque même sa femme aristocrate et ses quatre enfants.

LE cours de l'action commence à glisser, mais France Télécom poursuit ses emplettes. En un an, la dette a été multipliée par 4 et atteint 60 milliards d'euros. Début 2001, le groupe français lance la mise sur le marché de son activité de téléphonie mobile Orange. L'appétit des marchés pour les valeurs de télécommunications n'est plus là. L'opération se fait dans la douleur et France Télécom se trouve pris dans une spirale boursière baissière qui compromet mois après mois son désendettement. Les montages financiers risqués et les engagements hors bilan imaginés par l'opérateur apparaissent au grand jour. M. Bon ne se départit pas de son sourire et continue à afficher un optimisme de façade inoxydable. « *La bulle des télécommunications est totalement dégonflée* », déclare-t-il aux *Echos*, quand le titre France Télécom frôle encore les 100 €, en janvier 2001.

France, fidèle à sa manière, M. Bon serre la main des deux candidats, Jacques Chirac et Lionel Jospin. Dans le nouveau gouvernement, un proche, Francis Mer, est nommé ministre de l'économie. Il exprime son soutien au PDG de plus en plus controversé. Mais le dossier est ouvert, et la situation financière de l'opérateur apparaît sans fard. En faillite virtuelle, il n'a plus en septembre qu'un seul recours : l'Etat.

Dix ans après son éviction de la tête de Carrefour, un épisode qui l'a profondément marqué, Michel Bon est contraint, à 59 ans, de démissionner de la présidence de France Télécom. Son souhait de terminer sa carrière atypique à la tête de l'opérateur ne sera pas exaucé. Ce haut fonctionnaire, séduit par les marchés, dont le parcours n'a cessé de côtoyer la frontière entre secteur public et privé, est sanctionné cette fois par son actionnaire de tutelle.

Le verdict tombe, jeudi 12 septembre, jour où M. Bon, sacré champion de la création de richesse par *L'Expansion* il y a trois ans, a été contraint de dévoiler la situation financière catastrophique de France Télécom : l'opérateur détient le triste record de l'entreprise la plus endettée au monde avec 70 milliards d'euros.

Le Monde
ÉDITORIAL

Valse à Vienne

LA COALITION autrichienne entre les conservateurs et l'extrême droite – la première du genre en Europe – vient de voler en éclats. S'il faut s'en féliciter, force est de constater que la réprobation extérieure n'y est pour rien. Le gouvernement du chancelier Wolfgang Schüssel, composé de chrétiens-démocrates et de libéraux, créateurs du démagogue Jörg Haider, a chuté sur ses propres contradictions. Il avait eu bien du mal à se mettre en place, au début de l'an 2000, après un scrutin qui, une fois de plus, soulignait la sclérose du système politique autrichien. Les électeurs avaient désavoué la grande coalition rouge-noire, entre les socialistes et les conservateurs qui se partageaient les postes depuis des décennies. Mais ils n'avaient pas pour autant désigné un vainqueur incontestable. La volonté de Wolfgang Schüssel d'accéder à la chancellerie et sa répulsion à rester l'éternel second des « Sozis » l'avaient amené à briser un tabou : une alliance en bonne et due forme avec le parti de ce Jörg Haider qui avait fondé sa douteuse popularité sur des déclarations xénophobes ou nostalgiques du national-socialisme. L'Europe s'était indignée et avait décidé des « sanctions ». Il n'y aurait plus de visites officielles entre l'Autriche et les quatorze autres membres de l'Union européenne, et les ministres de Vienne se verraient refuser toute poignée de main dans les réunions internationales !

Cette quasi-mise en quarantaine fit long feu après qu'un groupe de sages eut constaté que ce gouvernement contre

nature ne violait pas les droits fondamentaux. A l'exception de l'obligation faite aux immigrants d'apprendre l'allemand, les conservateurs ont imposé les grandes lignes de leur programme, en particulier sur l'intégration et l'élargissement de l'UE. C'est plus que Jörg Haider ne pouvait tolérer. Non seulement les ministres qu'il avait envoyés au pouvoir comme de fidèles marionnettes manifestaient des velléités d'indépendance par rapport à leur mentor, mais le gouvernement prenait prétexte des inondations catastrophiques de l'été pour repousser la réforme fiscale, à l'instar de la coalition rouge-verte en Allemagne. Jörg Haider pouvait dénoncer un « axe Schröder-Schüssel ». Pour regagner son emprise sur ses troupes et arrêter l'érosion de son parti à l'épreuve du pouvoir, il ne lui restait plus qu'à faire exploser la coalition. Ce qu'il n'a pas hésité à faire.

Le chancelier, lui, joue son va-tout en organisant des élections anticipées. L'équation qui sortira des urnes fin novembre risque fort de ressembler à la précédente, l'alternative se situant entre la reconduction d'une alliance entre conservateurs et « libéraux » à la merci des sautes d'humeur du gouverneur de Carinthie et le retour à la grande coalition d'antan. A moins que le spectacle du dernier psychodrame ne pousse les Autrichiens à donner une chance à un gouvernement composé de socialistes et de Verts. Ce serait le nouveau paradoxe de Jörg Haider. Par ses piroquettes, il aurait amené au pouvoir ceux qu'il dénonce comme ses pires adversaires.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolicheon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale : Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef : François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS).
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

« PREMIER AMOUR ». Dans son édition du 31 août, *Le Monde* reproduisait un article écrit cinquante ans plus tôt dans lequel il était dit que Jean Renoir allait tourner l'adaptation d'une nouvelle de Tchekhov, *Premier amour*. L'auteur de cette nouvelle est Tourgueniev.

MÉDICAMENT. La remise du prix Medec du « médicament de l'année » n'a pas eu lieu le 12 septembre comme indiqué dans *Le Monde* du 13 septembre. Cette cérémonie est, en réalité, prévue le 19 septembre. Le ministre de la santé précise par ailleurs que le professeur Alain Grimfeld, conseiller auprès de Jean-François Mattei, ne partici-

perait pas, comme cela était prévu, à cette manifestation.

CUMUL. Contrairement ce que nous avons écrit dans l'article intitulé « Le gouvernement veut autoriser le cumul des mandats pour les députés européens » (*Le Monde* du 13 septembre), le député (UMP-UDF) des Hauts-de-Seine et maire d'Issy-les-Moulineaux s'appelle André Santini et non pas Jacques.

DANIEL COHN-BENDIT. Lors de la retranscription de l'entretien avec Daniel Cohn-Bendit (*Le Monde* du 13 septembre), nous lui avons fait dire par erreur : « L'Europe doit exercer son droit de veto au conseil européen de sécurité » au lieu d'« au Conseil de sécurité de l'ONU ».

CHRONIQUE DU MÉDIATEUR

PAR ROBERT SOLÉ

Le lieu du débat

BEAUCOUP de postulants, mais peu d'élus... Les pages « Débats » du *Monde* suscitent forcément des déceptions et, plus encore, des interrogations. « Qu'est-ce qui fonde la légitimité et le statut d'un texte qui paraît dans vos colonnes. Et qui en décide ? » me demande un lecteur de Vaugines (Vaucluse), Charles-Denis Lévy-Soussan, outré par un point de vue de deux professeurs agrégés, paru dans *Le Monde* du 3 septembre.

Suggérant une réponse à sa propre question, ce lecteur estime que « trois éléments, liés au statut de l'auteur du texte, peuvent fonder une légitimité en la matière : la notoriété, la compétence ou la fonction occupée ». Sur cette base, il ne comprend pas pourquoi on a permis à des personnes ne répondant, selon lui, à aucune de ces conditions de s'exprimer sur les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).

Je me garderais bien de me prononcer sur la compétence de deux honorables agrégés. Je dirais seulement à M. Lévy-Soussan que le contenu d'un texte compte au moins autant que la notoriété ou la fonction de son auteur. Après tout, il n'est pas nécessaire d'être directeur de prison ou d'avoir séjourné au quartier des VIP de la Santé pour avancer une idée intéressante sur la situation pénitentiaire...

L'objectif des pages « Débats » n'est ni d'enfoncer des portes ouvertes ni de célébrer la langue de bois. Les libres opinions qui y sont sélectionnées doivent apporter des éclairages originaux ou des informations inédites, faire réfléchir, déranger au besoin et, normalement, susciter des réactions.

Plusieurs lecteurs ont réagi ces jours-ci à la publication, dans *Le Monde* du 10 septembre, d'un point de vue intitulé « La charia incomprise » et signé Hani Ramadan, directeur du Centre islamique de Genève. « Comment osez-vous publier de tels propos dans vos colonnes ? Comment osez-vous passer de telles inepties à la veille du 11 septembre ? » demande Sabine Cousseau (courriel). Réaction similaire de Laurent Ripart (Chambéry) : « Je ne pensais pas trouver un jour dans *Le Monde* un article qui justifie la lapidation des femmes adultères et explique que le sida a été créé par Dieu pour punir les homosexuels, les adultères et autres débauchés ! Que les pages "Débats" comprennent des articles venant d'horizons très variés me semble normal et même bienvenu. Que j'y lise de temps à autre des articles qui m'indignent,

voire me choquent, me semble faire partie de la règle du jeu. Pour autant, je ne trouve pas acceptable d'y trouver l'expression de thèses qui contrairement ouvertement aux principes fondamentaux de la démocratie et des droits de l'homme. »

Hani Ramadan s'était déjà exprimé dans *Le Monde* du 22 septembre 2001. Petit-fils de Hassan El-Banna, le fondateur des Frères musulmans, il est aussi le frère du prédicateur-vedette Tariq Ramadan, professeur de philosophie et d'islamologie à Fribourg et Genève. Ce dernier se défend de maquiller son intégrisme, comme certains l'en accusent et affirme sa volonté de définir une identité musulmane européenne. Il s'était distingué, à la fin de l'année dernière (*Le Monde* du 24 décembre 2001), en condamnant publiquement l'antisémitisme.

Hani Ramadan a une position plus institutionnelle et des idées plus radicales que son frère. Dans son point de vue du 10 septembre, il relativisait, tout en les justifiant, les châtements corporels contenus dans la loi islamique : « Les peines concernant le vol et l'adultère ne peuvent être appliquées que dans une société où sont protégées les normes et les valeurs islamiques. Il est exclu de couper la main du voleur dans un Etat qui ne donne pas à ce dernier les moyens de vivre dignement. La lapidation prévue en cas d'adultère n'est envisageable que si quatre personnes ont été des témoins oculaires du délit. Ce qui est pratiquement irréalisable, à moins que le musulman choisisse d'avouer sa faute. Avant l'exécution de la sentence, les juristes précisent qu'il lui est toujours possible de revenir sur son aveu. »

PASSANT à un autre sujet, Hani Ramadan écrivait : « Qui a créé le virus du sida ? Observez que la personne qui respecte strictement les commandements divins est à l'abri de cette infection, qui ne peut atteindre, à moins d'une erreur de transfusion sanguine, un individu qui n'entretient aucun rapport extraconjugal, qui n'a pas de pratique homosexuelle et qui évite la consommation de drogue. (...) La mort lente d'un malade atteint du sida est-elle moins significative que celle d'une personne lapidée ? » Et il concluait, de manière plus générale : « Les musulmans sont convaincus de la nécessité, en tout temps et tout lieu, de revenir à la loi divine. »

Un lecteur parisien, Stéphane Nissant, exprime sa « profonde tristesse » de lire de tels propos dans *Le Monde*, ajoutant : « L'auteur y défend la charia. C'est son droit. Mais il défend ses aspects les plus

barbares, en utilisant une argumentation proprement insupportable à tout esprit démocrate. La justification de la lapidation est un véritable plaidoyer pour la peine de mort. Le sida est considéré comme un juste fléau de Dieu accablant les mécréants. Il est tout à fait intéressant de comprendre le point de vue des fondamentalistes musulmans sur la charia. Cela relève de l'information. Mais il est inadmissible de considérer que leurs arguments puissent faire partie des pages "Débats" du Monde, sans aucun commentaire ni mise en perspective. La lapidation n'est pas une opinion, c'est un crime. La liberté sexuelle n'est pas un délit, mais une liberté fondamentale. »

Le responsable de la page « Débats », Michel Kajman, souligne que *Le Monde* du 10 septembre avait publié, à côté du texte de Hani Ramadan, un point de vue diamétralement opposé d'un psychanalyste, Fethi Benslama, dénonçant « l'immense espace de répression et de privation qu'est le monde arabe ». Sans s'annuler ou se neutraliser, ces deux points de vue avaient le mérite d'exposer clairement une double réalité, sous la plume de musulmans. Peut-on, à propos de l'islam, se contenter d'analyses ou d'expertises extérieures ?

Le directeur de la rédaction, Edwy Plenel, affirme, pour sa part : « Ils sont chez nous, ces intellectuels, qui défendent une tradition religieuse. Ils font partie de notre monde. Nous devons favoriser un débat sur fond de références universelles communes, sans enfermer les autres dans des cases et sans entrer dans une guerre des mondes. La France est aujourd'hui le seul pays d'Europe, voire d'Occident, à réunir les qualités suivantes : fille aînée de l'Eglise, héritière de l'édit de Nantes, refuge après la catastrophe de la plus importante communauté juive européenne et, si l'on excepte la seule Russie, premier pays pour l'importance de sa population musulmane. En termes de dialogue et de débat, d'échange et de confrontation, cela crée des obligations. »

Il va sans dire que *Le Monde* ne partage pas toutes les idées qui sont exprimées dans ses pages « Débats ». Cependant, en sélectionnant des textes, il les juge dignes d'intérêt et leur confère, de fait, une certaine légitimité. Il y a naturellement des limites à la tribune libre : on ne donnerait pas la parole à un auteur qui glorifierait Hitler ou prônerait des attentats. Mais la ligne jaune est difficile à définir ; elle relève d'une appréciation au cas par cas.

Dans le doute, il faut faire confiance à la capacité du lecteur à réagir, lui laisser la liberté de s'indigner. Sachant que certains textes peuvent être redoutablement contre-productifs. Qui ont été les plus accablés à la lecture de l'exposé de Hani Ramadan ? Ceux des Occidentaux qui considèrent l'islam comme une religion rétrograde ? Ou les musulmans qui tentent de convaincre du caractère pacifique et tolérant de leur religion ?

La Royale choyée par la programmation militaire

LA MARINE NATIONALE s'est taillé la part du lion dans le projet de programmation militaire 2003 à 2008, avec – on s'en apercevra plus tard – tous les effets budgétaires induits, qui vont bien au-delà des six années d'application de cette loi. Jacques Chirac, qui a inspiré le projet de programmation de son ministre de la défense, Michèle Alliot-Marie, engage une configuration de l'appareil militaire sur le très long terme, car les programmes d'armement naval prennent du temps. Les mandats quinquennaux d'au moins deux de ses successeurs sont d'ores et déjà bouclés en la matière, un retour en arrière étant impossible quand s'ouvre un chantier aussi lourd.

De quoi s'agit-il ? La marine fournira l'essentiel des moyens de la dissuasion nucléaire, avec quatre sous-marins stratégiques de nouvelle génération pour environ 11 milliards d'euros, sans compter le coût de leurs nouveaux missiles M.51 embarqués. Elle disposera d'un second porte-avions, moyennant un investissement minimum qui frisera les 2 milliards d'euros, avec une force aérienne de 60 Rafale, commune aux deux bâtiments, pour le prix de 6,4 milliards d'euros. Il est acquis qu'elle mettra aussi en chantier dix-sept frégates (5,2 milliards d'euros) et six sous-marins nucléaires d'attaque (5,5 milliards d'euros), aptes au tir du nouveau missile de croisière français, le Scalp EG. Enfin, deux transports de chalands de débarquement, qui serviront de vrais porte-hélicoptères à un commandement d'opérations extérieures, seront construits pour un montant global de quelque 4 milliards d'euros.

Pour incomplète qu'elle soit, la facture des besoins de la marine est donc loin d'être négligeable. Elle s'explique : la France, au regard de l'âge moyen de la plupart des navires de guerre en service, était obligée d'en remplacer un grand nombre : la planification est basée sur une marine de 80 bâtiments et de 136 aéronefs (avions et hélicoptères) à l'horizon 2015. Mais ce n'est pas la seule raison. En réalité – on l'observe dans bien d'autres pays – l'incertitude, la diversité, la brutalité et l'imprévisibilité des menaces, aujourd'hui, imposent

aux gouvernements de mettre sur pied des moyens de défense capables de durer, d'être présents en permanence un peu partout dans le monde et de déceler les risques, si possible avant même qu'ils trouvent à s'exercer à l'encontre des intérêts nationaux.

D'une certaine façon, par les caractéristiques et les performances de ses outils, mais aussi par sa liberté de manœuvre sur les océans, la puissance maritime constitue probablement le « vecteur » d'une stratégie – ou d'une ambition politique – qui, selon les Etats et les circonstances, se veut être de prévention, de protection, de « projection » et de rétorsion. Dans le cas de la France, l'accent mis par le projet de programmation sur la marine témoigne que le gouvernement a tranché. Les deux autres armées ne sont pas oubliées, mais la marine, à l'instar des orientations déjà données aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, devient l'un des acteurs privilégiés d'une politique d'action extérieure et de lutte contre le terrorisme.

LE DÉFI DU RECRUTEMENT

Ainsi, le sous-marin nucléaire lance-missiles stratégiques, grâce à un M.51 choisi pour son allonge, la diversité de ses charges explosives embarquées et sa souplesse d'emploi, s'avère l'alpha et l'oméga de la dissuasion. De même, le porte-avions, son groupe aéronaval à bord et son escorte – y compris les nouveaux navires amphibies, présentés comme de véritables porte-hélicoptères de commandement – s'imposent comme la pièce maîtresse d'un dispositif voué à la prévention, à la « projection » et, d'une manière générale, à la gestion des crises. Ainsi encore, les frégates, dites multimitions, et les sous-marins nucléaires d'attaque, lance-missiles de croisière, vont procurer à la France, même si elle est en retard sur les marines américaine et britannique, des capacités de frappe depuis la mer dans la profondeur d'un territoire adverse, dont elle est dépourvue jusqu'à présent.

Ce format de la marine « horizon 2015 », si le cap de la programmation militaire 2003-2008 est maintenu, est un modèle cohérent avec celui des alliés. Il doit permettre au

président, chef constitutionnel des armées, et à la hiérarchie militaire de jouer dans la cour des Grands et d'être plus crédibles qu'ils le sont aujourd'hui auprès des partenaires de la coalition.

Le combat antiterroriste, pour propre à l'armée de terre et à la gendarmerie qu'il peut apparaître dans une vision étroite et superficielle du sujet, n'est pas non plus étranger au savoir-faire du marin. C'est le domaine de l'action de l'Etat en mer. Pas seulement en haute mer, mais aussi dans les espaces maritimes sous souveraineté nationale, comme les zones économiques exclusives, les approches du territoire ou les atterrages. Face aux menaces « émergentes » – terrorisme, piraterie, immigration incite, trafics et infractions en tout genre – et face aux catastrophes, naturelles ou non, la marine est en situation de pouvoir détecter les premiers indices et d'intervenir – pour peu, comme l'a montré l'Afghanistan, qu'il existe une colla-

boration en amont entre services de renseignement alliés. A ce titre, la marine prendra sa part de la décision d'accroître les effectifs, les moyens hélicoptères et les réseaux de communications des unités spéciales.

A cela il faut ajouter la récente initiative du gouvernement français d'impliquer la marine, à côté de la gendarmerie maritime et d'autres services publics, dans le projet Spatio (système naval de surveillance des approches maritimes et des espaces sous juridiction nationale), qui se propose de garantir l'invulnérabilité du littoral. Devant la multiplicité de ces tâches, la programmation n'a pas retenu, dans le même temps, une augmentation des effectifs, militaires professionnels et civils. La marine devra faire avec les moyens du bord, c'est-à-dire savoir recruter des personnels de qualité et, surtout, les fidéliser et les promouvoir. C'est un vrai défi à relever.

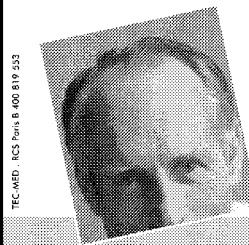
Jacques Isnard

CALVITIE

Des cheveux naturels et définitifs.

Microgreffes.

Découpe folliculaire sous microscope.



renseignement et documentation sur simple demande :
TEL: 01 53 83 79 79
3615 INFO CHAUVE 0.45F la mm
www.clinique-matignon.com

CLINIQUE MATIGNON

5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél: 01-42-17-39-00 - Fax: 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Guerre d'Irak : le prix de la solidarité

Suite de la première page

Sans évoquer ici les effets de la guerre au Moyen-Orient lui-même, sujet sur lequel il y aura bien des occasions de revenir, ce sont les dommages que subiront les relations transatlantiques, le rôle du Conseil de sécurité dans la légitimation de l'emploi de la force et la construction européenne qui compteront avant tout pour la France et ses voisins.

En ce qui concerne les relations transatlantiques, le choix est vite fait entre nos liens avec les Etats-Unis et les quelques intérêts dont nous pouvons disposer dans un Irak mis en quarantaine depuis douze ans. Reste toute la gamme des attitudes, s'étendant depuis un soutien direct politique et militaire à la guerre américaine (à la manière du Royaume-Uni ou des Pays-Bas) à une neutralité à l'allemande. C'est ici que les considérations tenant au Conseil de sécurité pèsent lourd.

L'avenir du Conseil de sécurité se jouera dans les prochaines semaines, et, avec lui, l'existence ou non de règles encadrant et légitimant le recours à la force entre Etats. La France, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, a un intérêt particulier à ce que le rôle du Conseil soit préservé, au-delà de l'intérêt général à ce que ne disparaissent pas les freins qui encadrent l'emploi sans limites de la force dans les relations internationales.

ICI se manifeste une convergence troublante entre les éléments les plus unilatéralistes de l'administration Bush, d'autant plus tentés de s'affranchir de tout mandat du Conseil que la loi du plus fort joue en leur faveur, et l'Allemagne de Gerhard Schröder. En indiquant que l'Alle-

Il sera de notre devoir d'appliquer la décision prise au Conseil de sécurité, y compris, le cas échéant, par une participation militaire significative en cas de refus irakien d'obtempérer

magne aurait une attitude inchangée à l'égard d'une guerre, qu'il y ait ou non une résolution du Conseil de sécurité, le chancelier allemand adopte une attitude unilatéraliste qui n'est pas substantiellement différente de celle de Richard Cheney. Même en faisant la part belle aux impératifs de la campagne électorale, la prise de position allemande est paradoxale.

La France, quant à elle, ne pourra pas, au moment de passer au vote, conduire une politique différente de celle de la majorité du Conseil, c'est-à-dire de celle des Etats-Unis. En effet, il n'y aura pas de veto chinois (entre autres raisons, les Jeux olympiques de Pékin n'y résisteraient pas) ou, a fortiori, russe, Moscou jouant déjà l'après-Saddam.

Par ailleurs, les Etats-Unis et le Royaume-Uni pourraient rassembler sans difficultés excessives la majorité des voix nécessaires pour faire passer une résolution parmi des membres tourmentés du Conseil tels que la Bulgarie, le Cameroun, la Colombie, la Guinée, Maurice, le Mexique, la Norvège ou Singapour. Paris n'aurait évidemment aucun intérêt à s'abstenir aux côtés de la Syrie, de la Chine, de l'Irlande et (peut-être) de la Russie. La France votera sans doute affirmativement au terme des consultations au sein du Conseil. Aussi, il sera de notre devoir d'appliquer la décision prise, y compris, le cas échéant, par une participation militaire significative en cas de refus irakien d'obtempérer.

Dans le scénario, désormais improbable, d'une action américaine qui ne passerait pas par une nouvelle résolution, la situation du Conseil s'en trouverait durablement, sinon définitivement, compromise, et donc aussi le statut que nous confère l'appartenance au « club des Cinq ». Certes, les Etats-Unis pourraient arguer, de bon droit, que les résolutions existantes (678, 687, 707 et 1284 notamment) fournissent une base juridique comparable à celle sur laquelle s'était appuyée l'OTAN, dont la France, pour la conduite de la guerre du Kosovo. Mais il s'agissait là d'une vraie exception, relative à un demeurant par le caractère collectif de la campagne du Kosovo ; avec une guerre d'Irak unilatérale, l'exception deviendrait la règle.

L'on aurait au demeurant tort de rejeter en bloc l'idée que puissent être conduites des opérations préventives, même si celles-ci n'ont pas de base juridique explicite dans la Charte de l'ONU : face à la menace de terroristes munis d'armes de destruction massive, la prévention peut s'imposer, dès lors que les autres outils dissuasifs ou coercitifs traditionnels se révèlent inopérants. Il y a là un vrai débat que les Etats-Unis ont eu raison d'ouvrir après les attaques du 11 septembre, et les Européens feraient bien de s'y intéresser autrement que sur le mode du rejet instinctif. Mais ce débat doit passer par les institutions multilatérales, et ne pas servir de mauvais camouflage à une guerre de changement de régime.

Enfin, les conséquences européennes de cette guerre ne doivent pas être sous-estimées. L'émergence du « deutscher Weg » dans la campagne électorale outre-Rhin et le fait que les trois principaux pays de l'Union se trouvent sur des positions fortement différenciées illustrent de façon caricaturale l'inexistence de l'Union européenne comme acteur sur la scène internationale.

Ces divisions sont plus tranchées qu'à l'époque de la guerre du Golfe : à l'époque, l'Allemagne, faute de participer aux opérations, avait témoigné de son respect au Conseil de sécurité en finançant la guerre à hauteur de 6,5 milliards de dollars. Et, à l'époque, l'Europe n'avait pas encore affiché, comme elle l'a fait depuis lors, des ambitions collectives dans le domaine de la politique étrangère et de la sécurité.

Au-delà de cette impitoyable leçon de choses, à laquelle les membres de la Convention ne manqueront pas de prêter attention, apparaît une nouveauté inquiétante. En effet, au-delà de leurs divergences dans le domaine international, les Européens étaient jusqu'à présent groupés autour d'une idée très forte, celle d'un système international fonctionnant autant que possible sur la base de règles codifiées communes. Ce multilatéralisme réunissait tous les Etats européens, et notamment l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Le premier et le dernier de ces Etats ont affirmé ces jours derniers être prêts à ne pas tenir compte d'une décision solennelle du Conseil de sécurité ou à s'en passer.

L'un des rares éléments consensuels constitutifs d'une « Europe-influence » (à défaut de la mythique « Europe-puissance ») se révèle d'une grande fragilité. La volonté française de faire du Conseil de sécurité un point de passage obligé avant toute guerre contre l'Irak est ici particulièrement bien fondée, puisqu'un accord comprenant les Etats-Unis pourrait difficilement être écarté par nos partenaires. L'Allemagne elle-même se redécouvrirait sans doute moins unilatéraliste, une fois passées les élections. En retenant la voie du Conseil de sécurité, M. Bush a écarté les dangers politiques et stratégiques immenses d'une guerre unilatérale. Ce pas dans la bonne direction ne préjuge pas la suite des opérations, d'autant que rien, au cours de la décennie écoulée, ne permet de penser que le régime de Saddam est susceptible de se remettre dans la légalité internationale.

François Heisbourg

Fragilités allemandes

par Georges-Arthur Goldschmidt

ISSUE de l'épouvante et du désastre où le nazisme a fait sombrer l'Europe, la démocratie allemande s'est définitivement affermie, jusqu'à devenir, à tous points de vue, un modèle digne d'admiration. Elle n'est cependant pas née d'elle-même, comme ce fut le cas des autres démocraties européennes, mais de l'armistice de 1945. Ce sont les Alliés qui ont importé la démocratie républicaine.

Pourtant, les anciens thèmes de référence – force, authenticité, pureté – sont restés en place. Le sens critique, celui d'une nation contractuelle plutôt qu'ethnique, la « laïcité », ne se sont pas encore complètement inscrits dans l'ensemble des esprits. Ce sont des valeurs encore trop récentes et, de plus, considérées encore, dans le secret des âmes toujours, malgré les démentis de l'histoire, comme importées de l'étranger.

La séparation bien connue entre les intellectuels et la politique ne s'est pas réduite, malgré l'engagement d'intellectuels tels que Günther Grass ou Jürgen Habermas. L'écrivain ou l'intellectuel n'ont

jamais tenu dans la cité la place qu'ils tiennent en France.

Le déséquilibre de conceptions et presque de visions du politique qui existe entre les deux anciennes parties de l'Allemagne aujourd'hui réunifiées risque de remettre au jour d'anciennes tensions de moins en moins masquées par le « politiquement correct » de l'absolu désaveu du nazisme. La « repentance » allemande qui fut un admirable effort moral est trop restée dans le domaine de la culpabilité et trop peu dans celui de la responsabilité politique, au point que le malheureux livre de Goldhagen devint la forêt qui cachait les arbres.

On ne dira jamais assez à quel point le travail des historiens allemands sur la Shoah fut courageux et déterminant. On ne dira jamais assez non plus l'effort de la classe politique dans son ensemble. C'est pourquoi il n'est pas étonnant d'assister à une sorte de « normalisation » de cette thématique, à un « défolement » qui peu à peu, sans même qu'on le remarque, réinstalle sous des formes nouvelles un substrat idéologique invariable, inévitable et pour l'instant encore inavouable. On le remar-

que à un certain changement de ton d'une large partie de la presse.

Le retour éventuel de la droite au pouvoir, précisément parce que la maturation ne s'est faite qu'en une génération et que les choses ne sont peut-être pas encore vraiment inscrites dans les habitudes mentales, risque d'être plus qu'une simple alternance.

Les vieux démons ont été tant et si bien décrits et conjurés qu'on ne peut que s'étonner de les voir resurgir sous la forme des lourdeurs de Martin Walser ou chez quelques malheureux du Parti libéral (FDP), incarnations assez sottes de tout ce qui n'est plus mais qui peut risquer de retrouver un écho parmi les plus jeunes.

L'idée d'une Allemagne fondée sur les mythes ravageurs de la blondeur, de « l'authenticité », de la race pure et de l'obsession biologiste aurait bien des occasions de se manifester du fait d'une extrême droite qui se revendiquerait tout naturellement d'une droite au pouvoir.

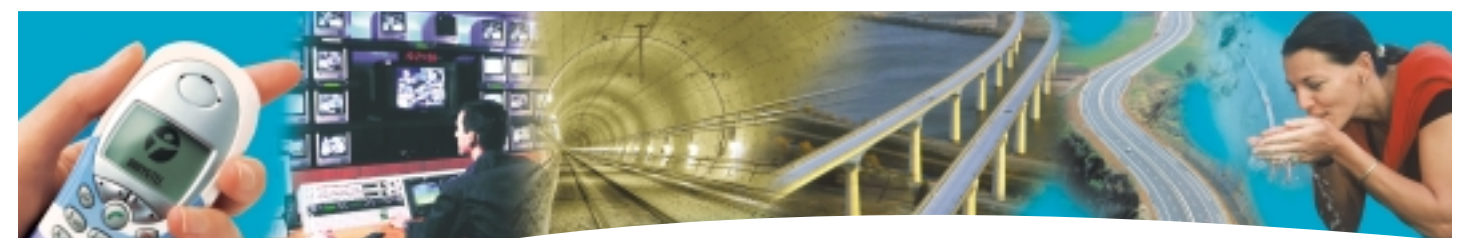
Or l'Allemagne a rompu à jamais avec son effroyable passé, dont elle fut la première victime, car le nazisme fut aussi dirigé contre elle-même, elle n'en fut jamais

le lieu. C'est pourquoi un nouveau discours sur « l'identité nationale » et la volonté de considérer la Shoah et le nazisme comme révolus pour enfin passer à autre chose ne font que nier les données historiques de l'Allemagne et l'empêchent de parachever sa reconstruction morale et civique. Ce

GEORGES-ARTHUR GOLDSCHMIDT est écrivain et traducteur.

serait renouer avec ce qu'il y a de plus incongru, de plus redoutable en elle, ce serait retrouver ses anciens démons qui ne furent jamais que la meurtrière caricature de ce pays.

Rejeter, amoindrir, défaire cette mémoire comme n'ayant plus de sens, faire table rase du passé consisterait à priver l'Allemagne d'un enseignement politique qu'elle est peut-être seule apte à donner, justement parce qu'elle commit et vécut le pire. L'Allemagne est détentrice d'une mémoire qui désormais fonde son histoire et nous appartient à tous : cette mémoire, qu'on le veuille ou non, est celle de l'Europe entière.



Nouvelle forte progression des résultats Excellentes performances de Bouygues Telecom Perspectives favorables

Renforcement dans le pôle Télécoms-Médias et cession de Bouygues Offshore

Au cours du 1^{er} semestre 2002, le Groupe a investi pour se renforcer dans son activité Télécoms-Médias. Il détient désormais 64,5% de sa filiale Bouygues Telecom qu'il consolide maintenant par intégration globale. TF1 a acquis 25% complémentaires du capital de TPS qu'il contrôle ainsi à 50%. Cette participation, consolidée par intégration proportionnelle, sera portée à 66% d'ici la fin de l'année.

Pendant cette période, Bouygues a cédé les titres de sa filiale Bouygues Offshore pour 521 millions d'€.

Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre : + 13%

Il s'établit à 10,8 milliards d'€, en hausse de 13%. A périmètre comparable, cette progression serait de 5%.

Tous les métiers du Groupe enregistrent une progression de leur activité :

Bouygues Telecom	+ 13%
TF1	+ 10%*
Construction	+ 6%
Saur	+ 1%

* + 2% à périmètre comparable.

Résultat net part du Groupe : 465 millions d'€

Ce montant inclut la plus-value nette de cession de Bouygues Offshore pour 338 millions d'€. Hors plus-values exceptionnelles de chacun des deux semestres, le résultat net augmenté de 69%, passant de 75 millions d'€ à 127 millions d'€. La progression de l'EBITDA (+ 45%) et du résultat d'exploitation (+ 31%) est due essentiellement à Bouygues Telecom.

Excellentes performances de Bouygues Telecom

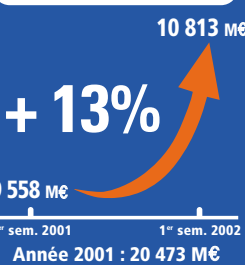
Ainsi qu'il était prévu, le résultat net de Bouygues Telecom est pour la première fois positif et atteint 65 millions d'€ au 1^{er} semestre 2002 (-109 millions d'€ au 1^{er} semestre 2001).

Martin Bouygues, Président - directeur général, a déclaré au Conseil d'Administration du 10 septembre 2002 :

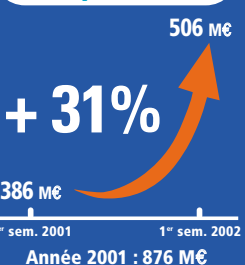
"Malgré un contexte économique incertain, nous restons confiants sur nos perspectives de l'année en cours tant en termes de chiffre d'affaires que de résultats. Bouygues est en effet un Groupe diversifié dont tous les métiers sont bénéficiaires et en situation de croissance. Nos choix stratégiques, prudents notamment dans l'audiovisuel et les télécommunications, nous permettent de disposer d'une structure financière solide et d'assurer nos développements futurs."

Retrouvez la présentation de Martin Bouygues du 11 septembre 2002 : www.bouygues.com
Relations Investisseurs : mmd@bouygues.com / amellor@bouygues.com

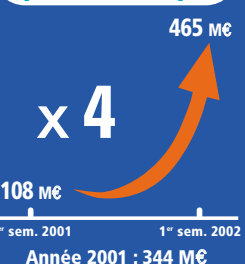
Chiffre d'affaires



Résultat d'exploitation



Résultat net part du Groupe



Dettes / Fonds propres



L'esprit challenger



ENTREPRISES

SECTEUR PUBLIC

Au lendemain de la démission du président de France Télécom, un autre GROUPE PUBLIC fait l'objet de toutes les attentions du gouvernement : EDF. La politique de croissance externe, par des acquisitions

payées parfois très cher à l'étranger et financées par ENDETTEMENT, menée par EDF n'est pas sans rappeler celle de l'opérateur de télécommunications, bulle spéculative en moins. La direction du groupe électri-

que a annoncé à ses cadres dirigeants, vendredi, le gel de toute dépense qui ne concerne pas directement la sécurité, la sûreté ou le service public. Elle a aussi décrété une pause dans les INVESTISSEMENTS

à l'étranger et n'exclut plus de céder des actifs. Si la situation continue de se dégrader en Amérique du Sud, où EDF est très investi, le groupe pourrait voir basculer ses comptes DANS LE ROUGE en 2002.

EDF décrète l'austérité pour échapper au sort de France Télécom

La direction du groupe public a décidé de geler toute dépense qui ne concerne « ni la sécurité, ni la sûreté, ni le service public ». Les acquisitions menées à l'étranger et leurs conséquences sur la santé financière de l'entreprise font l'objet d'un réexamen attentif de la part du gouvernement

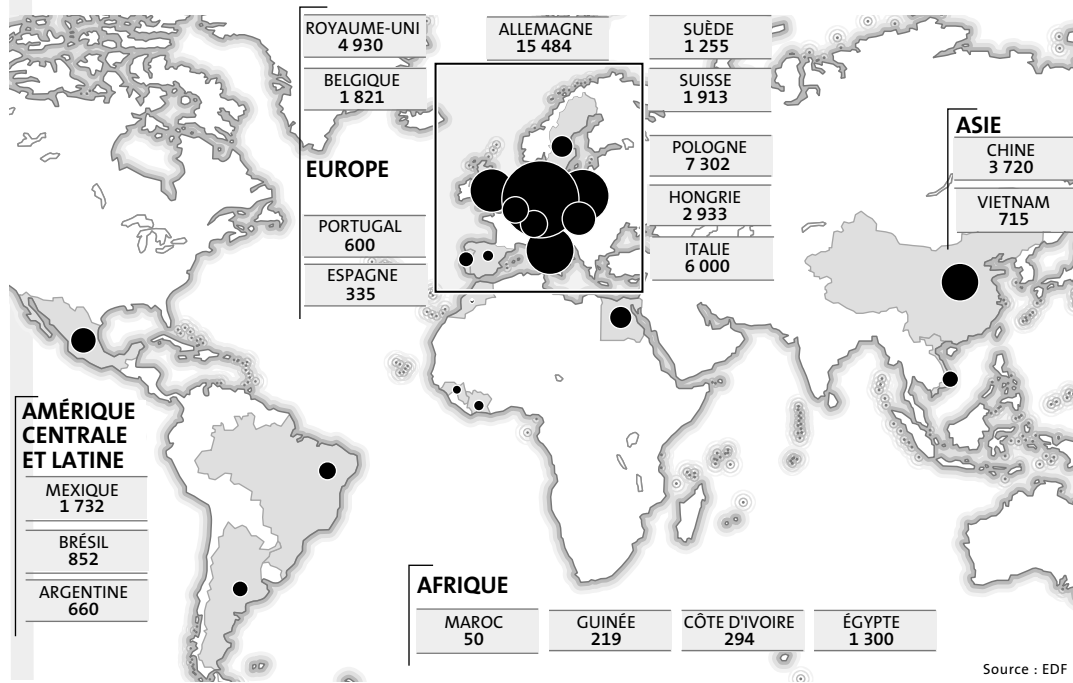
LE SYNDROME France Télécom gagnerait-il EDF ? Vendredi 13 septembre, au lendemain de la démission de Michel Bon, le président du groupe électrique public, François Roussey, a fait solennellement passer un message d'austérité à ses 300 cadres dirigeants, réunis à huis clos à Paris pour leur convention de rentrée. Coïncidence ? La réunion d'EDF était certes programmée bien avant la crise de France Télécom. Mais le parallèle ne manquera pas de venir à l'esprit des observateurs.

A la tribune, le directeur financier du groupe, Jacques Chauvin, s'est inquiété de voir à quel point la prise de conscience de la gravité de la situation financière est insuffisante au sein de l'entreprise. Pour stigmatiser cet aveuglement, M. Chauvin a cité l'exemple de la direction des achats, qui non seulement ne tiendrait pas son objectif de réduire son budget (environ 8 milliards d'euros annuels) de 4 % en 2002, mais l'aurait au contraire laissé dériver de 4 %... Aussi la direction générale a-t-elle décidé d'imposer à l'ensemble des services de l'entreprise le gel, jusqu'à nouvel ordre, de toute dépense qui ne concerne « ni la sécurité, ni la sûreté, ni le service public ». Elle entend donner elle-même l'exemple en annonçant une pause dans les investissements. Mieux : tout en continuant à proclamer qu'« EDF n'est pas vendeur d'actifs », le groupe reconnaît qu'il est prêt à procéder à quelques « arbitrages », des cessions de participations mineures, non stratégiques, en Europe de l'Est notamment.

La raison de cette soudaine dramatisation ? Un dérapage des comptes de plus en plus incontrôlé. Le 30 juillet, devant la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, M. Roussey avait indiqué que « les comptes pour 2002 [allaient] probablement frôler le rouge ». Un diagnostic confirmé vendredi par M. Chauvin, pour qui l'équilibre financier ne sera atteint que si la situation en Amérique du Sud ne se dégrade pas davantage. Une véritable gageure, alors même qu'EDF a reconnu jeudi qu'elle avait déclenché fin juillet une procédure contentieuse de protection de ses investissements à l'encontre du gouvernement argentin (*Le Monde*

DES ACQUISITIONS RÉCENTES SUR TOUS LES CONTINENTS

Investissements d'EDF, en mégawatts électriques et/ou thermiques (MW)



du 13 septembre). En 2001, le groupe avait accusé une baisse de 28 % de son résultat net en 2001, à 841 millions d'euros, et n'avait dû qu'à la renégociation de son contrat de retraitement du combustible nucléaire avec Cogema - qui avait permis une reprise de provisions pour plus de 1 milliard d'euros - d'afficher des profits. En Amérique du Sud, EDF avait accusé 545 millions d'euros de pertes opérationnelles, auxquelles il faut ajouter 603 millions d'amortissements de survalores pour l'Argentine et 453 millions pour le Brésil.

Pour 2002, EDF comptait sur une augmentation de ses tarifs en France pour compenser au moins l'accroissement de ses charges de service public. Mais, fin juillet, Jean-Pierre Raffarin, pour des raisons politiques, a refusé l'augmentation des prix aux particuliers de 2,35 % réclamée par l'entreprise publique, avec pourtant le soutien de la commission de régulation de l'électricité et du ministre de l'économie et des finances Francis Mer, privant EDF d'au moins 500 millions d'euros de recettes additionnelles.

Pour redresser la barre, M. Roussey est donc prié de prendre des mesures en interne. C'est-à-dire de

rationaliser et d'accroître la productivité de l'outil industriel d'EDF, qu'il a renforcé ces dernières années à coups d'acquisitions tous azimuts. D'où le nouveau ton adopté par les dirigeants du groupe électrique qui se voulaient jusqu'ici plutôt rassurants. Evidemment, ces derniers réfutent avec véhémence tout amalgame avec la situation de France Télécom. Ils expliquent qu'ils ont investi, eux, dans de vrais actifs industriels lourds et pérennes, et que le secteur de l'énergie n'a fait l'objet d'aucune bulle spé-

culative, contrairement à celui des télécommunications.

N'empêche. Comme France Télécom, EDF s'est lancée depuis trois ans dans une course à la taille critique sur la scène internationale, surpayant parfois des acquisitions qui pèsent aujourd'hui sur sa situation financière. Près de 12 milliards d'euros ont ainsi été dépensés, sur les 19 milliards programmés sur trois ans dans le contrat de groupe signé avec l'Etat jusqu'en 2003. A l'instar de l'opérateur téléphonique, le groupe électrique contrôlé

par l'Etat (à 100 %) a dû financer cette croissance externe par l'endettement (il atteignait 22 milliards d'euros fin 2001), au risque de déséquilibrer son bilan, déjà lourdement grevé de 51 milliards d'euros de provisions pour le recyclage des combustibles et le démantèlement des centrales nucléaires. Ce n'est pas par hasard que M. Roussey répète qu'il ne suffira pas d'ouvrir le capital, mais qu'il faudra bel et bien l'augmenter, pour renforcer des fonds propres de 13,7 milliards d'euros, qui seraient tout juste suffisants pour couvrir le coût du régime spécial de retraites, actuellement hors bilan. Comme chez France Télécom, enfin, les administrateurs de l'Etat ont laissé au PDG la bride sur le cou pour mener sa stratégie de conquête, provoquant la colère de Laurent Fabius, alors à Bercy, lors de la prise de contrôle hostile de Montedison, menée par EDF en Italie, en 2001, avec l'aide de Fiat.

« La situation de France Télécom est une situation unique liée à un comportement exceptionnel [du secteur des télécommunications] au niveau mondial, a affirmé M. Mer, sur RTL, vendredi. Je ne dis pas que cela facilitera notre travail de conviction au moment où on présentera des solutions pour mettre sur le marché telle ou telle entreprise, mais cela ne changera en rien la stratégie du gouvernement dans ce domaine. » Le nouvel occupant de Bercy connaît bien l'entreprise électrique pour en avoir été administrateur - et client - lorsqu'il était patron d'Usinor. D'abord bienveillant, il aurait, durant l'été, dans la foulée de la crise de France Télécom justement, durci le ton à l'égard d'EDF.

Et réclamé un état des lieux complet de l'entreprise à la direction du Trésor.

Le gouvernement s'inquiéterait en particulier de l'usage qui a été fait des fonds de démantèlement des installations nucléaires, et des engagements hors bilan du groupe électrique. En Italie, les engagements de rachat croisé signés entre EDF et Fiat pourraient amener l'électricien français à déboursier, en cas de défaillance ou de retrait de son partenaire, jusqu'à 5 milliards d'euros - non inscrits dans le bilan d'EDF. Le directeur financier reconnaît lui-même que le change-

L'équilibre financier ne sera atteint que si la situation en Amérique du Sud ne se dégrade pas davantage

ment de normes comptables, en vue de l'ouverture du capital, pourrait révéler de « mauvaises surprises ».

Le dossier est aujourd'hui suivi directement par Jacques Chirac et son conseiller Jérôme Monod. Et si M. Roussey se prévaut volontiers de ses bonnes relations avec le chef de l'Etat, son dernier atout semble être le pacte tacite conclu avec la CGT pour garantir la paix sociale au sein d'EDF. Jusqu'à quand ?

Pascal Galinier

Berlin « déplore » l'abandon de MobilCom

La décision de France Télécom précipite la faillite de sa filiale allemande

FRANCFORT

de notre correspondant

Déception et colère : la décision de France Télécom d'abandonner son ex-partenaire, MobilCom, suscite un vif émoi en Allemagne. La nouvelle à peine connue, l'opérateur a confirmé son intention de déposer le bilan, probablement en début de semaine prochaine. Plus de 5 000 emplois sont menacés. Tandis que la campagne électorale entre dans une phase décisive, à une semaine du scrutin législatif du 22 septembre, le gouvernement a fait part de ses regrets : « L'Allemagne déplore la décision de France Télécom de se soustraire à ses engagements contractuels auprès de MobilCom. [Le gouvernement] s'est engagé avec insistance auprès du gouvernement français afin que France Télécom respecte ses obligations et poursuive son investissement sur le marché allemand », a souligné vendredi 13 septembre une porte-parole du chancelier Gerhard Schröder. Ce dernier a aussi révélé qu'il s'était entretenu avec Jacques Chirac à ce sujet ces derniers jours. Sans succès.

Désormais en tête dans les sondages, le chancelier social-démocrate prend très au sérieux le dossier MobilCom, alors que le chômage reste l'un des thèmes clés de la campagne. Il offre ainsi son soutien pour trouver une solution de sauvetage, promettant en particulier d'accorder des garanties de crédits. « Nous ferons ce que nous pourrions pour sauver les emplois, observe-t-il dans un entretien au quotidien *Neue Presse*, samedi 14 septembre, mais nous ne devons pas distordre les lois du marché par notre engagement. »

A plusieurs reprises au cours de son mandat, le chef du gouvernement allemand n'a pas hésité à offrir ses services à des entreprises en difficulté. Le cas le plus spectaculaire est celui du géant du bâtiment Holzmann, sauvé in extremis grâce à son intervention en décembre 1999, avant de sombrer deux ans plus tard. La défaillance de

MobilCom tombe cette fois au plus mal : les faillites se sont multipliées depuis le début de l'année, dont celles du groupe de médias Kirch, du constructeur mécanique Babcock Borsig, de l'avionneur Fairchild Dornier... Plus de 40 000 dépôts de bilan sont attendus en 2002, un record, et cette accumulation alourdit le climat économique et les statistiques du chômage (plus de quatre millions de sans emplois ont été recensés en août).

Le gouvernement se doit donc de réagir au plus vite à propos de MobilCom : une réunion de crise devait avoir lieu ce dimanche avec

taïnes activités, quitte à subir une sévère restructuration. MobilCom étudie en outre la possibilité de porter plainte contre France Télécom, et le gouvernement a promis de lui prêter assistance dans la bataille juridique qui pourrait s'amorcer.

De son côté, Gerhard Schmid, le fondateur et principal actionnaire de l'entreprise, dont il détient toujours 50 % du capital avec son épouse, a lui aussi estimé que le retrait de France Télécom était la pire des solutions possibles. L'ancien président du directoire, contraint au départ en juin sous la pression des Français, compte saisir la justice : « Il appartient maintenant aux tribunaux de se prononcer sur ce qui est, de mon point de vue, une conduite scandaleuse et illégale de France Télécom », a-t-il déclaré dans un communiqué.

Ces menaces sont-elles à prendre au sérieux ? Encore sous le choc de la démission de Michel Bon, France Télécom a affirmé vendredi ne pas risquer grand chose. « Notre position juridique est solide », a dit le directeur financier du groupe, Jean-Louis Vinciguerra, lors d'une conférence de presse téléphonique avec des journalistes allemands. « Notre risque est très faible dans la mesure où le CFA [l'accord cadre de partenariat qui liait France Télécom à MobilCom] a été rompu en juin », a-t-il fait valoir.

« D'éventuelles poursuites ont peu de chance d'aboutir, estime pour sa part un avocat d'affaires francfortois. En principe, un actionnaire n'a aucune obligation de remettre de l'argent dans une société s'il désire arrêter. Tout dépend de la façon dont France Télécom s'était engagé dans l'accord cadre de partenariat. Si leur soutien était très appuyé vis-à-vis des banques et des fournisseurs, il pourrait y avoir une certaine base pour des poursuites. » Quoiqu'il en soit, MobilCom n'aura probablement pas le temps d'attendre le règlement d'un éventuel contentieux.

Philippe Ricard

Le Monde
SEPTEMBRE 2002

LA PROSTITUTION HORS LA LOI ?
FANTÔME POUR LES CLIENTS OU ROUAILLER LES MAÎSONS CLOSSES ?
LES POINTS DE VUE D'ÉLISABETH BADINTER ET DE GISELE HALIMI. LES TÉMOIGNAGES DE CLAIRE, CELIA, MONIKA ET SYLVANA, PROSTITUÉES À LYON

NEW YORK
Messages d'adieu, messages d'amour
APPELS TÉLÉPHONIQUES ET E-MAILS : LES DERNIERS MOTS DES VICTIMES PIÉGÉES DANS LES TOWERS. UN AN APRÈS LE 11 SEPTEMBRE. RECONSTITUTION DES VOLUMES MINUTES DE VIE DANS LE WORLD TRADE CENTER

MESSIER
L'histoire vraie
Luttes d'influence, trahisons, pressions politiques, erreurs de communication et effondrement de l'action : le récit des six mois qui ont provoqué la chute du patron de Vivendi Universal.

N° 21

MAGAZINE MENSUEL 3 €

AUJOURD'HUI

SPORTS

Les skippers des voiliers multicoques s'inquiètent de l'« ÉPIDÉMIE » DE DÉMÂTAGES qui touche actuellement ce type de bateaux. A quelques semaines de la ROUTE DU RHUM, un des grands rendez-vous du

calendrier dont le départ sera donné le 10 novembre, **FRANCK CAMMAS** (*Groupama*) a connu, à son tour, cette avarie le 12 septembre. Il en est la sixième victime en six mois, après Jean-Luc Nélias (*Belga-*

com), Bertrand de Broc (*Banque-Covefi*), Marc Guillemot (*La Trinitaine*), Alain Gautier (*Foncia*) et Michel Desjoyeaux (*Géant*). La MULTIPLICATION DES PROJETS de trimarans, la course incessante à l'innova-

tion, la technologie et le matériau employés (carbone) sont montrés du doigt. « A chaque nouveau multi construit, il y a eu SURENCHÈRE », assure Thomas Coville (*Sodebo*).

Les démâtages de multicoques soulèvent une vague d'inquiétude

Voile • Six des bateaux engagés dans la prochaine édition de la Route du Rhum ont été victimes de spectaculaires bris de mât. Les moyens de calcul, la technologie employée et la course incessante à l'innovation sont des raisons mises en avant par les spécialistes

VICTIME de six démâtages en six mois, la catégorie des multicoques de 60 pieds open traverse une sérieuse période d'interrogations. D'autant que les voiliers concernés sont tous engagés dans la Route du Rhum : la transatlantique quadriennale qui partira de Saint-Malo vers Pointe-à-Pitre, dimanche 10 novembre.

Le dernier mât touché, jeudi 12 septembre, est celui du bateau de Franck Cammas (*Groupama*) après ceux de Jean-Luc Nélias (*Belgacom*), Bertrand de Broc (*Banque-Covefi*), Marc Guillemot (*La Trinitaine*), Alain Gautier (*Foncia*) et Michel Desjoyeaux (*Géant*).

La société de construction de mâts en carbone Espace Composite, installée à Lunel (Hérault), qui a réalisé les mâts d'Alain Gautier, Jean-Luc Nélias, Marc Guillemot et Franck Cammas, avait organisé dès le mois dernier une réunion avec les skippers et décidé une révision générale des trimarans avant de continuer les navigations.

« Nous nous sommes aperçus que trois zones – à 11 m, 15 m et 23 m à partir du pont – étaient plus sensibles dans les mâts, et nous avons demandé un renforcement, explique le gérant d'Espace Composite, Daniel de Paz. La plupart ont cassé à 11 m. Nous avons aussi remarqué que la plupart des bateaux ont démâté dans des conditions de petit clapot équivalant à une fréquence de 4 Hertz et que deux des démâtages ont eu lieu à proximité de gros hélicoptères. »

Pour Hubert Desjoyeaux, directeur technique chez CDK, chantier spécialisé dans la construction de matériaux composites qui a réalisé le mât de *Géant*, les causes de ces avaries diffèrent selon les cas : défaut dans l'utilisation du mât par l'équipe technique, défaut dans la



ERIC HOURRI/ATP

réalisation du mât, inadéquation entre la matière réalisée et celle commandée, conception inadaptée ou incomplète du mât par rapport au cahier des charges...

S'il admet l'existence d'un contexte « euphorique » lié aux nombreuses commandes, il insiste sur le problème des délais et du budget alloué à l'étude en amont avant la réalisation et l'utilisation des pièces qui « conduit forcément à des impasses sur les calculs ». Selon lui, les échanges entre les utilisateurs, les concep-

teurs et les constructeurs restent insuffisants ; et le calculateur de structures ne dispose pas forcément des « bonnes informations », ce qui diminue les marges de sécurité.

EXIGENCES ET SECRETS

« Les mêmes moules peuvent être utilisés pour plusieurs bateaux, mais les éléments ne sont pas identiques pour autant, explique Hubert Desjoyeaux. Chaque équipe technique a ses exigences et ses secrets. » En situation de quasi-monopole en France

pour les calculs de structures sur les multicoques depuis vingt ans, le cabinet brestois Hervé Devaux Structures (HDS), concepteur de la plupart des mâts sur les spécifications duquel Espace Composite a travaillé, assure ne pas avoir été surchargé malgré la multiplication récente des projets de trimarans.

« La conception d'un mât, sa philosophie, s'effectue en amont et prend cinq à six mois, explique le chef de projet, Denis Glehem. Or, la nouvelle génération de mâts date de 2000, et

elle n'a pas changé, sauf au niveau des fibres employées, en fonction des désirs et des moyens des différents skippers. »

Denis Glehem admet cependant que la fameuse fibre M55J, très raide, moins élastique, actuellement privilégiée par les skippers et essentiellement utilisée par l'industrie spatiale, manque de fiabilité dans le temps. « Elle a été abandonnée dans la F1 car elle se dégrade trop rapidement, dit-il. Or, on s'aperçoit que les mâts actuels tiennent difficilement

Le trimaran « Groupama » arrive, le 12 septembre, dans le port du Havre après le démâtage dont il a été victime lors d'une sortie d'entraînement au large de Fécamp. Son skipper, Frank Cammas, a dû renoncer à participer au GP de Fécamp. Il va récupérer son ancien mât – « plus lourd, mais plus fiable » – pour prendre le départ de la prochaine Route du Rhum.

plus d'un an et demi, deux ans. Mais on explique difficilement les problèmes rencontrés avec cette fibre, car on l'utilise encore mal. Une mauvaise manipulation à la mise en œuvre suffit à entraîner une grosse perte de performance. »

Thomas Coville (*Sodebo*) croise les doigts pour échapper au sort de ses pairs : « On a atteint un palier qui concerne l'ensemble du bateau. »

Peu de concurrents à Fécamp

En raison des divers démâtages, de budgets limités ou pour cause de préparation finale à la Route du Rhum, qui impose la réalisation d'un parcours de qualification de 1 000 milles, seuls 7 trimarans sont engagés au Grand Prix du Port de Fécamp (12-15 septembre) pour effectuer les derniers réglages. Fécamp est l'ultime étape du circuit des quatre Grands Prix de la saison disputés en équipage, et la dernière sortie officielle avant la Route du Rhum, disputée en solitaire. Elle compte pour le championnat des multicoques de 60 pieds open dont Loïck Peyron (*Fujifilm*) est actuellement largement en tête.

Dix-huit trimarans de ce type sont inscrits dans la Route du Rhum, qui partira de Saint-Malo vers Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) – dimanche 10 novembre pour les multicoques et la veille pour les monocoques – et conclura le championnat 2002.

« A chaque nouveau multi construit, il y a eu surenchère, estime-t-il. Le dilemme du mât est en gros le suivant : plus son profil est épais, moins il est aérodynamique et lourd ; en revanche, plus son profil est fin, plus il est aérodynamique, et plus il exige d'être lourd en structure. Pour gagner du poids, on s'oriente vers le carbone ou des constructions en sandwich-nid d'abeille, mais on s'expose à davantage de risques qu'avec un mât "monolithique". De plus, on mettait jusqu'ici les mâts sur des plates-formes qui absorbaient les vagues et les à-coups comme une suspension. Les plates-formes, désormais plus raides, restituent davantage, notamment dans les mâts. Enfin, auparavant, les profils et les tubes des mâts étaient plus cylindriques. Devenus plus fins et dotés de faces arrière plus plates, ils sont plus exposés qu'une forme bombée. »

Tout en tentant de comprendre leur démâtage, les skippers malchanceux s'activent pour s'aligner au départ du « Rhum ». Plutôt que de reconstruire, comme Gautier ou Desjoyeaux, Cammas reprendra, lui, son ancien mât, « plus lourd, mais plus fiable ».

Pascal Giberné

Patricia Jolly

Pour son premier tour du monde, Bruce Schwab souhaite seulement terminer l'Around Alone

NEW YORK correspondance

Les tours jumelles, Bruce Schwab ne les a jamais vues. A la veille du départ de la première étape d'Around Alone, la course autour du monde en solitaire et avec escales, entre New York et Torbay, le Californien avoue poser les pieds à New York pour la première fois. Alors que les commémorations des attentats du 11 septembre viennent tout juste d'avoir lieu, Bruce Schwab se souvient parfaitement de cette triste journée.

« J'étais à la maison avec ma copine Jeanie, raconte-t-il. Et, alors que nous allions prendre notre petit déjeuner, nos regards se sont arrêtés sur les images des Twin Towers en feu. Pendant un moment, mon esprit s'est fracturé en mille morceaux, j'avais du mal à réaliser. Beaucoup de choses m'ont traversé l'esprit, mais je n'ai pas cherché à savoir si c'était la faute des talibans ou de l'extrême droite américaine. Il ne faut pas se pourrir la tête avec ça, mais plutôt essayer pour nous, Américains, de prendre conscience

du monde dans lequel nous vivons. Nous devons avoir une plus grande ouverture d'esprit. »

Ancien vendeur de bateaux dans la baie de San Francisco, Bruce Schwab, petit homme au regard passionné, a toujours été réceptif

Un mât en fibre de carbone qui tient par lui-même, sans gréement, maintenu par le pont et la base

aux idées nouvelles. Son bateau, *Ocean-Planet*, est le symbole même de son ouverture d'esprit. Baptisé par la navigatrice anglaise Ellen McArthur (deuxième du dernier Vendée Globe), ce voilier de 60 pieds révèle des innovations technologiques surprenantes.

L'élément semblant attirer le plus le regard

des observateurs et des autres concurrents d'Around Alone reste le mât d'*Ocean-Planet*. « Il est en fibre de carbone et tient par lui-même, nous n'avons pas de gréement, explique l'Américain. Il est maintenu par le pont et la base, c'est plus sûr ainsi. Ce mât est costaud et possède un centre de gravité très bas, ce qui améliore la stabilité. Le bateau est très fin, donc il est important d'avoir un mât avec un centre de gravité très bas. Ce bateau n'est pas aussi puissant que celui de Thierry Dubois, par exemple, mais il est plus facile à naviguer. »

Si son curriculum vitae est modeste en comparaison de ceux de briscards tels le Suisse Bernard Stamm, le Français Thierry Dubois ou le Belge Patrick de Radiguès, Bruce Schwab n'affiche pas encore le même esprit de compétition. « Je ne veux pas gagner, affirme-t-il. Je suis nouveau, et mon bateau est neuf. Je veux apprendre au maximum durant cette course, parce que mon but ultime est d'emporter le Vendée Globe dans deux ans. Around Alone est une première étape, afin d'emmagasiner

de l'expérience et de voir de quelles modifications a besoin le bateau. Je veux, toutefois, être le premier Américain à terminer Around Alone. »

Emmerveillé par cette aventure, Bruce Schwab confesse attendre avec une certaine crainte le passage du cap Horn – « Effrayant mais attirant », dit-il –, tout en se délectant de la future découverte de la Nouvelle-Zélande et du plaisir de « voguer à grande vitesse sur les mers du Sud ». Ces destinations appartiennent encore au conditionnel. Le Californien se doit tout d'abord de passer l'épreuve de la première étape, entre New York et Torbay (Angleterre). Un trajet initial où, selon Bernard Stamm, « les bateaux vont souffrir ».

« Je vais être testé, concède Schwab. Je serai donc prudent lors de cette première manche, je veux terminer et devenir meilleur au fil du temps. Je ne veux rien casser que je ne pourrais réparer. Donc je ne vais pas pousser mon bateau. C'est une longue, longue, course. »

LE GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

BERNARD KOUCHNER

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE / 18:30

Patrick Cohen - RTL / Gérard Courtois - Le Monde / Pierre-Luc Séguillon - LCI

RTL VIVRE ENSEMBLE

Les méfaits digestifs de la bactérie « *Helicobacter pylori* »

Elle est à l'origine d'ulcères gastro-duodénaux et de cancers gastriques

EN IDENTIFIANT, au début des années 1980, une étrange bactérie en forme d'hélice capable de survivre à la surface de l'estomac et d'y entretenir un état inflammatoire, les Australiens Robin Warren et Barry Marshall ont offert aux gastro-entérologues l'une de ces révisions historiques qui fait progresser la médecine.

Aujourd'hui, on sait que la plupart des affections de l'estomac et du duodénum sont des maladies infectieuses liées à cette bactérie, *Helicobacter pylori*. C'est le cas des gastrites, de pratiquement tous les ulcères qui ne sont pas dus à des médicaments et de la majorité des cancers de l'estomac. Faire admettre à la communauté scientifique qu'une bactérie puisse survivre dans l'estomac, milieu réputé hostile à toute vie microbienne, et y provoquer les ulcères attribués jusque-là à l'acidité gastrique n'a pas été une mince affaire.

Conséquence inéluctable de l'infection, la gastrite reste le plus souvent silencieuse. Chez une personne sur dix environ, elle évolue vers un ulcère gastrique ou duodénal et chez une sur cent vers un cancer de l'estomac. En France, 90 % des ulcères

Un rôle avéré dans les cancers gastriques

L'infection par *Helicobacter pylori* multiplie le risque de cancer gastrique par 40. Mais dans 20 % environ des cas de cancer, on ne retrouve pas sa trace. Ces résultats doivent être interprétés avec prudence, car, après de longues années d'évolution, l'atrophie, en provoquant une diminution des sécrétions gastriques, peut entraîner la disparition spontanée de l'infection.

Tumeur rare comptant pour moins de 7 % de l'ensemble des cancers gastriques, le lymphome gastrique de type MALT (*Mucosa-Associated Lymphoid Tissue*) est un exemple des effets cancérigènes d'*Helicobacter pylori*. Un traitement antibiotique suffit le plus souvent à assurer la disparition du lymphome.

Les duodénaux et des ulcères gastriques non médicamenteux sont liés à l'hélicobactérie. Cette découverte a transformé une maladie récidivante, ruinant le confort de vie de nombreux malades et pouvant se compliquer de perforation et d'hémorragie, en une infection qu'il est possible de guérir définitivement par une semaine d'un traitement associant deux antibiotiques et un médicament diminuant la sécrétion acide. Une fois la bactérie éradiquée, le risque de récurrence de l'infection, et donc de l'ulcère, est infime.

Le lien entre *Helicobacter pylori* et cancer gastrique est, lui aussi, très étroit. « Il est aussi fort que celui qui unit tabagisme et cancer du poumon », estime Agnès Labigne, qui travaille dans l'unité de patho-

géné bactérienne des muqueuses, à l'Institut Pasteur. *Helicobacter pylori* est le premier des agents infectieux associés au cancer, avant le papillomavirus et le virus de l'hépatite B ». Au Japon, où les cancers de l'estomac sont très répandus, le risque de cancer gastrique était de 5 % à 10 ans parmi les sujets infectés. En revanche, aucune des personnes non infectées ou dont l'infection a pu être traitée n'a eu de cancer.

En France, on dénombre chaque année entre 8 000 et 9 000 cancers gastriques. La séquence des événements conduisant au cancer est aujourd'hui bien connue. Elle part de la gastrite chronique pour conduire à une atrophie gastrique, puis à une transformation des cellules (métaplasie, puis dysplasie), qui après une longue évolution peut aboutir au cancer. De nombreux facteurs autres que l'infection sont sans doute nécessaires à la transformation maligne. Mais, pour le professeur Jean-Charles Delchier (hôpital Henri-Mondor), *Helicobacter pylori* est la cause quasiment unique des gastrites chroniques, ce qui ferait de l'infection une étape indispensable au développement d'un cancer. C'est ce qui justifie pour les médecins français la pratique d'une endoscopie digestive en cas d'ulcère.

UN TEST RESPIRATOIRE

Depuis la conférence française de consensus de 1995, le rôle d'*Helicobacter pylori* dans la genèse de l'ulcère est admis et nul ne conteste l'importance de traiter l'infection pour guérir l'ulcère. Quelle leçon tirer de la relation qui unit la bactérie et le cancer de l'estomac ? A ce sujet, la conférence de 1995, de même que sa version révisée en 1999, reste muette. « Depuis deux ans, on dispose toutefois de nouveaux arguments extrêmement forts sur l'intérêt de rechercher *Helicobacter pylori*, souligne Agnès Labigne. Il faut repartir en campagne, revoir les recommandations. »

La recherche d'*Helicobacter pylori* peut être réalisée par un simple test respiratoire, remboursé depuis peu. Le patient achète son test en pharmacie avec une ordonnance, puis va le réaliser dans un laboratoire. « Malheureusement, il y a encore des laboratoires qui ne veulent pas faire le recueil d'échantillon », déplore le professeur Francis Mégrot (Centre national de référence des campylobactéries et hélicobactéries, hôpital Pellegrin, à Bordeaux).

Les familles dans lesquelles il y a eu des cas de cancer de l'estomac devraient être les premières à bénéficier de ces tests. En revanche, les avis sont partagés quant à l'intérêt d'un dépistage plus large. En effet le traitement ne parvient à éliminer la bactérie que dans 70 % environ des cas, en raison du développement de résistances aux antibiotiques. Surtout, certains spécialistes estiment que l'hélicobactérie, en

diminuant la sécrétion acide, pourrait avoir un effet préventif sur le reflux gastro-œsophagien, pathologie de plus en plus fréquente.

Pour le professeur Raymond Colin (CHU de Rouen), il n'y a pas d'argument en France pour engager une stratégie de dépistage systématique. « A l'échelon individuel, c'est différent. Si, par hasard, on trouve *Helicobacter pylori* chez un patient de 20 ou 25 ans, je serais plutôt favorable au traitement, car il est probable que plus on éradique tôt, plus l'effet préventif est important. Mais, il ne faut pas inquiéter les personnes. Le risque de cancer de l'estomac est faible. »

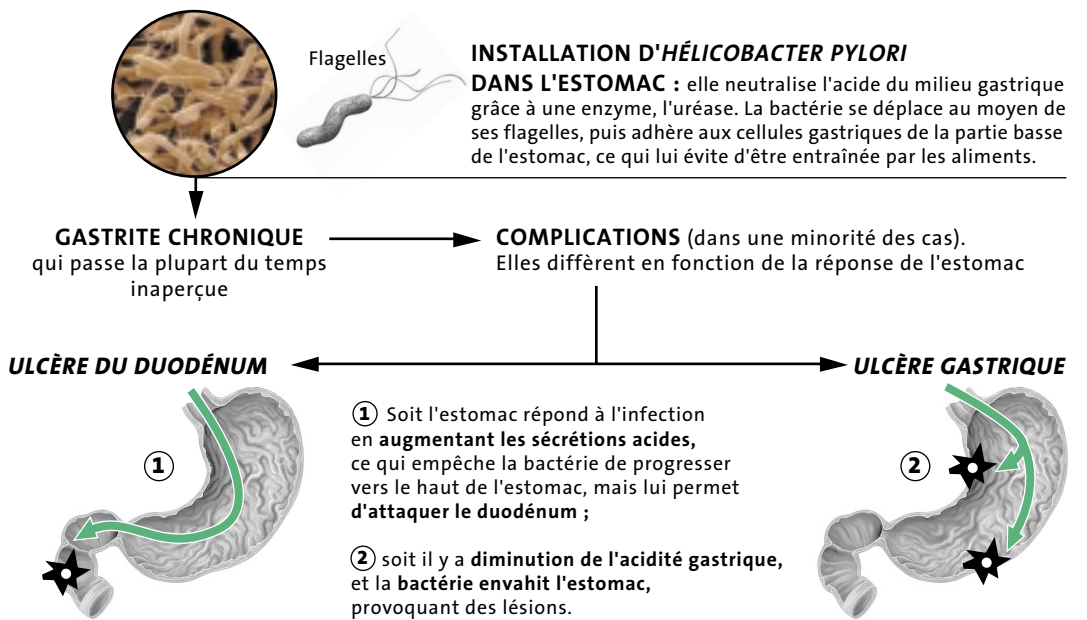
Le professeur Mégrot défend, pour sa part, le dépistage de la bactérie chez toutes les personnes ayant des symptômes gastriques. « Nous avons pris l'habitude de traiter les facteurs de risque et des millions de personnes en France prennent un traitement antihypertenseur à vie, remarque-t-il. Une semaine de traitement suffit pour éradiquer *Helicobacter pylori*, et il s'agit d'un facteur de risque de cancer extrêmement important. »

Pourtant, le diagnostic de l'infection reste encore limité pour l'essentiel aux cas d'ulcères confirmés. Ainsi, lorsqu'une endoscopie réalisée pour des troubles digestifs ne montre aucune lésion, les biopsies à la recherche d'hélicobactérie ne sont pas recommandées. Pourtant l'infection peut n'entraîner aucun signe visible. « Il faudrait réaliser des biopsies et traiter, s'indigne le professeur Delchier. Il est criminel de laisser persister une infection qui touche encore 10 % des plus jeunes et multiplie le risque de cancer. Je ne pense pas qu'il y ait de bons hélicobactères. »

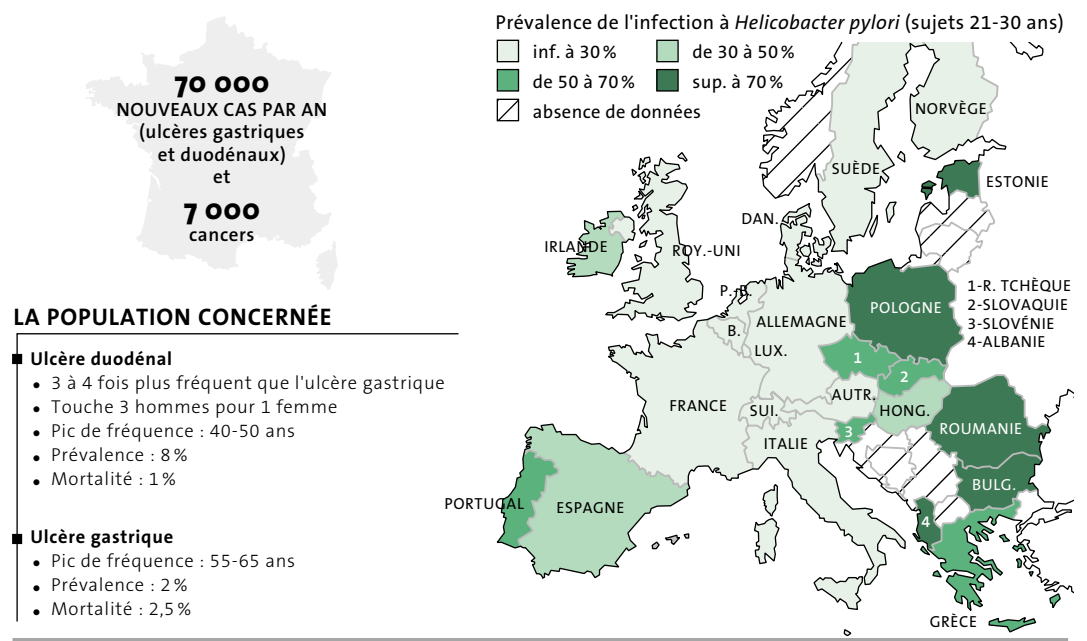
Chantal Guéniot

DE L'INFECTION À L'ULCÈRE

Localisé sur la paroi interne de l'estomac ou du duodénum, l'ulcère est une plaie plus ou moins profonde. La présence d'*Helicobacter pylori* dans la muqueuse va provoquer sa formation.



L'infection de l'estomac dépend de plusieurs facteurs, tenant notamment aux caractéristiques de la bactérie, à l'alimentation, mais aussi à la génétique. Les personnes atteintes d'un cancer de l'estomac ont souvent un profil génétique particulier, qui les conduit à réagir à l'infection par *Helicobacter pylori* en sécrétant une substance immunitaire (interleukine - bêta) responsable d'une réponse inflammatoire plus importante et d'une baisse de l'acidité gastrique.



LA POPULATION CONCERNÉE

- Ulceré duodénal**
 - 3 à 4 fois plus fréquent que l'ulcère gastrique
 - Touche 3 hommes pour 1 femme
 - Pic de fréquence : 40-50 ans
 - Prévalence : 8 %
 - Mortalité : 1 %
- Ulceré gastrique**
 - Pic de fréquence : 55-65 ans
 - Prévalence : 2 %
 - Mortalité : 2,5 %

Le champ d'action de ce micro-organisme pourrait être plus vaste

SI LES ULCÈRES liés à *Helicobacter pylori* sont en passe de disparaître dans les pays occidentaux, les ulcères médicamenteux, dus aux anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), semblent tout près de prendre leur place. Ces médicaments sont prescrits aujourd'hui dans les indications les plus variées et avec une fréquence croissante, en raison du vieillissement de la population.

L'arrivée des anti-Cox 2, nouvelle famille d'AINS censée n'agir que sur l'inflammation, a donné un moment l'espoir d'éviter ces complications digestives, parfois graves. En réalité, les anti-Cox 2 ne suppriment probablement pas totalement le risque gastrique et la polémique soulevée récemment par le Célébrex - dont seuls les résultats les plus favorables ont été publiés - invite à la prudence. « Ces médicaments sont certainement une voie d'avenir », observe le professeur Raymond Colin (CHU de Rouen). Mais à mon avis il n'y a pas tellement d'écart entre eux et les AINS classiques les mieux tolérés. »

Les ulcères médicamenteux régressent dès que le traitement est arrêté. Ils se compliquent toutefois plus fréquemment d'hémorragie. Le risque augmente avec l'âge, les doses et la durée du traitement. Il est multiplié par la prise d'aspirine, même à faible dose, ou d'anticoagulants, éventua-

lité très fréquente chez les personnes âgées. L'infection par *Helicobacter* a-t-elle une influence ? La question restait débattue.

Deux études, publiées cette année dans *The Lancet*, y répondent sans ambiguïté. L'une montre une réduction importante du risque d'ulcère médicamenteux lorsque l'infection par *Helicobacter* est éliminée avant le traitement par AINS. L'autre indique que la prise d'AINS en présence d'une infection par *Helicobacter pylori* multiplie le risque d'ulcère par 61, alors que chacun de ces deux facteurs considérés isolément le multiplie par 20. La sagesse serait donc de rechercher une infection par *Helicobacter pylori* chez les personnes devant être traitées par des AINS au long cours et de l'éradiquer. Cette attitude paraît d'autant plus logique que l'infection est plus fréquente chez les sujets âgés, premiers consommateurs d'AINS.

PISTES DE RECHERCHE

L'hélicobactérie joue un rôle plus modeste dans les dyspepsies fonctionnelles. Ce trouble digestif extrêmement fréquent se manifeste par des douleurs ou un inconfort centré sur la partie haute de l'abdomen, sans lésion décelable. L'infection par *Helicobacter pylori* est un peu plus fréquente

chez les personnes qui souffrent de dyspepsie et une dizaine d'études rigoureuses ont été menées, qui indiquent que l'éradication de l'hélicobactérie entraîne une amélioration durable des troubles dans moins de 10 % des cas.

« Cela ne justifie pas de rechercher systématiquement *Helicobacter pylori*, juge le professeur Colin. Cependant, souvent, au cours du suivi, on fait un examen et, si l'infection est présente, en général on la traite. Mais il faut que la personne sache qu'elle a peu de chance de constater une amélioration de son état du fait de ce traitement. »

Des données encore fragiles indiquent que le champ d'action de l'hélicobactérie pourrait être beaucoup plus vaste. Plusieurs études ont suggéré ainsi un lien avec l'infarctus du myocarde, sans que leurs résultats aient été confirmés.

Dernièrement, c'est une équipe grecque qui a observé que l'infection gastrique était presque deux fois plus fréquente chez des personnes atteintes de glaucome. La guérison de l'infection a entraîné une amélioration de l'état oculaire, sans que leurs résultats aient été confirmés.

Ch. Gu.

Le Monde et LE ROBERT & COLLINS

Jeu concours
d'anglais
à gagner
aujourd'hui :

- Un grand prix, toute la gamme Robert & Collins
- et 50 dictionnaires Robert & Collins

Rendez-vous samedi prochain.

Questions du Monde
daté 15-16 septembre 2002 :

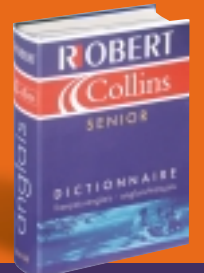
- 1 L'abréviation OTT signifie t-elle ?
 - Over the top
 - On the town
 - On the television
- 2 Le "Boxing day" est t-il ?
 - Un jour férié en Grande Bretagne
 - Un match de boxe
 - Le panier repas quotidien des collégiens
- 3 Au sens strict, Big Ben est t-elle ?
 - Une tour
 - Une cloche
 - Une horloge

Envoyez vos réponses sur carte postale
avant le 18 septembre minuit (cachet de la poste faisant foi)

Jeu-concours Robert & Collins, 27, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13

Parmi les bonnes réponses, chaque jour, 50 gagnants seront désignés par tirage au sort. Résultats et liste des gagnants dans *Le Monde* du lundi 7 octobre (daté 8). Le règlement est disponible chez Maîtres Gambin et Guéat, huissiers de justice, 16, rue Charlemagne, 75004 Paris. Jeu gratuit sans obligation d'achat.

Chaque jour
50 gagnants,
et le samedi,
un grand prix !



ROBERT & COLLINS
SENIOR

nouvelle édition 2002-2003 revue et augmentée

La nouvelle Mini, une affaire qui marche

La Cooper S devrait renforcer le succès de cette petite voiture

IL EXISTE encore des autos capables de vous mettre de bonne humeur. De celles que l'on prend plaisir à conduire, à contempler et même à montrer. Aux grincheux qui proclament que l'automobile s'est banalisée, aseptisée, on conseillera une petite virée à bord de la Mini Cooper S. Ils risquent de changer d'avis.

Un an après son lancement commercial, la nouvelle Mini – plus haute sur roues, plus volumineuse, plus ronde, mais moins rustique et tout aussi pétulante que le modèle historique – est une affaire qui roule. En France, 10 000 commandes ont déjà été enregistrées et les ventes pour l'année 2002 devraient atteindre 9 000 unités, légèrement au-dessus des objectifs initiaux.

La nouvelle Mini, produite à Oxford mais conçue en Allemagne, n'a pas laissé s'installer d'équivoque. Ce n'est pas un modèle purement urbain et populaire comme sa devancière fabriquée de 1959 à 2000 mais une petite bagnole raffinée. Le message est tellement bien passé que les acheteurs se tournent surtout vers la version Cooper alors que le modèle de base (One), un peu moins cher et à peine moins bien doté, propose un rapport prix-prestations plus avantageux.

De quoi encourager la marque à lancer la Cooper S, qui coiffe la jeune gamme Mini. Survitaminée (163 ch) et extravertie, cette varian-

te reprend la glorieuse appellation des petits bolides rouges du préparateur John Cooper, qui remportèrent par trois fois le Rallye Monte-Carlo dans les années 1960. Destinée aux amateurs d'autos un peu voyantes, la S est pourvue du même bloc-moteur mais gagne presque cinquante chevaux par rapport à la Cooper grâce à l'installation d'un compresseur qui transforme le paisible quatre-cylindres en une mécanique vigoureuse, aux montées en régimes pleines de mordant.

100 KM/H EN 7,4 SECONDES

Pour autant, la Mini de BMW n'est pas une mini-BMW. Même dans sa déclinaison la plus sportive, le 1,6 litre essence développé avec Chrysler n'est pas aussi pointu qu'une mécanique 100 % bavaroise, mais s'il manque un peu de caractère, il n'engendre pas la mélancolie. Jamais brutal, toujours disponible, ce moteur bien servi par une boîte de vitesses aux six rapports à l'étagement assez long ne permet pas de comparer la Cooper S à une boule de nerfs. Il lui permet tout de même d'atteindre les 100 km/h en 7,4 secondes. Pas mal.

Les grandes roues disposées aux quatre coins de la carrosserie, la direction très réactive et le centre de gravité situé bas contribuent à rendre la S aussi remuante que son ancêtre mais moins « piègeuse » à conduire. Elle dispose, entre au-



gueuse (incomparablement moins, cependant, que celle de l'ancêtre), les nouvelles Mini reproduisent certains inconvénients typiquement BMW. Comme la commande d'embrayage très dure, éprouvante dans les embouteillages, les sièges enveloppants mais trop fermes eux aussi, ou encore le tarif, pas très doux lui non plus (à partir de 21 150 €).

MANQUE D'ESPACE À L'ARRIÈRE

Alors que le modèle fondateur avait révolutionné l'automobile par son extraordinaire rapport encombrement-habitabilité, la nouvelle génération déçoit. À l'avant, l'espace est compté. Mais c'est surtout à l'arrière que les choses se compliquent. L'espace dévolu aux jambes des passagers assis sur la banquette apparaît – foi d'utilisateurs aguerris – plus réduit sur la Cooper S obligeamment mise à notre disposition par BMW qu'à bord de notre Mini personnelle, vieille de dix ans. Installer deux enfants à l'arrière impose de conduire le menton dans le volant alors que le passager avant devra coller ses genoux contre la boîte à gants. Enfin, la Mini moderne propose un coffre à peine plus vaste qu'autrefois alors qu'elle a grandi de cinquante centimètres. Son public, on l'a compris, n'est pas vraiment familial.

Un autre reproche, beaucoup plus subjectif, concerne l'ambiance intérieure. L'amusante planche de bord distribue des clins d'œil (le gros compteur central tout rond ou les boutons de commande « style aviation » alignés horizontalement) mais le reste, certes conçu avec beaucoup de soin, manque de chaleur. Le recours à l'aluminium comme matériau dominant et les formes high-tech très épurées des divers éléments de l'habitacle se rattachent davantage à la culture allemande qu'au style cosy-british.

Hormis ces réserves, la Mini est un vrai bonheur, en particulier dans sa version Cooper S. C'est une voiture enjouée et rigolote à conduire, avec un vrai supplément d'âme, plus fidèle à ses racines que ne l'est la Volkswagen New Beetle, réinterprétation charmante mais trop américanisée de la Coccinelle.

La nouvelle Mini : plus haute sur roues, plus volumineuse, plus ronde, mais moins rustique et tout aussi pétulante que le modèle historique.

Dans les prochaines années, la gamme s'élargira avec un moteur Diesel, un cabriolet et peut-être un break. Quant à la prochaine génération, elle est d'ores et déjà à l'étude. Reste à savoir si la marque Mini pourra s'installer dans la durée. En 2010, attendrira-t-on encore la clientèle avec un mythe des années 1960 ? BMW répond par une boutade. « La première génération s'est vendue pendant quarante ans et un an. Cela laisse de la marge pour la deuxième. »

Jean-Michel Normand

DÉPÊCHES

■ **LAND ROVER.** Une série limitée baptisée **Arusha** du 4 x 4 Freelander vient d'être lancée par Land Rover. Mieux équipée (autoradio lecteur de CD, inserts en bois, grilles de phares, cache-roue de secours), cette version est disponible en motorisation diesel ou essence. Tarif à partir de 22 900 €.

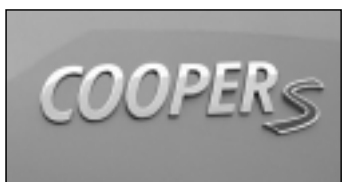
■ **CONCOURS.** Peugeot lance son deuxième concours de design sur le thème « Dessinez une Peugeot rétro-futuriste » et ouvre à cet effet un site Internet (www.peugeot-concours.com). Le gagnant verra son œuvre réalisée grandeur nature par le constructeur sous la forme d'un concept-car, en septembre 2003, au Salon de Francfort.

■ **SALON.** La 37^e édition du Salon des véhicules de loisirs se tiendra à Paris-Le Bourget du 28 septembre au 6 octobre et permettra de découvrir les dernières nouveautés dans le domaine des camping-cars, des caravanes et des mobil-homes, dont les ventes sont en forte croissance. Plus de 150 000 visiteurs sont attendus. Prix d'entrée : 6 € (3 € pour les moins de 14 ans, entrée gratuite pour les moins de 10 ans).

■ **OCCASION.** L'Exposition nationale automobile d'occasion sera organisée dans le hall 7.3 de la porte de Versailles à l'occasion du Mondial de l'automobile (28 septembre - 13 octobre). Un millier de voitures particulières présentées par des professionnels de l'occasion seront proposées.



À l'avant, l'espace est compté. Mais c'est surtout à l'arrière que les choses se compliquent. L'espace dévolu aux jambes des passagers assis sur la banquette apparaît – foi d'utilisateurs aguerris – très réduit.



Fiche technique

- **Dimensions (L x l x h) :** 3,65 x 1,68 x 1,41 m.
- **Poids :** 1 215 kg.
- **Moteur :** 1,6 litre essence, quatre cylindres avec compresseur (163 ch).
- **Consommation moyenne :** 8,4 litres aux 100 km.
- **Emissions CO₂ :** 202 g/km.
- **Coffre :** 150 litres.
- **Équipement de série :** antipatinage avec contrôle de freinage en courbe, quatre airbags, pneus permettant le roulage à plat.
- **Tarif :** à partir de 21 150 €.

tres, de l'ABS avec répartiteur, d'un antipatinage, du contrôle du freinage en courbe, et, en option, du contrôle électronique de stabilité.

Malgré son poids, cette petite boulotte (elle pèse 1,2 tonne, soit tout de même près de 500 kg de plus que sa devancière !) enchaîne les virages avec entrain, ramassée sur son excellent châssis et ses suspensions raffermiss. Cependant, la Cooper S n'est pas du genre pousser-au-crime, n'en déplaie à la présence d'une large prise d'air sur le capot, d'un béquet (dont on pourrait se passer) en haut du hayon arrière, d'une double sortie d'échappement centrée sous la plaque d'immatriculation, d'ouïes d'aération chromées ou de jantes spéciales de 16 pouces.

À la fois excitante et homogène, cette rencontre entre tradition anglaise et modernité allemande souffre de quelques points faibles. Outre leur suspension plutôt ru-

Ce mois-ci dans Le Monde Initiatives

DOSSIER :

Rentrée sociale

Une course d'obstacles

Après les cafouillis de l'été, voici le temps des comptes : budget, PARE, 35 heures, privatisations, retraites, service minimum. Sur fond de promesses électorales...

RENCONTRES SOCIALES

(Supplément en partenariat avec EDF)

Où va le dialogue social européen ?

DÉBAT :

S'engager en politique, avec... ou sans filet

Les cabinets ministériels doivent-ils être le territoire réservé des hauts fonctionnaires, garantis par leur statut ?

Septembre 2002



Egalement au sommaire

- **L'événement**
Medef : "Je me charge de mes ennemis..."
"... de mes amis aussi !"
Une semaine pour le cinéma social.
- **Initiatives**
Les groupements d'employeurs.
Le jazz secoue Marciac.
Jeunes talents sur catalogue.
- **Tendances**
Prud'hommes : l'économie sociale en campagne.
Nicole Notat en vigie.
- **Formation**
Artem-Nancy : le supérieur innove.
- **Eclairage**
Taux de TVA unique dans l'assiette.
- **Europe**
Les conditions de travail dans les pays candidats.
Schroder victime du chômage.
- **International**
L'éthique de la mondialisation.
- **Décryptages**
Le dilemme des heures sup.
Axa-UAP, l'art de la fusion-absorption.
- **Alternatives**
L'économie solidaire sans ministre.
- **Contrat social**
Médecins : demain la pénurie ?
- **Management**
L'empowerment, c'est l'enfer.
- **Le point sur**
La délicate évaluation du PARE.
- **Histoire**
Le travail des femmes.

Vient de paraître
3,80 €

SUR LA ROUTE DE MADISON

de Clint Eastwood

Suivi d'un débat avec Claire Denis

animé par Jean-Michel Frodon (Le Monde)

JEUDI 19 SEPTEMBRE 20 H 30

5,50€

LE CINÉMA DU PANTHÉON - 13, RUE VICTOR-COUSIN 75005 PARIS

AUJOURD'HUI

Temps calme sur tout le pays

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE
 Lever du soleil à Paris : 7 h 28
 Coucher du soleil à Paris : 20 h 03

L'anticyclone, centré samedi sur l'Ecosse, se décale dimanche vers le proche Atlantique. En conséquence, le vent s'oriente au nord et ramène de l'air maritime un peu plus humide sur la moitié nord de la France. Toutefois, le temps reste agréable avec des éclaircies encore généreuses au nord de la Loire et un soleil lumineux sur le sud du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le matin, quelques nuages gris circulent dans le ciel normand alors qu'ailleurs le soleil brille. Dans l'après-midi, le ciel se partage entre de belles éclaircies et quelques passages nuageux. Les températures sont voisines de 20 à 24 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Par endroits, le réveil dominical s'effectue sous la grisaille. Les nuages se déchirent au fil de la matinée et le soleil fait son retour pour l'après-midi. Les températures affichent de 20 à 23 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel matinal se montre parfois très nuageux, puis les nuages se dispersent et deviennent plus discrets dans l'après-midi. Les températures s'échelonnent entre 20 et 23 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le soleil continue de briller. Seules quelques brumes sont présentes le matin dans les plaines du Sud-Ouest. Un vent soutenu de nord-est se maintient sur les côtes. Les températures atteignent 24 à 27 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Des bancs de grisaille se forment en fin de nuit sur le Lyonnais et dans les vallées du Massif Central. Ailleurs, le soleil brille. Dans l'après-midi, le soleil domine, parfois contrarié par de petits cumulus. Les températures vont de 19 à 24 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Beau temps, belle mer... Le pourtour méditerranéen passe ce dimanche sous un ciel bleu azur, accompagné de températures voisines de 24 à 26 degrés.

15 SEPT. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

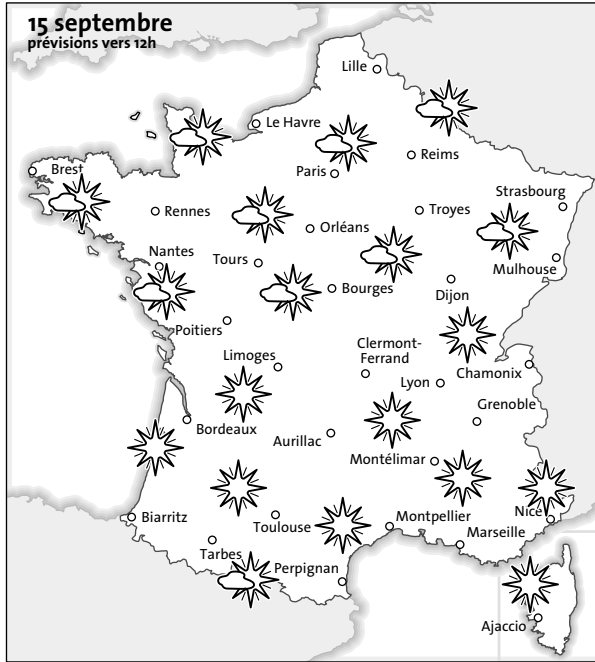
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	12/25 S	Milan	11/26 S
Biarritz	14/25 S	Moscou	8/17 C
Bordeaux	12/27 S	Munich	10/15 P
Bourges	11/23 S	Naples	15/25 S
Brest	14/22 S	Oslo	6/14 S
Caen	15/20 S	Palma de M.	18/26 S
Cherbourg	14/19 S	Prague	11/14 P
Clermont-F.	8/22 S	Rome	14/23 S
Dijon	10/22 S	Séville	18/29 C
Grenoble	12/22 S	Sofia	6/19 S
Lille	13/21 S	St-Petersb.	8/12 P
Limoges	11/22 S	Stockholm	8/14 C
Lyon	10/23 S	Ténérife	22/29 S
Marseille	11/27 S	Varsovie	11/15 P
Nancy	10/21 S	Venise	12/23 S
Nantes	12/24 S	Vienne	13/17 P
Nice	17/25 S		
Paris	12/23 S		
Pau	10/25 S		
Perpignan	14/26 S		
Rennes	13/24 S		
St-Etienne	9/21 S		
Strasbourg	10/20 S		
Toulouse	11/26 S		
Tours	12/23 S		

AMÉRIQUES		
Brasilia	21/34 S	
Buenos Aires	9/14 C	
Caracas	27/32 S	
Chicago	14/20 S	
Lima	15/18 S	
Los Angeles	17/24 S	
Mexico	13/22 P	
Montréal	14/22 P	
New York	23/24 P	
San Francisco	13/19 S	
Santiago Ch.	8/16 S	
Toronto	17/23 P	
Washington DC	24/26 P	

AFRIQUE		
Alger	18/28 S	
Dakar	28/31 P	
Kinshasa	21/29 P	
Le Caire	23/38 S	
Nairobi	14/24 S	
Pretoria	8/23 S	
Rabat	16/26 N	
Tunis	23/28 N	

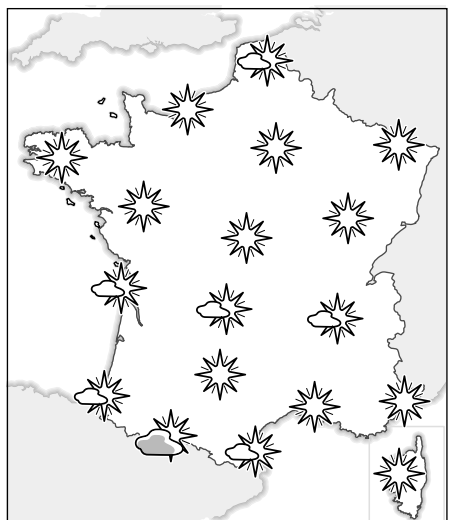
EUROPE		
Amsterdam	11/20 S	
Athènes	20/25 P	
Barcelone	17/25 S	
Belfast	8/17 C	
Belgrade	8/21 S	
Berlin	12/17 P	
Berne	7/16 N	
Bruxelles	9/18 N	
Bucarest	4/21 S	
Budapest	11/16 P	
Copenhague	10/18 N	
Dublin	10/17 C	
Francfort	11/18 S	
Genève	10/20 C	
Helsinki	6/13 C	
Istanbul	17/22 P	
Kiev	10/17 N	
Lisbonne	16/23 P	
Liverpool	12/16 S	
Londres	13/18 N	
Luxembourg	9/16 N	

ASIE-OCÉANIE		
Bangkok	26/35 S	
Beyrouth	23/31 S	
Bombay	25/31 S	
Djakarta	24/30 P	
Dubaï	29/37 S	
Hanoï	27/31 P	
Hongkong	25/26 P	
Jérusalem	15/30 S	
New Delhi	24/33 P	
Pékin	14/27 S	
Séoul	17/24 C	
Singapour	26/29 P	
Sydney	12/23 S	
Tokyo	20/22 P	

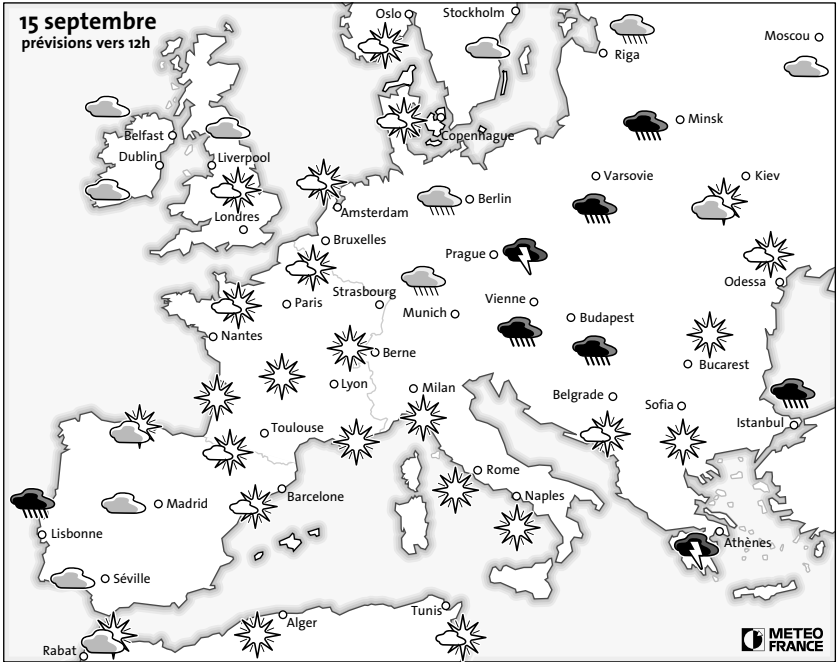


15 septembre prévisions vers 12h

- Soleil
- Peu nuageux
- Couvert
- Brèves éclaircies
- Averses
- Pluie
- Orage
- Neige
- Brouillard
- Vent fort



PRÉVISIONS POUR LE 17 SEPTEMBRE

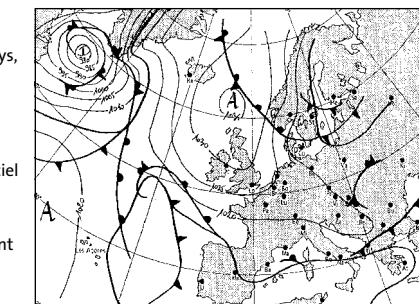


15 septembre prévisions vers 12h

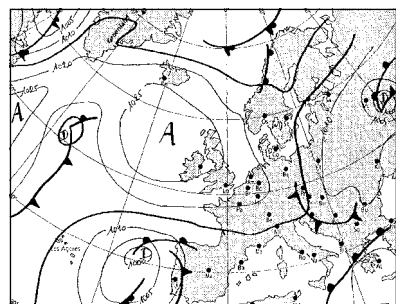
Tarif Couple. Paris/Toulouse 41 € ttc.

AIR FRANCE

Tarif aller simple valable en France métropolitaine, soumis à conditions.



SITUATION LE 15 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 17 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU

La cigogne blanche franchit le détroit de Gibraltar

HISTOIRES NATURELLES

Tous les samedis datés dimanche-lundi, curiosités animales

LA DERNIÈRE FOIS que Jean-Louis a donné signe de vie, c'était le 12 septembre. Il était au sud de l'Espagne, à Algésiras. A-t-il, depuis, franchi le détroit de Gibraltar, ce périlleux passage obligé vers le sol africain ? Ou bien continue-t-il, dans l'attente de meilleures conditions météorologiques, de tourner avec des milliers de ses congénères au-dessus du port andalou, effectuant ça et là le pas suspendu propre à son espèce ?

Car Jean-Louis est une cigogne. Une cigogne blanche, originaire de Charente-Maritime, qui figure parmi les cinq élues à avoir été équipées en juin dernier, alors qu'elles sortaient à peine du nid, de balises Argos. Organisée par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) avec le soutien de la communauté d'agglomération du pays rochefor-

tais, l'opération a pour but de suivre ces grands migrateurs, si les lignes électriques ne les fauchent pas en route, jusqu'à leurs quartiers d'hiver.

Symbole de l'Alsace, la cigogne blanche y fut de tout temps signe de bonheur. Serait-ce parce que l'espèce, exclusivement carnivore et dotée d'un appétit à la mesure de son gabarit (4 bons kilos, 1,20 m de hauteur), débarrassait autrefois la région de ses serpents et mulots ? Toujours est-il qu'elle promettait tout : fécondité, fidélité, richesse, santé, protection contre la foudre... Une image pieuse de 1890 allait jusqu'à l'inclure dans le paradis terrestre, lui assignant pour mission de « purger la terre des reptiles immondes et vénéneux pour lesquels l'espèce humaine éprouve une insurmontable aversion » !

LA FRANCE, PARENT PAUVRE

Si toutes n'ont pas cette richesse en contes et légendes, les zones de nidification du grand oiseau au long bec rouge-orangé se répartissent un peu partout en Europe.

Avec 400 à 500 couples reproducteurs, la France fait figure de parent pauvre aux côtés de la Pologne (40 000 couples), de l'Ukraine (17 000) ou de l'Espagne (16 000). Et encore nos cigognes reviennent-elles de loin ! Après des décennies de stabilité, les effectifs alsaciens commencèrent à décliner à partir des années 1960, pour atteindre en 1974 le seuil inquiétant de 9 couples nicheurs. Pour éviter l'extinction pure et simple, plusieurs ornithologues eurent alors l'idée d'empêcher en partie la migration, mettant ainsi les candidats au voyage à l'abri d'une mortalité trop importante.

Ainsi prit forme la technique actuelle de « sédentarisation », découverte de façon empirique en observant que les jeunes cigognes, relâchées après trois ans de captivité, ne songeaient plus toujours à partir vers le Sud. A condition d'un peu de nourriture distribuée en période de froid, les cigognes pouvaient donc passer l'hiver en

Alsace ! Désormais, des dizaines de cigognes âgées de deux ans et demi sont ainsi lâchées tous les ans, juste avant la période de reproduction, et une grande majorité d'entre elles se fixent dans les environs. Résultat : les effectifs ont régulièrement recommencé d'augmenter (plus de 160 couples en 1995, plus de 250 en 2000). Reste à savoir si les cigogneaux libres issus de parents sédentaires redeviennent ou non migrateurs... L'étude est en cours au Centre d'écologie et physiologie énergétiques (CEPE) du CNRS de Strasbourg, où les chercheurs ont eux aussi entrepris, depuis 1997, de suivre les trajets d'une poignée de cigognes équipées de balises Argos.

Parallèlement à ce sauvetage des populations alsaciennes, on assiste, depuis 1978, à la recrudescence spontanée du grand oiseau dans l'ouest de la France. Avec 89 couples en 2000, la Charente-Maritime bat tous les records. Ce qui explique l'intérêt suscité en pays rochefortais, où *Ciconia ciconia* (l'origine

de la racine latine *ciconia* viendrait de *canere* : chanter, et serait liée aux claquements significatifs de l'espèce) ne nichait guère il y a seulement trente ans.

VOYAGEUR EN HERBE

Le 5 juin, sur le dos de Jean-Louis, fut ainsi fixée une balise de 50 grammes, capable d'envoyer trois fois par jour ses signaux à un satellite météorologique. Dès la fin juillet, le voyageur en herbe commença à montrer des signes d'impatience. Après avoir stationné quelques jours dans le marais de Brouage, où des milliers d'oiseaux se regroupent avant le grand départ, il prit la direction du Sud le 1^{er} août.

Le 13, après un trajet de 158 km, il atteignait les environs de Peyrehorade (Landes). Le 14, il franchissait les Pyrénées, et se dirigeait le 16 vers Saragosse. Suivre alors deux longues semaines d'immobilité, dues à l'absence de soleil. Le 29 août, enfin, Jean-Louis put repartir, rattrapant 338 km en 48 heures.

Huit jours encore, et Algésiras était en vue. Depuis, l'échassier attend. Jusqu'à quand ? « Gibraltar est un sacré morceau à passer, pour lequel il faut beaucoup d'inconscience ou une vraie certitude », explique Jean Sériot, de la LPO.

Contrairement à d'autres migrateurs, les cigognes ne peuvent voler qu'en pleine journée, car elles utilisent les courants d'air ascendants (les thermiques) issus du réchauffement de la Terre par le Soleil. Aucune montée d'air chaud ne se formant au-dessus de l'eau, ce type de vol, essentiellement plané, pose un problème majeur pour la traversée de la Méditerranée : l'oiseau doit trouver une ascendance très puissante en bord de mer, puis planer le plus loin possible jusqu'à la rive d'en face. D'où le passage, incontournable, par les détroits de Gibraltar (à l'ouest) ou du Bosphore (à l'est). D'où les hésitations de Jean-Louis, à qui nous souhaitons bonne route.

Catherine Vincent

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 220

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Incident de parcours. - II. Compagnie d'enfance. Genre musical. - III. Revient chaque année au moment des vacances. Direction. - IV. Vient d'avoir. Passe à Grenoble. Possessif. - V. Chantés en fin d'année. Change de main au passage. - VI. Donne de bons tuyaux. Bombe au foyer. - VII. Charmant, mais jeté une fois dépouillé. Essence afri-

caine. - VIII. En France. Sigle du temps. Le scandium. Valeur refuge. - IX. Base. Au sol ou dans les airs, elle vous accueille. - X. Aplanis. Prends l'eau de toutes parts.

VERTICALEMENT

1. Dans les ordres. - 2. Compagnon de nos jeunes années. - 3. Au bout d'une trop longue descente. Rayons. - 4. Lettres du

colonel. Belle étendue d'eau de mer. - 5. Retiennent bateaux et avions. - 6. Projets. Son eau est pure et limpide. - 7. En saillie pour maintenir. Travaille à la chaîne. - 8. Riant. Réac. - 7. Ethérée. - VIII. Ter. Ee. Nin. - IX. Or. Acétone. - X. Financements.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 219

Horizontalement

I. Voitures-bars. - II. Impéritie. Et. - III. Noël. Ah. Star. - IV. Dp. Linette. - V. Illustraient. - VI. Caire. ENA. OE. - VII. Attrérr. Lang. - VIII. Ter. Ee. Nin. - IX. Or. Acétone. - X. Financements.

Verticalement

1. Vindicatif. - 2. Omoplate. - 3. Ipé. Litron. - 4. Tellure. Ra. - 5. Ur. Isère. - 6. Riant. Réac. - 7. Ethérée. Ce. - 8. Si. Tan. Nem. - 9. Bestialité. - 10. Tee. Anon. - 11. Réa. Non. Nt. - 12. Stratégies.

ÉCHECS

N° 2018

CHAMPIONNAT DE FRANCE

(Val-d'Isère, 2002)
Blancs : E. Bricard.
Noirs : R. Fontaine.
Défense sicilienne.
Système fermé.

1. e4	c5	16. Fg2 (f)	Ch6
2. Cc3	e6	17. g4h4 (g)	0-0-0 (h)
3. g3	d5	18. h4g5	Cg4
4. e4d5	e4d5	19. Ff4	Cc6-é5
5. d3	d4	20. h3 (l)	Fxg5!
6. Cc4	Cc6	21. Dd2 (j)	Txh3!! (k)
7. Fg2	Fé7	22. f3 (l)	Cc3
8. Cc2	h5! (a)	23. Fxh3 (m)	Tg8!!
9. 0-0	h4	24. Fxg5 (n)	Txg5+
10. Cf4	g5	25. Rf2	Cc5xc4!
11. Cc2	f5 (b)	26. dxc4	Dh2-
12. Cd2	Fé6	27. Ré1	Dxh3
13. Cf3 (c)	Fd5 (d)	28. Cg3 (o)	Txg3
14. c4!	Fx3 (e)	29. Df2	Tg2
15. Fx3	Dd6	30. abandon	

NOTES

a) Premier signal de l'attaque.
 b) Le R noir a envoyé ses trois fantassins au front et a fait reculer la cavalerie ennemie !
 c) 13. c4 est à envisager.
 d) 13... g4 est tentant, mais après 13. Cd2 menaçant 14. Cf4 rien n'est très clair.
 e) Si 14... dxc3 ; 15. Cxc3, h4g3 ; 16. fxg3, g4 ; 17. Cxd5, Dxd5, et l'ouverture des lignes profite aux Blancs.

f) 16. Da4 est meilleur.
 g) 17. b4 est préférable : si 17... Cxb4 ; 18. Fxb7 ; et si 17... cxb4 ; 18. Da4. Ou encore 17. Da4 ; et si 17... g4 ; 18. Ff4, Dd7 ; 19. Fxc6.
 h) 17... Cg4 est également fort.
 i) La contre-attaque sur l'aile-D par 20. Da4 n'est plus possible à cause de 20... Cxh2! ; 21. Dxa7 (ou 21. Fxh2, Cf3+ suivi du mat), Ch-f3+ ; 22. Fxf3, Cxf3+ ; 23. Rg2, Ch4+ ; 24. Rg3, Dc6 ; 25. f3, Cxf3! ; 26. Tx-f3, Th3+ ; 27. Rxh3, Dxf3+ suivi de Th8+ et du mat. Si 20. Cg3, Dd7 ; 21. h3, Cg6 ; 22. Fc1, Cg4-é5 ; 23. f4, Cc6 ; 24. Da4, et les Blancs ont deux pions de plus et un net avantage. Si 20... Cxh2 ; 21. Té1, Cé-f3+ ; 22. Fxf3, Dxf4 ; 23. Fxb7+, Rx-b7+ ; 24. Txé7+ suivi de 25. Da4 sans craindre les échecs du C noir.
 j) Si 21. Fxg5?, Cf3+ suivi du mat ; si 21. h4g4, Fxf4 ; 22. Cxf4, Cg6. Les Blancs ont encore ici la défense 21. Fg3! menaçant 22. f4.
 k) Suit une belle combinaison.
 l) Après 23. Fxh3, Cf3+ ; 24. Rg2, Dc6 ; 25. Dc1, Ch4+ ; 26. Rg1, Cf3+ ; 27. Rg2, Cf3+, les Noirs n'ont que l'échec perpétuel, mais ils peuvent poursuivre par 22... Tg8! Et si 23. Fg2, Ch2! ; 24. Fxé5, Cf3+ ; 25. Fxf3, Fxd2+.
 m) Si 23. Fxg5, Cxf3+!
 n) Si 24. Fxé5, Dxé5 ; 25. f4, Fxf4+ ; 26. Rh1, Cxf1.

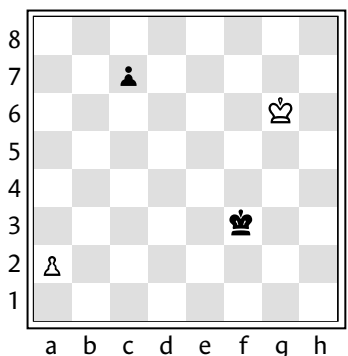
o) Si 28. Tf2, Dh1+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 2017

S. CYRULIK (1975)
 (Blancs : Ra7, Dh8, Pb4. Noirs : Ra1, Fa2, Pb2 et b3.)
1. Rb8!, Rb1 ; 2. Dc3, Ra1 ; 3. Dd4, Fb1 ; 4. Dg1, Ra2 ; 5. Da7 mat.
 Si le R blanc n'était pas en a7, ce serait mat en trois coups par 1. Dd4, Fb1 ; 2. Dg1, Ra2 ; 3. Da7 mat. Si 1. Rb7?, Fb1! ; 2. Dh1, Ra2.

ÉTUDE N° 2018

N. GRIGORIEV (1932)



Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

CULTURE

THÉÂTRE

Mise en scène par Eric Vigner, « Savannah Bay », de Marguerite Duras, fait son entrée au répertoire de la Comédie-Française le 14 septembre. Depuis 1975, peu d'œuvres contemporaines ont passé le barrage du fameux comité de lecture de la vénérable institution

La passion de Duras dans la maison de Molière

LE 14 SEPTEMBRE, une actrice qui a « crié la passion des amants » dans les théâtres du monde entier va entrer à la Comédie-Française. C'est Savannah Bay, qui donne son titre à la pièce de Marguerite Duras. Elle sera jouée par Catherine Samie, accompagnée en son voyage dans le souvenir par Catherine Hiegel, sous le regard du metteur en scène Eric Vigner. Il y aura donc deux comédiennes, deux seulement, sur le plateau de la salle Richelieu : cela, qui ne s'était jamais vu, fait sourire le nouvel administrateur général, Marcel Bozonnet. Evidemment, il assume le pari, porté par un désir qui lui tient à cœur depuis sa prise de fonctions, en août 2001 : inscrire Marguerite Duras au répertoire de la Comédie-Française. Une première.

Marguerite Duras a déjà été jouée par la troupe de Molière. *Le Square* et *Le Shaga* ont été présentés au Théâtre du Vieux-Colombier, en 1995, et *Agatha* au Studio-Théâtre, en 1998. Pour autant, elle n'avait jamais, jusqu'à aujourd'hui, eu les honneurs de la salle Richelieu, le saint des saints, qui se méritent. Alors qu'aucune formalité n'est nécessaire pour mettre une pièce à l'affiche du Vieux-Colombier ou du Studio-Théâtre – dont la programmation dépend du bon vouloir de l'administrateur –, il faut qu'une œuvre soit inscrite au répertoire pour qu'elle soit jouée salle Richelieu. Et, pour cela, il faut que le comité de lecture de

la Comédie-Française ait donné son accord, en validant les trois petits mots d'« entrée au répertoire », qui représentent un symbole important : l'engagement de la troupe.

On pourrait écrire une histoire de la Comédie-Française à travers ce comité. Avant la Révolution, les comédiens se réunissaient tous les quinze jours en assemblée générale pour décider de ce qu'ils mettraient à l'affiche. C'est ainsi que, au fil du temps, ils ont constitué le répertoire. Le premier comité en tant que tel a été créé en 1780. Il a pris des formes diverses au cours du XIX^e siècle, sans renoncer au principe collectif qui le fonde. La première « intrusion » de membres extérieurs a eu lieu en 1826, avec l'arrivée d'auteurs. Elle fut élargie en 1959, quand il fut admis que quatre « personnalités du monde des lettres et du théâtre » rejoindraient le comité d'administration, qui représente la troupe.

Aujourd'hui, ce comité est constitué de Marcel Bozonnet, Catherine Samie, doyenne de la troupe, Dominique Constanza, Muriel Mayette, Eric Ruf, Eric Génovèse, Bruno Raffaelli et Denis Podalydès. Les quatre personnalités extérieures sont Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française, Philippe Boucher, Florence Delay, elle aussi de l'Académie française, et Gao Xingjian, Prix Nobel de littérature. Ce sont donc eux qui, le 5 avril, ont validé l'inscription au répertoire de *Savannah Bay*, propo-

sée par Marcel Bozonnet. Selon l'usage, ils se sont réunis dans le salon qui jouxte le bureau de l'administrateur, ils ont discuté de la pièce, puis ils ont voté, à bulletins secrets. « Je crois qu'il n'y a pas eu un vote négatif », dit Bertrand Poirot-Delpech. On ne refuse pas Duras. »

EMPOIGNADES ET INTRIGUES

Ce n'est pas toujours le cas. Récemment, le comité a écarté une pièce de Labiche, *Les Fiancés de Loche*, prévue pour les fêtes de fin d'année. « Ce sont essentiellement les comédiens qui s'y sont opposés. Ils ont fait remarquer qu'il y avait de bien meilleures pièces de fin d'année. Ils savent lire ces pièces et mesurer le succès qu'elles peuvent avoir », rapporte Bertrand Poirot-Delpech, le doyen du comité. Depuis qu'il y est entré, à la fin des années 1960, il ne se souvient pas avoir assisté à de grandes batailles. « La plupart du temps, on suit l'administrateur, parce qu'il s'agit de pièces qu'on ne discute pas. Le comité n'est pas une chambre de recherche de talents ou de textes. C'est une réunion formelle, souvent sympathique. »

Nous sommes donc loin du temps où Alexandre Dumas venait lire ses nouvelles pièces devant le comité, au cours de séances qui donnaient lieu à des empoignades magistrales, sur fond d'intrigues qu'il raconte avec un plaisir fou dans ses *Mémoires*. Il y a aujourd'hui un « bureau des lecteurs » qui recueille les textes (par dizai-



Voyage dans le souvenir avec Catherine Samie et Catherine Hiegel.

nes, chaque mois), les lit, et opère une présélection pour les trois salles. Puis l'administrateur décide de celles qu'il réserve à la salle Richelieu. Cette saison, trois œuvres, et trois auteurs, entreront au répertoire : après *Savannah Bay*, il y aura *Papa doit manger*, de Marie Ndiaye (mise en scène par André Engel, en février 2003), et *La Forêt*, d'Alexandre Ostrovski (mise en scène par Piotr Fomenko, en avril 2003). Cela ne s'était jamais vu depuis plus de vingt-cinq ans.

Il faut préciser que, contrairement à l'usage selon lequel on dit qu'un auteur entre à la Comédie-Française, c'est toujours d'une œuvre qu'il s'agit. Une fois ins-

crit, elle peut être créée, puis oubliée ou rejouée sans avoir besoin de repasser devant le comité. Mais, quel que soit l'auteur, Shakespeare ou Marguerite Duras, il faut l'accord du comité chaque fois qu'une pièce est représentée pour la première fois. Ainsi *Le Roi Lear* doit passer au vote s'il est programmé un jour : il n'est pas inscrit.

Depuis 1975, vingt-deux auteurs ont rejoint la liste de leurs aînés à travers une de leurs œuvres. Moins d'un par saison, c'est peu. Cela s'explique par le fait que la Comédie-Française s'est dotée de deux nouvelles salles, le Vieux-Colombier et le Studio-Théâtre,

où, trop souvent, ont été reléguées les œuvres jugées trop audacieuses pour la salle Richelieu, en particulier les œuvres contemporaines. Marcel Bozonnet entend renouer avec le risque : « A côté de Garnier, ou des tragédies de Sénèque dans la traduction de Florence Dupont, je pense à Fassbinder, Pasolini, Botho Strauss ou Thomas Bernhard, tous ces auteurs qui constituent le répertoire contemporain européen. Ils ont souvent écrit un théâtre de la solitude, avec peu de personnages. Ce n'est pas une raison pour les écarter de Richelieu. » C'est ainsi que Marguerite Duras ouvre une voie.

Brigitte Salino

22 auteurs depuis janvier 1975

- 1975 : Fernando de Rojas, *La Célestine*.
- 1976 : Bertolt Brecht, *Maître Puntila et son valet Matti*.
- 1978 : Samuel Beckett, *En attendant Godot*.
- 1979 : Félicien Marceau, *L'Œuf*.
- 1982 : Roger Vitrac, *Victor ou les enfants au pouvoir*.
- 1982 : Pedro Calderon de la Barca, *La vie est un songe*.
- 1983 : Maxime Gorki, *Les Estivants*, et Jean Audureau, *Félicité*.
- 1985 : Jean Genet, *Le Balcon*.
- 1989 : William Congreve, *Amour pour amour*.
- 1990 : Jean-Paul Sartre, *Huis clos*.
- 1991 : Aimé Césaire, *La Tragédie du roi Christophe*.
- 1992 : Albert Camus, *Caligula*, et Mikhaïl Lermontov, *Bal masqué*.
- 1994 : Heinrich von Kleist, *Le Prince de Hombourg*.
- 1997 : Gotthold Ephraïm Lessing, *Nathan le sage*.
- 1998 : Tom Stoppard, *Arcadia*.
- 1999 : Nicolas Gogol, *Le Revizor*.
- 2000 : Jean-Claude Grumberg, *Amorphe d'Ottenburg*.
- 2000 : Harold Pinter, *Le Retour*.
- 2001 : Witold Gombrowicz, *Le Mariage*.
- 2002 : Georg Büchner, *Lenz*, Léonora et Léna.

Eric Vigner et Marguerite D. se sont connus, se sont reconnus

« UNE HISTOIRE d'amour... » C'est lui, Eric Vigner, metteur en scène de *Savannah Bay* à la Comédie-Française, qui qualifie ainsi en souriant son « histoire » avec Duras. Celle de deux personnes qui se reconnaissent avant de se connaître. Une histoire qui aurait commencé longtemps avant leur rencontre, depuis ce jour où il s'est demandé : « Qui est Marguerite Duras ? » Il avait découvert l'écrivain, il allait rencontrer la femme, et la femme et l'écrivain seraient « la même chose ». Depuis, les preuves de l'histoire commune de l'écrivain et du metteur en scène se sont accumulées. Eric Vigner avait donné le nom de Suzanne M., sa grand-mère maternelle, à sa compagnie, avant de faire connaissance avec Marguerite D. Le rapprochement entre les deux femmes s'est imposé : « Suzanne est aussi le personnage de Barrage contre le Pacifique, et Suzanne, c'est Marguerite. Ma grand-mère aurait pu être une de ces femmes libres, capables, comme dans Barrage, d'embarquer ses enfants au bout du monde. »

Eric Vigner fait sa première mise en scène, *La Maison d'Os*, de Roland Dubillard, dans une usine désaffectée (1991), quand Marcel Bozonnet, directeur du Conservatoire, lui demande d'animer un atelier et suggère de travailler sur Duras. Eric Vigner a une image incertaine de Duras. Il file chez sa sœur, Bénédicte, durassienne intégrale. Au hasard, il tire un livre du rayon. *La Pluie d'été* s'ouvre sur la réplique, définitive, du jeune Ernesto à son instituteur : « Je ne retournerai pas à

l'école parce qu'à l'école on m'apprend des choses que je ne sais pas. » Eric Vigner se dit : « Avec cet enfant qui sait toute la culture du monde et balade son Ecclésiaste, je vais pouvoir travailler sur l'apprentissage et la connaissance. » Le côté hybride de *La Pluie d'été*, phrases, dialogues de film, récits, le porte.

Le dramaturge François Regnault l'emmène aux Roches-Noires, à Trouville (appartenance 27). Il est dans l'ombre quand la porte s'ouvre, Duras le désigne à François Regnault : « Lui, je le reconnais. » Voiturage jusqu'au pont de Tancarville, sous une pluie d'été, comme dans un film. Eric Vigner croit « à ces choses-là ». Duras viendra voir son atelier au Conservatoire, et quand le metteur en scène recrée le spectacle dans un ancien cinéma de Lambézellec, l'auteur de *L'Amant* s'est glissée sur les sièges de skaï rouge entre les lecteurs du *Monde* invités à la première. Suivents une virée nocturne dans les bistrotts brestois, et un séjour prolongé. Echanges : la politique, la guerre, Mitterrand, les livres. « Oui, nous nous étions reconnus. » En partant, Duras lui « donne » *Hiroshima mon amour*.

« Nous étions entrés dans cette famille, dit Eric Vigner. Elle était heureuse de *La Pluie d'été*. Je crois que ça lui a redonné une sorte de souffle, de voir ces jeunes acteurs la dire à rebours de l'image sectaire qui pesait sur elle. » Depuis, *Hiroshima* reste en attente. Il n'y a pas renoncé. Il est allé au Japon, auditionner des comédiens japonais. Un jour, il faudrait jouer dans la base de sous-marins

de Lorient, « parce que Lorient, c'est l'Orient ». Entre-temps, il a dirigé une lecture de *La Douleur*, avec Anne Brochet et Bénédicte Vigner. Puis, en 2001, mis en scène au CDDB de Lorient *La Bête dans la jungle* (adaptation par Duras de la pièce de James Lord, d'après Henry James), avec Jean-Damien Barbin et Jutta Johanna Weiss (reprise notamment à la Maison des arts de Créteil en mai 2003). Pour lui, *Savannah Bay* est un écho à *La Bête dans la jungle*, le couple de l'une répondant à celui de l'autre.

« MATIÈRE LITTÉRAIRE EN MOUVEMENT »

Son impulsion pour *Savannah Bay* naît d'une feuille punaisée au mur de la demeure viennoise de Jutta Johanna Weiss. Un extrait de la pièce en gros caractères siglé Editions de Minuit. Eric Vigner aurait voulu voir jouer la jeune comédienne au Deutsches Theater avec Inge Keller, vieille actrice, dépositaire de l'histoire de Berlin. Entendre « comment ça résonne entre elles ». En fin de compte, ce seront les résonances entre Catherine Samie et Catherine Hiegel, à la Comédie-Française. Toute une histoire, là aussi. « Dans la façon de travailler sa voix, Catherine Samie est dépositaire d'un art du théâtre qui n'a rien à voir avec celui de Catherine Hiegel. Le professeur de Catherine S. était Béatrix Dussane, alors que Catherine H. dirait plutôt : "Je ne sais rien, moi, je n'ai jamais rien appris... Je ne retournerai pas à l'école parce qu'à l'école on m'apprend des choses que je ne sais pas." »

Cet été, durant la suspension des répétitions, Eric Vigner est allé chercher la lumière de *Savannah Bay* au-dessus du Mékong, lorsque le fleuve de boue rose se dissout dans la mer. En écoutant la langue, sa concision, sa musique, il a compris l'écrivain de Duras, une tonalité qu'il s'agace de voir réduire au sens : « Cet Orient est dans la voix, magnifique, d'Emmanuelle Riva dans Hiroshima mon amour. L'écriture de Duras est intemporelle. *Savannah Bay*, pour moi, n'est pas une pièce. Cela est dit : "On vous a écrit cette pièce de théâtre ? Finalement on aurait pu faire un film, on aurait pu faire un livre." On est face à une matière littéraire en mouvement. »

Voilà ce qui intéressait Eric Vigner dans l'entrée au répertoire de Duras : « Y introduire ce processus d'écriture, dans une œuvre ouverte. Parce qu'on en a besoin. On n'a plus besoin du sens, de ce que ça veut dire – le théâtre politique m'intéresse peu parce qu'il est généralement politicien et pas politique ; ce qui m'intéresse, c'est le théâtre poétique parce qu'il contient tout. Dans La Vie matérielle, parlant d'une pièce de Racine, Duras dit : « Le metteur en scène c'est Racine, la salle c'est l'humanité » ; là, d'une certaine façon, le metteur en scène, c'est elle, Duras, l'alchimie se fait dans le choix du lieu, des actrices, et du temps passé à fréquenter l'œuvre ensemble. »

Jean-Louis Perrier

Savannah Bay, de Marguerite Duras, Comédie-Française, tél. : 01-44-58-15-15, de 11 € à 30 €.

CANNES 2002 - SÉLECTION OFFICIELLE - UN CERTAIN REGARD

Séverine Caneele, toute en fureur,
une nouvelle fois formidable.
PREMIERE

Bénédicte Liénard rejoint le club
des grands cinéastes belges de combat.
LE SOIR

AD VITAM

arte

LE 18 SEPTEMBRE



UNE PART DU CIEL

UN FILM DE
BÉNÉDICTE LIÉNARD

AVEC SÉVERINE CANEELE ET SOFIA LEBOUTE

ARTS • Le Palais de Tokyo organise une manifestation autour de ces lieux alternatifs et illicites, créés à partir des années 1980 dans les immeubles vides de Paris par des créateurs en manque d'atelier ou à la recherche d'une forme artistique collective

Le festival des squats, ébauche d'une reconnaissance

ENTRE LA PÉNURIE d'ateliers à prix raisonnable et l'abondance de lieux vides dans la capitale, des dizaines d'artistes parisiens ont trouvé, depuis les années 1980, leur solution : le squat. Un mois après son ouverture au début de l'année 2002, le Palais de Tokyo, site de création contemporaine, a entrepris de se pencher sur cette mouvance pour aboutir au festival Art et squats, qui se déroule actuellement dans ses murs ainsi que dans une vingtaine de squats parisiens.

« En février, j'étais devant ma télé et j'ai vu Lionel Jospin et Catherine Tasca en train d'inaugurer le Palais de Tokyo, un lieu utilisant l'esthétique des squats, alors qu'à Paris trois cents artistes vivent dans la précarité. Depuis des années, on demandait au ministère de la culture d'aider les squats d'artistes. On a décidé d'occuper le Palais de Tokyo et on y a organisé une conférence de presse pour attirer l'attention sur notre situation », explique Yabon. Ce dernier est un habitué de l'occupation, depuis La Forge, dans le quartier de Belleville, dès le début des années 1990, jusqu'à des bâtiments particulièrement visibles, en face du Musée Picasso, de la Bourse ou de Matignon. Yabon, qui s'autoproclame « ministre de la culture off », estime que ce festival constitue sa première mesure « pour une meilleure culture en France ».

Rois de la pince-monseigneur, étudiants des Beaux-Arts rêvant d'un lieu de travail à leur portée, artistes soucieux d'ouvrir des lieux poétiques dans un espace urbain déshumanisé, créateurs étrangers à la recherche de lieux accessibles, jeunes désireux de trouver des modèles artistiques collectifs : les squatteurs sont tout cela, dans une



Le squat chez Robert Electron libre, en plein cœur de Paris, 59, rue de Rivoli.

diversité que le festival n'a pas cherché à gommer. « Ils ne nous ont pas attendus pour ouvrir leurs ateliers au public, organiser des concerts, des performances. Nous avons simplement cherché à les aider en coordonnant les événements, en éditant une carte des lieux et en créant un site Web », explique Marc Sanchez, responsable de la manifestation pour le Palais de Tokyo.

« Le Palais de Tokyo récupère les squats d'artistes. Les squats d'artistes

récupèrent le Palais de Tokyo », estime Jean Starck, l'un des « anciens » du mouvement, fondateur dès les années 1980 du squat Art Cloche, auquel l'institution consacre une exposition. A ses yeux, « les squats forment une sorte d'avant-garde, celle du premier vrai mouvement artistique postmoderne organisé en mouvement d'occupation poétique des friches urbaines. Il propose que l'art fasse sa révolution et qu'il devienne un simple objet accessible à

l'homme du commun. » Jean Starck voit dans cette mouvance bien plus qu'une mode, plutôt une lame de fond « ludique, sociale, poétique », une façon de réinjecter de la poésie dans « une vie envahie par le trafic incessant de la marchandisation ».

ÉVACUATIONS FORCÉES

Nébuleuse instable, cet univers est frappé par la précarité. Au cours des six mois de préparatifs du festival, cinq des vingt squats travaillant avec le Palais de Tokyo ont été évacués. Le Floquet's, un squat de musiciens installé dans l'ancienne ambassade du Yémen du Nord, a vécu. De nouveaux immeubles ont été investis. La Tour s'est ouverte en mai rue Saint-Honoré, dans l'ancien consulat d'Andorre, à l'abandon depuis sept ans. Il abrite aujourd'hui un studio d'enregistrement, une galerie, un atelier de plasticien et une résidence d'artistes étrangers. Baltazar a rejoint en août deux autres collectifs installés rue des Couronnes, dans un ancien bâtiment industriel, La Brick, ouvert en février, et Solarium, installé en juillet. La Brick a investi le lieu pour « permettre aux artistes de se loger et de créer dans des conditions acceptables, ce qui est devenu quasi impossible à Paris et en

banlieue, à cause de la spéculation immobilière et de la méfiance des propriétaires vis-à-vis des artistes ».

Lors de l'inauguration du festival, mardi, au Palais de Tokyo, un jeune comédien, Philippe Vincenot, a appelé le public à venir visiter son lieu. Il fait partie d'Art et toit, un collectif de plasticiens, musiciens et comédiens qui a investi en décembre 2000 les 3 000 mètres carrés d'un ancien lycée professionnel vide pour y organiser des expositions et du théâtre. « D'après le jugement prononcé hier, nous sommes expulsables dans quinze jours, alors que nous avons rencontré tout un tas de gens dans les ministères. »

Bon nombre de ces lieux cherchent à rayonner sur leur quartier. La Maison de la Plage, dans le 19^e arrondissement – 1 500 mètres carrés occupés par plasticiens, danseurs, musiciens –, est ouverte le mercredi après-midi aux enfants du quartier pour des activités de création, ainsi que le dimanche après-midi « aux promeneurs, aux voisins, pour voir ou faire des choses ou rien, selon les propositions ou l'humeur ». Myrrha, en plein quartier de la Goutte-d'Or, est une ancienne usine de bijoux, squattée depuis sept ans, qui accueille du théâtre, de la photographie, de l'artisanat ou du multimédia. Un squat baptisé « le musée » par les enfants du quartier...

Fidèles à leur esprit rebelle, plusieurs squats ont refusé de participer à l'initiative du Palais de Tokyo. Mohammed Benmerah, d'Alternation 2119, dans le 12^e arrondissement, dénonce « une escroquerie institutionnelle : piller d'histoire et d'art, voici comment [le Palais de Tokyo] espère écrire l'histoire de l'art contemporain. Il vous faudra encore beaucoup de patience, messieurs des musées, parce que le squat est immortel, intemporel et de bonne valeur ». Platicien et performeur, Luis Pacina, du squat BoLiveArt, dans le 19^e arrondissement, rappelle qu'il a fallu beaucoup de « courage » aux artistes pour résister pendant vingt ans à la répression et aux multiples difficultés. « Malgré tout, on est là, et c'est la première fois qu'une institution nous reconnaît en tant qu'artistes. On nous pousse constamment à la marginalité. Pour une fois, on nous prend au sérieux. Nous sommes des artistes qui voulons exister et exercer notre citoyenneté. Nous continuerons à réfléchir et à agir, pour réussir dans la ville quelque chose de magique et de poétique. »

Pendant le festival Art et Squats, Une galette dans l'art accueille les sculptures d'un artiste né en mai 1968, Pascal Hollemaert. Depuis 1995, il crée ses personnages en métal dans différents squats parisiens, le Pôle Pi, près de Belleville, les immeubles près de la Bourse puis de Matignon. Aujourd'hui, il fait partie d'Alternation, dans le 12^e arrondissement. L'exposition ne dure que jusqu'au 22 septembre, avant d'être remplacée par l'accrochage d'artistes finlandais.

Bon nombre de touristes en balade dans ce quartier de galeries visitent Une galette dans l'art, sans savoir qu'il s'agit d'un squat. Quand Lol vend – ce qui est arrivé à plusieurs reprises –, elle prélève une commission de 10 % pour faire vivre les lieux. Elle se refuse à accrocher là ses propres œuvres – « mais je suis à la recherche d'un lieu pour exposer ». Son rêve d'apprentie galeriste : « Exposer Robert Combas en même temps qu'un tout jeune artiste. »

C. Ba

banlieue, à cause de la spéculation immobilière et de la méfiance des propriétaires vis-à-vis des artistes ».

Festival Art et squats, jusqu'au 2 octobre. 23 jours d'événements dans les squats d'artistes de Paris et au Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris-16^e. Métro Iéna. Tél. : 01-47-23-54-01. Le programme détaillé des débats, films, expositions, performances, les adresses des squats figurent dans un dépliant gratuit ou sur le site www.artet-squats.com

Catherine Bédarida

Underworld, un album d'ombres et de lumières électroniques

RARES sont les artistes de musiques électroniques dont on attend les albums avec la même excitation qu'on consomme leurs singles. Le long format se révèle souvent inadapté pour des bricoleurs qui préfèrent se concentrer sur l'efficacité d'une trouvaille rythmique et l'éphémère de la modernité. Pourtant, si on retient aujourd'hui Underworld comme un des groupes-clés de la scène musicale britannique des dix dernières années, c'est autant pour le souvenir de maxi-45-tours extatiques (*Dark & Long, Pearls Girl, Born Slippy*, tiré de la b. o. de *Trainspotting*), que pour avoir, en trois albums pierre de touche – *Dubnobasswithmyheadman* (1993), *Second Toughest in the Infants* (1996), *Beaucoup Fish* (1998) –, réconcilié les amateurs de transe et de musique d'auteur. Sans atteindre les sommets des trois précédents chapitres, *One Hundred Days Off*, leur nouvel opus, prolonge cette œuvre de danse et de poésie robotiques.

Après de longs mois sabbatiques, le trio originel s'est retrouvé duo. Le DJ Darren Emmerson a laissé les quadras Karl Hyde – auteur, chanteur et guitariste – et Rick Smith – architecte rythmique et informaticien – poursuivre une route débutée au début des années 1980. A l'époque, sous le nom de Freur, ces musiciens s'essayaient à la pop dans la queue de la comète new wave. Rebaptisé Underworld, le groupe bredouillait ensuite du funk avant de trouver sa voie dans la vague house qui submergeait la Grande-Bretagne à l'orée des années 1990.

HORS DES MODES

Le départ d'Emmerson pourrait être expliqué par une fantaisie un peu émoüsée. A cet égard, les quatorze minutes du morceau d'introduction de l'album (*Mo Move*) refroidissent d'entrée l'enthousiasme en se contentant de banalités house. Rapidement pourtant, Underworld retrouve l'essentiel de ses atouts. Dans *Dubnobasswithmyheadman*, son premier album, le groupe avait prouvé aux caciques du rock que les boucles hypnotiques pouvaient dessiner des paysages fascinants. Aux ayatollahs de la techno, il faisait avaler les couleurs des mélodies, d'un chant mélancolique et des influences blues.

Sans se préoccuper des embardées des modes, Underworld continue une prospection musicale qui est aussi un travail poétique. Inspiré par les métaphores physiques et temporelles suggérées par la répétition des rythmes et des samples, Karl Hyde consigne son regard sur le monde en des textes fragmentaires. Souvent métallisés par les effets de production, sa voix guide de troublantes déambulations. *Two Months Off* éclaire ces promenades urbaines d'un soleil estival.

Si le groove jazzy de *Little Speak* ou les poussières d'étoiles synthétiques de *Ballet Lane* confirment un penchant pour la lumière, la brume peut encore tomber sur les puces informatiques. Perturbant la rectitude des *beats*, un blues imprègne les machines. Soit par l'intermédiaire d'une basse funk déstabilisée (*Sola Sistim*), d'un motif de piano à la Satie (*Twist*) ou par un retour littéral à Robert Johnson (la guitare du très beau *Trim*). Ces mystères-là sont plus envoûtants que les tentatives « jeunistes » du groupe de parvenir à la transe dans le linéaire *Dinosaur Adventure* ou dans *Luetin*, pâle décalque de leur tube, *Born Slippy*.

Stéphane Davet

Underworld, *A Hundred Days Off* (JBO/Nv2/Sony). Sortie le 17 septembre.

PROFIL LOL, APPRENTIE GALERISTE À L'ENSEIGNE DE L'ÉPHÉMÈRE

En octobre 2001, avec deux complices, Lol – c'est son nom d'artiste – débarque au 9, rue Dauphine, au cœur du luxueux quartier de Saint-Germain-des-Prés, pour occuper le rez-de-chaussée d'un immeuble vide, une ancienne créperie fermée depuis trois ans. Aussitôt baptisée Une galette dans l'art, l'endroit est repeint, aménagé de façon simple mais agréable,

et Lol décide d'y exposer des artistes issus de divers horizons.

Plasticienne et photographe, Lol, qui va sur ses trente ans, se charge de la programmation. « J'essaie d'être très large, j'expose tout à la fois des artistes des squats, des étudiants des Beaux-Arts ou de l'université, des autodidactes et des artistes connus, comme Pascal Frament, qui a été programmé à Beau-

"UN DYNAMITAGE DES VALEURS BOURGEOISES D'UNE RARE CRUAUTÉ" LE MONDE
 "MANOEL DE OLIVEIRA EST LE PLUS BEAU CINÉASTE DU MONDE" LIBÉRATION
 "SON FILM LE PLUS COMPLEXE ET LE PLUS PASSIONNANT DEPUIS VAL ABRAHAM" LES INROCKUPTIBLES
 "UN MARIVAUDAGE PÉTILLANT" STUDIO

SELECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE CANNES 2002

LE PRINCIPE DE L'INCERTITUDE

O PRINCIPIO DA INCERTEZA

UN FILM DE MANOEL DE OLIVEIRA

avec LEONOR BALDAQUE, LEONOR SILVEIRA, ISABEL RUTH, RICARDO TREPÀ
 et IVO CANELAS LUIS MIGUEL CINTRA, JOSÉ MANUEL MENDES

ACTUELLEMENT

Blue Line présente

Idir

Deux Rives, un Rêve

inclus le titre "Pourquoi cette pluie ?"

en concert au Zénith de Paris le 20 septembre 2002 à 20h30

albums disponibles

SG Le Monde France inter

AFRICARMANIA

Arman et l'Afrique

Galerie Beaubourg

Château Notre-Dame des Fleurs

Vence - Tél. 04 93 24 52 00

<http://www.galeriebeaubourg.com>

Photographie Faigenbaum contemple l'actualité



PARIS Conseillons aux photojournalistes, à ceux qui ont animé le dernier festival Visa pour l'image de Perpignan, de faire un tour, en cette rentrée des galeries à Paris, à la Galerie de France, où Patrick Faigenbaum expose ses « tableaux urbains », réalisés à Barcelone depuis deux ans. L'intitulé peut surprendre, d'autant qu'il s'agit de photographies en noir et blanc et en couleur. L'enjeu est là : peut-on, à partir d'une actualité que les photoreporters « couvrent » à leur façon, produire des images documentaires qui sont aussi des tableaux

pour le mur ? Faigenbaum contemple l'actualité, il s'immerge aussi dans des lieux, pour tracer une voie jugée introuvable entre le document et l'art.

L'actualité en question a lieu à l'extrémité de Barcelone tournée vers la mer, dans l'immense aire du Besos, qui regroupe des quartiers populaires, et fait l'objet d'une rénovation. Faigenbaum s'y rend, depuis 1999, avec Joan Roca, enseignant et spécialiste de l'histoire urbaine de Barcelone – le photographe n'est pas de ceux qui déambulent au hasard. Il est troublant de voir les détails qu'il retient d'un sujet géographique monumentalement et presque abstrait. Il n'y a pas de chantier sensationnel ou grandiose, ni, à contrario, d'habitants transformés en « victimes » de la

modernisation. Mais des vues urbaines précises (toits, usines ou rues), des gens isolés dans leur cadre (la rue, le McDo) et des portraits de groupes familiaux mêlant les générations (au restaurant, au marché).

Parmi les 18 photos, plutôt de grands formats, une œuvre condense le point de vue documentaire et formel de Faigenbaum : une habitante se penche sur la maquette du projet de rénovation de son quartier. Au-delà de la luminosité captivante, le contraste est saisissant entre l'histoire du quartier populaire que

portent les traits du visage et les cubes lisses et standardisés qui s'étalent sous ses yeux. Faigenbaum nuance : « Il y a du très mauvais dans l'incapacité d'une rénovation à tenir compte des gens modestes. Il y a aussi un peu de bon, car tout n'est pas facile au Besos. »

Faigenbaum traduit mieux qu'un reportage comment les gens vivent ensemble et se parlent dans un quartier qui pourrait disparaître. « J'essaie de créer une charge physique des habitants. » Cette charge doit beaucoup à deux éléments qui font la beauté des images. Il y a d'abord les poses des corps, qui évoquent une danse, voire le geste de l'apôtre dans les tableaux d'églises. Pourtant Faigenbaum, qui travaille avec une chambre 6x12 tenue à mains levées, ne met pas en scène. La présence des « modèles » est stupéfiante, comme ce gamin qui marche fier vers l'objectif, ou cette lycéenne à sa table de travail. Faigenbaum n'utilise pas les gens pour faire une image mais se sert de l'image pour faire exister les gens.

Il y a enfin la facture étourdissante, très mate, des couleurs et des noirs et blancs. A l'entrée, l'œil est attiré par ce qui pourrait être une peinture, avec un jaune lumineux qui mange la moitié du cadre. Il s'agit d'une vue nocturne où une jeune fille de dos, téléphone portable à l'oreille, fait face à la mer d'encre. C'est bien ce mélange entre l'actualité du sujet et la retenue du tableau qui fait plonger le spectateur dans la réalité urbaine et celle de l'image.

Michel Guerrin

« Tableaux urbains », de Patrick Faigenbaum, Galerie de France, 54, rue de la Verrerie, Paris-4^e. M^e Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-74-38-00. Du mardi au samedi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre. © Courtesy Galerie de France.

Sous le signe du kitsch

LES GALERIES, d'habitude, consacrent leur première exposition de l'automne à une célébrité. « Bingo » est l'exception : une exposition collective dont les treize participants sont peu connus. Elle se présente comme un tourbillon d'installations et d'images placées sous le signe de la provocation, de l'ironie et du kitsch – un kitsch délibéré. L'espace est dominé par la colonne de Skal, faite de porcelaines chinoises collées. Avec ces produits fabriqués en série à Hongkong ou à Canton, il obtient un assemblage spectaculaire. Ce même adjectif s'applique aux sculptures de silicone translucide de Lee Bul – des scaphandres pour voyages spatiaux –, au Bouddha en perles de verre de Liza Lou, à la vidéo de Marion Lachaise qui a pour motif une paire de jambes féminines. D'autres travaux s'imposent par des qualités plus profondes. Il y a dans les reliquaires d'Isadora Chen les objets emblématiques nécessaires à un inventaire du monde actuel, complet et miniaturisé. Il y a dans l'installation de dessins et de poupées



d'Isabelle Jousset les éléments d'une satire cruelle du monde de l'art et de ses vedettes. On imagine la tête de quelques galeristes lorsqu'ils se reconnaîtront dans les fétiches de tissu que coud l'artiste. Ils ne seront pas moins surpris par la nouvelle entrée de la galerie, réaménagée par Michael Blum avec des barrières et de petits panneaux imprimés d'aphorismes et de conseils en gestion. Mais les œuvres les plus intrigantes sont celles de Fabrice Langlade. Il épingle au mur des figures de résine, silhouettes humaines, animaux, plantes ou monstres, toutes uniformément noires. Leur arrangement dessine un cercle ou un ovale, de manière à rappeler les anciens zodiaques, les vieilles cosmogonies peuplées de dieux et de symboles. Il joue avec ces références, sans tomber pour autant dans la citation appuyée. Belle réussite.

Philippe Dagen

Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleye, Paris-3^e. Tél. : 01-42-72-99-00. Du mardi au samedi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 5 octobre. Photo : Flying Carpet (2002), de Liza Lou, un Bouddha en perles de verre. © courtesy Galerie Thaddaeus Ropac.

Destruction et démembrements

LE 11 SEPTEMBRE, John Coplans a vu de son atelier, au bas de Manhattan, la fumée des deux tours du World Trade Center couvrir New York. Il a senti l'odeur « des corps rôtis dans la chaleur des décombres en flammes. » Il explique : « Sans chercher à établir de connexion directe entre le désastre et ma démarche, j'ai commencé à prendre en photo mes bras et mes jambes et à assembler ces vues par deux sous forme de collages. Je réagissais de manière inconsciente à la catastrophe. » Ces fameux « Body Parts » (morceaux de corps) sont à découvrir à la galerie Anne de Villepoix. Il ne s'agit pas d'une illustration des attentats mais il est troublant d'avoir les images de Ground Zero en tête au moment où on fait face au corps distordu de Coplans. Cela fait presque vingt ans que cet artiste né en 1920 photographie son corps, en noir et blanc, en gros plan, sur fond neutre, avec une précision qui ne masque rien, sans jamais montrer la tête. Sa capacité à renouveler les formes épate. Mieux, ce travail semble marquer une rupture dans l'œuvre en accentuant les effets géométriques – ce qui renvoie à sa peinture abstraite des années 1950 –, au moyen de collages en diptyque. Un autre corps, plus léger, comme vivifié, prend jour.

M. G.

Galerie Anne de Villepoix, 43, rue de Montmorency, Paris-3^e. M^e Rambuteau. Tél. : 01-42-78-32-24. Du mardi au samedi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 octobre.

L'économie de l'art selon Alberola

« **COMMERCE** » : le mot est écrit sur le mur de la galerie, face à la porte. Jean-Michel Alberola a résolu de ne ménager personne, pas même son galeriste. Pas plus qu'aucune autre activité, l'art n'échappe aujourd'hui à son destin de marchandise et sa valeur ne se mesure plus que par l'argent. Toute l'exposition est conçue autour de cette question. Elle se compose de peintures murales et d'huiles sur toile. Les premières développent jusqu'au monumental des masques désarticulés et des fragments de visage. Des inscriptions s'échappent de ces dessins tracés en noir sur des fonds aux couleurs très intenses. Une phrase déclare : « J'ai l'impression de parler à un mur », plaisanterie plutôt grinçante. Dans les tableaux, la réflexion pénètre de manière plus détournée, par les titres – *Le Roi de rien* –, par l'émissionnement des formes et des corps. Des yeux flottent sur des fantômes de visages. Des membres ne peuvent se rattacher au tronc, qui lui-même ne peut se dégager de la couleur. Au premier regard, c'est la splendeur chromatique, l'incroyable élégance des constructions qui se voient. Puis vient le temps d'une lecture plus précise. C'est alors que les œuvres basculent de la beauté visuelle vers une étrangeté bien moins rassurante.

Ph. D.

Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris-3^e. Tél. : 01-42-72-14-10. Du mardi au samedi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 octobre. Photo : courtesy Galerie Daniel Templon.

FRANK BREUER



L'Allemand Frank Breuer, suivant une tradition objectiviste tenace dans son pays, propose des photographies délicates et séduisantes, en petits formats, de sujets déprimants : d'un côté, des hangars d'usines en zones industrielles, sans fenêtres ni aspérités, ramenés à des volumes géométriques, sans personne

aussi, et de l'autre des logos d'entreprises, brandis en étendards dans les villes et zones péri-urbaines, de MacDo à Ford. Soit des images fragiles d'entreprises conquérantes qui sont les signes dominants d'un monde standardisé et sans point de vue. Galerie Jousse Entreprise, 24, rue Louise-Weiss, Paris-13^e. M^e Chevaleret. Tél. : 01-53-82-10-18. Du mardi au samedi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 novembre. Photo : © courtesy Galerie Jousse Entreprise.

EIJA-LIISA AHTILA

Psycho-vidéo-drames

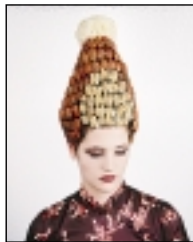
Jeune artiste finlandaise, Eija-Liisa Ahtila figurait à la Documenta XI de Kassel cet été, dernier épisode d'une reconnaissance internationale rapide. Ses vidéos narrent, sur un mode mi-réaliste, mi-allégorique, de douloureuses histoires de psychoses et d'hallucinations. L'opposition est entière entre l'ordre serein du cadrage et la violence des émotions

révélées. *The Present* joue de l'éclatement en cinq fictions brèves sur cinq écrans, alors que *The Wind* s'organise autour de la figure d'une jeune femme traversée par des terreurs inexplicables.

Marian Goodman Gallery, 79, rue du Temple, Paris-3^e. M^e Rambuteau. Tél. : 01-46-04-70-52. Du mardi au samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 octobre.

NATACHA LESUEUR

Avec ces huit portraits de femmes, Natacha Lesueur poursuit son exploration de la contrainte, de « la servitude volontaire et assumée ». Ces jeunes filles, élèves de l'École cantonale d'art de Lausanne, avec lesquelles l'artiste a travaillé, portent dans leurs cheveux, tels des trophées, des compositions souvent très élaborées, toujours parfaitement mises en place, donc



proches de la pousse, à partir de nouriture : de la viande des Grisons ; une pièce montée de crevettes, persil, poulpes, saumon et choux ; des bonbons ou des chanterelles... Les images de grand format, aux couleurs riches, séduisent, au-delà de leur incongruité et de la pesanteur de la « femme-socle », par leur suggestion érotique.

Galerie Praz-Delavallade, 28, rue Louise-Weiss, Paris-13^e. M^e Chevaleret. Tél. : 01-45-86-20-00. Du mardi

au samedi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 novembre. Photo : © courtesy Galerie Praz-Delavallade.

CHRISTOPHE CUZIN

Hors les murs



Hors les murs, sur les murs, avec les murs : Christophe Cuzin intervient en effet directement in situ, en l'occurrence des locaux de bureaux inoccupés de la rue du Louvre. Le cabinet Dauchez, administrateur de biens, lui en a concédé l'utilisation en attendant de trouver un locataire. L'endroit est surprenant, totalement vide, tout biscornu. C'est cette dernière caractéristique qu'a exploitée Cuzin, en soulignant de papiers adhésifs colorés les périmètres de chaque paroi. Les murs blancs du local qui, de loin, apparaissent normalement plans, se révèlent du même coup bosselés, creusés par endroits, saillants à d'autres. Une perception presque tactile du mur, que seul un peintre en bâtiment chargé de les rafraîchir pourrait appréhender.

Galerie Jordan et Dauchez, 29, rue du Louvre, Paris-2^e. M^e Les Halles. Tél. : 01-42-77-19-61. Jusqu'au 28 septembre. Photo : © courtesy Galerie Jordan et Dauchez.

LES FILMS - LES SALLES - LES BILLETS

0 892 892 892

le numéro de téléphone pour trouver le film que vous voulez, à l'heure que vous voulez, dans la ville que vous voulez.

ALLOCINE

LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE LE CINEMA ET VOUS.

La Fnac présente

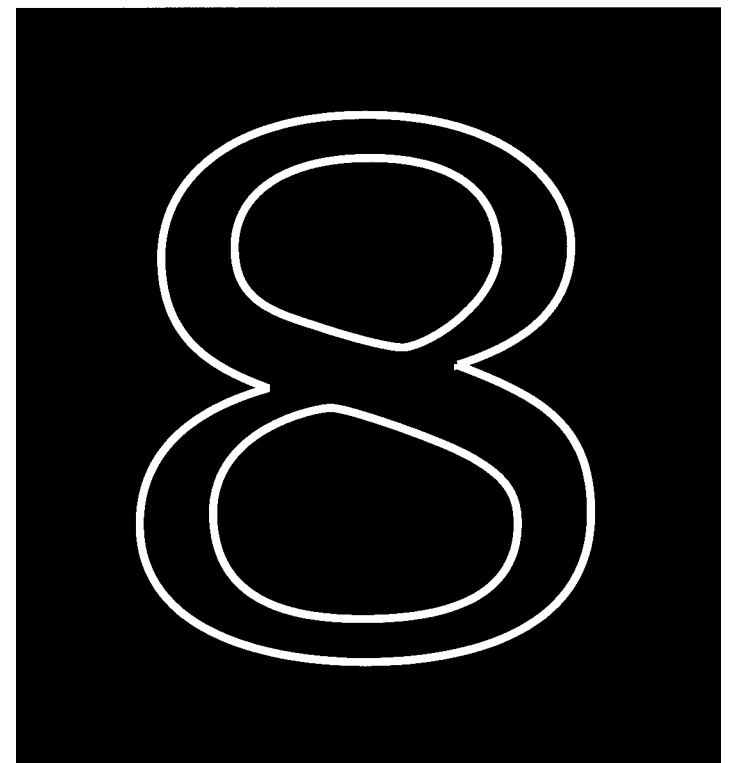
Afrique Essentielle

Les Best Of des huit plus grands talents d'Afrique à prix vert

Miriam Makeba	Angélique Kidjo	Geoffrey Oryemba	Ladyship Black Mambazo
Salif Keita	Mir	Issaël Lô	King Sunny Adé

Offre spéciale : pour l'achat de 2 albums de la sélection, 1CD offert*

SG Le Monde fnac



Lee Hazlewood, le cow-boy et le veau d'or

Le chanteur, compositeur et producteur, auteur culte ne jurant que par l'argent et dur-à-cuire de la country, sort de vingt-cinq ans de mutisme avec un album et une tournée européenne

L'EXPRESSION récurrente dans la conversation de Lee Hazlewood est « *to make some money* ». Cynisme naturel, posture du septuagénnaire revenu de tout, amertume de celui qui pas obtenu la notoriété qu'il mérite ? Son métier de producteur, auteur-compositeur (300 chansons signées de sa plume) et interprète n'aurait qu'une finalité : gagner de l'argent. « *Pour autant, je le déconseille. Il faut 10 % de talent et 90 % de chance* », ajoute-t-il avec un accent texan à décorner les troupeaux.

Lee Hazlewood parle plus facilement de dollars que de son statut d'auteur culte, dont il feint de s'étonner. Le terme n'est ici pas galvaudé. Une secte occidentale vénère son univers baroque, à la croisée de la pop orchestrale et de la country, quand la majorité l'ignore. Un musicien culte doit aussi attirer les louanges de ses pairs. Steve Shelley, des New-Yorkais Sonic Youth, a entrepris en 1999 de rééditer ses disques sur son label, Smell Like Records. Un album-hommage, *Total Lee*, a paru en juin. Malheureusement, parmi les seize participants, Lee Hazlewood n'en connaît que trois (Calexico, Lambchop, les Webb Brothers) et ne se prononce pas sur le résultat.

Lee Hazlewood donne l'impression d'être assez indifférent au monde, qui le lui rend bien. On peine à se souvenir du Pygmalion moustachu de Nancy Sinatra. La mémoire collective enregistre les notes, rarement les noms. Celles, par exemple, de *These Boots Are Made for Walking*, numéro un des classements américains en 1966, en pleine déferlante britannique. Lee Hazlewood profite de ce rappel pour dynamiter quelques statues : « *J'ai apprécié les Stones et seulement quelques chansons des Beatles. Pour moi, les Beatles, c'étaient les Everly Brothers devenus quatre. En plus, ils aimaient les chansons de Buddy Holly qui n'ont aucune masculinité.* »

De *Boots*, on a d'abord retenu son interprète, la fille de « *The Voice* », blonde en cuisardes, promettant à son ex de le piétiner. Un an plus tard, Serge Gainsbourg créera avec Brigitte Bardot un couple assez analogue, dans l'imagerie, à Nancy and Lee : le sex-symbol flanqué de son mâle au timbre ravagé par la nicotine et l'alcool. Déception : « *Je connais Brigitte Bardot, mais pas le type dont vous parlez. Les chansons en français que je connais sont cajuns, j'ai vécu en Louisiane. N'oubliez pas que nous sommes des colonisateurs.* »

Avec les crooners Bing Crosby et Perry Como, Frank Sinatra avait pour particularité d'être l'idole de M^{me} Hazlewood. Le père est un fondu de bluegrass, la musique des collines. Deux genres difficilement conciliables, chaudes discussions à la maison, d'autant

BIOGRAPHIE

► 1929

Naissance à Mannford (Oklahoma).

► 1952

Participe à la guerre de Corée.

► 1966

Duo avec Nancy Sinatra.

► Années 1970

S'installe en Suède.

► 2002

Album « *For Every Solution There is A Problem* », tournée européenne.

plus que le fiston écoute les musiques noires, jazz et blues. Lee Hazlewood entre dans la galaxie Sinatra en écrivant en 1965 pour Dean Martin. L'année suivante, le patron lui confie la délicate mission de sauver du désastre la carrière de Nancy. Ce qui sera brillamment fait grâce à ce conseil : « *Chante comme une gamine de 16 ans qui sort avec un camionneur de 40 ans.* » Plus tard, Nancy posera dans *Playboy*, mais l'époque s'en mêle : on prétend que le couple scandaleux l'est aussi à la ville, que le paternel est furieux, qu'un contrat vise Hazlewood...

« SINATRA N'ÉTAIT PAS STUPE »

« *Si un type permet d'un coup à votre fille de 20 ans de gagner entre 1,5 et 2 millions de dollars par an, allez-vous le détester ? tempétez-il. Frank Sinatra m'appréciait, il n'était pas stupide. Comme tout le monde dans ce milieu, il voulait gagner de l'argent.* » Deuxième mise au point : « *Elle a travaillé dur pour devenir Nancy Sinatra et sa définition du partenariat est la meilleure que je connaisse : "Lee écrit et je chante. Point final." Nous sommes toujours amis.* » Le duo s'est même reformé pour une tournée en 1995. Quant à *Boots*, utilisée depuis dans une vingtaine de films, elle garantit à Hazlewood une source confortable de revenus.

Autres faits d'armes de l'artiste, après dix-huit mois passés en Corée, sur lesquels il ne souhaite pas s'appesantir (« *Que fait-on pendant la guerre ? On tue et c'est ce que j'ai fait* ») : il fut le premier disc-jockey à diffuser Elvis Presley. La station country de Phoenix (Arizona) essuie de nombreux appels d'insultes, il revendique pour son « mur du son ». Rien « *diffusé de la musique, peu importe si elle était noire ou blanche* ». Devenu producteur, il passe pour être l'inventeur du twang, le son sec et grave de guitare popularisé par Duane Eddy, et un des pionniers de la réverbération en studio. Sur ce point, il reste modeste : « *On dit parfois que j'ai influencé Phil Spector [le plus grand producteur américain des années 1960, célèbre pour son « mur du son »]. Rien n'est plus faux. Phil ne me doit rien.* »

Comme pour Spector, la décennie 1970 sera difficile commercialement pour Hazlewood. L'ère des duos mixtes, avec Nancy ou l'actrice Ann Margret, pour *The Cowboy and the Lady*, se termine. Lee Hazlewood livre des albums de plus en plus confidentiels à mesure qu'il s'éloigne du business hollywoodien. Il s'est en effet installé en Suède, où il a enregistré trois titres de son chef-d'œuvre, *Cowboy in Sweden* (1970), qui pose son style en solitaire : une country de dur à cuire, pervertie par des arrangements sophistiqués de cordes

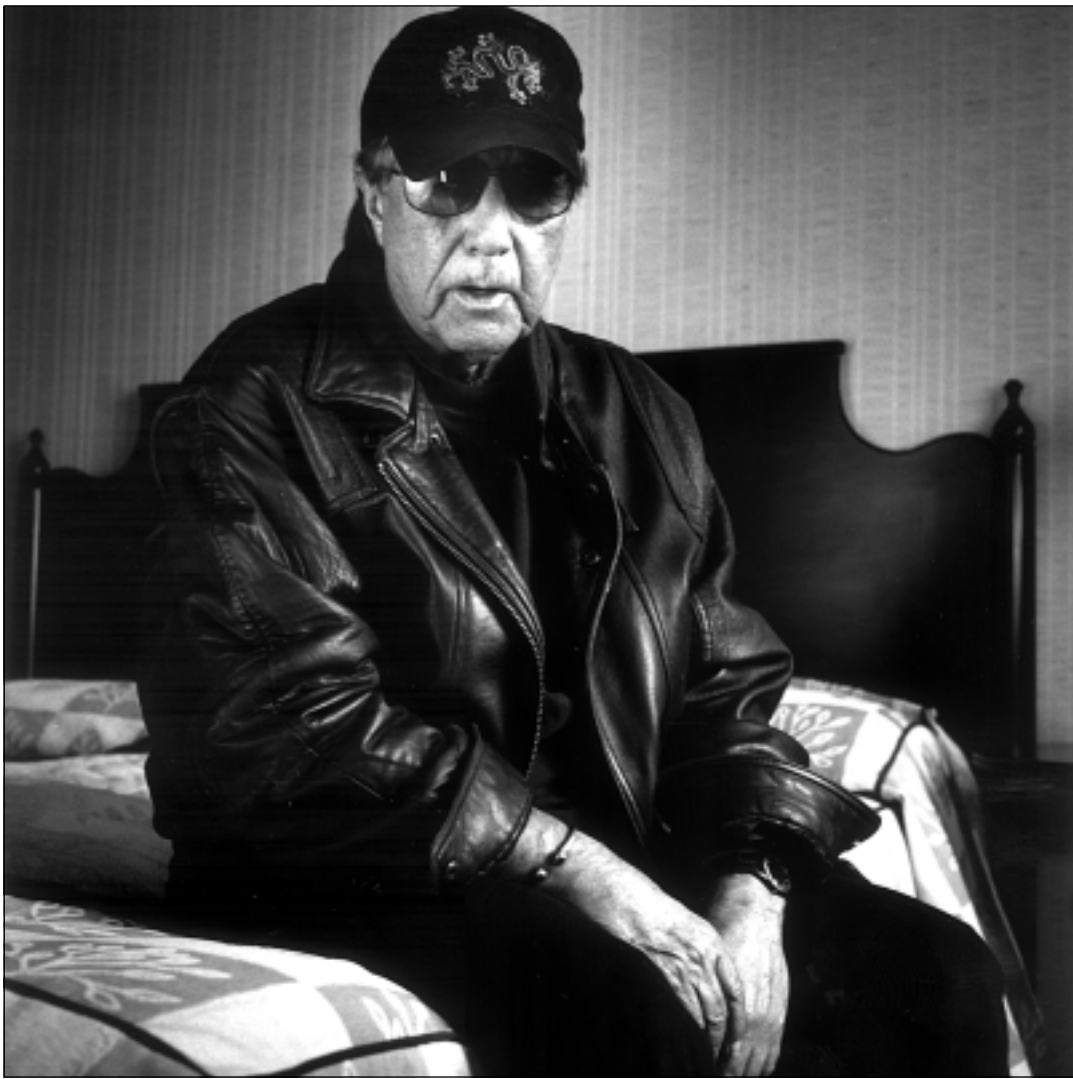
et de flûtes, chantée par une voix de profonds de baryton, que l'on a comparée à celle de Johnny Cash (« *C'est un compliment pour moi et une insulte pour lui* »).

« *J'ai écrit des titres country, mais je ne suis pas un chanteur country, rectifie-t-il. Un ami comme Kris Kristofferson est un vrai chanteur de country. Ce qu'il fait n'a rien à voir avec la merde actuelle, filtrée par des ordinateurs et qui ne présente aucun danger. Ces gens de Philadelphie ou Chicago qui pensent qu'il suffit de porter des chapeaux de cow-boys.* » Leur manque l'esprit de la country, que l'on retrouve dans ses textes à l'humour maussade et à l'humour méchant, misanthropes et machistes.

De 1977 à 1995, Lee Hazlewood s'était réfugié dans le mutisme. « *Je publie encore un album d'inédits et j'arrête* », annonce-t-il aujourd'hui. La date parisienne de sa tournée européenne devrait donc offrir la première et dernière occasion de le voir sur une scène française. Ce qui, cette fois, n'a pas de prix.

Bruno Lesprit

Le 16 septembre, à 20 h 30 au Trianon, 80, boulevard de Rochechouart, Paris-18^e. M^o Anvers. 29 €. *For Every Solution there is a Problem*, 1 CD City Slang/Labels. *Total Lee, the Songs of Lee Hazlewood*, 1 CD City Slang/Labels.



FRANCK FERVILLE

LES GENS DU MONDE

■ Pour sa cinquantième édition, le festival de Donostia - Saint-Sébastien, au Pays basque espagnol, honorerait trois acteurs : le Britannique **Bob Hoskins** et les Américains **Dennis Hopper** et **Jessica Lange**, qui recevront des prix pour l'ensemble de leur carrière. Le jury sera présidé par le réalisateur **Wim Wenders** et comptera dans ses rangs l'actrice **Ariane Ascaride** et le chef opérateur **Renato Berta**.

■ L'édition 2003 du Festival du film de Paris sera présidée par **Frédéric Mitterrand**, réalisateur de *Lettres d'amour en Somalie*. Désormais privé du soutien de la Mairie de Paris, mais toujours sous la présidence d'honneur d'**Isabelle Adjani**, le Festival revient à son territoire d'origine, les Champs-Élysées, et répartira ses activités entre l'Espace Cardin et le cinéma Gaumont-Marignan.

■ **René Angélil**, l'agent - et mari - de **Céline Dion**, a fait pression sur une station de radio montréalaise pour qu'elle cesse de diffuser une parodie d'une de ses chansons, a indiqué jeudi la station CKMF 94,3. René Angélil avait contacté la direction de la radio après avoir entendu *A m'énarve* (« Elle m'énarve »), une parodie de la chanson *I'm Alive* réalisée par un duo d'humoristes de la station. Angélil affirme qu'en vertu de la loi sur les droits d'auteur il est interdit de parodier une chanson déjà enregistrée. Il a par ailleurs tenté d'empêcher la station en question de diffuser les chansons interprétées par son épouse et cliente.

■ Vingt-quatre candidats se sont présentés le 11 septembre pour jouer le rôle d'**Oussama Ben Laden** dans un film du cinéaste belge **Rob Van Eyck**. Le casting était organisé mercredi dans un café de Zichem, dans le nord-est de la Belgique. Rob Van Eyck, qui a à son actif une demi-douzaine de films restés confidentiels, veut donner une suite à *Afterman*, un film de science-fiction tourné en 1985.

■ En route pour le million d'entrées : *Etre et avoir*, le film de **Nicolas Philibert**, profite d'un extraordinaire phénomène de bouche-à-oreille. En deux semaines, plus de 350 000 personnes l'ont déjà vu. Mieux : d'une semaine à l'autre, les entrées ont progressé de 20 %.

■ **Dave Stewart**, qui fut une moitié d'Eurythmics, et **Jimmy Cliff**, créateur de *The Harder They Come*, ont enregistré une chanson intitulée *Peace One Day* (« la paix un jour »). Cette œuvre a vocation à être diffusée sur les antennes de radio le 21 septembre, à l'occasion de la journée de la paix patronnée par les Nations unies. La chanson sera diffusée gratuitement auprès des radios et sur l'Internet dans l'idée de promouvoir l'idée d'une journée mondiale de paix et « *pas pour grimper dans les hit-parades* », a précisé le guitariste.

TÉLÉVISION

Burlesque en poésie

De vraies petites perles, comme souvent dans le magazine du court-métrage conçu par Luc Lagier, au sommaire de ce numéro de « *Court-circuit* » (également diffusé, assorti d'un moyen métrage, chaque mardi à 17 h 30 sur le câble et le satellite). Le cinéaste géorgien Mikhaïl Kobakhidzé est mis à l'honneur avec un portrait-entretien, suivi de *En chemin* (12 min., 2001), conte cinématographique signant le retour de Kobakhidzé plus de trente ans après sa dernière œuvre. Le festival Côté court de Pantin avait déjà donné à découvrir - à travers cinq films sans paroles, toujours portés par la musique (Bach ou Aznavour), réalisés entre 1961 et 1969 - le burlesque tendre et poétique, façon Keaton, de ce cinéaste. Jugé « *inutile et provocant* » par la censure soviétique, né à Tbilissi en 1939 et formé à l'école de cinéma de Moscou, il est exilé en France depuis 1991. *En chemin* (image noir et blanc) est conduit par Chopin. Ce sont les tribulations d'un jeune homme (Cyr Chevalier) sorti de l'océan avec ses bagages, et que les éléments déchaînés ne cessent de malmenier ou d'entraver dans sa progression, sous l'œil pointu d'un merle moqueur. « *Ces valises sont mes problèmes* », relève Kobakhidzé. Plus largement, on peut également y lire une métaphore du voyage humain - ce dont on se leste ou que l'on abandonne ; ce qui nous tombe dessus ; ce après quoi l'on court vainement... - Val. C.

« *Court-circuit (le magazine)* », lundi 16 septembre, 23 h 50, Arte.

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

► **L'Ami américain, l'Amérique contre de Gaulle**
16 h 05, France 5
Pourquoi de Gaulle fut-il autant craint et détesté par les Américains et quelle fut la nature des litiges l'opposant au pouvoir ? Pour ce documentaire inspiré de *L'Amérique contre de Gaulle, histoire secrète 1961-1969*, de Vincent Jauvert (Seuil), Patrick Jeudy a plongé dans les archives

secrètes de la CIA, du Pentagone et du département d'Etat américain (rendues publiques en 1995), puis les a confrontées à des sources du Quai d'Orsay et du deuxième bureau. A l'aide d'entretiens approfondis avec des acteurs de l'époque - d'Arthur Schlesinger à Henry Kissinger et de Michel Jobert à Pierre Messmer - et d'archives françaises et américaines, le film déroule la chronologie du divorce entre les deux anciens alliés, soulignant

les points de divergence et de rupture.

► **Salama, guépard solitaire**
17 h 00, Canal+

Alors qu'on comptait plus de 100 000 guépards au début du siècle en Afrique et en Asie, il n'en reste plus qu'une dizaine de milliers aujourd'hui. Cette beauté parfaite est menacée par le tourisme autant que par le développement agricole. Après *Quand les éléphants meurent*, documentaire très remarqué par son ton philosophique (2001), Patrick Plisson poursuit, avec les hyènes et les guépards, son travail sur le comportement des mammifères face à la mort.

► **Inspecteur Barnaby**
20 h 50, France 3

Créée par Caroline Graham, en 1997, l'« *Inspecteur Barnaby* » (« *Midsomer Murders* ») est une série policière britannique, genre « classique et confort » pour les amateurs. L'inspecteur chef Tom Barnaby (John Nettles), policier intègre et bourru à l'efficacité redoutable, mène ses enquêtes scrupuleusement et sans précipitation ; toujours flanqué du jeune Gavin Troy (Daniel Casey), coéquipier qu'il se plaît à tourmenter en lui confiant les missions les plus ingrates.

► **Scrubs**
23 h 10, Paris Première
La nouvelle série des samedis soir de Paris Première, que la chaîne

propose à raisons de deux épisodes en v.o. sous-titrée. C'est une production de la chaîne américaine NBC imaginée par Bill Lawrence, l'un des créateurs et producteur exécutif de « *Spin City* ». Avec une touche « Urgences » matinée de « *Friends* », « *Scrubs* » tourne autour d'une bande de potes - quatre garçons et filles, internes et infirmiers -, qui font leurs premières armes à l'hôpital du Sacré-Cœur. Une comédie médicale pleine de situations ubuesques, ne reniant pas la gravité et les intrigues sensibles.

► **Milady et les Mousquetaires**
0 h 40, France 3

Inédit à la télévision, ce film de cape et d'épée réalisé par Vittorio Cottafavi, en 1952, raconte la vie galante et criminelle d'Anne de Breuil. Servante dans un couvent, elle se fait enlever par un officier, Herbert de Lasalle, dont elle cause la perte et qui est frère de maître Pierre, le bourreau de Lille. Année Dumas oblige, il faut découvrir ce film dont le cinéaste italien a traité l'intrigue délirante avec une certaine distanciation.

► **Mic Mac**
1 h 00, Arte

Cette semaine, le magazine de la création proposé, notamment, par Claudio Piazienza, Benoît Peeters et Michel Caulea, s'intéresse à une matière omniprésente dans notre quotidien, le papier.

RADIO

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

► Livre échange

11 h 10, RFI
Catherine Fruchon-Toussaint consacre son émission aux « *Romans de la Grande-Bretagne* ». Avec Patrick Gale, pour *Chronique d'un été* (éd. Belfond), et Christophe Honoré pour *Scarborough* (éd. de l'Olivier).

► Fiction - Théâtre européen

14 h 00, France-Culture
Biljana Srbljanovic est une dramaturge serbe qui s'intéresse au rôle joué par Milosevic et sa famille dans le conflit opposant son pays à ses voisins. Elle vit à Belgrade où elle enseigne à l'Académie des arts dramatiques, et collabore aux activités du théâtre Atelje 212. Ses pièces, comme *Supermarché* et *La Chute* (éd. de l'Arche), se sont imposées sur toutes les scènes d'Europe.

Dans le cadre du cycle qui lui est consacré, *Journal de Belgrade* est suivi, à 14 h 30, d'*Histoire de famille*. Traduit par Ubavka Zarić.

► Soirée lyrique

20 h 00, Radio Classique
Au programme, *Falstaff*, opéra-bouffe en trois actes de Giuseppe Verdi, enregistré le 16 juin au Théâtre des Champs-Élysées. Avec Willard W. White dans le rôle-titre. Mise en scène d'Herbert Wernicke ; Chœur de l'Académie européenne de musique d'Aix-en-Provence ; sous la direction d'Enrique Mazzola.

► Suivez mon regard

20 h 40, RFI
Au sommaire de l'émission de Kathrin Rousseau, *Les Imaginaires de Port-Royal*. Une exposition de Véronique Bigot dans les granges de Port-Royal ; haut lieu de la vie religieuse et intellectuelle, centre des jansénistes au XII^e siècle.

Et si Chopin revenait passer des nuits romantiques au Lac du Bourget ?
Du 28 septembre au 13 octobre

FRANCE TESTIVALS

Retrouvez toute l'information des festivals internationaux de musique sur le site internet www.francefestivals.com

RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

TF1

14.55 Alerte à Malibu Série ♦ **15.45** Will & Grace Série **16.10** Invisible Man Série **17.05** Sous le soleil Série **18.10** Star Academy **18.55** Le Maillon faible Jeu **19.52** L'Œil du photographe **20.00** Journal, Tiercé, Météo.



20.50 STAR ACADEMY Jeu présenté par Nikos Aliagas. Invités : Michèle Torr ; Maxime Leforestier ; Cristina Marocco ; Calogero ; Karine Costa. 22241066
Ce soir les « staracadémiciens » nous livrent leurs impressions sur leur « vie de château ». Et pour finir, l'un des trois candidats nommés va devoir quitter l'épreuve.

23.10 NEW YORK, SECTION CRIMINELLE La dernière soirée [3/22] O 9573559. L'homme de trop [6/22] O 32009. Série (saison 1). Avec Vincent D'Onofrio. **0.55** Le Temps d'un tournage 90568757.

1.00 Formule F1 3405912 **1.35** Koh-Lanta Dernier épisode. 2862202 **3.20** Les Coups d'humour 83859405 **3.55** Reportages ♦. 8269660 **4.20** Musique 3465950 **4.50** Aventures asiatiques En Inde (60 min) 5693950.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

16.00 Mission : Impossible 2 ■■ John Woo. Avec Tom Cruise, Dougray Scott, Thandie Newton, Ving Rhames (Etats-Unis, 2000, 115 min) O TPS Star
16.30 Drôle de drame ■■ Marcel Carné (France, 1937, N., 100 min) O Cinétoile
17.00 La dernière fois que j'ai vu Paris ■■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1954, v.m., 115 min). TCM
22.35 Un jour à New York ■■ Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1949, v.m., 100 min). TCM
23.00 Shining ■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980, v.o., 120 min) O Cinéféaz
23.00 Gertrud ■■ Carl Theodor Dreyer (Danemark, 1964, N., v.o., 115 min) O CineClassic
23.00 Animal Factory ■■ Steve Buscemi (Etats-Unis, 2000, v.m., 90 min) O Canal + Vert
23.05 Feux croisés ■■ Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 93 min) O Cinétoile
23.10 Stand-By ■■ Roch Stéphanik (France, 2000, 120 min) O Cinéstar 2
0.35 Blanc d'ébène ■■ Cheik Doukouré (France - Guinée, 1991, 85 min) O CineCinemas 2
0.40 La Maison du docteur Edwardes ■■ Alfred Hitchcock (EU, 1945, N., v.o., 110 min) O Cinétoile
1.00 Cyclo ■■ Tran Anh Hung (France - Vietnam, 1995, v.o., 125 min) O Cinéféaz

FRANCE 2

Savoir plus santé Comment en finir avec la douleur ? **14.45** C'est ma tribu **14.50** Athlétisme Grand Prix IAAF : finale **17.25** Cyclisme Tour d'Espagne **18.00** Gilmore Girls Série **18.50** Douce France Marc Lavoine **20.00** Journal.



20.55 LE PLUS GRAND CABARET DU MONDE Divertissement présenté par Patrick Sébastien. Invités : Clémentine Célerié, Franck Dubosc, Florence Klein, Richard Cocciante, Nathalie Tauziat, Daniel Lavoie, Linda Hardy, Massimo Garcia, Brigitte Lahaie, Patrice Carmouze, Michel Duchaussoy. 9815849
23.10 CD aujourd'hui.

23.15 TOUT LE MONDE EN PARLE Magazine présenté par Thierry Ardisson. Invités : Christine Angot, Jack Lang, Jean-Marie Bigard, Lou Doillon, Inna Zobova, José Bové. 7294801

1.40 Journal, Météo **2.00** Douce France **3.10** Thé ou café invitée : Annie Duperey. 83851863 **3.45** Un autre tour de France Documentaire O 6196496 **4.10** Avoir 20 ans à Moscou Documentaire O (45 min). 8137979

FRANCE 3

15.50 La Vie d'ici **18.10** Expression directe **18.15** Un livre, un jour *Laisser venir les fantômes*, de M. Xenakis **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** Euro millionnaire.



20.55 GARDIENS DE LA MER Téléfilm. Christiane Leherissey. Avec Gérard Rinaldi, Julien Bouanich (France, 2001) ♦. 308608
Un gardien de phare est pris de folie à l'annonce de sa mise à la retraite. Il met fin à ses jours après avoir sacrifié l'édifice. Le gardien auxiliaire, doté d'un passé judiciaire, prend peur et s'enfuit avec sa famille...

22.25 LES FEUX DE LA RAMPE [1/2] Annie Girardot. Documentaire. Philippe Azoulay (2001, ♦). 9880559
Rencontre avec l'une des actrices les plus populaires auprès des Français.

23.30 Soir 3 **23.55** Les Feux de la rampe [2/2]. Annie Girardot. **0.55** Ombre et lumière Aimé Jacquet. **1.20** Sorties de nuit Gilberto Gil et Milton Nascimento 4860950 **2.25** Une nuit en... Limousin Poitou-Charentes (190 min).

CANAL+

15.00 Samedi sport Rugby. Top 16 : Mont-de-Marsan - Toulouse. 17.00 Football. Ligue 1 : Marseille - Bordeaux. ▶ *En clair jusqu'à 20.55* **19.20** Journal **19.30** En aparté Jean Rochefort **20.30** 7 jours au Groland O **20.55** Le Zapping.



21.00 24 HEURES CHRONO Minuit - 01 h 00 [1/24] O 24240. 01 h 00 - 02 h 00 [2/24] O 5392849. Série (saison 1). Stephen Hopkins. Avec Kiefer Sutherland.
Dans le premier épisode de cette série tournée en temps réel, l'agent Jack Bauer découvre que sa fille a fugué et apprend au même moment qu'un attentat vise un sénateur de Los Angeles.

22.20 JOUR DE FOOT Magazine présenté par Grégoire Margotton et Vincent Radureau. 5921801
Retour sur tous les buts et les meilleures actions de la 7^e journée de Ligue 1.

23.55 L'Art de la guerre Film. Christian Duguay O 5213714 **1.50** Solas Film. Benito Zambrano O 79026414 **3.30** Stick Skins. Chris Mancini (v.o.) O. 7810080 **3.45** Delicatessen Film. Caro et Jeunet ♦ (100 min) O. 9042467.

FRANCE 5 / ARTE

16.30 L'Enigme des Nazcas ♦ **17.30** Gaïa Villages solaires algériens **18.05** Le Magazine de la santé Les vrais jumeaux **19.00** Le Forum des Européens **19.45** Arte info **19.55** Le Dessous des cartes **20.10** Météo **20.15** Palettes.



20.45 L'AVENTURE HUMAINE - UN RÊVE DE TAJ MAHAL Magiciens, Moghols et maharadjahs. Documentaire. Eike Schmitz (2000). 8137801
Érigé au XVII^e siècle par l'empereur Shah Jahan, en Inde gangétique, le mausolée de Taj Mahal est un chef-d'œuvre de l'art moghol.

21.40 Metropolis Magazine. 8884284.
22.35 DANS LE ROUGE Téléfilm. Marcus Mortimer. Avec Warren Clarke, Alun Armstrong, Keith Barron, John Bird, Stephen Fry [1/2] (Grande-Bretagne, 1998). 696375
Un tueur s'attaque à des banquiers.

0.05 La Lucarne Feu ma mère Film. Sandrine Dryvers et Thierry Tirtiaux. 5641776 **1.25** Paris Deauville Téléfilm. Isabelle Broué. Avec Alexandra London, Jean-Pierre Lorit (France, 2000, 70 min). 2626573.

M6

15.55 Zorro Série. Œil pour œil O **16.30** Motocops Partie de cache-cache O **17.30** Amicalement vôtre O **18.30** Caméra café Série **19.05** Turbo, Warning **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Plus de Popstars **20.40** CinéSix.



20.50 LA TRILOGIE DU SAMEDI - DARK ANGEL Vengeance O 8134714. Série (saison 2). Allen Kroeker. Avec Jessica Alba, Michasha Armstrong, John Mann, Stephania Ciccone, Sonya Salomaa.
21.45 Sept jours pour agir Décompte final [1/23] O 4729443. Les magiciens [2/23] O 4724998. Série (saison 2). Avec Jonathan LaPaglia, Roger Haskett ; Don Franklin.

23.25 BUFFY CONTRE LES VAMPIRES Les deux visages [16/22] O 9575801. Trahison [17/22] O 6657776. Série (saison 3). Joss Whedon ; David Grossman. Avec Sarah Michelle Gellar, Eliza Dushku.

1.09 Météo. **1.10** Drôle de scène Elie Semoun ; Sandrine Senes ; Christophe Guybet. 1768318 **1.40** M6 Music / Les Nuits de M6. Emission musicale (380 min). 71199467

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Elektrophonie.
20.50 ET 22.05 Mauvais genres.
23.00 Le Monde en soi. Marcel et Martin, vus du ciel, de la montagne à l'Allier.
0.00 Nocturnes. Peter Eötvös.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Figures d'ouvertures. Par l'Orchestre national de France, dir. Kurt Masur : Œuvres de Bartok, Dutilleul, Haydn.
23.00 Le Bel aujourd'hui. Par l'Ensemble TM+, dir. Laurent Cuniot : Œuvres de Naon, Amy, Singier.
1.00 Programme Hector (rediff.).

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. La cour de Dresde au XVIII^e siècle. Œuvres de Veracini, Vivaldi, Pissendel, Logy, Heichenen, Hasse, Buffardin, Zelenka, Telemann.
20.00 Da capo. Le pianiste Artur Schnabel. Œuvres de Brahms, Beethoven ; *Quatuor avec piano* K 478, de Mozart, par le Quatuor Pro Arte ; Œuvres de R. Schumann, Bach.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

DÉBATS

12.10 ET 17.10 Le Monde des idées. L'antiaméricanisme en France. Invité : Philippe Roger. LCI
23.35 Docs & débats. Spécial 11 septembre. Odyssee

MAGAZINES

17.00 Explorer. Crocodiles. Clowns de rodéo. Mystère du Neandertal. National Geographic
17.55 Les Lumières du music-hall. Eddy Mitchell. Francis Cabrel. Paris Première
18.15 Envoyé spécial. Les centres de rééducation à la française. La bombe sale. Les célibataires. TV 5
18.20 Les Fondateurs du cinéma. Louis Lumière. CineClassic
18.55 Match magazine. Hommage aux victimes du 11 septembre. Néonazis russes. Le palais du roi du Népal. Match TV
23.00 Explorer. Deep flight, le planeur des grands fonds. Les baleines tueuses du Fjord. National Geographic

DOCUMENTAIRES

17.00 Simone de Beauvoir. Histoire
17.10 Les Mystères de l'Histoire. Les antiaméricains. La Chaîne Histoire
17.35 Bienvenue en Ouganda. Planète
17.55 Les Réalistes. Martha Coolidge. CineCinemas 1

18.30 Le Raid Gauloises 2002 au Vietnam.
18.35 Une troisième à Malakoff.
18.35 Zone libre. L'insoutenable condition des Kurdes.
19.50 Le Moyen-Orient, la recherche de la destinée. Histoire
20.00 Etats-Unis : la règle du jeu. [1/3]. La Chaîne Histoire
20.00 Les Touristes de l'espace. Histoire
20.00 Raphaël. [1/3]. Les années d'apprentissage. Voyage
20.50 Saddam Hussein ou l'Art de la survie. Mezzo
20.50 Carl T. Dreyer, sculpteur de lumières. Odyssee
21.05 Histoire des inventions. Inventer le monde. CineClassic
21.40 On tire et on pleure. TV 5
21.45 Madame la procureure. Planète
21.45 New York. Cosmopolis. Histoire
22.00 L'Afrique, paradis des insectes. National Geographic
22.05 Le Cinéma des effets spéciaux. CineCinemas 1
22.40 American Manifest. Odyssee
23.40 Le Procès d'Oussama Ben Laden. La Chaîne Histoire

SPORTS EN DIRECT

15.30 Basket-ball. Championnat du monde féminin (1^{er} tour, Groupe D) : France - Cuba. Pathé Sport
19.00 Handball. Championnat de D1 (1^{er} journée) : Dunkerque - Chambéry. A Dunkerque (Nord). Eurosport
20.00 Football. Ligue 1 (7^e journée) : Nantes - Lyon. TPS Star

MUSIQUE

21.00 Jules César en Egypte. Opéra de Haendel. Mise en scène de Peter Sellars. Par la Staatskapelle de Dresde, dir. Craig Smith. Avec Jeffrey Gall (Jules César). Mezzo
0.40 David Bowie. A Londres, en juin 2000. Paris Première
1.00 Chico Hamilton. En 2001. Mezzo

THÉÂTRE

0.15 Fausse adresse. Pièce de Luigi Lunari. Mise en scène de Pierre Santini. Monte-Carlo TMC

TÉLÉFILMS

20.35 Les Audacieux. A. Mastroianni O Monte-Carlo TMC
20.40 Au nom de tous les miens. [2/4]. Festival
20.40 Une voix en or. Patrick Volson [1 et 2/2]. Téva
22.35 Deux amies. Lou Antonio O. Canal Jimmy

SÉRIES

18.10 Les Chemins de l'étrange. Sous la glace (saison 1, 1/22) O TPS Star
20.50 Starsky et Hutch. Ah ! La belle équipe. Quadrature (saison 3) O Série Club
22.30 Les Mystères de l'Ouest. La nuit de la légion de la mort (saison 3) Série Club
0.15 Ally McBeal. L'étoile du bonheur. Une histoire cochonne (saison 1, v.o.) O. Téva

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

TF1

13.20 F1 à la une Formule 1. Championnat du monde. Grand Prix d'Italie. 13.55 Départ de la course. En direct de l'autodrome de Monza. 15.25 Le podium **15.35** Dingue de toi Série. Pour quelques dollars de plus **16.00** 7 à la maison Série. C'est mon amie ♦ **16.55** Vidéo gag **17.55** Le Maillon faible **18.47** L'Œil du photographe **18.50** Sept à huit Magazine **19.55** Météo **20.00** Journal, Tiercé, Météo.



20.50 AUSSI PROFOND QUE L'OcéAN ■■ Film. Ulu Grosbard. Avec Michelle Pfeiffer, Treat Williams, Whoopi Goldberg, Jonathan Jackson, Cory Buck (Etats-Unis, 1998, ♦). 545383
Une femme croit retrouver son fils, disparu dix ans plus tôt. Un mélodrame centré autour de l'actrice principale. Le cinéaste s'en sort honorablement.

22.55 LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS Film. Jack Lee Thompson. Avec Charles Bronson (EU, 1987, ♦) O. 945080
Un Américain moyen s'érveille et massacre un gang de trafiquants de drogue. On se calme !

0.45 La Vie des médias Magazine. 7564719
1.05 Les Mariés de l'an II ■■ Film. Jean-Paul Rappeneau. Avec Marlène Jobert, Jean-Paul Belmondo. Comédie (Fr., 1971, ♦) O 3991023

2.40 Star Academy Jeu. 4108500 **3.35** Météo **3.40** Reportages Les prêtres de la dernière heure. 7241185 **4.05** Histoires naturelles Seychelles, sous le soleil exactement. 7745516 **4.55** Musique (50 min) 17336177.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.35 Ordet, la parole ■■■ Carl Theodor Dreyer (Danemark, 1955, N., v.o., 120 min) OcinemaClassic
14.00 Le Prince de New York ■■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1981, 170 min). TCM
16.50 Le crime était presque parfait ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1954, v.m., 105 min) O TCM
17.45 L'Homme de Rio ■■ Philippe de Broca (France - Italie, 1964, 110 min) O Cinétoile
18.00 Tess ■■ Roman Polanski (Fr. - GB, 1979, v.m., 170 min) O cinécinema Premier
19.00 La Chatte ■■ Henri Decoin (France, 1958, N., 105 min) O cinécinema Classic
19.35 La Menace ■■ Gérard Oury (France, 1960, N., 80 min) O Cinétoile
20.45 Soleil vert ■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1973, 95 min). TCM
21.00 Cul-de-sac ■■ Roman Polanski (GB, 1966, N., v.o., 110 min) O cinécinema Auteur
22.10 Les Maîtres du temps ■■ René Laloux (France, 1982, 80 min) O Cinéféaz
22.20 Manhattan ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1979, N., v.m., 100 min). TCM
22.45 Le Fantôme de la rue Morgue ■■ Roy Del Ruth (EU, 1954, v.m., 85 min) O cinécinema Succès
23.15 La Gloire du cirque ■■ George Stevens (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min) O cinécinema Classic
0.00 La Main au collet ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1955, v.o., 100 min) O Cinétoile

FRANCE 2

13.15 J'ai rendez-vous avec vous Magazine **13.40** Météo **13.45** Vivement dimanche Magazine **15.40** Washington Police Série (saison 1). Le prix Lillie Sykes O **16.25** Boston Public Série (saison 1). Chapitre 2 O **17.15** Nash Bridges Série. L'héritage O **18.00** C'est ma tribu **18.05** Stade 2 Invité : Stéphane Diagana **19.15** Vivement dimanche prochain **19.55** C'est pas banal **20.00** Journal, Météo.



20.55 URGENCES Des enfants sur les bras [3/22] O 7541467. Fontaine, je ne boirai pas... O [4/22] 178955. Série. Richard Thorpe ; Felix Enriquez Alcalá. Avec Anthony Edwards, Hallee Hirsh (EU, 2001, ♦).
Dans Des enfants sur les bras, le docteur Greene voit, avec stupeur, arriver sa fille Rachel. Elle s'est enfuie de chez sa mère pour vivre avec lui...

22.30 Y'A UN DÉBUT À TOUT Présenté par Daniela Lombroso. Invités : Anne Sinclair, Michel Sardou, Franck Dubosc. 6419370

0.55 Journal, Météo.

1.15 Vivement dimanche prochain **1.55** Savoir plus santé **2.50** Thé ou café Dominique Voynet. 4390177 **3.40** 24 heures d'Info **3.55** Météo **4.00** Les Mains Court métrage O. 9632061 **4.15** Thaïlande (5 min). 2871719.

FRANCE 3

13.20 C'est mon choix **14.45** Keno Jeu **14.50** Lulu, roi de France Téléfilm. Bernard Uzan. Avec Richard Bohringer, Corinne Touzet (Fr., 1995, ♦) **16.25** Cyclisme Tour de l'Avenir. Résumé. 16.50 Tour d'Espagne. 9^e étape : Cordoue - Cordoue (124 km) **18.00** Pièces à conviction Al-Qaïda : la traque **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.12** Consomag **20.15** Les Nouvelles Aventures de Lucky Luke Série ♦.



20.50 INSPECTEUR BARNABY Les Sonneries de la mort. 70196316. Avec John Nettles, Daniel Casey (GB, 2002, ♦).
Le célèbre inspecteur Barnaby enquête sur la mort d'un concurrent lors d'un concours de sonneurs de cloches ; il cherche tout d'abord le mobile du crime.

22.55 LE DÉMON DE MIDI Spectacle de Michèle Bernier. 594370
Enregistré au Théâtre du Gymnase. Avec Michèle Bernier. Réalisé par Marie-Pascale Osterrieth.

0.35 Cinéma de minuit : Milady et les mousquetaires ■■ Film. Vittorio Cottafavi. Avec Rossano Brazzi, Yvette Lebon. Cape et épée (Italie, 1952, v.o.) 5763061

2.00 Soir 3 **2.25** Thalassa Escala en mer d'Iroise. Magazine. 3145158 **3.55** Les Feux de la rampe [1 et 2/2]. Annie Girardot. Documentaire. Philippe Azoulay (2001, 110 min, O). 2774852 - 7660871

CANAL+

14.30 La Grande Course **15.00** Invincibles Téléfilm. Jefery Levy. Avec Billy Zane (EU, 2001) O **16.25** Journal du cinéma O **16.40** Les Simpson Série O **17.05** Salama, guépard solitaire O **18.00** Charlie et ses drôles de dames Film. J. McGinty Nichol. Avec C. Diaz. Action (EU, 2000, ♦) O ▶ *En clair jusqu'à 20.30* **19.40** Ça Cartoon O **20.15** Cendrillon trouve chaussure à son pied Court métrage d'animation.



20.30 L'ÉQUIPE DU DIMANCHE FOOTBALL Championnat de France Ligue 1 (match décalé de la 7^e journée) : Marseille - Bordeaux. 20.45 Coup d'envoi en direct du stade vélodrome de Marseille. 476370
22.45 Les autres rencontres Résumé des championnats étrangers et les buts de la 7^e journée de la Ligue 1. Au programme : Plaisance - Juventus Turin ; etc. 228134

23.55 JOUR DE RUGBY Présenté par Eric Bayle. Les résultats de la 3^e journée du championnat de France Top 16. 9283028

0.40 24 heures chrono Minuit - 01 h 00. [1/24] O 3874887. 01 h 00 - 02 h 00. [2/24] O 3884264. Série. Stephen Hopkins. Avec Kiefer Sutherland, Leslie Hope (2001, v.o.).

2.00 Le Journal du hard O **2.15** L'Ange pervers Film. Luca Damiano. Avec Lolly Pop (It., 2000) O 4872429 **4.05** Surprises 1441697 **4.45** Bella Ciao Film. Stéphane Giusti. Avec J. Gamblin (Fr., 2001, 40 min, ♦). 7840516

FRANCE 5 / ARTE

12.35 Arrêt sur images **13.30** Les Refrains de la mémoire **14.05** Méditerranée(s) Athènes ♦ **15.00** Dans la morsure du blizzard ♦ **16.05** L'Ami américain, l'Amérique contre de Gaulle ♦ **17.00** La Cinquième Dimension La danse des dauphins **17.30** Va savoir **18.05** Ripostes Les surprises de la rentrée **19.00** Maestro spécial Simon Rattle à la Philharmonie de Berlin **20.20** Arte info **20.40** Météo.



20.45 THEMA - BYZANCE THÉODORA, IMPÉRATRICE DE BYZANCE ■■ Film. Riccardo Freda. Avec Gianna Maria Canale, Georges Marchal, Renato Baldini, Henri Guisolo, Nerio Bernardi (It. - Fr., 1954) O 100100825
Un péplum historique à la mise en scène éblouissante malgré des moyens qu'on devine limités.

22.15 THEMA - BYZANCE RETROUVER BYZANCE Documentaire. Philippe Calderon et Paltin Nottara (Fr., 2002, 85 min). 950221
23.40 Thema - Le Silence des anges Les chants orthodoxes. Documentaire. Olivier Mille et Jean-François Colosimo (France, 2000). 7286979
Un voyage musical aux quatre coins du monde, à la découverte des chants sacrés orthodoxes.

1.15 Mic Mac Spécial papier. 1736719 **1.45** Why Are You Creative ? Tim Roth. Documentaire. 90134448 **1.50** Metropolis Magazine. Inauguration de la Pinacothèque d'art moderne à Berlin (50 min). 5233332

M6

DISPARITIONS

Hélène Lapiower

Une actrice exigeante dans ses choix

LA COMÉDIENNE Hélène Lapiower est morte à Bruxelles (Belgique), dans sa famille, jeudi 12 septembre, des suites d'un cancer. Le 11 septembre, elle avait eu 47 ans. Selon ses proches, elle a voulu franchir un dernier cap en « *tenant* » jusqu'au jour de son anniversaire. Depuis des années, elle se battait contre la maladie, en vivant ce à quoi elle s'était tout entière donnée, mais jamais abandonnée : être actrice. Ce ne fut pas un choix facile, mais un combat, souvent remis en jeu, pour cette enfant de prolétaires juifs émigrés que ses parents privaient de cours de danse pour qu'elle aille apprendre le yiddish.

A l'approche de la quarantaine, Hélène Lapiower a réalisé un film sur sa famille. Avec une caméra vidéo amateur, elle a tourné pendant cinq ans, en pointillé, entre la Belgique et New York. Il en est né *Petite conversation familiale*, dont Jacques Mandelbaum écrit qu'il est « *un joyau de drôlerie, de cruauté et de justesse* » (*Le Monde* du 14 juin 2000). Plusieurs fois primé, ce film « raconte » Hélène Lapiower mieux que n'importe quelle biographie, en témoignant de la tension entre une culture et un désir.

ÉTRANGÉTÉ FASCINANTE

Après une adolescence en prise directe avec les années 1970, qui la mène à Cracovie chez le metteur en scène Jerzy Grotowski et à New York auprès du Bread and Puppet, Hélène Lapiower entrera finalement dans le métier par la grande porte, en intégrant l'école du Théâtre national de Strasbourg.

A sa sortie, en 1981, elle joue avec Jean-Pierre Vincent, Bernard Sobel ou Didier Bezace, qui la dirige dans *La Débutante*, inspirée



BRIGITTE ENGERAND

par *Mademoiselle Else*, de Schnitzler. Dans ce rôle, Hélène Lapiower se montre vibrante, à un point presque extrême de réserve et de partage. Qui est cette comédienne, se demandent ceux qui la découvrent alors, dont le fin visage aux yeux si clairs, sans cesse papillonnants, semble capter les ondes d'un visible à elle seule réservé ? Hélène Lapiower ne se départira jamais de cette étrangeté, que certains metteurs en scène, parmi les plus grands, comme Peter Zadek, qui avait en projet de la diriger, jugeaient fascinante. Pour autant, elle n'a jamais été en première ligne, tant au cinéma qu'au théâtre : elle était exigeante dans ses choix, qui l'ont souvent menée à privilégier l'expérience. La dernière fois qu'elle a joué, elle interprétait un enfant-chien, quémandant à quatre pattes l'affection, d'une manière bouleversante, dans une pièce de Biljana Srbjanovic, *Histoires de famille*. Ce fut le testament d'une actrice qui était ce que l'on appelle une belle personne. Très belle personne.

Brigitte Salino

■ **TRAN VAN AN**, ancien ministre du Sud-Vietnam, est mort, mercredi 11 septembre à Rennes, à l'âge de 99 ans. Né le 28 janvier 1903 dans le sud du Vietnam, Tran Van An est devenu journaliste et écrivain en vue dans son pays après des études à Aix-en-Provence. En 1947 et 1948, il a été ministre de l'information d'un gouvernement provisoire du Sud-Vietnam, portefeuille qu'il a détenu de nouveau en 1968. En 1955, Tran Van

An a été interné par le président Ngo Dinh Diem. Après sa libération, il a contribué, en 1967, à la rédaction d'une nouvelle Constitution (Sud). Conseiller spécial du général Nguyen Van Thieu, chef de l'Etat sud-vietnamien de 1965 à 1975, il a pris part à la négociation, à Paris, d'un cessez-le-feu signé en 1973 et qui n'a pas été respecté. Il s'était retiré en Bretagne après la victoire communiste de 1975.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site du Monde (www.lemonde.fr/carnet) les nominations, un choix de lois, décrets et décorations parus au Journal officiel.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du vendredi 13 septembre sont publiés :

● **Finances** : un décret relatif à l'emploi de rapporteur extérieur à la Cour des comptes.

● **Agriculture** : un arrêté modificatif relatif aux modalités de l'estimation des animaux abattus et des denrées et produits détruits sur ordre de l'administration.

● **Affaires sociales** : un décret portant déchéance de la nationalité française.

NOMINATIONS

François Mongin a été nommé directeur général des douanes et droits indirects, lors du conseil des ministres réuni mercredi 11 septembre.

Bertrand Lévy, ingénieur en chef des Ponts et chaussées, a été nommé directeur général de l'Institut géographique national en remplacement de Jean Poullit, lors du conseil des ministres réuni mercredi 11 septembre.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Mon Lou,

dix-huit ans et autant de bonheur pour nous.

Heureux anniversaire.

Very importants Parents.

Mariages

Let et Flav,

se marient.

Tous les amis du tourbillon de la vie leur souhaitent beaucoup de bonheur.

Décès

– Mme Bernadette Brussier
Et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Henri BRUSSIER,

survenu le 23 août 2002.

Selon sa volonté, il a été incinéré le 28 août, au Père-Lachaise.

9, allée Gabrielle-d'Éstrées,
75019 Paris.

– Le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de l'université de Poitiers (UMR 6589 du CNRS) a le très grand regret de faire part du décès de

M. Yves CHAUVIN,

maître de conférences honoraire,

le 25 juillet 2002, et présente à sa famille ses condoléances.

CESCM,
24, rue de la Chaîne,
86022 Poitiers Cedex.

– Paulette Coquillaud,
son épouse,
Claude, Joëlle,
ses filles,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Hubert COQUILLAUD,

le 12 septembre 2002.

Fontbonne,
05600 Réotier,
10, allée Pavillon,
13012 Marseille.

– François et Claude Thuillier,
leurs enfants et leur petit-fils,
Dominique et Pierre Laudjouis
et leurs enfants,
Ses enfants, ses petits-enfants
et son arrière-petit-fils,
Françoise Cortegiani,
font part du décès de

Ginette CROS,

survenu le 31 août 2002, à Raguénès-Névez, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Elle a fait don de son corps à la science.

Nous nous réunirons pour nous souvenir d'elle le samedi 28 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Joseph de Montgeron (Essonne).

14, avenue Saint-Hilaire,
91800 Brunoy,
7, place Ferdinand-Lebert,
44400 Rezé,
59, rue Saint-André-des-Arts,
75006 Paris.

– Mme Josette Durand,
née Martinie,
sa fille,
M. Pierre Durand,
son gendre,
Armelle, Régine,
ses petites-filles,
Christian, Pierre,
ses petits-fils,
Stéphanie, Lydie, Audrey, Marie,
Paul,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Muscat
et leurs enfants,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

M^{me} Amélie Louise MARTINIE,
née GANE,

survvenue le jeudi 12 septembre 2002, au Muy (Var), à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 septembre, à 10 h 45, au cimetière de Saint-Martin-des-Champs (Seine-et-Marne).

26 bis, avenue de Poissy,
78510 Triel-sur-Seine.

– Le Centre d'étude et de recherche politiques (Cerpo) de la faculté de droit et de science politique de Dijon a la grande tristesse de faire part du décès de

Françoise NAUDIN-PATRIAT,
ingénieur de recherche,

survvenue le 9 septembre 2002.

On se souviendra de sa précieuse contribution à la réalisation de plusieurs colloques et publications.

Ses collègues du Cerpo adressent à la famille et à ses proches le témoignage de leurs condoléances et de leur profonde sympathie.

– Genève. Etampes. La Croix-Valmer.

Jacques et Betty Parmentier,
son frère, sa belle-sœur,
Et leurs proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Micheline H. PARMENTIER,
retraitée ONU-Crucéd,

survvenue le 7 septembre 2002, à Genève.

Les obsèques ont eu lieu à Genève, le 11 septembre, dans la stricte intimité familiale.

Domaine de La Pinède,
83420 La Croix-Valmer.

« Primo al cuore,
primo l'emozion. »

Robin, Mélanie Bidou-Pinelli,
ses enfants,
Charlotte,
sa petite-fille,
Les familles Bidou, Martin-Bidou,
Pinelli, Gauthier, Angot,
ont la tristesse de faire part du décès de

Paul PINELLI,
née BIDOU,

le 10 septembre 2002, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 17 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Ambroise, à Paris-11^e, suivie de l'inhumation au cimetière de Coulonges-les-Sablons (Orne), dans le caveau de famille.

18, rue Caffarelli,
75003 Paris.

– Montélimar. Arles. Avignon.

Nelly Plan,
son épouse,
Michel et Dominique Plan,
Nelly Plan et Jean-Claude Boddèle,
Jean-Claude et Sylvie Plan,
ses enfants,
Hugo et Charlotte Plan,
ses petits-enfants,
Toute la famille,
font part du décès de

Pierre PLAN,

le vendredi 13 septembre 2002, dans sa quatre-vingt-troisième année, muni des sacrements de l'Église.

Nous invitons tous ceux qui l'ont connu et aimé à se joindre à nous le lundi 16 septembre, à 15 h 30, en la collégiale Sainte-Croix, à Montélimar, où aura lieu la messe de requiem.

L'inhumation suivra au cimetière de Cléon-d'Andran.

La famille ne reçoit pas.

Condoléances sur registre.

– Sa famille,
Ses amis
ont le regret de faire part du décès de

Odile SARRASIN,
née GARANG,
psychiatre,

L'inhumation a eu lieu le vendredi 13 septembre 2002, au cimetière de Vernonnet (Eure).

– Le service de médecine pénitentiaire des Baumettes,
Le service de médecine nucléaire de l'hôpital de la Conception,
Le service de radiologie de l'hôpital de la Conception,
Les services de rhumatologie des professeurs Lafforgue et Roudier de l'hôpital de la Conception,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Philippe RICHARD,
ancien interne des hôpitaux
de Marseille,
médaille d'or de l'Internat de Marseille,
ancien assistant des hôpitaux
de Marseille,
chef de clinique à la faculté,
médecin de l'Assistance publique-
Hôpitaux de Marseille,
membre de la Société française
de rhumatologie.

– Lyon. Annecy. Genève.

M^{me} Nicole Soubeyrand,
Le docteur Benoît Soubeyrand
et M^{me} Martine Soubeyrand
et leurs enfants,
M. Bernard Paule
et M^{me}, née Anne Soubeyrand,
et leurs enfants,
M^{me} Paule Soubeyrand,
font part du décès de

M. Albert SOUBEYRAND,
directeur de l'Institut
du travail social à Caluire
(1972-1997).

Ses funérailles religieuses ont été célébrées le 9 septembre 2002, en l'église de Fay-sur-Lignon (Haute-Loire), dans la plus stricte intimité, selon les vœux du défunt.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sonia,
son épouse,
Hugo,
son fils,
Ernesto Petrelli,
son beau-fils,
Eric et Elisabeth
van der Stegen de Schriek,
Yolande et Guy Dubuis Hertogs,
ses parents et beaux-parents,
Damien et Anne,
ses frère et sœur,
Nicole Libert,
sa grand-mère,
Ses oncles et tantes, neveux et nièces,
cousins et cousines,
ont la douleur de faire part du décès de

Xavier
van der STEGEN de SCHRIECK,

survvenue accidentellement à Paris, le vendredi 6 septembre 2002, dans sa trente-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 17 septembre, à 14 heures, en l'église de Pommiers (Rhône), suivie de l'inhumation au cimetière de la commune, dans le caveau de famille.

81, rue Albert,
75013 Paris.
Montée de Buisante,
69480 Pommiers.
30, chemin de Fontanières,
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon.

Anniversaires de décès

– Le 17 septembre 1991,

Laure CHÉRASSE

nous quittait.

Que ceux qui l'ont aimée se souviennent. Ils peuvent aussi se joindre à nous à l'église Saint-Roch, Paris-1^{er}, le mardi 17 septembre 2002, à 9 h 15.

Leïla Senati-Geiger,
sa maman.

– Le corps nu, un drap jusqu'à mi-épaule. La tête enrubannée, un pansement blanc sur la tempe gauche ; les yeux fermés.

Il y a deux mille cent quatre-vingt-onze jours, le 14 septembre 1996, mourait, tué à trente-six ans, le

docteur Jean-Louis FRASCA,

un samedi matin pareil à celui-ci.

A Jean-Louis, à cet anniversaire,

Jean-Jacques Baudouin-Gautier,
son ami.

Remerciements aux proches et aux lectrices du Carnet pour leurs multiples marques d'affection.

jbg@noos.fr

– Le 16 septembre 1992,

Anne MASSON

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue, que ceux qui l'ont aimée se souviennent.

– Plus jamais ton regard, plus jamais ton sourire...

Ta présence nous manque.

Christian TELFSER,
(1957 - 1997).

Hommage

– Le président de l'université Marc-Bloch,
Les vice-présidents de l'université,
Les conseils de l'université,
Le doyen de la faculté de théologie protestante et son conseil,
vous invitent à la cérémonie de commémoration en hommage au président,

Etienne TROCME,

le samedi 21 septembre 2002, à 17 heures, au palais universitaire, salle Pasteur, 9, place de l'Université, à Strasbourg.

Deux fois président de l'université Marc-Bloch, ancien premier vice-président de la Conférence des présidents d'université, deux fois doyen de l'Institut de théologie protestante, titulaire des distinctions les plus élevées et de plusieurs doctorats *honoris causa*, théologien, exégète, historien de renom international, dirigeant universitaire d'une lucidité et d'une hauteur de vue exceptionnelles, citoyen engagé activement au service du combat pour les droits de l'homme et pour la justice, homme de conviction, de générosité, de rigueur intellectuelle et morale, il laisse le souvenir d'une des personnalités les plus marquantes de l'université française et de la ville de Strasbourg.

Commémorations

– Serge Klarsfeld et l'association **Les Fils et Filles des déportés juifs de France**, 32, rue La Boétie, Paris-8^e, tél. : 01-45-61-18-78, rappellent le souvenir du convoi n° 33 qui a quitté le camp de Drancy, le 16 septembre 1942, pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, avec mille déportés dont cent enfants de deux ans à dix-huit ans.
Le lundi 16 septembre 2002, devant le monument de Drancy, seront lus à midi les noms de tous les déportés du convoi n° 33. Trente-huit survivants, dont une femme, en 1945.

Cours

COURS DU SOIR DE POLONAIS.

Tout public, tous niveaux.

Formation continue.

Centre polonais

Paris-IV - Sorbonne,

18, rue de la Sorbonne, Paris-5^e.

Tél. : 01-40-46-27-15.

Fax : 01-40-46-27-14.

Communications diverses

Prospective et stratégie
des organisations :

Les cours de troisième cycle, conférences et séminaires de doctorat de la chaire de prospective du CNAM reprennent le 7 octobre 2002.
Programme de l'année 2002/2003 : la prospective et ses méthodes, la planification par scénarios, le management stratégique, les grandes tendances du futur, l'évaluation, la prospective technologique et la prospective de l'environnement, le développement durable et la stratégie des entreprises.

Réunion d'information

le jeudi 26 septembre, à 18 heures, au CNAM, 2, rue Conté, Paris-3^e (Salles 39, 2, 64 : accès 39, 3^e étage, salle 64).

Renseignements : 01-40-27-25-30.

Mail : lips@cnam.fr

Web : <http://www.cnam.fr/lips/>

– Centre de recherche hôpital Saint-Antoine, Paris, recherche pour étude indemnisée hommes 30-65 ans, fumeurs de cigare, pipe ou cigarette.
Présence requise : une matinée.
Tél. : docteur Strabach,
01-49-28-24-04/31-06.

AVIS D'EXPERT

Jean AUBRY, antiquaire, recherche auprès des particuliers, meubles, tableaux, objets anciens XVIII^e et XIX^e.

ART 1900 - 1930 - 1940 - 1950

Il suffit de l'appeler, il vient, estime

GRATUITEMENT
Partages et successions

Si vous êtes vendeur, le paiement s'effectue au comptant. Assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière. 135, Av. Mozart, 75016 Paris - 01.42.88.28.73 / 01.45.20.82.91

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 27,70 € (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèque.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

Le Monde (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 235-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031			Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER					
Nom : _____					
Prénom : _____					
N° : _____ rue : _____					
Code postal : [] [] [] [] Ville : _____					
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)					
N° : _____ rue : _____					
Code postal : [] [] [] [] Ville : _____					
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER					
Code Etablissement		Code Guichet		N° de compte	
Clé RIB					

ALAIN LOMPECH

Callas, la pythonisse

IL Y A VINGT-CINQ ANS Maria Callas mourait à Paris. Elle s'était retirée de la carrière depuis des années, même si une ultime tournée de récitals lui avait fait renouer avec l'épreuve du concert public. Personne n'aurait imaginé qu'une telle émotion, qu'une telle tournée de récitals lui avait fait renouer avec l'épreuve du concert public. Personne n'aurait imaginé qu'une telle émotion, qu'une telle tournée de récitals lui avait fait renouer avec l'épreuve du concert public.

Le cercueil de cette artiste, parfois incomprise, malmenée pour sa voix plus vraie que belle, plus tragique que châtiée, huée parfois, poursuivie par les paparazzis, moquée par les beaux esprits des années 1950 et 1960 - elle ne chantait quand même *que* de l'opéra italien - fut salué par une salve d'applaudissements sur le parvis de l'église.

Maria Callas était une femme étrange et solitaire. Elle tapait le carton dans sa cuisine, la cigarette aux lèvres, avec son chauffeur, avant de sortir élégante, diaphane, parfaite incarnation de l'éternelle Parisienne. Sauvage, dure avec elle-même et ses collègues de scène mal préparés, doutant de tout et surtout d'elle-même, cette artiste géniale a fait revivre un pan de l'histoire de la musique. Elle n'aura pas laissé d'autre chose derrière elle que son art. Pas de tombe à fleurir, juste ses enregistrements, la vie même, pas un mausolée.

Pourtant, à la veille de sa mort, Maria Callas n'était quasiment pas connue des jeunes, qui d'ailleurs se gaussaient de l'opéra, ce spectacle poussiéreux, ridicule, symbole d'une culture bourgeoise que 1968 voulait brûler, et le Palais-Garnier avec. Le grand public n'avait retenu de cette tragédienne que sa rupture avec Onassis, ses frasques publiques, le scandale de sa fameu-

se annulation à Rome lors d'une soirée diffusée en Eurovision en présence du président italien. Maria Callas, la futilité des divas à caniches. Et elle en avait...

Radios, télévisions, revues musicales ont déjà sacrifié et sacrifieront bientôt à cet exercice périlleux qui fait sortir l'encensoir. A quoi bon raviver un souvenir qui n'a, cette fois-ci, pas besoin de l'être ? En France, EMI aura vendu au cours des cinq années passées plus d'un million de disques de cette artiste inoubliée. Sans compter, bien sûr, tous les disques pirates enregistrés sous le manteau, les archives de radio diffusées sans autorisation. Ils font de cette artiste l'un des plus publiés, toutes catégories confondues. Oui, mais...

Plus les années passent et plus on oublie de penser à l'âge des artistes quand on écoute leurs disques, et à leur époque. EMI vient de publier, au milieu d'un hommage splendidement restauré, la bande-son, conservée par l'INA, de la retransmission en direct de cette fameuse soirée donnée à l'Opéra de Paris, en 1958, en présence de René Coty, dont c'était la dernière sortie publique. Un DVD montrait déjà ces images décalées d'une fête mondaine, très IV^e République. Un splendide papier d'Olivier Merlin l'avait contée dans *Le Monde* : les années ont rendu le papier cassant et fané. L'enregistrement est techniquement précaire, le chœur décale tout le temps, l'orchestre est parfois en déroute, comme la France de l'époque, mais la voix de Maria Callas, 35 ans, transcende ces contingences et chante le malheur d'années sombres qui nous ont rattrapés. Quelqu'un a dit un jour, il y a fort longtemps, qu'elle chantait pour le XXI^e siècle. Belle prophétie.

L'IMMOBILISME dans un monde schumpeterien, le loupé des chemins de l'innovation, le manque de gains de productivité, la gestion à hue et à dia des rapports sociaux : l'Allemagne miracle est devenue Allemagne anti-modèle, le moteur de l'Europe est devenu son boulet.

La croissance allemande n'atteindra pas 0,75 % cette année. Gerhard Schröder vient de reconnaître qu'elle restera autour des 2 % en 2003. Faute de recettes fiscales, le déficit budgétaire a plongé sous la barre maastrichtienne des 3 % du PIB au premier semestre. Comme au Portugal. La dette de l'Etat est passée de 42 % du PIB en 1989 à 60,5 % en 2001. Le chômage, en hausse depuis un an, dépasse les 4 millions, chiffre auquel il faut ajouter 1,7 million de personnes placées grâce aux lourdes politiques d'emplois subventionnés. Les faillites ont atteint un niveau record touchant des noms prestigieux comme les géants du bâtiment Hochtief ou Philipp Holzmann. L'avenir ne s'annonce pas réjouissant : la population active va régresser de 46 millions de personnes à 27 millions en 2050 du fait du vieillissement quand, dans le même temps, le coût des retraites va augmenter de 25 %.

CHÈQUE EN BLANC

On explique ce déclin par différentes raisons. Elles sont toutes valables. L'économie allemande est, parmi ses concurrentes européennes, la plus tournée vers les marchés d'exportation, ceux qui ont subi de plein fouet le ralentissement américain depuis deux ans. Vrai. Helmut Kohl, en décidant d'aligner les salaires et de remplacer l'ostmark par le DM au taux de « un pour un », lors de la réunification, a signé un chèque en blanc. Les transferts de l'Ouest vers l'Est atteignent des montants colossaux : de 3 % à 4 % du PIB chaque année. Vrai encore. Et ce flux continu d'argent a permis aux Länder de l'Est d'avoir des autoroutes flambant neuves et des villes étincelantes, mais pas d'emplois. Le taux de chômage y reste le double de celui de l'Ouest. Les jeunes les plus qualifiés et les plus ambitieux font toujours le voyage de Dresde vers Hambourg ou Cologne. Autre motif avancé : l'Allemagne est entrée dans l'euro à un taux de conversion du mark trop élevé, à l'inverse de la France, qui a favorisé sa compétitivité par un bon taux de change.

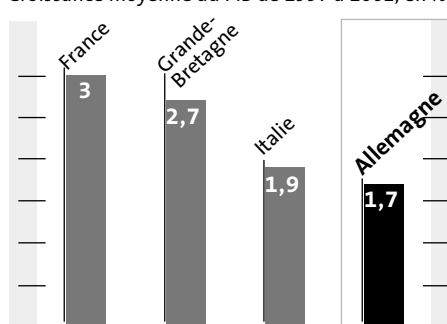
Autre cause des difficultés de Berlin : les taux

L'Allemagne désunifiée

CHRONIQUE DE L'ÉCONOMIE

LE MAUVAIS ÉLÈVE EUROPÉEN

Croissance moyenne du PIB de 1997 à 2001, en %



d'intérêt de la Banque centrale de Francfort lui sont particulièrement défavorables. Ils sont réglés pour les petits pays de la zone, pour la périphérie où le taux d'inflation est supérieur, et ils pénalisent le centre, l'Allemagne, où la hausse des prix est moindre. La BCE les maintient à 3,25 %, alors qu'ils devraient descendre de moitié au moins pour correspondre à la faible croissance germanique et à son inflation.

PERTE DE COMPÉTITIVITÉ

Autre différence avec la France : les rigidités du marché du travail. Les législations et, surtout, les règles du « consensus » syndicat-patronat datent des beaux jours d'il y a trente ans. Les syndicats ont réclamé 6,5 % de hausse salariale cette année... Le « consensus » social n'est plus. Sans doute les syndicats peuvent-ils plaider que l'économie allemande souffre d'une demande anémique et qu'une hausse des revenus viendrait utilement la regonfler. Mais le modèle français est ici à suivre : le soutien de la demande est venu non des salaires, qui sont « contenus » depuis quinze ans, mais des emplois nouveaux que cette politique de rigueur a permis. La baisse du rapport compétitivité-coût de l'Allemagne a fait passer sa part du marché mondial industriel de 11,4 % en 1991 à 8,7 % en 2000.

Comment remonter la pente ? Depuis cinq ans, Gerhard Schröder a engagé des réformes de l'Etat-providence (retraites) qui sont comme les bouteilles à demi pleines ou à demi vides, suivant le regard. Il propose des mesures radicales pour encourager les chômeurs à reprendre les emplois que leur présente l'ANPE germanique.

Il entend poursuivre les baisses des charges et des impôts qu'il a commencées. Son rival de droite, Edmund Stoiber, tient un discours très dur sur le déclin germanique, mais ses propositions ne sont pas très différentes du candidat social-démocrate. Il a exclu de faire couler le sang et les larmes et sa ligne politique n'est pas claire.

PAS DE MODÈLE UNIQUE

Mais ces réformes proposées, quelle que soit leur radicalité, concernent l'encadrement institutionnel, pas le cœur du système productif. L'économiste Robert Boyer vient à ce propos de démonter les rouages de l'économie américaine depuis dix ans et de ce qu'on a appelé « la nouvelle économie » (in *La Croissance, début de siècle*, Albin Michel). Son enseignement tombe à pic : il n'y a pas de modèle unique pour un redressement durable des gains de productivité. Le choix américain est très spécifique et, en outre, les déboires des TIC (techniques d'informatique et de télécommunications) tendraient à prouver qu'il a donné tout ce qu'il pouvait. Seconde leçon, chaque modèle est formé de tout un ensemble qui combine les politiques économiques et monétaires, le type de spécialisation, le système de financement, la fiscalité, le fonctionnement du marché du travail, et même la « culture » du pays, ses écoles, etc.

Si l'on choisit le modèle américain, il faut disposer de la panoplie entière. Or le drame allemand, et plus largement européen, est de l'emprunter à reculons, en perdant à la fois et son âme et son efficacité. Il faut garder une cohérence. Or l'Allemagne hésite. Les banques allemandes, toutes éblouies par les résultats américains, abandonnent leur lien séculaire avec l'industrie au profit des marchés financiers. Dans le même temps, M. Schröder bataille contre Bruxelles pour préserver son « modèle industriel ». L'Etat ne peut vouloir encourager l'industrie si les banques la lâchent. De son côté, le gouvernement, sous pression des Verts, entrave lui-même la respecialisation industrielle sur les secteurs moteurs comme les biotechnologies. L'Allemagne ne souffre pas tant des excès de l'Etat-providence que de ses incohérences. Elle a tous les atouts pour retrouver sa force dans l'économie de demain. Mais encore faut-il qu'elle refasse son unité économique.

Eric Le Boucher

 IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Les records de trafic aérien sont battus

À LA FIN de décembre, 45 millions de passagers auront été transportés pendant l'année. Les compagnies membres de l'Association du transport aérien international (IATA) auront parcouru un total de 1 700 millions de kilomètres. Les entreprises de transport aérien régulier réaliseront deux fois et demie le chiffre de 1947. Les recettes des entreprises en 1952 atteindront presque 2 milliards de dollars. Le succès des services tou-

ristes sur l'Atlantique nord a été « triomphalement démontré » par une augmentation du trafic de 50 % pendant les trois premiers mois. 150 000 personnes ont franchi par air l'Atlantique nord en mai, juin et juillet. Cette augmentation de 50 % n'a exigé qu'un accroissement de 10 % du nombre des vols. Ces résultats « phénoménaux » ont été obtenus malgré la grève des raffineries de pétrole aux Etats-Unis. Ils laissent bien

augurer l'instauration des services touristes à l'intérieur de l'Europe en mai 1953 : « Les compagnies s'attachent maintenant à servir surtout le passager qui n'a jamais volé et à mettre le transport aérien à la portée des gens qui en ont le plus besoin, à revenu moyen ou modique », souligne le directeur général de l'IATA.

Edmond Delage
(16 septembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Edition abonnés.** Une nouvelle thématique sur la crise du capitalisme.

■ **Musexpo.** Un entretien avec Noël Pasquier, peintre et dessinateur, l'un des rares artistes français qui exposait à New York, au moment des attentats contre le World Trade Center. En séquence « Culture ».

■ **Interactif.** Society, un jeu développé par l'équipe de Panoplie.fr pour la première édition du festival Vilette numérique (du 24 au 29 septembre). www.lemonde.fr/interactif

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54

Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 24

Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr

Site finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies :

<http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Messier, l'histoire vraie ».

■ Tirage du Monde daté samedi 14 septembre 2002 : 578 979 exemplaires. 1 - 3

Le Monde

www.lemonde.fr

11 Septembre



L'ombre d'Al-Qaida

Le Monde daté 11 septembre 2002

+ un cahier spécial 24 pages

+ 12 pages *The New York Times* en v.o.



En vente jusqu'au dimanche 15 septembre 2002

Numéro
exceptionnel
1,60 €

Le Monde

ARGENT

ÉPARGNE

DIMANCHE 15 - LUNDI 16 SEPTEMBRE 2002

PLACEMENTS

ASSURANCE-VIE

Nouvelle alerte pour les assureurs : une récente décision de justice condamne une compagnie, pour défaut de conseil, à payer une indemnité à la petite-fille d'une assurée, spoliée par une clause bénéficiaire inadaptée p. IV

MARCHÉ DE L'ART

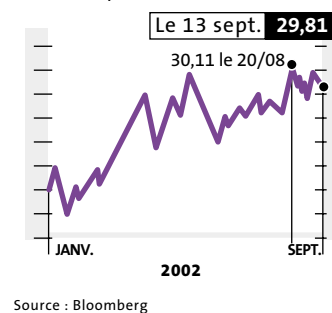
DAUM, PETITE LAMPE, VENTE MERCIER, 2001



Après une période d'euphorie, entre 1985 et 1991, la verrerie Art nouveau des frères Daum ou d'Emile Gallé a retrouvé une cote raisonnable. Cela la rend plus accessible que son homologue de style Art déco p. IV

PÉTROLE À NEW YORK

En dollars par baril



Source : Bloomberg

MARCHÉS

Le prix du baril de brut évolue non loin des 30 dollars, alors que la menace d'une intervention américaine en Irak se précise. La hausse du pétrole risque de retarder la reprise économique et pèse sur les Bourses, qui ont été mal orientées cette semaine. p. VII

CETTE SEMAINE

Le décret instituant la création d'une somme minimale insaisissable sur un compte bancaire, dit solde bancaire insaisissable et destiné à « faire face aux besoins alimentaires », a été publié au Journal officiel le 13 septembre. « Toute personne dont le compte a été saisi pourra disposer, sur simple demande déposée auprès de sa banque dans les quinze jours suivant la saisie, d'une somme insaisissable égale au RMI, dans la limite du montant disponible sur son compte », selon un communiqué du ministère de l'économie publié le même jour. Près de 2 millions de personnes font chaque année l'objet de saisie sur leur compte bancaire.

Sicav : les produits investis sur les actions coréennes affichent la meilleure performance (+ 52,89 %), toutes catégories confondues, selon le dernier classement établi par Standard & Poor's. Les sicav qui accusent les plus forts reculs sont celles qui ont misé sur les actions israéliennes ou sur les titres suédois et celles qui se sont spécialisées sur les valeurs technologiques, avec une baisse de respectivement 40,5 %, 39,53 % et 36,27 %.

FORTES DISPARITÉS

Les meilleures performances des sicav, sur un an

Actions coréennes	+ 52,89 %
Actions d'Europe de l'Est	+ 11,12 %
Actions de la zone pacifique*	+ 8,62 %
Actions immobilières européennes	+ 7,57 %
Actions immobilières françaises	+ 7,30 %
Actions immobilières internat.	+ 7,15 %

* hors Japon
Source : Standard & Poor's au 6 sept. 2002

La grande braderie des crédits immobiliers

La concurrence entre les banques, généralistes ou spécialistes, qui fait baisser le prix des prêts, profite aux candidats à l'achat. Mais les formules proposées ne cessent de se compliquer

Alors que les professionnels redoutaient pour 2002 un marché immobilier en retrait et morose, après une année 2001 très fructueuse, il n'en a rien été. Les chiffres du premier semestre font apparaître que les Français sont toujours aussi amateurs d'immobilier et que les prix se maintiennent, après pourtant trois années et demie de forte hausse.

Depuis 1997, les logements en région parisienne et dans les grandes villes se sont renchérissés de 25 % à 40 %. Cette envolée des prix aurait eu de quoi décourager les candidats à l'achat, mais quatre facteurs ont conjuré ce mauvais sort : un environnement financier favorable, avec un coût très bas de l'argent et une inflation contenue ; des revenus qui s'améliorent, notamment pour les catégories moyennes et aisées ; un marché locatif bloqué, avec des loyers élevés, qui encouragent l'accession ; enfin, la déprime boursière, qui conforte les épargnants dans l'idée d'investir dans l'immobilier.

Les acheteurs de logements donnent donc un peu plus d'argent à leur vendeur et un peu moins à leur banquier, qui reste cependant souriant devant la progression à deux chiffres de leur production de prêts immobiliers.

Les résultats des établissements financiers confirment aussi que la banque de détail est un secteur



JEAN-FRANÇOIS MARTIN

curieusement plus rentable que la banque d'investissement, ce qui rend essentiel, pour les grandes banques, l'élargissement de leur clientèle en vue d'assurer la progression de leurs résultats. Un client capté par un crédit immobilier reste fidèle à son prêteur pendant de longues années et sera consommateur de services (carte bancaire, découvert, produits de placements et assurances) qui rapportent plus que les intérêts de l'emprunt souscrit. Les banques de dépôt sont, pour cette raison, prêtes à consentir d'importants sacrifices sur les prêts immobiliers, en allant jusqu'à casser les taux, en particulier des prêts à taux fixe.

L'emprunteur a l'embaras du choix : il peut s'adresser à sa banque de dépôt, qui lui proposera des produits standards à un taux favorable ; à une banque spécialisée, si son projet est plus compliqué ou s'il n'entretient pas de très bonnes

relations avec son banquier habituel ; ou encore, fait nouveau, à un courtier en prêts qui fera, pour lui, le tour des établissements en faisant jouer la concurrence. Alors que les courtiers sont des intermédiaires traditionnels dans les pays anglo-saxons, ils n'ont fait leur réapparition en France que depuis le développement d'Internet. La souscription de crédits en ligne a été un échec sans appel pour les pionniers de l'immobilier par Internet, mais certains d'entre eux ont su se réorienter en complétant leur offre sur la Toile d'un conseil personnalisé, par téléphone ou en agence. Les courtiers ont vite conquis une part significative du marché du crédit immobilier, d'environ 8 %. L'inconvénient de cette profusion d'offres est d'aboutir parfois à la confusion. Les banquiers inventent chaque jour de nouvelles formules de prêts et les emprunteurs ont du mal à décoder les offres et distinguer la bonne affaire du gadget marketing.

Nous avons interrogé une vingtaine de banques et cinq courtiers, en leur proposant deux cas précis de couples emprunteurs afin de connaître les solutions qu'ils suggèrent. Les résultats, en termes de taux, sont serrés, mais beaucoup ont joué le jeu, en imaginant des montages personnalisés.

Isabelle Rey-Lefebvre

Lire pages II et III

TENDANCE

Après Eurotunnel, France Télécom ?

L'ANNONCE, jeudi 12 septembre, du départ de Michel Bon de la tête de France Télécom n'est pas forcément une bonne nouvelle pour le 1,6 million de petits actionnaires de la société. Le titre de l'opérateur public, qui a perdu les trois quarts de sa valeur depuis le début de l'année, a poursuivi sa dégringolade vendredi. Le marché n'a guère apprécié que l'Etat, actionnaire à 55,4 % de l'entreprise, n'ait pas présenté de plan de redressement de France Télécom et n'ait pas encore trouvé de successeur à M. Bon.

Une augmentation du capital

2000. Cette situation rappelle celle d'Eurotunnel, quand la société concessionnaire du tunnel sous la Manche avait dû accepter l'entrée dans son capital des banques auxquelles elle n'avrait pas à rembourser ses prêts.

Cette opération avait marginalisé les petits porteurs qui, malgré leurs vives protestations, avaient vu partir en fumée une immense partie de leur patrimoine. La seule différence, cette fois, c'est que l'Etat est directement impliqué dans ce dossier. « Les pouvoirs publics prendront leurs responsabilités pour reconstituer les fonds propres de France Télécom », a assuré, vendredi, Nicole Fontaine, la secrétaire d'Etat à l'industrie. M^{me} Fontaine a exhorté les petits porteurs et les salariés à partager « la confiance que [le gouvernement a] dans le redressement de France Télécom ».

Les actionnaires qui ont acquis leurs titres au moment de l'introduction en Bourse ne sont pas près de retrouver leur mise

de France Télécom, quelle que soit la forme de l'opération, apparaît désormais inévitable. Elle va conduire à une dilution du poids des investisseurs individuels dans l'actionnariat de l'entreprise. Les banques créancières de l'opérateur pourraient, à cette occasion, transformer une partie des crédits qu'elles ont consentis en actions de la société. Autant dire que les actionnaires qui ont acquis leurs titres au moment de l'introduction en Bourse ne sont pas près de retrouver leur mise. Sans parler de ceux qui ont acheté leurs actions au plus fort de la bulle technologique, lorsque le titre du groupe France Télécom flirtait avec les 219 euros, début

2000. Cette situation rappelle celle d'Eurotunnel, quand la société concessionnaire du tunnel sous la Manche avait dû accepter l'entrée dans son capital des banques auxquelles elle n'avrait pas à rembourser ses prêts.

Cette opération avait marginalisé les petits porteurs qui, malgré leurs vives protestations, avaient vu partir en fumée une immense partie de leur patrimoine. La seule différence, cette fois, c'est que l'Etat est directement impliqué dans ce dossier. « Les pouvoirs publics prendront leurs responsabilités pour reconstituer les fonds propres de France Télécom », a assuré, vendredi, Nicole Fontaine, la secrétaire d'Etat à l'industrie. M^{me} Fontaine a exhorté les petits porteurs et les salariés à partager « la confiance que [le gouvernement a] dans le redressement de France Télécom ».

Mais les épargnants sont lassés d'attendre, deux ans après l'éclatement de la bulle technologique qui a vu fondre leurs économies. Cette fois-ci, l'Etat risque d'avoir sa part de responsabilité dans la désaffection croissante que nourrissent les Français pour la Bourse.

Joël Morio

Emparez-vous du social pour agir sur l'économie

Au sommaire de ce numéro

Dossier : Rentrée sociale, une course d'obstacles
Débat : S'engager en politique, avec... ou sans filet
Supplément : Où va le dialogue social européen ?

N° 11
3,80 €
MENSUEL

Numéro de septembre



La concurrence entre banques profite aux emprunteurs

Pour les crédits à taux fixe, les établissements généralistes offrent souvent les meilleurs taux. Ceux spécialisés dans les prêts immobiliers, eux, ont l'avantage de proposer des formules souples

Les emprunteurs français ne sont pas à plaindre : ils bénéficient à la fois de la meilleure protection juridique d'Europe, d'une concurrence acharnée entre banques, notamment sur les crédits immobiliers, et d'une conjoncture économique qui autorise des taux d'intérêt très bas. Les taux, courts et longs, ont perdu 1 point depuis 2001, ce qui permet d'emprunter, sur quinze ans, autour de 4,5 % à taux variable et de 5,5 % à taux fixe : « Les taux ont dégringolé au mois d'août et les banques commencent à répercuter la baisse dans leurs tarifs, qui retrouvent, aujourd'hui, leur niveau historiquement bas de 1999 », observe Joël Boumendil, fondateur de la société de courtage ACE.

Les taux des prêts consentis aux particuliers sont calculés à partir du coût auquel les banques se financent sur les marchés financiers, auquel s'ajoute une marge commerciale. Un prêt à taux fixe est adossé aux taux d'intérêt à long terme, le taux des obligations assimilées du Trésor (OAT dix ans), c'est-à-dire les emprunts d'Etat, faisant référence. Il se situe aujourd'hui autour de 4,5 %.

MARGE DE NÉGOCIATION

Les prêts à taux variable sont, eux, indexés sur le coût de l'argent à court terme, trois mois ou un an, reflété par l'indice Euribor (euro interbank offered rate) - en français, Tibeur (taux interbancaire européen) -, qui évolue autour de 3,30 %. En sachant que la marge de la banque oscille entre 1,2 et 2 points, tout emprunteur peut connaître le coût réel d'un crédit et mesurer quelle est sa marge de négociation.

La question du choix entre un prêt révisable, moins cher mais plus risqué, et un crédit à taux fixe n'est jamais chose aisée. Elle divise les banquiers : « Aujourd'hui, les emprunteurs qui présentent un bon dossier peuvent décro-



JEAN-FRANÇOIS MARTIN

cher un taux fixe inférieur à 5 %. Dans ces conditions, pourquoi se priver de cette sécurité ? », plaide Jacques Ducrocq, de la Caixa Bank. Pour Jacques Lebar, PDG de la banque Entenial, l'avantage est sans conteste aux taux révisables : « L'observation sur dix ans de l'évolution des taux montre que les taux courts sont toujours inférieurs aux taux longs, sauf lors de rares et courtes périodes dites d'inversion des taux. Si l'on compare la situation de chaque génération d'emprunteurs entre 1990 et 2000, les adeptes du taux révisable sont toujours gagnants. »

Pour Christophe Cremer, de Meilleurtaux.com, la solution se trouve sans doute à mi-chemin, avec un taux révisable capé, dont les mouvements à la hausse sont limités à 2 ou 3 points par rapport au taux de départ. Ce type de montage fait prendre à l'emprunteur un risque mesuré.

Dans la compétition de crédits

immobiliers à taux fixe, les banques généralistes (BNP, Société générale, Crédit lyonnais...) conservent un net avantage sur les banques spécialisées (Crédit immobilier de France, UCB, Entenial, Crédit foncier...).

SACRIFICES IMPORTANTS

Les premières n'ont pas besoin d'emprunter, puisqu'elles disposent d'une ressource financière bon marché, les dépôts mêmes de leurs clients. Les banques généralistes consentent donc des prêts à taux fixe très compétitifs, proches de ceux de l'OAT, marge comprise, ce que ne peuvent se permettre les spécialistes. Toutefois, en accordant un crédit immobilier, les banques généralistes obligent l'emprunteur à domicilier ses revenus dans leur établissement et captent ainsi un client forcément fidèle : « Près de 40 % des usagers qui changent de banque le font à l'occasion de la souscription d'un crédit immobilier », indique Jacques Lebar, PDG d'Entenial.

Les grands établissements en réseaux acceptent donc de consentir des sacrifices importants sur les prêts immobiliers pour attirer de nouveaux clients à qui ils vendront, par ailleurs, de multiples services bancaires et des placements, plus rémunérateurs pour eux. La banque de détail, c'est-à-dire celle qui facture les services aux particuliers, est aujourd'hui l'une des branches les plus rentables du secteur.

Les spécialistes, eux, doivent se distinguer en innovant. Ils proposent des prêts plus sophistiqués et personnalisés et sont capables de

s'adapter à des situations que les banques généralistes ne recherchent pas : achat avec travaux, résidence secondaire, investissement locatif... Les formules proposées sont de plus en plus complexes, panachant période à taux fixe et période à taux révisable, autorisant les passages de l'une à l'autre et permettant toutes les souplesses : modulation de la charge de remboursement mensuel et de la durée du prêt, report total de trois à douze mensualités en fin de prêt...

Le Crédit foncier, avec son prêt Tendance J3, propose pour sa part un taux fixé par périodes de trois ans. La formule Flex, de Woolwich, est similaire, avec une périodicité de cinq ans et la possibilité de faire varier les quotités de capital empruntées à taux fixe et variable. Abbey National pro-

autre par un renchérissement du crédit, notamment en rallongeant sa durée.

Si les formules de prêts se compliquent, les emprunteurs sont aussi mieux armés qu'auparavant pour faire jouer la concurrence, l'offre étant plus variée. Les prêteurs voient en effet arriver une clientèle nouvelle de jeunes qui n'hésitent pas à acheter un logement sans disposer de la moindre épargne. La pénurie de logements à louer et la cherté des loyers les incitent, il est vrai, à ce choix. Ils souscrivent des crédits longs, jusqu'à vingt-cinq ou trente ans, comme cela se pratique au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis.

« MOINS FRILEUX »

Le Crédit foncier a mis au point pour eux un prêt Tendance J qui va jusqu'à vingt-cinq ans. « Ces

DE NOMBREUX INTERVENANTS

Le paysage bancaire se compose, d'une part, des généralistes, c'est-à-dire les banques de réseaux à statut commercial (BNP Paribas, la Société générale, le Crédit lyonnais...) ou mutualiste (le Crédit agricole, le Crédit mutuel, les Banques populaires ou les Caisses d'épargne) et, d'autre part, d'établissements spécialistes de l'immobilier, comme le Crédit foncier de France, aujourd'hui filiale de la Caisse d'épargne, le Crédit immobilier de France, Entenial ou encore l'UCB, qui est dans le giron de BNP Paribas.

Depuis une dizaine d'années, certaines banques étrangères tentent, non sans mal, de s'implanter en France via des filiales françaises. C'est le cas notamment des anglaises Barclay's et Abbey National et de l'espagnole Caixa Bank. Woolwich a rejoint, en 2001, le Crédit immobilier de France, tandis que le Crédit commercial de France, racheté par HSBC, est passé sous bannière sino-anglaise.

pose quant à lui plus de quinze formules de prêts différentes !

Les prêteurs spécialisés agrémentent leurs formules d'avantages qui peuvent s'avérer utiles ou pas. Toutes les possibilités de moduler ou de reporter les échéances sont bienvenues, à condition d'être gratuites et faciles à mettre en œuvre, ce qui n'est pas systématiquement le cas. Le Crédit immobilier de France (CIF) inclut une judicieuse assurance du prix de revente si le propriétaire est contraint, par un divorce ou encore pour des raisons professionnelles, de céder son bien dans les dix ans.

Face à ces offres foisonnantes et touffues, l'emprunteur doit savoir décoder les propositions, déceler un taux d'appel qui ne s'appliquera que la première année, se familiariser avec le mécanisme de répercussion des variations de taux, apprendre à jongler avec les possibilités de modulation et de report d'échéances, etc. Il doit cependant avoir à l'esprit que tout avantage se paie : un report d'échéance ou un allègement de mensualité se traduisent d'une manière ou d'une

nouveaux propriétaires sont moins frileux que leurs aînés face au crédit et envisagent de revendre rapidement leur bien, dès la venue du premier enfant, pour en acheter un autre en s'endettant à nouveau », constate Claude Sadoun, président du Crédit immobilier de France.

Les investisseurs locatifs, encouragés fiscalement par la déductibilité des intérêts d'emprunt de leurs revenus imposables, ont, eux aussi, appris à jongler adroitement avec les formules de crédits, qui leur permettent d'accroître leur patrimoine dès lors que les taux des prêts sont inférieurs aux rendements des biens achetés.

Ainsi, malgré une conjoncture économique morose, l'immobilier et le crédit destiné à en acquérir ne se sont jamais aussi bien portés. La plupart des banques ont, en 2002, enregistré une forte progression de leur production de crédits immobiliers, par exemple +40 % pour Entenial, +17 % pour le Crédit immobilier de France et +20 % pour les courtiers Cafpi et ACE.

I. R.-L.

3 QUESTIONS

À JACQUES LEBHAR, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ENTENIAL



1 Qu'apporte une banque spécialiste de l'immobilier comme Entenial ?

Si l'on souhaite un prêt standard, à taux fixe et d'une durée immuable, on peut s'adresser à une banque généraliste. Pour un prêt plus élaboré, adapté à l'investissement, à la situation de l'emprunteur et pouvant évoluer avec l'environnement économique, la banque spécialisée propose des solutions personnalisées.

2 Faut-il préférer un prêt à taux fixe ou variable ?

Grâce à l'euro, nous sommes dans une période de stabilité des taux et durablement non inflationniste. Cela favorise les prêts à taux variable adossés aux indices à court terme. L'emprunteur est sûr de bénéficier d'un écart de taux favorable en début de prêt, au moment précis où il paie le plus d'intérêts.

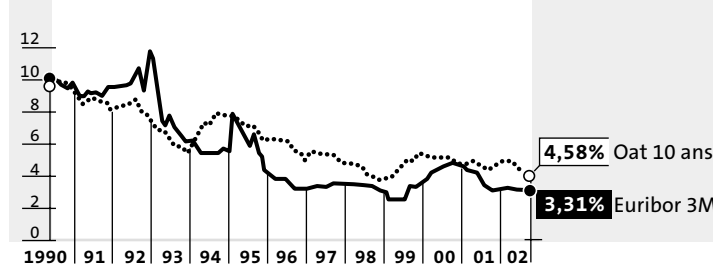
3 Les Français ont-ils modifié leur attitude face à l'emprunt ?

Ils hésitent moins à s'endetter pour longtemps et commencent à avoir une vision plus anglo-saxonne du prêt. Ils envisagent que le prêt hypothécaire se gère comme une ligne de crédit très souple, dont le taux et la rapidité de remboursement peuvent évoluer et dont le montant n'est pas figé. Faire varier l'assiette de son crédit, rembourser par anticipation et réemprunter si la conjoncture est bonne permet des économies plus substantielles qu'avec une simple baisse des taux.

Propos recueillis par Isabelle Rey-Lefebvre

LES TAUX COURTS PLUS AVANTAGEUX

Taux au 11/09/2002



Sur douze ans, l'indice Euribor trois mois qui détermine les taux des prêts révisables est presque toujours inférieur à celui des OAT-dix ans qui dirige les prêts à taux fixe.

Source : Entenial

Des prêts complémentaires très utiles

Empilez les petits prêts, emboîtez-les et lissez les mensualités », suggèrent les conseillers des Agences départementales d'information sur le logement (Adil) aux accédants à la propriété qui viennent les consulter. Engranger le plus grand nombre de petits prêts a pour premier effet de faire baisser le coût global des emprunts, mais aussi d'obtenir un meilleur taux pour le prêt bancaire principal, puisque le banquier intègre ces petites sommes dans l'apport personnel.

Le prêt à taux zéro, subventionné par l'Etat et distribué par tous les organismes de crédit, est évidemment imbattable, mais s'adresse à des personnes aux ressources plafonnées, non propriétaires de leur résidence principale dans les deux ans précédant l'offre de prêt et qui acquièrent un logement neuf, font construire ou deviennent propriétaires d'un logement de plus de vingt ans où d'importants travaux sont nécessaires, représentant au moins 54 % du prix d'achat. Le montant du prêt est limité par un double plafond : il n'excède pas 20 % du montant de l'opération (30 % dans les zones

urbaines sensibles), ni 50 % du total des autres prêts. Les modalités de remboursement varient selon les ressources de l'emprunteur, de six à dix-neuf ans.

Le prêt conventionné (PC) et le prêt d'accès sociale (PAS) sont réglementés et leurs taux ne doivent pas dépasser une référence fixée par décret, assez élevée, si bien que les prêts libres sont plus compétitifs. PAS et PC n'apportent pas d'avantage de taux, mais ouvrent toutefois droit à l'aide personnalisée au logement, sous conditions de ressources, et permettent des frais d'hypothèque réduits. Le PAS offre, en outre, une sécurisation en cas de chômage.

L'épargne-logement est une des meilleures façons de se préparer à devenir propriétaire : après la phase d'épargne, de quatre ans, les titulaires bénéficient d'un prêt bonifié dont le montant est d'autant plus important qu'ils ont été économes, puisqu'il est proportionnel aux intérêts accumulés. Le taux du prêt est fixé par décret, en fonction de la date d'ouverture du plan : il est, aujourd'hui, de 4,80 % pour les plans ouverts entre le 23 janvier 1997 et le 7 juin 1998, de 4,60 % entre le 8 juin 1998 et le

25 juillet 1999, de 4,31 % entre le 26 juillet 1999 et le 30 juin 2000 et de 4,97 % depuis le 1^{er} juillet 2000. Le prêt d'épargne-logement n'occurrence, en outre, pas de frais de dossier et bénéficie de tarifs réduits pour le privilège de prêteur de deniers.

Le prêt employeur du 1 % logement est financé par un prélèvement que versent toutes les entreprises de plus de dix salariés dans le but de les aider à se loger. Il est accordé par l'entreprise elle-même, plus souvent par l'organisme collecteur du 1 %, fédéré au sein de l'Union d'économie sociale pour le logement (UESL). Ce prêt au taux alléchant, de 1,5 %, sur dix ans, d'un montant de 11 200 à 17 600 euros, selon la zone, est accordé assez largement aux salariés contraints de déménager pour raisons professionnelles ou pour l'achat d'une première résidence principale. Il doit s'agir d'un logement neuf ou ancien, de plus de vingt ans, dans lequel seront réalisés des travaux pour au moins 20 % du prix de revient final de l'opération. Cette condition de travaux n'est pas exigée des salariés aux ressources modestes ou qui achètent le logement dont ils sont locatiai-

res, en faisant jouer leur droit de préemption. Les organismes collecteurs distribuent également des prêts pour des travaux d'agrandissement ou d'amélioration.

Le prêt fonctionnaire peut être cité pour mémoire, mais il est peu intéressant, car d'un montant dérisoire, 2 400 euros, au taux de 4 %, pendant quinze ans, et accordé en complément d'un prêt conventionné. Les fonctionnaires peuvent, en revanche, bénéficier d'une garantie gratuite offerte par leurs mutuelles, à condition de passer par une banque ayant signé un partenariat avec elles, par exemple l'UCB ou la Casden.

Les caisses de retraite complémentaire de certaines professions, notamment les métiers de santé, du droit ou de la presse, aident leurs sociétaires à acheter leur résidence principale en consentant des prêts de 5 000 à 10 000 euros, à des taux compris entre 3 % et 4 %, pendant dix ans.

Petrofigaz, filiale de Gaz de France, accorde des prêts à ceux qui font construire ou rénovent en installant un chauffage au gaz performant.

I. R.-L.

Les courtiers : un aiguillon

Jusqu'à une époque récente, les banques refusaient de travailler avec des courtiers, qui avaient la réputation de drainer une clientèle risquée.

Internet a relancé la profession. Dans un premier temps, plusieurs sites de crédit immobilier, qui se contentaient de transmettre aux banques des questionnaires types de demandes de crédits remplis par les internautes, ont vu le jour. Les résultats ont été calamiteux, très peu de dossiers ayant abouti. Beaucoup de sites sont morts (E-loan, Mynewdeal, 123prêt). Les rescapés se sont recyclés dans le courtage, en ouvrant parfois des agences sur rue, comme Selectaux et Meilleurtaux.com, où les clients peuvent rencontrer des conseillers financiers. Discountis a complété son site d'un accès téléphonique à ses conseillers. Cafpi, un courtier installé de longue date, a pour sa part fait le chemin inverse. Il a ouvert un site en complément de ses 45 agences (votreprêt.com) et réalise un chiffre d'affaires significatif, avec 12 900 crédits souscrits en 2001, soit environ 1 milliard d'euros. ACE, créée en 1995, affiche une production enviable de 6 000 prêts, en 2001, soit 610 millions d'euros.

I. R.-L.

Deux dossiers de crédit au banc d'essai

Nous avons soumis à des banques et des courtiers les dossiers de demande de deux jeunes couples. Les réponses des différents établissements sont proches

Nous avons interrogé dix-huit banques et quatre courtiers en leur soumettant le cas de deux couples candidats à l'achat de leur logement, pour comparer leurs réactions et propositions.

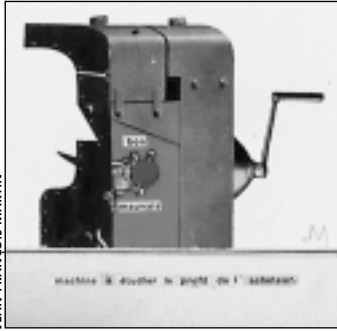
Le dossier n° 1, celui de Raphaël et Philippine, réunit tous les atouts. Il s'agit de jeunes de 30 ans, diplômés des grandes écoles avec de confortables revenus (70 000 euros par an) et d'excellentes perspectives de carrières, un profil que s'arrachent les banques de dépôt. Ils achètent un bien cher, à plus de 5 300 euros le m², dans le 17^e arrondissement de Paris, considéré comme une valeur sûre, ce qui plaît également au prêteur. Seul bémol : leur épargne est faible, à peine 20 000 euros, qui viennent compléter l'apport personnel composé de dons familiaux. Ils sont donc contraints d'emprunter beaucoup et longtemps et le banquier, même

s'il constate un faible effort d'épargne, mise sur l'amélioration de leurs revenus. Nul doute qu'après négociation, ces emprunteurs obtiendront mieux que les taux affichés dans notre tableau.

Dans le dossier n° 2, Simon et Caroline, avec des revenus de 45 000 euros par an, sont dans une situation moins favorable. Caroline est institutrice et Simon travaille pour un site Internet, secteur à haut risque. Certains établissements comme le Crédit lyonnais, ont tiqué devant la précarité professionnelle du concepteur de site Internet.

STABILITÉ PROFESSIONNELLE

Les banquiers classiques privilégient toujours la stabilité professionnelle mais, face à un marché de l'emploi de plus en plus mobile, n'en font cependant plus une religion. « Nous préférons parfois des gens sachant changer d'employeur, rebondir plutôt que des personnes en poste depuis longtemps qui seraient déstabilisées par un licen-



JEAN-FRANÇOIS MARTIN

ciement », assure Catherine Pascual, spécialiste de l'immobilier à la BRED : « Nous privilégions la stabilité dans la profession plutôt que dans l'emploi. Un intermittent du spectacle qui gagne bien sa vie depuis trois ou quatre ans sera considéré comme un salarié stable. »

Les banquiers regardent aussi la qualité et les perspectives de valorisation du bien financé. Une opération avec beaucoup de travaux, qu'ils ne sont pas sûrs de voir mener à bien, les inquiète. Cer-

tains prêteurs, comme le Crédit immobilier de France, l'UCB ou Abbey National, diligentent des experts sur place. Simon et Caroline se sont, heureusement, constitués une cagnotte sur un plan d'épargne logement, démontrant ainsi leur capacité d'épargne, donc de remboursement. Dans notre test, les banques généralistes n'ont pas pénalisé le dossier n° 2.

Plusieurs établissements (Crédit lyonnais, Crédit foncier de France, Entenial, Crédit immobilier de France, le Crédit commercial de France) ont aussi suggéré d'emboîter deux prêts de durées différentes pour que le remboursement reste constant. Tant que le prêt d'épargne logement (PEL) court, la mensualité du prêt bancaire est abaissée. Elle remonte au terme du PEL. « Cela permet d'emprunter plus sur le prêt d'épargne logement ou de raccourcir la durée totale d'endettement », précise Pascal Gorge, du Crédit immobilier de France.

I. R.-L.

PRATIQUE

a **Quelle est la différence entre un prêt à taux fixe, un prêt mixte et un prêt à taux capé ?**

Le premier a une durée, une mensualité et un taux connus à l'avance et qui ne varieront pas. Le second alterne des périodes à taux fixe et d'autres à taux révisable. Un taux capé est un taux révisable dont les variations sont d'emblée limitées par un butoir à la hausse et/ou à la baisse (en général 2 à 3 points).

a **Comment est calculé le taux d'un prêt à taux variable ?**

Ce taux est calculé une fois par an, parfois une fois par trimestre, en fonction de l'indice prévu au contrat (Euribor trois mois ou un an). Une variation de taux peut se répercuter sur la mensualité, qui baisse ou augmente, ou sur la durée du prêt. Quelques établissements limitent l'allongement de la durée à cinq ans.

a **Peut-on moduler la hausse ou la baisse des mensualités ?**

Un nombre grandissant d'établissements offre cette possibilité. Toutefois, certains d'entre eux facturent ce service. Enfin, tout allègement ou report de mensualité entraîne aussi des intérêts supplémentaires.

a **Que veut dire TEG ?**

Le taux effectif global (TEG) doit obligatoirement être mentionné, en vertu de la loi Scrivener. Il mesure le coût global du crédit, incluant les frais de dossier, d'assurance et de garantie, de caution mutuelle ou d'hypothèque.

Pour en savoir plus

> **Agence nationale d'information sur le logement**, tél. : 01-42-02-05-50, site Internet : anil.org.
> **Union d'économie sociale pour le logement (UESL)**, tél. : 01-44-85-81-00, site uesl.fr.

> **Pour comparer les prêts**, le site Internet testepourvous.com, observatoire dans les domaines de la banque, du crédit, de l'assurance etc., a passé au crible 73 prêts immobiliers.
> **Pour comparer les tarifs d'assurances** : site Internet caassure.com.

LES PROPOSITIONS DE 17 BANQUES ET 4 COURTIERS À DEUX COUPLES D'EMPRUNTEURS (enquête réalisée du 6 au 12 septembre 2002)

Etablissements	Raphaël et Philippine, 30 ans, cadres aux confortables revenus (70 000 € par an), achètent un trois-pièces à Paris dont le prix d'achat est 300 000 €, frais de notaire inclus. Ils ne disposent que de 30 000 € d'apport personnel et d'un prêt d'épargne logement de 20 000 € sur 10 ans, au taux de 4,6 %. Ils empruntent 250 000 € sur vingt ans.						Simon et Caroline, 35 ans, gagnent 45 000 € par an. Lui travaille pour un site Internet et elle est institutrice. Ils achètent un loft à rénover, pour un coût global (achat, notaire et travaux) de 180 000 €. Ils bénéficient d'un don familial de 20 000 € et d'un PEL de 10 000 € sur dix ans, au taux de 4,60%. Ils doivent donc emprunter 150 000 € sur vingt ans.						
	Frais de dossier	Prix de l'assurance/mois pour 1 000 € empruntés	Taux fixe hors assurance	Taux effectif global ⁽¹⁾	Mensualité assurance comprise	Taux variable (TEG 1 ^{re} année) ⁽²⁾	Taux capé	Frais de dossier	Taux fixe hors assurance	Taux effectif global	Mensualité assurance comprise	Taux variable	Taux capé
Abbey National	700 € (min. 400 €, max. 700 €)	0,335 €	non proposé			4,65% (TEG : 5,29%)	non proposé	700 €	non proposé			4,65% (TEG : 5,31%)	non proposé
AGF et Entenial	1283,4 € min. 533 €	0,35 €	non proposé			4,30% (TEG : 5,02% sur 16,6 ans)	5,10% (TEG : 5,78% sur 16,6 ans)	983,40 €	non proposé			4,30% (TEG : 5,03%)	5,10% (TEG : 5,79%)
Banque directe (Axa)	755 €	0,40 €	5,10%	5,87%	1774,85 €	4,25%	non proposé	755 €	5,10%	5,90%	1164,91 €	4,25%	non proposé
BNP Paribas	995 € (1% du prêt, max. 995 €)	0,30 €	5,30%	5,88%	1 768,08 €	non proposé	4,60% + 2 pts	995 €	5,30%	5,92%	1 060,85 €	non proposé	4,60% + 2 pts
BRED Banques pop.	914 € (max. 914 €)	0,20 €	5,50%	5,89%	1769,51 €	non proposé	4,65% + ou - 2 pts	914 €	5,50%	5,92%	1061,71 €	non proposé	
Crédit imm. de France	686 €	0,28 €	non proposé			4,90% (TEG : 5,35%)	non proposé	686 €	non proposé			5,4% (TEG 5,87%)	non proposé
Caixa Bank	2000 € (max. 2000 €)	0,347 €	5,50%	6,21%	1 806,63 €	4,15%	4,55% + 2 pts	1 500 €	5,50%	6,23%	1 084 €	4,15%	4,55% + 2 pts
Caisse d'épargne IDF	2 500 €	0,41 €	6,10%	6,81%	1890,74 €	5,05%	5,35% + 2pts	1 500 €	6,10%	6,81%	1134,45 €	5,05%	5,35% + 2 pts
Crédit agricole IDF	762,25 €	0,28 €	5,65%	5,84%	1 740,97€	non proposé	5,15% + 2pts ou 4,85% + 3pts	762,25€	5,65%	6,25%	1 091,08 €	non proposé	5,15% + 2pts ou 4,85% + 3pts
Crédit comm. de France (groupe HSBC)	775 €	0,188 €	5,50%	5,87%	1 766,65 €	4,35%	4,60% + 2,25 pts	775 €	5,65%	6,04%	1 072,92 €	4,50%	4,75% + 2,25 pts
Crédit du Nord (groupe Société générale)	330 € (min. 330 €, max. 1500 €)	0,23 €	5,35%	5,77%	1 756,11 €	non proposé	5,05% + 1 pt ; 4,60% + 2 pts	330 €	5,55%	6,10%	1 081,07€	non proposé	5,20% + 1 pt ou 4,75% + 2 pts
Crédit foncier de France (groupe Caisse d'Epargne)	600 €	0,32 €	4,70%, pdt 3 ans ⁽⁴⁾	5,31% ⁽⁴⁾	1 688,74 € ⁽³⁾	4,10%	4,45% + 2 pts	600 €	5% ⁽⁴⁾	5,62%	1 037 €	4,20%	4,75% + 2 pts
Crédit lyonnais	900 € (min. 300 €, max. 900 €)	0,25 €	5,45%	5,93%	1 775,17 €	non proposé	5,15% + ou - 2 pts	900 €	5,15%	5,95%	1 054,91 €	non proposé	5,05% + ou - 2 pts
Crédit mutuel IDF	1 065 €	0,24 €	5,25%	5,73%	1 744,61 €	4,35%	4,95% + ou - 2 pts	1 065 €	5,25%	5,76%	1 046,77 €	4,35%	4,95% + ou - 2 pts
La Poste	non communiqué												
Société générale	873,08 €	0,33 €	5,70%	6,32%	1 830,58 €	non proposé	4,40% + 2 pts	873,08 €	5,70%	6,35%	1 098,35 €	non proposé	4,40% + 2 pts
UCB (groupe BNP-Paribas)	2 500 € (1% du prêt)	0,335 €	5,20%	6,04% incluant une assurance perte d'emploi	1 701,03 € pendant 10 ans puis 1 913,03 €	4,4% (TEG 5,26 %)	4,80% capé à + 1,6 pt pdt 5 ans, TEG : 5,65%	1 500 € (1% du montant du prêt)	5,20%	6,04%	1 028,53 € pdt 10 ans puis 1 054,53 €	4,40%	4,80% + 1,6 point pdt 5 ans
Woolwich (filiale du CIF)	907 €	0,33 €	5,60%	6,42%	1817,12 €	4,50%	non proposé	907€	5,60%	6,42%	1090,27 €	4,50%	non proposé
Les courtiers													
ace-web.com tél : 0810 001 198	500 €, max. 760 €	0,157 €	4,83%	5,01%	1 664,69 €	non proposé		500 €	4,83%	5,09%	1 008,43 €	non proposé	
cafpi votrepnet.com	762 €	0,188 €	5,00%	5,32%	1 689,64 €	3,75%, taux d'appel (1 an)	4,40% + ou - 2 pts	762 €	5,10%	5,45%	1022,09 €	3,75 %, taux d'appel (1 an)	4,40% + ou - 2pts
meilleurtaux.com	500 €	0,157 €	4,90%	5,21%	1 675,28 €	non proposé		300 €	4,95%	5,38%	985,22 €	non proposé	
selectaux	533 €	0,162 €	5,15%	5,45%	1 711 €	4,10%	non proposé	563 €	5,15%	5,60%	1 038 €	4,10%	non proposé

La verrerie Art nouveau

MARCHÉ DE L'ART. Les objets façonnés par Emile Gallé ou les frères Daum paraissent être des placements judicieux. Leur cote, raisonnable, devrait augmenter

Emile Gallé (1846-1904) et les frères Antonin et Auguste Daum (1864-1930 et 1853-1909) ont assis la renommée de la verrerie française. La cote de leur production Art nouveau, réalisée à partir des superpositions de couches de verre, a connu des hauts et des bas, mais tend aujourd'hui à se stabiliser.

Entre 1985 et 1991, des enchères euphoriques – au Japon – ont alimenté une tendance inflationniste. La frénésie a culminé le 20 novembre 1990, avec une adjudication de 1 164 405 euros pour un vase-urne d'Emile Gallé intitulé *Le Repos dans la solitude*. Après le retrait massif des acheteurs nippons, en 1991, les objets ont perdu plus de 60 % de leur valeur. Une lampe de table modèle nénuphar réalisée par Daum et Majorelle a trouvé péniblement preneur à 27 378 euros en 1997, alors qu'elle avait été adjugée 110 571 euros en décembre 1988.

Les prix, repartis lentement à la hausse à partir de 1995, atteignent aujourd'hui un niveau raisonnable. « On achète, aussi bien en mobilier

qu'en verrerie Art nouveau, des choses extraordinaires et rares pour une somme qui ne donnerait accès qu'à la qualité moyenne en Art déco. Si l'on souhaite investir, il est plus judicieux de miser sur l'Art nouveau, qui n'est pas à la mode actuellement, mais qui le redeviendra », assure l'expert Jean-Marcel Camard.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

L'activité de Gallé, ponctuée d'expérimentations multiples comme la ciselure en camée ou la marqueterie de cristal, se scinde en plusieurs périodes : période dite transparente (1874-1884), où les pièces en verre incolore sont ornées d'un décor émaillé noir et or ; première période opaque (1884-1890) ; deuxième période opaque (1890-1892) ; puis, enfin, la période industrielle.

Si les pièces exceptionnelles sont rares, la production industrielle abonde. Des petits vases de ce type sont disponibles entre 300 et 45 000 euros, alors que des pièces artistiques varient entre 3 000 et 305 000 euros. Les lampes jouissent d'une nette préférence de la part des collectionneurs. Les oppo-

sitions de couleur vives et contrastées sont particulièrement prisées. La thématique des décors et la technique employée déterminent les prix.

Les décors intercalaires avec effets de pluie de Daum se vendent dans une fourchette de 4 000 à 15 000 euros selon la forme et les dimensions de la pièce. Daum est réputé pour son bestiaire, qui va du papillon à l'éléphant. Les paysages vosgiens de Gallé, déclinés dans des dégradés de bleu et violette sur fond jaune, sont aussi très recherchés : il en coûtera à l'amateur entre 8 000 et 20 000 euros. Les œuvres dont le travail à l'acide a été complété par une ciselure à la meule valent le double d'une pièce de taille et de décor similaire travaillé uniquement à l'acide. « En moyenne, Gallé se vend plus cher que Daum, car il n'est quasiment pas sorti sur le marché de pièces spectaculaires de Daum. Un vase aux grenouilles de Daum ferait, par exemple, un prix extraordinaire », poursuit M. Camard.

La production du joaillier et verrier René Lalique (1860-1945), qui embrasse aussi bien l'Art nouveau

que l'Art déco, émaillent également les ventes. A l'exception des dispersions des collections Kagan et Brandmann, organisées avec un succès relatif respectivement par Sotheby's et Christie's en 1996, les pièces répandues sur le marché sont souvent de qualité industrielle et se négocient entre 150 et 760 euros. Les pièces artistiques émergent plus rarement, sans jamais atteindre les hauteurs d'un Gallé.

Alors que Daum s'est refusé à toute reprise de décors anciens, Lalique propose des rééditions de quelques pièces, identifiables grâce au changement de matériaux. Ces rééditions nuisent à la valeur des modèles originaux. Le modèle d'origine du vase *Mossi*, créé en 1930 en verre blanc soufflé moulé et commercialisé depuis 1951 en cristal transparent et cristal satiné, vaut de 800 à 1 000 euros. Le vase dit *Tourbillon*, datant de 1926 mais dont la production a cessé à partir de 1951, peut, lui, atteindre 12 000 à 23 000 euros selon les coloris.

Roxana Azimi

FISCALITÉ

Opter pour le prélèvement forfaitaire libératoire

Les produits des placements à revenu fixe (à l'exclusion, donc, en particulier, des dividendes d'actions) peuvent être taxés à un prélèvement proportionnel et échapper ainsi au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Calculé sur le montant brut des revenus (c'est-à-dire sans déduire le montant des frais supportés), son taux est en général de 15 %, auquel s'ajoutent 10 % de prélèvements sociaux.

En principe, ce prélèvement ne s'applique que sur option. Mais dans certains cas spécialement prévus par la loi, il est effectué d'office. Il en est ainsi, par exemple, des intérêts des livrets bancaires et livrets B de la Caisse d'épargne (pour lesquels il est toutefois possible d'opter pour le barème progressif).

Comment opter pour le prélèvement forfaitaire ? Vous n'avez aucune démarche particulière à effectuer auprès du fisc. Il vous suffit, en pratique, de convenir à l'avance avec votre banque du régime d'imposition de vos revenus. Ils resteront placés sous ce régime aussi longtemps que vous n'aurez pas manifesté votre intention d'en changer. En clair, vous n'avez pas besoin de renouveler votre option chaque année. Cette dernière peut être seulement partielle, c'est-à-dire ne concerner que certains produits : uniquement les intérêts des obligations, par exemple. A l'intérieur d'une même catégorie de revenus, vous pouvez exercer une option sélective : uniquement les intérêts des obligations X et Y mais pas ceux des obligations Z, par exemple.

D'une manière générale, vous avez intérêt à opter pour le prélèvement forfaitaire lorsque vos revenus sont susceptibles d'être taxés à l'impôt sur le revenu à un taux supé-

rieur à celui du prélèvement forfaitaire (compte tenu de l'ensemble des revenus dont vous disposez et de votre nombre de parts). Ainsi, pour les revenus soumis au prélèvement forfaitaire de 15 %, l'option est avantageuse dès lors que votre taux marginal d'imposition atteint 21 % (ce qui correspond à un revenu net par part supérieure à 8 104 euros pour les revenus de 2001, soit pour une famille avec deux enfants à un revenu net de 24 312 euros).

CERTAINS AVANTAGES

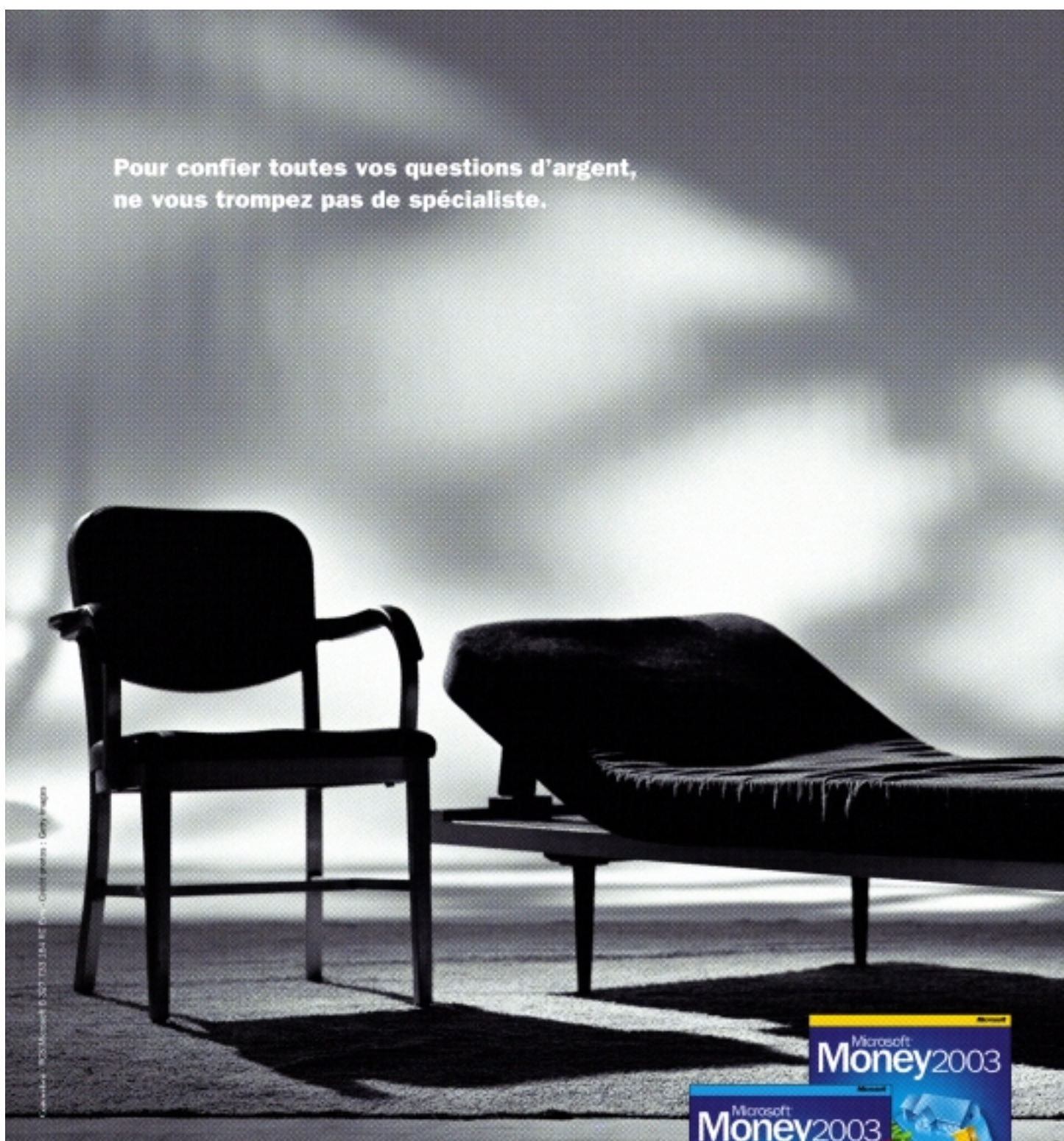
Inversement, vous n'avez pas intérêt à opter pour cette solution lorsque vos revenus sont susceptibles d'être taxés à un taux inférieur à celui du prélèvement forfaitaire ou, à plus forte raison, lorsqu'ils peuvent échapper totalement à cet impôt. Ainsi, il peut être judicieux de comprendre vos revenus de placement dans votre déclaration annuelle de revenus si par ailleurs vous bénéficiez d'importantes réductions d'impôt, vous permettant de devenir non imposable.

N'oubliez pas de mentionner sur votre déclaration annuelle de revenus les produits de placement soumis au prélèvement libératoire. Ils ne seront pas retenus pour le calcul de votre impôt mais serviront à déterminer votre revenu fiscal de référence, à partir duquel sont calculés les exonérations et allègements de taxe d'habitation et de taxe foncière et certains avantages soumis à conditions de ressources (prêts à 0 %, par exemple).

En cas d'oubli, vous seriez passible d'une amende égale à 5 % des sommes non mentionnées.

Rédaction des Editions
Francis Lefebvre

Pour confier toutes vos questions d'argent, ne vous trompez pas de spécialiste.

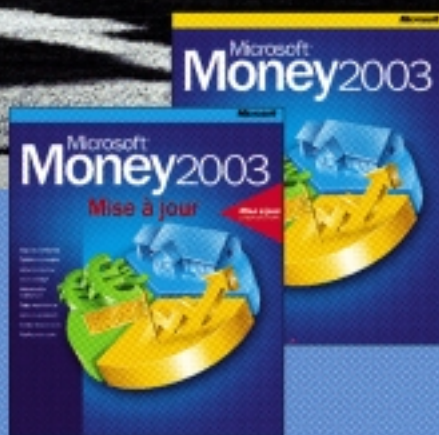


Gérer vos finances personnelles de chez vous, en temps réel et en toute simplicité : c'est ce qu'a imaginé pour vous le logiciel Microsoft Money 2003. Il vous permet d'optimiser la gestion de vos comptes et de les télécharger via Internet, construire votre budget, suivre votre portefeuille boursier, bénéficier de l'instantanéité du web, tester différents scénarios d'investissement... le tout avec une interface entièrement personnalisable.

Et comme Money 2003 pense à tout, il propose aussi aux possesseurs d'une ancienne version une mise à jour à un prix attractif.

Pour en profiter dès maintenant, rendez-vous vite en magasin.

Microsoft Money 2003 est un logiciel de Microsoft Corporation. Son développement est financé par Microsoft Corporation. Tous droits réservés.



Microsoft
www.microsoft.com/france/money

JURISPRUDENCE

Assurance-vie : la clause bénéficiaire sous contrôle

Souscrits par la majorité des assurés dans un but successoral, les contrats d'assurance-vie, qui permettent de transmettre à la personne de son choix jusqu'à 152 000 euros en franchise de mutation (article L. 132-12 du code des assureurs) sont assortis d'une clause bénéficiaire (désignant les bénéficiaires du contrat) trop souvent négligée par les assureurs. Une récente décision de justice devrait pourtant les inciter à davantage de prudence.

Le 30 avril, la cour d'appel de Paris (7^e chambre, section A) a en effet condamné Ecuriel-Vie, société d'assurance des Caisses d'épar-

« manqué à son devoir de conseil et d'information dans la mesure où il n'a pas été précisé à cette grand-mère qu'en cas de pré-décès de son conjoint, sa petite-fille ne pourrait bénéficier du capital décès par représentation de son père ». Or M^{me} C. avait clairement exprimé sa volonté d'avantager sa fille à part égale avec sa petite-fille, lorsque, en 1994, elle avait souscrit un autre contrat d'assurance-vie auprès de la Société générale, où les bénéficiaires désignés étaient « mes enfants vivants ou représentés ».

« Il convient pour l'assureur d'informer le souscripteur assuré qu'à l'inverse des règles de dévolution

Les assureurs, depuis une dizaine d'années, ont eu tendance à banaliser l'assurance-vie, présentant trop souvent ce produit, pourtant complexe, comme un simple plan d'épargne défiscalisé à terme

gne, à payer une indemnité de 9 000 euros pour défaut de conseil à la petite-fille d'une assurée.

En mars 1996, M^{me} C., âgée de 84 ans, avait souscrit auprès de cette compagnie un contrat d'assurance-vie pour un montant de 125 000 francs (19 056 euros), assorti d'une clause standard désignant comme bénéficiaire en cas de décès « mon conjoint, à défaut mes enfants nés ou à naître, à défaut mes héritiers ».

A sa disparition en juin 1997, son époux étant décédé en novembre 1996, ce fut sa fille qui perçut l'intégralité du capital épargné. Or il est apparu aux yeux de la cour

que sa petite-fille, devenue à son tour héritière du fait de la disparition de son père (le fils de M^{me} C.) en 1987, aurait dû hériter de ce contrat « à égalité avec sa tante ». En faisant signer à M^{me} C. une clause bénéficiaire standard, Ecuriel-Vie a, selon la cour d'appel de Paris,

successorales, la représentation des enfants pré-décédés par leurs enfants n'est ni de droit ni automatique, ce afin d'écartier tout risque de confusion chez un assuré profane », a précisé à cette occasion la cour d'appel de Paris.

Cette décision de justice est une nouvelle alerte pour les assureurs – et notamment les compagnies filiales de grands réseaux bancaires – qui, depuis une dizaine d'années, ont eu tendance à banaliser l'assurance-vie, présentant trop souvent ce produit pourtant complexe comme un simple plan d'épargne défiscalisé à terme.

La Fédération française des sociétés d'assurance a, d'ailleurs, dès juin, émis des recommandations, en accord avec les notaires, visant à établir de nouvelles règles déontologiques quant à la dimension successorale de l'assurance-vie.

Laurence Delain

GESTION COLLECTIVE

Tokyo fait de la résistance

Malgré la fragilité de l'économie de l'Archipel, les valeurs japonaises résistent mieux que leurs homologues occidentales

Bien que la Bourse japonaise évolue sur ses plus bas niveaux depuis dix-neuf ans, elle résiste mieux que ses homologues occidentales. Les actions nippones ont perdu depuis le début de l'année 12 % en moyenne, contre 31 % pour les titres français, et 22 % pour les valeurs américaines. La situation économique dans l'Archipel n'est pourtant guère portuse.

Dans leur dernière lettre de conjoncture, les analystes de la Banque du Louvre notent bien que certains indicateurs, comme ceux concernant les dépenses des ménages, la confiance des consommateurs ou des entrepreneurs, le niveau de la production industrielle, s'améliorent. Mais ils reconnaissent que « la situation économique japonaise reste néanmoins fragile, car les problèmes structurels demeurent, principalement dans le secteur bancaire, toujours prisonnier des créances douteuses accumulées dans les années 1980 ». Les plans de relance ou les réformes initiés par les gouvernements successifs n'ont pas été suffisants pour résoudre les problèmes. De plus, Joji Maki, chef des actions japonaises chez Baring Asset Management, souligne « le

déclin de la compétitivité des entreprises japonaises par rapport à leurs homologues asiatiques ».

Pourtant, les gestionnaires de fonds d'actions japonaises, qui attendent depuis plus de dix ans une reprise de la Bourse de Tokyo, ne se découragent pas. Ils veulent voir des raisons d'être optimistes. De passage à Paris, jeudi 12 septembre, Nicholas Edwards, Managing Director chez CSAM New York, gérant et analyste spécialisé sur les actions japonaises, a insisté sur le fait que la Bourse japonaise était moins chère que ses consœurs occidentales, selon les critères d'évaluation classiques. Ce marché apparaît d'autant plus attractif, souligne-t-il, que les prévisions de hausse de bénéfices sont importantes : +63 % en moyenne pour l'année fiscale 2002. Fumiko Roberts, gérante chez Schroder, note, quant à elle, que « les informations en provenance des sociétés sont déjà en train de s'améliorer ». Elle souligne que « bon nombre de sociétés au Japon se sont restructurées. Les résultats ne sont certes pas immédiats, mais ils sont déjà perceptibles. Un changement culturel est en train de se mettre en place dans les conseils d'administration japonais. Générateur de la plus-value pour l'actionnaire était précédemment considéré comme une faute de gestion ».

Autre point positif, dans le contexte géopolitique troublé que nous traversons, la Bourse japonaise présente des atouts. « Le Japon apparaît être une destination plus sûre pour les fonds, alors qu'il semble moins exposé aux incertitudes liées à une guerre au Moyen-Orient que l'économie et les marchés américains », juge M. Maki.

Joël Morio

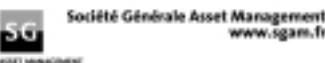
(Publicité)

SICAV - FCP

Ces informations sont données sous la responsabilité de l'émetteur

Une sélection. Cours relevés au 13 septembre à 19 h 45

Code Émetteurs Date Valeur de souscription Valeur de rachat Devise de cotation Montant du coupon Date du coupon



SICAV						
029614	CADENCE 1 D	12/09/02	158,44	156,87	EUR	11,48 09/04/01
029615	CADENCE 2 D	12/09/02	156,60	155,06	EUR	11,48 03/05/01
029616	CADENCE 3 D	12/09/02	154,82	153,29	EUR	8,86 07/03/02
028307	CONVERTIS C	13/09/02	202,49	198,52	EUR	
009577	INTEROBLIG C	12/09/02	61,77	61,16	EUR	
009543	INTERSELECTION F.D	13/09/02	56,99	55,87	EUR	8,33 25/01/01
028315	SELECT.DEFENSIF C	13/09/02	190,51	187,23	EUR	
028316	SELECT.DYNAMIQUE C	13/09/02	197,69	194,29	EUR	
028653	SELECT.EQUILIBRE 2	13/09/02	152,66	150,04	EUR	
094404	SELECT.PEA 1	13/09/02	167,72	164,84	EUR	28,67 01/02/01
094406	SELECT.PEA DYNAM.	13/09/02	110,20	108,30	EUR	17,65 01/02/01
029548	SG FRANCE OPPORT.C	13/09/02	336,36	329,76	EUR	
029713	SG FRANCE OPPORT.D	13/09/02	314,94	308,76	EUR	13,25 27/01/00
001099	SOGEFAVOR	13/09/02	69,88	67,19	EUR	63,17 01/09/00
029709	SOGENFRANCE C	13/09/02	314,08	307,92	EUR	
029549	SOGENFRANCE D	13/09/02	281,70	276,18	EUR	10,10 28/01/99
029408	SOGEOBLIG C	12/09/02	119,86	118,67	EUR	
009524	SOGEPARGNE D	12/09/02	46,41	45,95	EUR	12,79 16/10/00
028520	SOGPEA EUROPE	13/09/02	158,21	155,10	EUR	1,51 25/01/01
009545	SOGSECTOR IMMOB.D	13/09/02	22,85	22,40	EUR	2,49 28/06/00
009526	SOGINTER C	13/09/02	34,99	34,30	EUR	
Fonds communs de placements						
702074	DECLIC ACT.EURO	12/09/02	11,61	11,38	EUR	
747971	DECLIC ACT.FSES	12/09/02	38,92	38,16	EUR	0,26 07/09/00
747985	DECLIC ACT.INTLES	13/09/02	23,34	22,88	EUR	0,10 13/09/96
702304	DECLIC BOURSE EQ.	12/09/02	14,70	14,41	EUR	
703114	DECLIC BOURSE PEA	12/09/02	41,71	40,89	EUR	
747973	DECLIC OBLIG.EUROPE	12/09/02	17,57	17,40	EUR	0,87 05/01/01
702560	DECLIC PEA EUROPE	12/09/02	16,54	16,22	EUR	0,08 14/11/00
748493	DECLIC SOG.FR.TEMP	12/09/02	43,94	43,08	EUR	0,28 21/12/00
702744	SOGSECTOR FINANCE	13/09/02	402,55	390,71	EUR	
043136	SOGSECTOR SANTE	13/09/02	446,36	437,61	EUR	
043153	SOGSECTOR TECHNO.	13/09/02	292,22	286,49	EUR	
703304	SOGESTION C	12/09/02	41,35	40,54	EUR	
042303	SOGINDEX FRANCE	12/09/02	393,14	381,58	EUR	

08 36 68 56 55
(0,34 €/min)

SICAV						
028818	ATOUT CROISSANCE	12/09/02	302,61	295,23	EUR	22,89 07/01/02
093707	ATOUT FCE ASIE	12/09/02	60,33	58,86	EUR	1,05 24/12/01
028581	ATOUT FRANCE C	12/09/02	149,54	145,89	EUR	
028582	ATOUT FRANCE D	12/09/02	132,98	129,74	EUR	21,25 24/12/01
028583	ATOUT FRANCE EUR.	12/09/02	130,64	127,45	EUR	17,91 25/03/02
028575	ATOUT FRANCE MONDE	12/09/02	34,30	33,46	EUR	6,03 15/04/02
028610	ATOUT MONDE	12/09/02	38,78	37,83	EUR	
028990	ATOUT SELECTION	12/09/02	77,63	75,73	EUR	15,28 24/12/01
028636	CAPITOP EUROBLIG C	12/09/02	107,21	106,15	EUR	
028637	CAPITOP EUROBLIG D	12/09/02	85,07	84,23	EUR	20,79 24/03/02
Fonds communs de placements						
044668	ATOUT VALEUR	11/09/02	57,37	57,37	EUR	1,36 13/12/01
097265	CA AM ACT.FONC.EUR	12/09/02	95,67	93,34	EUR	3,48 15/04/02
098333	CAPITOP REVENUS	12/09/02	174,99	173,26	EUR	2,00 16/07/02

CLASSEMENT DES FONDS EUROPÉENS SELON LA MÉTHODE APT

▶▶▶ APT ▶▶▶

Code	Libellé	Promoteur	Pays	Perf. retraitée en %	Rang retr. 1 an	Perf. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perf. brute en %	Rang brut 1 an	Valeur liquid. en euros
UK391362	GOVETT INVT JAPANESE O	GOVETT INVESTMENT	UK	+ 6,97	1	e e e e e	e e e e	+ 7,16	1	185,93
UK453552	INVESCO TOKYO TST	INVESCO AM	UK	- 5	2	e e e e e	e e	- 5,67	2	41,80
UK437341	EDINBURGH TOKYO A SHAR	EDINBURGH UNIT TS	UK	- 10,49	3	e e e e e	e e e	- 11,29	6	222,25
UK802284	SCHRODER JAPAN GROWTH	SCHRODER IM	UK	- 10,82	4	e e e e e	e e e e	- 10,11	4	111,60
DE849090	DWS JAPAN-FONDS	DWS INVESTMENT GM	JP	- 11,64	5	e e e e e	e e e e e	- 11,42	7	73,86
UK700009	COUNTRYWIDE JAPAN	COUNTRYWIDE ASSUR	UK	- 11,64	6	e e e e e	b	- 9,02	3	276,04
DE972686	JB MULTIST JAPAN STOCK	JULIUS BAER MULTI	DE	- 11,66	7	e e e e e	e e e e e	- 11,50	8	78,16
IT1080	BPL BPL HEND.GIAPPONE	BIPIELLE FONDIRI	IT	- 11,97	8	e e e e e	e e	- 10,56	5	4,64
UK452173	ABERDEEN UTM JAPAN GRO	ABERDEEN UNIT TRU	UK	- 12,19	9	e e e e e	e e e e e	- 12,90	13	148,12
UK784296	SCOTTISH EQUITABLE JAP	SCOTTISH EQUITABL	UK	- 12,30	10	e e e e e	e e e e e	- 12,84	12	291,04
FR029675	NRG-JAPON	FINAMA ASSET MGT	FR	- 12,72	11	e e e	e e e	- 13,72	15	1918,65
DE973299	ABERDEEN GLO JAPAN EQU	ABERDEEN INVESTME	DE	- 12,73	12	e e e	e e e e e	- 12,34	10	2,27
UK174002	CHASE FLEMING JAPANESE	CHASE FLEMING AM	UK	- 12,85	13	e e e	b	- 15,77	33	271,70
DE847669	DVG JAPAN	DEUTSCHE VERM GEN	DE	- 13,03	14	e e e	e e e e e	- 12,41	11	18,07
SMBJPNE	SAMBA LUX JAPAN EQUITY	SAMBA FUND GROUP	LX	- 13,16	15	e e e	e e e	- 12,21	9	61,43
UK290812	FIDELITY JAPANESE EQ P	FIDELITY INVESTME	UK	- 13,37	16	e e e	e e	- 15,46	30	195,75
FR029589	JAPAQUANT SICAV	BNP PARIBAS	FR	- 13,69	17	e e e	e e e e e	- 13,95	16	6,06
UK603647	DEUTSCHE JAPAN GROWTH	DEUTSCHE INVEST F	DE	- 13,90	18	e e e	e e e e e	- 14,51	22	146,44
DE972547	PARVEST SICAV JAPAN B	BNP PARIBAS	DE	- 13,95	19	e e e	e e e e e	- 14,34	20	26,82
DE971602	JF JAPANESE A - USD	FLEMING FD MANAGE	DE	- 13,96	20	e e e	e	- 16,61	43	18,14
DE971532	FIDELITY JAPAN	FIDELITY FUNDS SI	DE	- 14,16	21	e e e	e	- 16,67	44	1,11
ES1546	RENTA 4 JAPAN	RENTA 4 GESTORA	ES	- 14,30	22	e e e	e e e	- 13,03	14	4,65
IT6691	MELLON NIKKEI 225 S.I.	MELLON GLOBAL FUN	IT	- 14,52	23	e e e	e e	- 16,40	39	0,62
DE973794	INVESCO GT NIPPON GROW	INVESCO GT SICAV	JP	- 15,17	24	e e e	b	- 18,45	75	2,15
DE986079	GOLDMAN SACHS JAPAN PT	GOLDMAN SACHS FUN	DE	- 15,32	25	e e e	e e e e e	- 15,15	27	7,05
UK171984	LINCOLN JAPAN	LINCOLN UNIT TRUS	UK	- 15,35	26	e e e	e e e e e	- 15,30	28	84,36
FR747806	VICTOIRE JAPON	COMMERCIAL UNION	FR	- 15,38	27	e e e	e e e e e	- 15,02	26	135,69
DE979927	OPPENHEIM NIKKEI 225-W	OPPENHEIM KAPITAL	DE	- 15,44	28	e e e	e e e e e	- 15,93	35	27,83
UK686712	SUN ALLIANCE PH FRAM J	SUN ALLIANCE GROU	UK	- 27,62	214	b	e e e e e	- 26,45	214	241,81
DS135756	RB JAPAN EQUITIES	AXA	BL	- 28,09	215	b	e	- 22,86	181	41,57
IT6282	BNL JAPAN INDEX	BNL GLOBAL FUNDS	IT	- 28,42	216	b	b	- 22,41	171	7,56
FR009723	JAPACIC	CIC	FR	- 29,51	217	b	e e	- 24,93	207	28,68
IT5551	SELLA JAPAN	SELLA FUND MNG.IR	IT	- 29,82	218	b	e e e e e	- 27,93	216	4,35

La méthode APT (Arbitrage Pricing Theory) permet d'analyser les fonds selon leur performance mais aussi le risque pris par le gestionnaire. Elaborée par Steve Roos en 1976, elle repose sur un postulat simple : pour mesurer le risque, il faut s'intéresser aux prix. Aptimum, la société qui utilise la méthode

APT, recueille les prix de plus de 30 000 actifs sur chaque marché, chaque région du monde. Elle mesure l'évolution de ces prix au cours du temps. Des calculs sophistiqués permettent, en fonction de ces prix, de décorriger la performance des fonds et d'en établir une performance retraitée.

www.unionfinancierefrance.fr

Plus vous commencez tôt, plus vous avez de chances de devenir un jour un gros capitaliste. Il n'y a pas de secret pour devenir capitaliste : il faut simplement du temps. La relation que l'Union Financière de France établit avec ses clients est basée sur le long terme. Un conseiller personnel se déplace régulièrement à votre domicile pour construire avec vous votre patrimoine. En laissant du temps au temps, vous constaterez qu'à l'instar de l'œuf fécondé qui donne naissance à des milliers de cellules, votre patrimoine se multipliera dans des proportions que vous ne soupçonniez pas. Plus d'informations par tél. : 01 41 10 31 63, ou sur Internet : www.unionfinancierefrance.fr

Union Financière de France

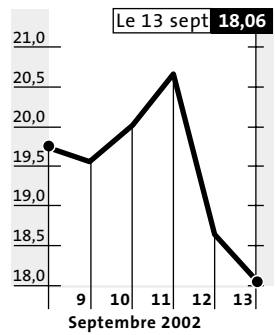
BANQUE-CONSEIL EN CRÉATION DE PATRIMOINE
32, avenue d'Iéna - 75116 Paris

LES BOURSES EUROPÉENNES

DJ EUROSTOXX600 13/9 22h45

Place principale et devise de cotation	Cours	% var. heb.
3I GROUP	GB/GBP	5,03 0,00
A		
A.B FOODS	GB/GBP	5,90 0,00
A.B PORTS	GB/GBP	4,18 0,00
ABB LTD N	CH/CHF	6,60 0,00
ABBIE NATIONAL	GB/GBP	6,50 -0,08
ABN AMRO HOLDING	NL/EUR	14,04 0,00
ACCIONA	ES/EUR	39,50 0,00
ACCOR	FR/EUR	33,17 0,00
ACEA	IT/EUR	5,28 0,00
ACERINOX	ES/EUR	36,88 0,00
ACEA INFRASTRUCT	ES/EUR	11,98 0,00
ACS	ES/EUR	29,70 0,00
ACTELION N	CH/CHF	55,00 0,00
ADECCO	CH/CHF	60,25 0,00
ADIDAS-SALOMON AG	DE/EUR	72,40 0,00
AEGIS GROUP	GB/GBP	0,71 -0,70
AEGON NV	NL/EUR	11,00 0,00
AEM	IT/EUR	1,21 0,33
AGF	FR/EUR	35,73 0,00
AGFA-GEVAERT N.V.	BE/EUR	19,25 0,00
AGGREGATE IND	GB/GBP	0,77 0,33
AGGREKO	GB/GBP	1,35 0,00
AIR FRANCE	FR/EUR	11,32 0,00
AIR LIQUIDE	FR/EUR	129,40 0,00
AIXTRON	DE/EUR	6,19 0,00
AKZO NOBEL NV	NL/EUR	35,10 0,00
ALBA	ES/EUR	19,46 0,00
ALCATEL A	FR/EUR	3,76 0,00
ALLEANZA ASS.	IT/EUR	6,99 0,00
ALLIANCE & LEICEST	GB/GBP	8,24 0,00
ALLIANCE UNICHEM	GB/GBP	5,68 0,00
ALLIANZ N	DE/EUR	100,20 0,00
ALLIED DOMECO	GB/GBP	4,01 0,00
ALLIED IRISH BANKS	IR/EUR	12,47 0,00
ALMANJI PS	BE/EUR	36,59 0,00
ALPHA BANK	GR/EUR	13,92 0,00
ALSTOM	FR/EUR	6,45 0,00
ALTADIS	ES/EUR	23,49 0,00
ALTANA	DE/EUR	41,78 0,00
ALTRAN TECHNOLOGIE	FR/EUR	11,10 0,00
AMADEUS GLOBAL A	ES/EUR	5,26 0,00
AMB GENERALI HOLDI	DE/EUR	58,00 0,00
AMEC PLC	GB/GBP	2,54 0,00
AMERSHAM	GB/GBP	5,56 0,00
AMEY	GB/GBP	1,04 0,00
AMVESCAP	GB/GBP	3,63 0,00
ANGLO AMERICAN	GB/GBP	7,89 0,00
ANGLO-IRISH BANK	IR/EUR	6,17 0,00
ARCELOR	LU/EUR	11,97 0,00
ARM HOLDINGS	GB/GBP	1,40 0,00
ARNOLDO MONDADORI	IT/EUR	5,72 0,00
ARRIVA PLC	GB/GBP	3,36 0,00
ASF	FR/EUR	27,12 0,00
ASM INTERNATIONAL	NL/EUR	10,66 0,00
ASML HOLDING	NL/EUR	7,99 0,00
ASSA ABLBY B	SE/SEK	95,00 0,00
ASTRAZENECA	GB/GBP	19,78 0,00
ATLAS COPCO A	SE/SEK	185,50 0,00
ATOS ORIGIN	FR/EUR	35,39 0,00
AUREA CONCESIONES	ES/EUR	24,30 0,00
AUTOGIRILL	IT/EUR	9,80 0,00
AUTOLIV SDR	SE/SEK	211,00 0,00
AUTOSTRAD CONCESS	IT/EUR	8,90 0,00
AVENTIS	FR/EUR	56,00 0,00
AVIVA	GB/GBP	3,87 0,13
AWG	GB/GBP	4,62 0,00
AXA	FR/EUR	12,60 0,00
B		
B SKY B GROUP	GB/GBP	5,60 0,00
B.P.C.INDUSTRIA	IT/EUR	6,87 0,00
B.P.SONDRIO	IT/EUR	10,20 0,00
BAA PLC	GB/GBP	5,25 0,00
BAE SYSTEMS	GB/GBP	2,37 0,00
BALFOUR BEATTY	GB/GBP	1,67 -0,15
BALOISE-HOLD. NOM.	CH/CHF	62,75 0,00
BANCA ANTONVENETA	IT/EUR	17,19 0,00
BANCA FIDEURAM	IT/EUR	4,36 0,00
BANCA LOMBARDA PIE	IT/EUR	9,41 0,00
BANCA POP DELL'EMI	IT/EUR	31,45 0,00
BANCA POPOLARE DI	IT/EUR	3,75 0,00
BANCO COMERC. PORTU	PT/EUR	2,60 0,00
BANCO ESPIRITO	PT/EUR	11,00 0,00
BANK OF IRELAND	IR/EUR	10,88 0,00
BANK OF PIRAEUS	GR/EUR	6,66 0,00
BANKINTER	ES/EUR	26,06 0,00
BARCLAYS	GB/GBP	4,32 0,12
BARRATT DEV PLC	GB/GBP	4,33 0,12
BASF AG	DE/EUR	40,46 0,00
BAYER	DE/EUR	20,88 0,00
BAVYR.HYP.V.VERBK	DE/EUR	19,51 0,00
BB BIOTECH	CH/CHF	59,00 0,00
BBA GROUP	GB/GBP	2,00 0,00
BBVA	ES/EUR	9,45 0,00
BCA P.BERG	IT/EUR	19,41 0,00
BCA POP DI LODI	IT/EUR	9,25 0,00
BCA POP VERONA NOV	IT/EUR	12,95 0,00
BCO POPULAR ESP	ES/EUR	40,60 0,00
BCO SABADELL	ES/EUR	14,85 0,00
BEIERSDORF AG	DE/EUR	91,28 0,00
BENETTON GROUP SPA	IT/EUR	10,50 0,00
BERKELEY GROUP PLC	GB/GBP	6,17 0,00
BG GROUP	GB/GBP	2,58 0,00
BHP BILLITON	GB/GBP	2,98 0,00
BIC	FR/EUR	38,49 0,00
BMW	DE/EUR	35,10 0,00
BNL	IT/EUR	1,38 -0,07
BNP PARIBAS	FR/EUR	42,29 0,00
BOC GROUP	GB/GBP	9,02 0,00
BODYCOTE INTL	GB/GBP	1,33 -0,37
BOOTS CO	GB/GBP	5,55 0,00
BOLYVIGUES	FR/EUR	26,57 0,00
BP	GB/GBP	4,56 0,00
BPB PLC	GB/GBP	2,86 0,00
BPI-SGPS SA	PT/EUR	2,25 0,00
BRADFORD & BINGLEY	GB/GBP	3,12 -0,16
BRAMBLES INDUSTRIE	GB/GBP	2,37 0,00
BRISA NOM.(PRIVAT)	PT/EUR	5,44 0,00
BRITANNIC GROUP	GB/GBP	3,77 -0,13
BRITISH AIRWAYS	GB/GBP	1,23 -0,20
BRITISH AM.TOBACCO	GB/GBP	7,30 0,00
BRITISH ENERGY	GB/GBP	0,21 0,00
BRITISH LAND CO	GB/GBP	4,56 0,00
BSCH	ES/EUR	6,32 0,00
BT GROUP	GB/GBP	1,95 0,00
BTG PLC	GB/GBP	1,91 0,00
BUDERUS	DE/EUR	21,50 0,00
BULGARI	IT/EUR	4,00 0,00
BUNZL PLC	GB/GBP	4,41 0,00
BUSINESS OBJECTS	FR/EUR	14,25 0,00
C		
CABLE WIRELESS UK	GB/GBP	1,47 0,34
CADBURRY SCHWEPPES	GB/GBP	4,62 -0,11
CALEDONIA INVST.	GB/GBP	6,59 0,00
CAMBRIDGE ANTIBODY	GB/GBP	6,39 0,00
CANARY WHARF GROUP	GB/GBP	3,83 0,00
CAP GEMINI	FR/EUR	26,39 0,00
CAPITA GRP	GB/GBP	2,64 -0,09
CAPITAL RADIO	GB/GBP	4,72 -0,11
CAPITALIA	IT/EUR	1,24 0,40
CARLTON COMMUNICAT	GB/GBP	1,28 -0,39
CARREFOUR	ES/EUR	11,60 0,00

en euros à Paris

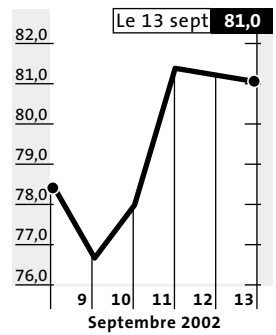


a CRÉDIT AGRICOLE À LA BAISSE

La banque verte a enregistré la plus forte baisse du CAC 40, jeudi 12 septembre, après l'annonce d'un résultat net semestriel en baisse de 26,9 %, à 576 millions d'euros, pénalisé par sa banque de détail à l'étranger. Sur la semaine, l'action perd 8,56 %, à 18,06 euros.

a Un problème technique nous empêche cette semaine d'indiquer dans notre tableau les variations de cotation.

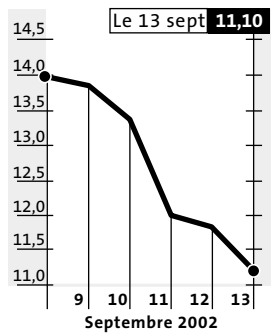
en euros à Paris



a EIFFAGE ATTEND DES PRIVATISATIONS

Le numéro trois du secteur du BTP en France, qui a investi 400 millions d'euros sur douze mois et obtenu la construction et la concession du viaduc de Millau, a choisi de prendre ses distances dans le dossier de privatisation des Autoroutes du sud de la France, du fait du manque de visibilité de cette opération, et préfère s'intéresser à la privatisation d'autres sociétés. En cinq jours, l'action progresse de 3,38 %, à 81 euros.

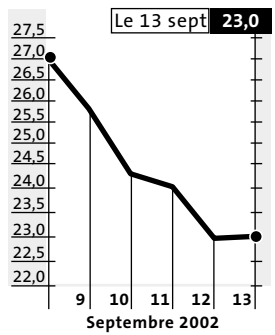
en euros à Paris



a ALTRAN FACE À LA RUMEUR

A la suite de rumeurs - démenties - de crise financière, le groupe français de conseil en haute technologie a porté plainte auprès de la Commission des opérations de Bourse pour diffusion de fausses informations à des fins de manipulation de cours. Il demande une enquête sur l'évolution de son titre le 11 septembre, où sa valeur a perdu jusqu'à 19 %. En cinq jours, le titre recule de 20,71 %, à 11,10 euros.

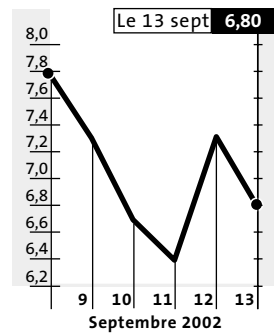
en euros à Paris



a CLUB MÉDITERRANÉE MENACÉ

Le premier groupe touristique français a annoncé, lundi 9 septembre, un partenariat commercial portant sur la distribution de produits Jet Tours et Club Med, qui comprend la cession de son réseau Forum Voyages (18 agences en France) au groupe d'agences de voyages Protravel. Le marché, craignant de voir le secteur s'effondrer en cas de guerre en Irak, le titre perd 14,69 % sur la semaine, à 23 euros.

en euros à Paris



a TRANSICIEL EN CHUTE

La société de services informatiques, voulant rassurer, a souligné le 12 septembre que l'intégration d'Ariane, acquise en février, est sur le point d'être terminée, et que ce groupe dégagera une marge d'exploitation de 9 % pour le premier semestre. En cinq jours, alors que Morgan Stanley a abaissé son objectif de cours de 10,70 à 6,86 euros, le titre - qui a perdu 80 % depuis le 1^{er} janvier - perd 12,60 %, à 6,80 euros.

CARREFOUR	FR/EUR	46,05 0,00
CASINO GUICHARD	FR/EUR	71,15 0,00
CASTORAMA DUBOIS I	FR/EUR	66,60 0,00
CATTILIA	GB/GBP	3,19 0,00
CATTOLICA ASSICUR.	IT/EUR	22,33 0,00
CELANESE	DE/EUR	19,83 0,00
CELLTECH GROUP	GB/GBP	3,90 0,00
CENTERPULSE	CH/CHF	219,50 0,00
CENTRICA	GB/GBP	1,74 -0,14
CEPSA	ES/EUR	17,37 0,00
CHRISTIAN DIOR	FR/EUR	32,84 0,00
CHUBB	GB/GBP	1,29 0,19
CIBA SC HLDG	CH/CHF	107,25 0,00
CIMPAR	PT/EUR	17,90 0,00
CLARIANT (NAMEN)	CH/CHF	27,80 0,00
CLOSE BROS GRP	GB/GBP	5,01 0,00
CMG PLC	GB/GBP	0,55 0,00
CNP ASSURANCES	FR/EUR	38,20 0,00
COBHAM	GB/GBP	10,15 0,00
COCA COLA HBC	GR/EUR	15,04 0,00
COLOPLAST B	DK/DKK	590,00 0,00
COLURTY	BE/EUR	49,51 0,00
COMM BK OF GREECE	GR/EUR	19,34 0,00
COMMERZBANK	DE/EUR	9,95 0,00
COMPASS GROUP	GB/GBP	3,04 -0,08
CONTINENTAL AG	DE/EUR	16,06 0,00
CONVERIUM HOLDING	CH/CHF	70,00 0,00
COOKSON GROUP	GB/GBP	0,23 -2,13
CORIO	NL/EUR	25,00 0,00
CORUS GROUP	GB/GBP	0,50 0,00
CREDIT AGRICOLE	FR/EUR	18,06 0,00
CREDIT LYONNAIS	FR/EUR	42,42 0,00
CRH PLC	IR/EUR	14,65 0,00
CS GROUP N	CH/CHF	33,00 0,00
CSM NV CI	NL/EUR	23,55 0,00

D	D/S SVENBORG B	DK/DKK	6530,00 0,00
D	DAIMLERCHRYSLER N	DE/EUR	41,35 0,00
D	DAIRY CREST GROUP	GB/GBP	3,87 0,00
D	DAMPKIBS B	DK/DKK	5000,00 0,00
D	DANISCO	DK/DKK	288,00 0,00
D	DANONE	FR/EUR	124,90 0,00
D	DANSCA BANK	DK/DKK	125,50 0,00
D	DASSAULT SYSTEMES	FR/EUR	27,80 0,00
D	DAVIS SERVICE GRP	GB/GBP	3,35 0,00
D	DE LA RUE	GB/GBP	3,14 0,00
D	DEBENHAMS	GB/GBP	2,96 -0,17
D	DEGUSSA	DE/EUR	30,18 0,00
D	DEPFA BANK	IR/EUR	51,30 0,00
D	DEPFA-BANK	DE/EUR	56,00 0,00
D	DEUTSCHE BANK AG	DE/EUR	59,54 0,00
D	DEUTSCHE BOERSE	DE/EUR	38,89 0,00
D	DEUTSCHE LUFTHANSA	DE/EUR	11,44 0,00
D	DEUTSCHE POST	DE/EUR	10,30 0,00
D	DEUTSCHE TELEKOM	DE/EUR	10,47 0,00
D	DEXIA	BE/EUR	11,85 0,00
D	DIAGEO PLC	GB/GBP	8,09 0,00
D	DIMENSION DATA HLD	GB/GBP	0,17 -2,86
D	DISETRONIC BURGDOR	CH/CHF	600,00 0,00
D	DIXONS GROUP	GB/GBP	1,77 0,00
D	DLY MAIL&GEN TST A	GB/GBP	5,44 0,00
D	DNB HOLDING	NO/NOK	35,80 0,00
D	DR.ING.F.PORSCHER	DE/EUR	468,00 0,00
D	DROTT AB -B-	SE/SEK	88,50 0,00
D	DSM NV	NL/EUR	43,90 0,00

E	E.ON	DE/EUR	49,95 0,00
E	EADS	NL/EUR	12,80 0,00
E	EASVJET	GB/GBP	2,66 0,00
E	EDP EL DE PORTUGAL	PT/EUR	1,71 0,00
E	EGF EUROBANK ERGAS	GR/EUR	12,62 0,00
E	ELAN CORP PLC	IR/EUR	2,70 0,00
E	ELECTRABEL	BE/EUR	236,50 0,00
E	ELECTROCOMPONENTS	GB/GBP	2,81 0,00
E	ELECTROLUX B	SE/SEK	156,50 0,00
E	ELISA COMM A	FI/EUR	5,45 0,00
E	EMAP PLC	GB/GBP	6,84 0,00
E	EMI GROUP	GB/GBP	1,66 0,30
E	EMS-CHEMIE HOLDING	CH/CHF	5520,00 0,00
E	ENDESA	ES/EUR	11,40 0,00
E	ENEL	IT/EUR	5,34 0,00
E	ENI SPA	IT/EUR	15,28 0,00
E	ENIRO	SE/SEK	49,20 0,00
E	ENTERPRISE INNS	GB/GBP	5,48 0,00
E	EPCOS (NAMEN)	DE/EUR	12,49 0,00
E	EQUANT	NL/EUR	3,89 0,00
E	ERICSSON B	SE/SEK	5,80 0,00
E	ERSTE BK OSTEREICH	AT/EUR	68,26 0,00
E	ESSILOR INTERNAT	FR/EUR	44,52 0,00
E	EURAZEO	FR/EUR	42,00 0,00
E	EURONEXT N.V.	NL/EUR	22,10 0,00
E	EUROTUNNEL	FR/EUR	0,84 0,00
E	EXEL	GB/GBP	6,90 0,00

F	FERROVIAL	ES/EUR	25,09 0,00
F	FIAT	IT/EUR	11,02 0,00
F	FINAXA	FR/EUR	53,50 0,00
F	FINECO	IT/EUR	0,46 -0,43
F	FINMECCANICA SPA	IT/EUR	0,59 0,68
F	FIRSTGROUP	GB/GBP	

Le pessimisme l'emporte

LES MARCHÉS d'actions ont commencé la semaine du 9 septembre en hausse, ignorant les alertes aux attentats terroristes lancées à l'approche de l'anniversaire des attentats du 11 septembre. Mais ce rebond technique – une réminiscence, selon certains opérateurs, du mouvement « patriotique » de soutien des cours lors de la réouverture de Wall Street voilà un an – n'a pas duré. Les facteurs de pessimisme l'ont emporté. Les perspectives de guerre en Irak ont poussé les cours du pétrole à la hausse.

A New York, le baril a dépassé, mardi en séance, la barre des 30 dollars. Cette flambée de l'or noir a accru les craintes de ralentissement de l'économie mondiale. La publication de statistiques économiques décevantes, notamment sur le chômage aux Etats-Unis, a encore alimenté le pessimisme sur les marchés. A Wall Street, l'indice Dow Jones a cédé 1,36 % sur la semaine pour terminer vendredi à

8 312,69 points. L'indice Nasdaq des valeurs de croissance américaine a, pour sa part, limité son recul à 0,30 % au cours de la même période, pour s'établir à 1 291,40 points.

Inquiets du ralentissement de l'économie américaine, les analystes se perdent en conjectures. Selon le modèle de valorisation élaboré par Byron Wien, le responsable de la stratégie boursière de la banque Morgan Stanley, la Bourse de New York serait désormais sous-évaluée de 40 %, après avoir été surévaluée de 60 % au début de l'année 2000, au plus haut de la bulle financière. Cependant M. Wien ajoute une précision de taille : « *Le marché paraît assez attrayant mais, en même temps, si l'économie américaine entre en déflation, les indices américains sont dans la même situation que la Bourse de Tokyo au début des années 1990.* » L'indice Nikkei avait atteint son sommet historique, le 28 décembre 1989, à 38 915,87 points, avant de décro-

cher brutalement à la suite de l'explosion de la bulle immobilière. L'économie japonaise s'est ensuite engluée dans la crise économique. Depuis son sommet, le Nikkei a été divisé par plus de quatre.

LÉTHARGIE À TOKYO

Cette semaine, l'indice Nikkei a enregistré une hausse de 1,24 % sur la semaine, atteignant 9 241,93 points, soit un maigre rebond après sa contre-performance de la semaine précédente (-5,10 %). Vendredi 6 septembre, au cours de la séance, le baromètre du marché nippon était tombé sous la barre des 9 000 points, pour la première fois depuis mars 1983. La léthargie de la Bourse de Tokyo inquiète les autorités, qui y voient une menace pour la stabilité des banques dont les bilans sont déjà prélus de créances douteuses. A la fin du mois de septembre, lorsqu'elles arrêteront leurs comptes semestriels, elles

vont devoir évaluer leurs participations boursières à leur valeur de marché. La baisse des cours devrait les obliger à déprécier, dans leurs bilans, la valeur de leur portefeuille, fragilisant encore un peu plus leur structure financière. L'Agence des services financiers japonais (FSA) a donc annoncé l'introduction, dès la semaine prochaine, de règles de ventes à découvert plus strictes, afin de décourager les opérations de spéculation à la baisse.

La vente à découvert – ou vente à crédit – consiste à réaliser une sorte de « plus-value inversée » en vendant des actions empruntées à des gérants institutionnels pour les racheter plus bas. C'est la deuxième fois cette année que la FSA met en place de nouvelles règles destinées à contrôler les ventes à découvert. Elle l'avait déjà fait dans les semaines qui avaient précédé la fin de l'exercice comptable en mars, provoquant un rebond des indices

de l'ordre de 20 %. Lundi 16, la Bourse de Tokyo restera fermée, à l'occasion de la Journée des personnes âgées.

Dans la zone euro, l'indice Euro Stoxx des 50 premières valeurs s'est inscrit en baisse de 3,34 %, terminant la semaine à 2 530,80 points. A Francfort, l'indice DAX a reculé de 3,57 %, cette semaine, à 3 361,28 points. A Londres, l'indice Footsie a perdu 2,42 %, à 4 008,00 points.

L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a reculé de 2,79 %, à 3 156,17 points. L'action Alcatel a enregistré la plus forte baisse de l'indice, chutant de 17,54 %, à 3,76 euros, touchée par les craintes des opérateurs relatives à la baisse de la demande d'équipements de télécommunications et à l'avertissement sur ses résultats lancé par son concurrent américain Lucent Technology. A l'inverse, le titre Bouygues a bondi de 12,63 %, à 26,57 euros, soutenu par l'annonce

de résultats semestriels supérieurs aux attentes, notamment pour sa filiale Bouygues Télécom. La semaine a aussi été marquée par le conseil d'administration de France Télécom, jeudi, avec la démission du PDG, Michel Bon, l'annonce de pertes historiques de 12,2 milliards au premier semestre et le désengagement de la filiale allemande Mobilcom. Le titre France Télécom a perdu 7,59 % sur la semaine, pour finir à 10,35 euros. L'action de sa filiale Orange a quant à elle progressé de 9,31 %, à 5,52 euros. Les investisseurs ont apprécié la décision de sa maison mère de financer le rachat des créances des banques et des fournisseurs de Mobilcom par des obligations convertibles en actions France Télécom, et non en titres Orange. L'opérateur de téléphonie mobile a aussi présenté des résultats semestriels meilleurs qu'attendu.

Adrien de Tricornot

L'incertitude économique persiste

Les banques centrales américaine et européenne s'interrogent sur le rythme de la croissance alors qu'une intervention en Irak pourrait faire grimper les prix du pétrole et l'inflation

VOILÀ UN AN, les principales banques centrales de la planète avaient répliqué sans tarder aux attentats du 11 septembre. Réserve fédérale et Banque centrale européenne en tête, elles avaient notamment orchestré une série de baisses des taux, afin de soutenir la confiance des consommateurs et des milieux d'affaires. Conjuguées à une relance budgétaire outre-Atlantique, ces actions ont permis d'éviter que le monde plonge ou s'enlise dans une profonde récession après le choc des attentats. Malgré cela, un an plus tard, les menaces sur la vigueur de la croissance sont de retour et inquiètent.

Évoquant un éventuel conflit avec l'Irak, Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, a ainsi reconnu vendredi 13 septembre, sur la chaîne d'information LCI, qu'il s'agissait « d'un élément que nous devons prendre en compte avec tous ces éléments d'incertitude qui sont extrêmement complexes ». La veille, à l'issue de la réunion du conseil des gouverneurs à Francfort, le président de la BCE, Wim Duisenberg, avait employé à peu près la même expression. Renforcée par le bras de fer américano-iranien, l'augmentation du prix du pétrole aurait en particulier un double impact, avait-il souligné : un « risque haussier » pour l'inflation, et une « menace » pour la croissance économique. « L'impact précis qu'une éventuelle aventure militaire aurait sur la politique monétaire de la BCE dépend de la nature et de l'envergure de l'intervention », a précisé le président de l'institut d'émission. Le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, a aussi indiqué jeudi que « l'effet qu'aura une action militaire, si elle a lieu, sur les prix du pétrole, dépend évidemment de la durée que cela va prendre », précisant, toutefois : « Cela me surprendrait qu'une récession soit provoquée par une flambée des prix du pétrole à la suite d'une guerre avec l'Irak », soulignant l'importance décroissante des prix du

pétrole dans l'économie. Certains économistes sont toutefois moins optimistes : « Si un choc de ce genre devait arriver alors que (la croissance économique mondiale) a ralenti à un rythme poussif, une récession mondiale pourrait rapidement suivre », estime l'économiste de Morgan Stanley, Stephen Roach, dans sa dernière étude conjoncturelle.

L'actuel regain de tension n'a certes rien à voir avec l'onde de choc suscitée par le 11 septembre 2001. Les deux principales banques centrales veulent se donner le temps d'analyser la situation avant de déclencher toute action. L'incertitude économique écarte a priori toute remontée des taux, pourtant encore à l'ordre du jour au début de l'été.

L'INFLATION EUROPÉENNE À 2,1 %

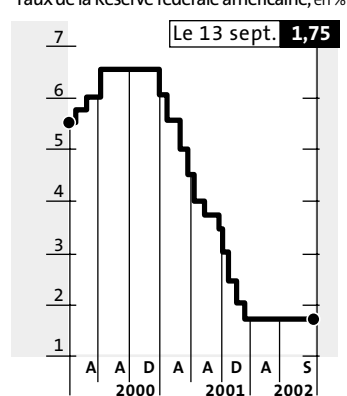
La BCE a maintenu son principal taux directeur inchangé jeudi 12 septembre, à 3,25 %, soit le niveau atteint en novembre 2001, à l'issue de la période de crise ouverte par les attentats contre les Etats-Unis. M. Duisenberg a expliqué que la politique monétaire européenne restait « appropriée » et « neutre ». Il n'a cependant pas ajouté, contrairement à des propos tenus le 7 septembre, que le niveau des taux était « tout à fait approprié pour le moment et dans un avenir prévisible », ouvrant la porte à un possible mouvement à la baisse, selon les experts. « Je suis tout aussi inquiet pour les perspectives d'inflation que je le suis pour celles de la croissance », a en effet indiqué

DES APPELS À LA RIGUEUR BUDGÉTAIRE

Les autorités monétaires appellent à la rigueur budgétaire. Côté européen, Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, a souligné vendredi 13 septembre qu'il ne fallait pas toucher aux règles du pacte de stabilité et de croissance qui impose aux pays de la zone euro des déficits publics inférieurs à 3 % du produit intérieur brut, même si, concernant les programmes nationaux de retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2004, les « analyses les plus raffinées possible » par la Commission européenne sont acceptables. Côté américain, Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, a déclaré, devant la commission budgétaire de la Chambre des représentants, que « restaurer la discipline budgétaire doit être une grande priorité ».

STATU QUO

Taux de la Réserve fédérale américaine, en %



L'économie américaine risque de ne pas tenir ses prévisions de croissance pour 2002/2003. Depuis décembre 2001, la banque centrale a laissé ses taux inchangés, au plus bas depuis 40 ans.

Source : Bloomberg

M. Duisenberg. Les risques d'instabilité des prix semblent « plutôt équilibrés ». L'inflation (2,1 % en août selon les estimations provisoires) reste proche du seuil de 2 % visé par Francfort. La BCE semble d'ores et déjà croire qu'elle pourra maintenir l'inflation en deçà de ce niveau en 2003, à condition néanmoins que « les prix du pétrole n'escaladent pas et que la modération salariale prévaille ». En revanche, le président de l'institut d'émission s'est montré très prudent pour ce qui est de la croissance. Il observe « une reprise modeste » du produit intérieur brut de la zone. « La forte

baisse des marchés d'actions a un impact négatif sur la confiance des consommateurs et des investisseurs », note-t-il.

La situation américaine n'est guère plus encourageante. Tout au long de la semaine écoulée, les indicateurs ont été mitigés. Signe positif, la consommation reste soutenue aux Etats-Unis. Les ventes de détail en août, un indicateur publié vendredi, ont augmenté de 0,8 % par rapport à juillet, mois au cours duquel elles avaient progressé de 1,1 %. Cette résistance de la consommation est toutefois étonnante, parfois même contradictoire avec d'autres indicateurs. L'indice de l'université de Michigan de confiance des ménages dans l'économie pour septembre est en recul pour le quatrième mois consécutif. Il est tombé à son plus bas en dix mois. Le « Livre beige », l'enquête de conjoncture réalisée par les banques centrales de chaque Etat, publié le 11 septembre, n'a pas non plus donné d'indications optimistes, jugeant que la croissance de l'activité économique a connu un ralentissement au cours des six dernières semaines, avec notamment une activité manufacturière « globalement faible » et des ventes de détail « en général mitigées ». « Les perspectives se détériorent, on a une guerre à l'horizon et les sociétés ne voient pas la demande augmenter dans un proche avenir », commente à Reuters William Strazello, analyste de marché chez State Street Global Markets. Un pessimisme que modèrent les économistes du Crédit agricole : « Seules les enquêtes et les dépenses de construction ont chuté. Ni le consommateur, ni les entreprises ne semblent céder à la panique. » Cela écarte les perspectives d'une baisse de taux à court terme, en tout cas le 24 septembre lors de la prochaine réunion du comité de politique monétaire de la Fed.

Sophie Fay et Philippe Ricard (à Francfort)

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

Conforter l'indépendance du Monde Vous êtes attaché à l'indépendance du Monde. Vous pouvez y concourir en rejoignant la Société des lecteurs (SDL). Elle contrôle 10,46 % du capital du journal. Les titres de la SDL sont inscrits sur le marché libre, code SICOVAM 3477. Ceux qui possèdent un portefeuille peuvent passer un ordre d'achat à leur banque. Les autres peuvent acheter une ou plusieurs actions en s'adressant au secrétariat de la SDL. Les actions ainsi acquises seront inscrites en « compte nominatif pur », formule qui n'entraîne pas de droit de garde pour l'actionnaire.

Cours de l'action le 13 février 2002 : 22 €

Société des lecteurs du « Monde », 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-25-01. Courriel : sdi@lemonde.fr

MARCHÉ DES CHANGES

13/9, 22h45

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,82008	0,97075	1,55140	0,66159
TOKYO (¥)	121,94000		118,34000	189,07000	80,66468
PARIS (€)	1,03015	0,84495		1,59795	0,68160
LONDRES (£)	0,64458	0,52890	0,62580		0,42651
ZURICH (FR. S.)	1,51150	1,23970	1,46735	2,34460	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4262	7,4272
COURONNE NORVÉGE	7,3340	7,3390
COURONNE SUÉDOISE	9,2317	9,2414
COURONNE TCHÉQUE	30,2083	30,3343
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7627	1,7635
DOLLAR CANADIEN	1,5326	1,5347
DOLLAR HONGKONG	7,5698	7,5777
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0453	2,0494
FORINT HONGROIS	243,4208	243,9735
LEU ROUMAIN	32375,0000	32439,0000
ROUBLE	30,7212	30,7467

OR

VENDREDI 13 SEPTEMBRE 22h45

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	10300,00	0,00
OR FIN LINGOT	10470,00	-0,95
ONCE D'OR EN DOLLAR	318,80	-0,02
PIÈCE 20 FR. FRANÇAIS	60,50	-1,51
PIÈCE 20 FR. SUISSE	62,90	-3,45
PIÈCE UNION LAT. 20	60,00	0,00
PIÈCE 10 US\$	212,00	0,00
PIÈCE 20 US\$	375,00	-6,25
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	380,00	-1,30

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 13/9

	Taux J.e.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,29	3,31	4,52	4,92
ROYAUME-UNI	3,50	4,01	4,67	4,47
ITALIE	3,29	3,31	4,64	5,11
ALLEMAGNE	3,29	3,31	4,39	4,93
JAPON	0,05	0,07	0,96	1,64
ÉTATS-UNIS	1,78	1,82	4,09	5,08
SUISSE	0,68	0,72	2,83	3,46

MARCHÉS À TERME LE 13/9, 22h45

	Echéance	Premier prix	Dernier Contrats	ouvert
PARIS				
CAC 40 TER.	9/2	3213,00	3196,00	554864
EURO NOTIO.	9/2	92,81	92,81	5
EURO ST. 50	9/2	2555,00	2531,00	1459
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	12/2	111,36	111,33	677507
LONDRES				
EURIBOR 3m.	12/2	96,86	96,85	327290
NEW YORK				
DOW JONES	9/2	8280,00	8315,00	27234
S. & POORS	9/2	880,50	891,00	342439

MARCHÉS DES CAPITAUX

Les investisseurs sont plus prudents

MÊME si les emprunteurs font parfois miroiter la perspective d'un gain de cours, en refusant d'arrêter des conditions trop sévères pour leurs nouvelles transactions, il n'y a plus rien de cette ambiance d'agiotage qui caractérisait le marché ces dernières années, et ce jusqu'au début de 2002. L'heure n'est décidément pas à la spéculation. La plupart des souscripteurs d'obligations veulent des placements sûrs. Pour ce qui est des emprunts industriels, le choix s'est beaucoup réduit. On n'accepte plus guère que de bonnes signatures et encore faut-il que les sociétés déploient leur activité dans des secteurs jugés stables.

Ajoutant à cette impression de rareté, les quelques entreprises privées admises sur le marché dispersent leurs émissions à travers des différents compartiments. L'exem-

Bien des investisseurs attendent de connaître à la fois le coupon d'intérêt et le prix d'émission pour se décider. Ce sont, par exemple, des compagnies d'assurances ou des caisses de retraite, qui non seulement n'ont pas l'intention de se défaire prochainement de leurs titres mais qui, au contraire, auraient même plutôt tendance à les enfouir au fond de leur portefeuille. Le niveau général de l'intérêt est très bas actuellement et rien n'indique qu'il va remonter bientôt de façon importante. Pourtant, les taux oscillent en permanence et une petite réaction à la hausse n'est pas à exclure. Les souscripteurs ont tout à gagner à ne pas se presser et à espérer qu'une telle éventualité se produise juste avant la fixation des conditions définitives de l'opération. Electricité de France vient d'augmenter de 300 millions, par l'inter-

La qualité des valeurs sécurisées, obligations foncières ou lettres de gage, paraît être redécouverte. Les capitaux, fuyant les actions, s'engouffrent dans ce genre de titres

ple des emprunteurs français est frappant : ils sont plus nombreux en monnaies étrangères qu'en euros. TotalFinaElf propose ainsi pour 200 millions de francs suisses (136,3 millions d'euros) d'obligations à 2,5 %, d'une durée de cinq ans, par l'intermédiaire de la banque UBS. Lafarge a confié à Barclays Capital le soin de diriger une transaction de longue durée en livres sterling. Carrefour, après avoir envisagé de libeller sa prochaine opération en euros, est maintenant attendu en livres sterling, pour une durée plus courte. Deux banques, Morgan Stanley et UBS, s'occupent de son affaire.

Autant l'offre est maigre de la part des entreprises privées, autant elle est abondante de la part des débiteurs du secteur public. L'accueil est d'ailleurs très bon. Les investisseurs manifestent leur vif intérêt dès qu'un projet nouveau se dessine. Ils tardent pourtant souvent à passer leurs ordres. La raison est simple : les intermédiaires financiers ont pris l'habitude de proposer les grands emprunts à leurs clients en indiquant d'avance leur rendement, mais de façon relative seulement, par rapport à des références mouvantes. Ce n'est qu'à la fin de la période de démarchage que le rendement réel, absolu, sera connu.

médiaire de la Société générale, un ancien emprunt en euros qui a encore quatorze ans à courir. Ce même établissement public entend se présenter pour un montant plus élevé sur le marché de la livre sterling, et pour une durée plus longue, de vingt ans probablement. Il se trouve que, sur le marché britannique, le niveau des rendements est moins élevé à vingt ans qu'à quinze. Barclays et HSBC dirigeront cette opération.

Par ailleurs, l'attention est retenue par le compartiment des valeurs sécurisées, obligations foncières ou lettres de gage, dont la qualité paraît être redécouverte. Les capitaux, fuyant les actions, s'engouffrent dans ce genre de titres, qui bénéficient aussi de quelques déagements hors des obligations émises par des débiteurs qualifiés d'agences dans leurs pays. Ce sont des sociétés hypothécaires de droit privé bénéficiant d'un appui du gouvernement. Les investisseurs qui se méfient du marché immobilier outre-Atlantique se tournent naturellement vers des obligations privilégiées européennes. En témoigne la réussite de celles que vient de lancer la banque espagnole BBVA pour 3 milliards d'euros et une durée de cinq ans.

Christophe Vetter